

La population de Terre-Neuve irait de nouveau aux urnes (détails à la page 2)



Tempête? Quelle tempête? —

Après la lecture du Soleil, découpez cette photo et collez-la à la porte extérieure de votre maison. Prenez votre chère pelle et pelletez... pelletez... pelletez. Pensez au soleil... au soleil... au sable blanc... au sable blanc et chaud. Pensez à Miami Beach, et mettez-en des degrés, 80 peut-être... environ 80... ah! au moins 80! Avec un tel conditionnement mental, vous aurez déblayé l'entrée plus vite, surtout en songeant à la chance de Carole Ouellet, duchesse de Montmorency, lors du dernier Carnaval de Québec.

(détails à la page 2)

à lire

sommaire

REFORME ELECTORALE —

Pour éviter le patronage, la CSN recommande la mise sur pied d'un mode de surveillance des opérations financières des partis politiques

pour le fugitif Yves Geoffroy pour ensuite émettre un mandat d'arrestation contre Carmen Parent

page 14

DEBARDEURS AMERICAINS —

Les grèves ont peut-être fait perdre aux Etats-Unis jusqu'à 20% de leur trafic maritime au profit du Canada

page 37

TRUDEAU —

La collaboration canado-américaine ne s'est jamais mieux portée qu'aujourd'hui

page 53

annonces classées 44 à 50

A Québec aujourd'hui 38 Arts et Lettres 38 et 39 Bandes dessinées 51 Bridge 48 Décès 53 Documents 22 Economie-Finance 40 à 42 Famille 10 et 11 Horoscope 43 Mots croisés 46 Sport 29 à 36 Télévision 39

la météo

Mauvais temps. Poudre et pluie verglaçante. Venteux. Maximum de 25 à 30. Demain, chutes de neige locales. Plus froid. (Détails, page 2)

Le Québec frappé par une panne d'électricité

par Jos.-L. HARDY

Une panne majeure d'électricité a frappé presque toute la province, en matinée, aujourd'hui. A compter de 9:40 heures jusqu'à 12:30 heures, l'énergie électrique a manqué dans tous les territoires, à l'exception de ceux de Chicoutimi-Saguenay, Abitibi, Hul et la Mauricie, Montréal et Québec ont été les principaux centres touchés. Vers 12:15 heures, certains secteurs de Québec recouvraient le pouvoir.

D'après les premières données de l'Hydro-Québec, la panne se serait produite sur la ligne reliant Churchill à Manic 5. Il y a toutefois possibilité que le brio soit survenu entre la station Laurentide, à Charlesbourg, près de Québec, et la station Duvernay, à Ville Duvernay, près de Montréal.

L'endroit précis et la cause de l'accident n'étaient pas encore connus. Si le brio s'est produit sur la ligne entre Churchill et Manic, il se pourrait qu'on prenne un certain temps à trouver le brio. L'Hydro-Québec est quand même équipée pour localiser les déficiences.

La situation à travers la province ne pourrait probablement pas revenir normale avant plusieurs heures et davantage. Pour obvier le mieux possible aux conditions actuelles, un système de rotation a été établi dans toute la région. On a assuré ainsi le service par palées de vingt minutes à une demi-heure.

Par suite du brio sur l'une ou l'autre des lignes mentionnées, il s'est produit un débalancement et il a fallu faire des ajustements. Les quelques sursauts d'électricité qui se sont produits durant la paralysie du service seraient attribuables aux tentatives que l'on faisait pour redonner le courant. La demande était toutefois trop forte pour la production. C'est ce qui a occasionné la prolongation du manque d'électricité.

Lorsqu'une source d'alimentation en énergie électrique vient à manquer, comme sur celles de Churchill à Québec et de Québec à Montréal, il s'en suit une surcharge sur les autres réseaux, mais comme la demande excède la production et que les réseaux font progressivement appel aux autres, on ne peut plus obtenir l'énergie réclamée. Ces réseaux tombent ainsi à néant. Dans une fraction de seconde, les disjonctions réagissent afin d'empêcher la détérioration du matériel. L'énergie disponible sur l'ensemble des réseaux devient alors nulle. C'est en somme une réaction de compensation à chaîne. Pour rétablir l'électricité, il faut rebâtir le réseau en fournissant l'électricité secteur par secteur.

Les autorités de l'Hydro-Québec, par l'entremise de M. M. Dubé, agent des relations publiques, ont fait appel, ce midi, à la population afin de diminuer au strict minimum leur consommation électrique. Dès que l'électricité reviendra dans les usines, les magasins et les habitations, on devrait utiliser le moins possible l'électricité, au moins pour la première demi-heure. Ensuite, les citoyens devraient se servir de leurs appareils graduellement.

La panne d'électricité de ce matin a causé de multiples inconvénients. Déjà touchés par la tempête, les différents établissements se sont trouvés sans lumière et sans chauffage. A Sainte-Foy, les citoyens qui habitent le quartier du Plateau ont manqué d'eau à cause de l'électricité qui actionne les pompes de l'usine de filtration. Le reste de la population a été appelée à réduire leur consommation.

La panne d'électricité a réduit les sources d'informations à la population. Seul le poste CHRC a pu continuer à diffuser grâce à une génératrice d'urgence.

Les différents hôpitaux n'ont pas eu, non plus, à subir trop d'inconvénients, grâce également aux génératrices dont ils sont pourvus.

La version "non expurgée" du Livre blanc de Drummond

Modifications radicales à la gestion des forêts

par Jean-Paul GAGNE et Michel SAMSON

"Le gouvernement du Québec modifiera de façon radicale les modalités traditionnelles de la gestion des forêts". C'est par cette phrase que débute le tome II du Livre blanc sur la politique forestière québécoise que le gouvernement Bourassa hésite tant à accepter et à rendre public.

Cet "énoncé de politique" élaboré par le ministère des Terres et Forêts est prêt depuis la fin d'octobre 1971. Il a été soumis pour la première fois au Conseil des ministres le 17 novembre 1971.

Et il s'est heurté depuis à l'opposition farouche du vice-premier ministre, Gérard-D. Lévesque, et du ministre des Finances, Raymond Garneau.

Une copie du document parvenue au Soleil, et dont l'authenticité ne

peut être mise en doute, nous permet de publier en page 23 l'essentiel des mesures proposées avant amputation.

Jusqu'à maintenant, dit le document, la réserve cantonale et à un degré moindre, la forêt domaniale constituaient à la fois un mode d'allocation de la matière ligneuse et un régime de gestion des forêts publiques. Le gouvernement entend dissocier ces deux actions afin d'accroître la flexibilité de certains instruments de la politique forestière.

La satisfaction des besoins accrues en matière ligneuse et en espaces boisés, l'évolution rapide du rôle de la forêt et le développement des responsabilités de l'Etat existant

celui-ci exerce une prise beaucoup plus ferme que dans le passé sur l'objet principal de la politique forestière, soit la forêt elle-même.

Ainsi, deux organismes gouvernementaux, la "Société de gestion des forêts domaniales" et la "Régie des produits forestiers du Québec" remplaceront l'actuel système des concessions forestières.

Une telle séparation de la gestion de la forêt et de l'allocation de la matière ligneuse constitue l'élément-clé de la réforme proposée.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que le tome I, publié le 2 novembre, avait déjà posé un diagnostic précis sur le système des concessions:

"La concession forestière, expliquait le document, en même temps qu'elle correspond à un mode de tenure et même de gestion, constitue un mode d'allocation en soi et les problèmes qu'elle crée sont les suivants:

utilisation incomplète (65%) de la possibilité de coupe, multiplicité des petites concessions et la trop grande rigidité du système lui-même."

De son côté, la commission Legendre avait dramatisé à souhait la situation de privilèges que permet le système de concessions:

"La situation devient

davantage embarrassante lorsque nous étudions de plus près une carte de la tenure des terres du Québec. On voit y défilier des territoires aussi vastes que bien des pays et qui ont été vendus par l'Etat à des particuliers; on y voit aussi l'immensité du territoire recouvert par des clubs privés de chasse et pêche, par des com-

(Suite à la page 2, 3e col.)

Bourassa et l'abolition des concessions:

Il y a accord de tous sur le principe

par Jean-Claude PICARD

Le gouvernement du Québec accepte le principe de l'abolition des concessions forestières mais n'a pas encore déterminé quand ni de quelle façon il l'appliquera à cause du coût que représente cette réforme.

C'est ce qu'a déclaré hier soir le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, alors qu'il était interrogé par les journalistes peu avant la séance hebdomadaire du conseil des ministres.

Confirmando la nouvelle parue dans l'édition d'hier du SOLEIL à l'effet que le tome 2 du livre blanc sur la politique forestière qui contient cette proposition, serait étudiée à cette séance ministérielle, M. Bourassa s'est cependant empressé de démentir les informations voulant que les ministres soient divisés sur ce sujet.

"Il n'y a pas de problème. Tout le monde est d'accord avec le principe de l'abolition des concessions forestières. Même si les compagnies forestières sont d'accord avec cela. Il s'agit cependant de voir comment on peut appliquer concrètement ce principe", a dit le premier ministre.

M. Bourassa a toutefois indiqué qu'il était faux de comparer le coût de cette réforme, estimé à environ \$250 millions avec celui du projet de la Baie James, estimé entre \$6 milliards et \$10 milliards.

"Dans le cas de la Baie James, le gouvernement peut contracter des emprunts à long terme tandis que dans le cas des concessions forestières, il doit répartir le coût de la réforme sur son budget régulier", a-t-il précisé.

C'est d'ailleurs par ce biais de la discussion budgétaire que celle sur le tome 2 de la politique forestière devait arriver sur la table du conseil des ministres puisque la majeure partie de la réunion d'hier devait porter sur le budget.

DRUMMOND

Arrivé sur les lieux de la réunion quelques instants avant le premier ministre, M. Kevin Drummond, ministre des Terres et Forêts, s'est montré beaucoup plus circonspect que son chef sur l'avenir de son livre blanc.

"Aucun commentaire", a-t-il d'abord lancé en apercevant les journalistes. Il a ensuite déclaré qu'il ne savait pas si son document serait étudié à cette séance. "Je ne suis pas responsable de l'ordre du jour du conseil", a-t-il dit.

Il a par ailleurs été impossible de recueillir les commentaires des ministres impliqués par LE SOLEIL dans cette lutte sur l'abolition des concessions forestières.

On sait que l'édition d'hier mentionnait que MM. Gérard- (Suite à la page 2, 1ère col.)

Le Canada reste ouvert aux investissements étrangers

OTTAWA (PC) — Les termes de la future politique fédérale de contrôle des investissements étrangers ont été partiellement révélés en premier à un auditoire américain à Chicago, hier soir, par M. Jean-Luc Pépin, ministre du Commerce.

Dans son discours devant la Mid-American World Trade Conference, M. Pépin a expliqué que la politique gouvernementale, qui doit être incessamment présentée au Parlement, sera constructive et responsable: "Tout ce que je peux vous

dire pour le moment est qu'elle ne sera pas rétroactive, qu'il n'y aura pas de discrimination à l'égard des investissements américains et que le Canada restera l'un des pays les plus ouverts et les plus sûrs du monde pour les investissements étrangers".

Bien que le discours de M. Pépin n'ait pas révélé de détails, il a toutefois permis d'en apprendre plus que ce qui a déjà été dit au Parlement. Le texte de l'allocation avait été distribué à Ottawa dans l'après-midi,


bien après avoir été prononcé à Chicago.

Les intentions du gouvernement, a notamment dit M. Pépin, sont conformes à l'attitude que le Canada a toujours eue depuis la seconde guerre mondiale.

Le Canada entend non seulement prendre des mesures pour empêcher le contrôle de son économie par l'étranger, il entend aussi faire des efforts pour améliorer la qualité des exportations, diversifier sa situation économique et son commerce et améliorer ses relations avec tous les pays.

Points saillants

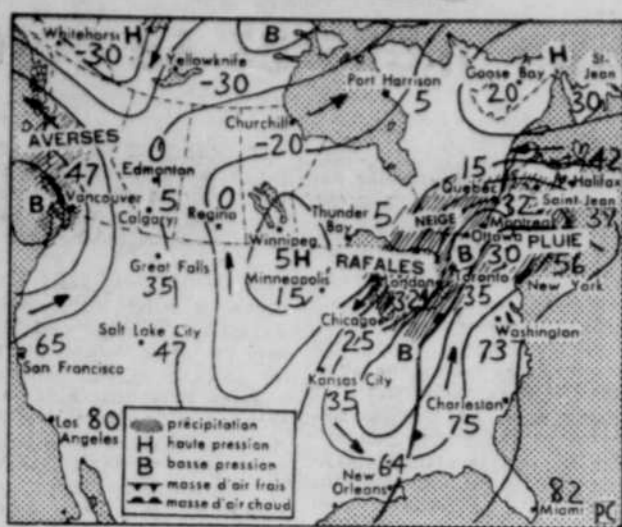
- Abolition des concessions forestières d'ici les cinq prochaines années;
- Création de la Société de gestion des forêts domaniales;
- Mise sur pied de la Régie des produits forestiers du Québec et contingentement de l'approvisionnement;
- Classement des terres forestières selon leur utilité et leurs vocations spécifiques;
- Rôle accru de Rexfor;
- Restructuration des Offices de producteurs et des Associations régionales de sylviculteurs;
- Révision complète des lois et règlements concernant l'utilisation de la forêt;
- Consolidation et reconversion des usines actuelles à tous les niveaux de la transformation;
- Programme spécial d'assistance financière à l'industrie des pâtes et papiers;
- Mise sur pied d'un système intégré de redevances.


EXPOSÉ SUR LA POLITIQUE FORESTIÈRE

TOME 2
RÉFORME ET PROGRAMME D'ACTION

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
 1971

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo pour aujourd'hui. Régions de l'Outaouais, de Montréal et des Cantons de l'Est: avis de mauvais temps. Neige ou grésil se changeant en pluie verglaçante et en pluie en fin de journée. Ventoux. Risque d'orage. Maximum près de 35. Aperçus des Rimouski et de Gaspé: avis de neige abondante. Accumulation prévue de six à dix pouces. Possibilité de neige se changeant en pluie verglaçante plus tard dans la journée. Maximum de 25 à 30. Aperçus pour demain: nuageux avec chutes de neige locales et ventoux. çu pour demain: chutes de neige locales. Le temps deviendra plus froid.

Régions des Laurentides, de la Mauricie et de Québec: avis de mauvais temps. Neige avec poudrière et pluie verglaçante plus tard dans la journée. Ventoux. Maximum de 25 à 30. Aperçus pour demain: chutes de neige locales. Le temps deviendra plus froid.

Régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Baie-Comeau et Sept-Îles: avis de neige abondante. Accumulation prévue jusqu'à 10 pouces de neige. Ventoux. Maximum près de 15. Aperçus pour demain, la poudrière se changera en chutes de neige locales. Ventoux.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées au cours des dernières 24 heures dans diverses villes nord-américaines:

Ville	Min.	Max.	Ville	Min.	Max.
Vancouver	33	—	Fredericton	2	25
Edmonton	4	—	Saint-Jean, N.-B.	5	38
Calgary	29	—	Moncton	4	24
Saskatoon	14	—	Halifax	17	39
Winnipeg	10	—	Saint-Jean, T.-N.	10	20
Sault Ste. Marie	3	10	Chicago	40	—
Kapuskasing	19	—	Detroit	31	52
North Bay	10	12	Albany	29	59
Sudbury	1	6	Boston	35	62
Windsor	41	46	New York	37	73
London	34	43	Washington	46	76
Toronto	34	40	Pittsburgh	48	72
Trenton	30	35	Raleigh	50	76
Kingston	30	34	Atlanta	48	74
Ottawa	19	27	Tampa	58	79
Montréal	17	22	Miami	77	78
Québec	6	23	St-Louis	62	72
			Denver	28	45
			Tucson	47	70
			Los Angeles	51	76
			San Francisco	42	59

Il y a accord...

(Suite de la première page)
D. Lévesque et Raymond Garneau, respectivement vice-premier ministre et ministre des Finances, étaient farouchement opposés à cette réforme tandis que M. Drummond avait l'appui du ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay.

Ce dernier est entré précipitamment en compagnie de M. Lévesque tandis que personne n'a vu entrer M. Garneau.

Quant à M. Guy Saint-Pierre, directement impliqué dans cette affaire à titre de nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, il est passé parmi les journalistes sans dire un mot et sans tourner la tête, feignant même de ne pas avoir compris une question sur la cartonnerie de Cabano.

Plus tôt dans la journée d'hier, M. Drummond avait émis un communiqué où il niait avoir reçu l'appui de M. Castonguay sans cependant démentir l'opposition de MM. Garneau et Lévesque.

Voici le texte intégral de la mise au point du ministre: "Suite à un article paru ce matin dans le quotidien 'Le Soleil', le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, tient à faire la mise au point suivante:

"Je n'ai jamais utilisé le chantage politique pour faire accepter mes idées et il est faux de vouloir laisser croire que je puisse brandir ma démission pour faire passer le tome II de l'énoncé sur la politique forestière du Québec à la table du conseil des ministres.

"Je tiens à préciser que l'article intitulé 'Le moment de vérité pour Drummond et son Livre blanc' contient de nombreuses spéculations spéciales en ce qui concerne la position de certains de mes collègues quant à mon Livre blanc, tel la position de M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales.

"Ensuite, en ce qui a trait à la position des compagnies de pâtes et papiers vis-à-vis l'abolition des concessions forestières, je tiens à préciser qu'elles n'ont jamais indiqué publiquement qu'elles étaient opposées à l'abolition des concessions forestières."

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Le Soleil

VENDREDI
Lever 6.23 Coucher Long, du jour 5.31 11.08

Modification...

(Suite de la première page)

cessions forestières ou par des baux miniers. La carte représentant la tenure des terres ressemble en réalité à une carte sur la tenure des privilèges."

ZONAGE FORESTIER

Dans une perspective globale d'aménagement des forêts du Québec, c'est à l'Etat qu'il appartiendra, selon le tome II, de définir la vocation des terrains boisés en confirmant leur utilisation actuelle et future.

L'ensemble des terres forestières sera classé pour fins d'aménagement et de gestion: forêts de production, forêts de protection, forêts de récréation et réserves écologiques.

En principe, seules les forêts de production seront soumises à une exploitation commerciale, mais certaines autres catégories de forêts pourront aussi contribuer à l'effort de production de matière ligneuse. Ces forêts pourront aussi être utilisées à des fins récréatives et à la pratique de la chasse et de la pêche.

De plus, afin de répondre à la demande future qui, en 1985, égalera la capacité optimale des forêts québécoises, le Livre blanc souligne la nécessité d'accroître le rendement des forêts par une intervention consciente et planifiée dans le processus de croissance des arbres.

Il faudra en effet d'ici ce temps accroître la production des bois feuillus de 376% et des bois résineux de 64% afin de répondre aux besoins de l'industrie des pâtes et papiers.

En outre le document signale qu'il faudra rechercher la complémentarité des objectifs sociaux et forestiers chaque fois que la chose sera possible afin d'augmenter la rentabilité du reboisement au niveau de la collectivité par la création d'emplois dans les régions défavorisées.

La priorité pour les travaux de reboisement sera donnée aux projets réalisés en vue de la protection de l'environnement, dont la création d'espaces verts à proximité des agglomérations urbaines.

Les marées

VENDREDI

Basse	3h.25 a.m.
Haute	8h. a.m.
Basse	15h.50 p.m.
Haute	20h.35 p.m.

TROUVEZ-MOI UN NOM
VOIR P. 36

Tempête: désorganisation presque complète dans l'Est du Québec

par Jos.-L. HARDY

C'est encore une fois, aujourd'hui, la désorganisation presque complète, dans l'Est du Québec, avec la tempête qui soufflé, depuis hier soir, et qui doit se continuer toute la journée. La précipitation a été de 12 pouces de neige, et les vents d'ouest à sud-ouest atteignant 50 milles à l'heure balayaient les régions et soulèvent une poudrière aveuglante. D'ici la fin de la journée, un autre deux pouces de neige est prévu.

Partout la circulation routière a été pratiquement interrompue. Les grandes routes et les routes secondaires ne sont pas recommandables ou sont fermées. Les compagnies de transport ont suspendu leurs voyages. En ville, seuls les circuits de 1 à 12 sont desservis par la CTCUQ, mais très irrégulièrement. Plusieurs centres de la région métropolitaine sont privés du service régulier. Le bateau-passeur "Lamer-Gouin" a repris son service régulier après avoir été immobilisé par les glaces, de 11h30, hier soir, jusqu'à 4h ce matin. Les vols ont été annulés.

Seules les compagnies de chemins de fer assurent un service mais elle subissent des retards considérables. C'est ainsi que le train venant de Senneterre, Abitibi, est entré en gare avec quatre heures de retard. Celui venant de Gaspé est arrivé à Lévis à 7h 30 au lieu de 3h 30. Le "Rapido" n'a pu laisser la gare du Palais avant 10h 30, ce matin. Il a fallu attendre le dégageement d'un train de marchandises pris dans la neige, à Cap-Rouge.

Face à une pareille situation, les écoles sont restées fermées, et nombre d'établissements commerciaux et industriels n'ont ouvert leurs portes qu'au début de l'après-midi ou ne recevront leur personnel que demain. Le service de la police municipal reçoit de nombreux appels, et des malades sont transportés dans des voitures de la police aux différents hôpitaux. A Québec même aucun incident grave n'avait encore été signalé, à 10h, ce matin. La circulation est très lente, et seules les grandes artères

sont partiellement dégagées. Toutes les rues secondaires sont encore recouvertes de neige. A la Sûreté du Québec, on n'a rapporté aucun accident grave de la circulation.

Le service météorologique de Sainte-Foy a annoncé, à 9h, ce matin, que la précipitation avait été de 11 pouces à compter du début de la tempête et qui tire son origine du centre des Etats-Unis. Les météorologues ne prévoient pas de grésil ou de pluie, pour la fin de la journée. La pluie verglaçante touchera surtout le sud des Cantons de l'Est. Dans la région de Montréal, la pluie a aussi causé des annuis considérables. Il y a eu des pannes d'électricité, des embouteillages de la circulation et une foule d'autres ennuis. L'Ontario a aussi subi le même sort, surtout dans le centre et le sud.

Avec la tempête d'aujourd'hui, la précipitation totale depuis le début de l'hiver aura été de 125 pouces de neige.

La tempête se déplaçait vers l'Est, au début de la matinée. C'est ainsi que la région de Gaspé était déjà recouverte d'environ deux pouces. Les routes étaient encore accessibles en matinée. Par contre, les régions de Rivière-du-Loup, de Rimouski et de la Matapédia étaient aux prises avec la bourrasque. Il était tombé jusqu'à 10 et 12 pouces de neige. Sur la Côte-Nord, les régions de Forestville, de Baie-Comeau et de Sept-Îles étaient aux prises avec de forts vents. En matinée, dans ces régions, la chute de neige était d'environ trois à quatre pouces. On prévoyait que la tempête se continuerait au moins une partie de la journée.

De nombreuses pannes d'électricité ont été rapportées, à Québec et en banlieue. Jusqu'à 9h30, alors qu'une panne d'électricité empêchant d'envergure provinciale s'est produite, la région de Québec a connu de nombreux bris de fils, causés par les vents ou la chute des arbres.

De nouvelles élections auraient lieu en mars à Terre-Neuve

SAINTE-JEAN, T.-N. (PC) — Si l'on croit la station de radio VOXM, de Saint-Jean, l'Assemblée législative de Terre-Neuve aurait été dissoute et des élections générales, les sessions en l'espace de cinq mois, auraient été décrétées pour le 24 mars.

La station radiophonique ajoute que le lieutenant-gouverneur E. John A. Harnum a accordé la dissolution au premier ministre conservateur Frank Moores, tard hier soir, à l'issue d'un long tête à tête entre les deux hommes à l'Hotel du gouvernement.

La station de radio a ajouté que l'avis officiel de la décision devait paraître aujourd'hui dans un numéro spécial de la Gazette officielle de Terre-Neuve.

Il a été impossible d'atteindre le premier ministre Moores pour faire confirmer la nouvelle. Pour sa part, le chef de l'opposition libérale, M. Edward Roberts, a dit qu'il se doutait de quelque chose; il devait faire une déclaration plus tard dans la journée.

Une conférence de presse avait d'abord été convoquée pour le milieu de l'après-midi par le gouvernement: il était à prévoir que le premier ministre annoncerait la dissolution de la

chambre et décréterait une nouvelle élection provinciale.

De plus, selon VOXM, le député libéral de Bay de Verde, M. William Saunders, a démissionné lundi.

Avec ce nouveau départ, l'Assemblée législative de Terre-Neuve se partageait de la façon suivante: 20 libéraux, 20 conservateurs et deux sièges vacants.

Charivari

C'est seulement trois mois après l'élection, soit en janvier, que M. Moores avait pu assumer la charge de premier ministre. Il succédait à M. Joseph Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve depuis 1949, année où cette province a été admise au sein de la Confédération canadienne.

Déjà, le gouvernement avait annoncé une élection complémentaire pour combler la vacance provoquée par le départ du libéral Augustus Oldford, dans la circonscription de Fortune Bay. M. Oldford est retourné à son ancien poste de juge. Le premier ministre Moores avait déclaré que son gouvernement démissionnerait, s'il perdait cette élection partielle.

Les conservateurs détenaient 21 sièges, quand ils ont pris la direction de la province, mais deux de leurs partisans devaient passer dans le camp adverse.

Hier avait eu lieu l'ouverture de la session et la lecture du discours du trône, projetant une attention spéciale aux pêcheurs et une révision des concessions d'exploitation minière et forestière.

940 livres d'héroïne saisies à Marseille

MARSEILLE (Reuter) — La police française a saisi 940 livres d'héroïne pure à Marseille, déclare-t-on aujourd'hui, de source informée.

drogue, ajoute-t-on de source informée.

La saisie est la plus importante jamais réalisée en France ou à l'étranger.

On précise, de source informée, que ce sont les services des douanes qui ont procédé à l'arraisonnement du bateau de pêche.

La prise a eu lieu sur un bateau de pêche, au large de Marseille, ville considérée comme la plaque tournante du trafic de

Seul les autorités, un kilo d'héroïne pure soit 2.2 lb., peut être vendu pour près de \$400,000 sur le marché clandestin aux Etats-Unis. Sur cette base, la saisie peut être évaluée à près de \$170 millions.

L'Argentine est menacée d'une grève générale de 72 heures

BUENOS AIRES (AFP) — M. Jose Rucci, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré que si le gouvernement ne réglait pas les problèmes économiques qui affectent les travailleurs, la centrale ouvrière décréterait une grève "active" de 72 heures.

La participation des employés de transports en commun, y compris ceux des chemins de fer de longue et moyenne distance. La participation des employés de maîtrise de ce secteur a empêché le gouvernement de mettre en oeuvre un plan d'urgence qui aurait pu empêcher l'immobilisation totale du pays.

M. Rucci a fait cette déclaration hier soir, alors que la grève générale de 48 heures — qui a été suivie massivement — n'avait pas encore pris fin. Au même moment, le président Alejandro Lanusse revenait d'un voyage à Colombia et au Venezuela et devait peu après tenir une réunion d'urgence de la junte des commandants en chef.

La grève générale a eu également pour particularité de faire passer à peu près inaperçu le voyage du président de la république au Venezuela, dans la mesure où seuls deux quotidiens de Buenos Aires sur sept ont paru.

APRES LA GREVE

La Confédération générale du travail (CGT) contrôlée par les Péronistes, semble avoir remporté une nette victoire dans le conflit qui l'oppose au gouvernement du président Lanusse, estiment les observateurs à Buenos Aires.

L'adhésion massive à la grève de 48 heures lancée par la centrale ouvrière mardi pour protester contre la politique économique du gouvernement et l'annulation de l'entrée en vigueur des conventions collectives, constitue probablement la plus importante démonstration populaire qu'ait connue le gouvernement militaire depuis 1966.

TROUVEZ-MOI UN NOM
VOIR P. 36



LES BIENFAITS DU GRAND AIR... A L'ABRI!

Profitez d'une visite d'essai GRATUITE chez **VIC TANNY** CENTRE DE CULTURE PHYSIQUE

Tout comme des vacances dans les mers du sud. Vous en avez par-dessus la tête de l'hiver? Il n'en tient qu'à vous de le fuir vers le soleil et les vagues de notre paradis exotique. Vic Tanny, c'est tout comme des vacances dans les mers du sud. C'est un monde merveilleux de plaisir et de mise en forme ou vous vous ébaignez paisiblement au bord de notre piscine, à moins que vous ne préfériez le massage bienfaisant de notre chaud tourbillon, ou encore le confort de nos chambres de soleil californiennes où vous vous laissez doucement bronzer. C'est merveilleux, n'est-ce pas? Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi le programme de mise en forme de Vic Tanny. Si vous désirez amincir, vous revitaliser, retrouver votre sveltesse, qu'à cela ne tienne! Les professionnels de Vic Tanny et l'équipement exclusif à notre maison vous aideront à atteindre votre but.

Comparez et vous constaterez très vite que Vic Tanny n'a pas son pareil. En fait, Vic Tanny est le seul à pouvoir "tout" vous offrir, et ce n'est pas peu dire.

- Piscines tropicales
- Bains sauna scandinaves
- Eau minérale tourbillonnante
- Amalgamement, amincissement
- Salles d'exercices recouvertes
- Chambre de "soleil californien" à Ultra-violet

GAGNEZ des vacances pour deux en Jamaïque par AIR JAMAICA

Valez en première classe dans les jets colorés d'Air Jamaica. Où les charmantes hôteses, surnommées "petits oiseaux exotiques", le défilé de mode dans les airs, la douce musique des îles, le rhum Bamboozles à titre gratuit, vous en mettront plein les yeux. Tout ceci ne sera qu'un prétexte au ravissement que vous éprouverez au nouvel HERITAGE BEACH HOTEL donnant la plus belle vue de la Baie de Montego. Danse, bateau à voile, pêche, golf, tennis, boutiques exemplaires de droits, une ouverture polypointe que vous n'oublierez jamais! PROCEDEZ-VOUS VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION GRATUIT, DES AUJOURD'HUI.

LIMOILOU 626-6216 **STE-FOY** 659-1775

BELEM PHOTO — Vente de films, caméras et accessoires photographiques **SERVICE DE FINITION**

VIBREZ!

Stéréo à cartouches 8 pistes et radio AM/FM stéréo jumelés 100% à état solide

HITACHI

KSP-2810

Des résultats étonnants dus aux antennes FM/AM incorporées, contrôles à glissière des sons graves et aigus, contrôle de l'équilibre à gauche et à droite, amplificateur R.F. sur AM et circuit AFC sur FM. Reproduction HI-FI par deux haut-parleurs de 6 1/2" suspendus. D'autres caractéristiques: cadran de syntonisation à effacement, indicateur lumineux de fonctionnement, témoin de réception stéréo. Les cartouches à 8 pistes permettent un plaisir d'audition plus prolongé. Courant alternatif, 110 V. Module central: 15 1/4" x 3 1/2" x 11". Modules haut-parleurs: 8 1/8" x 11 7/8" x 6 1/2".

HOMMAGE AU CLERGE

Monsieur J.-H. R. Bertrand, président général de la campagne de souscription 1972 de la Croix-Rouge, a remis à S. E. Monseigneur Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, le drapeau emblématique de la Société en témoignage d'appréciation et de gratitude envers le clergé de l'archidiocèse de Québec pour son précieux appui à la cause de la Croix-Rouge. Comme on voit, cette campagne est présentement son plein et l'objectif est de \$150,000.

La CSN préconise la surveillance des opérations financières des partis politiques au Québec

par Vincent CLICHE

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) recommandera à la Commission parlementaire sur la réforme électorale la mise sur pied d'un mode de surveillance des opérations financières des partis politiques pour empêcher que ces formations ne soient constamment tenues en laisse par quelques bailleurs de fonds.

Elle proposera aussi un mode d'accréditation des partis visant à les démocratiser et à les obliger à représenter autre chose que des "cliques qui, grâce à des ressources financières importantes, peuvent procéder à un matriage en règle des électeurs via des maisons spécialisées en publicité, pour ne pas dire, de mise en marche".

Ces recommandations sont contenues dans un projet de mémoire que la centrale syndicale doit d'abord soumettre à son Conseil confédéral des 14 et 15 mars avant de le présenter devant la commission parlementaire.

Cette demande de surveillance des opérations financières des partis politiques et de leur représentativité apparaît, dans le contexte actuel, comme une réplique à la demande faite au début de février par le chef d'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, qu'une enquête soit instituée sur les opérations financières des centrales syndicales québécoises.

Cette réplique est cependant involontaire puisque le projet de mémoire de la CSN a été écrit avant les "déclarations" du chef de l'UQ. C'est en fait le développement des idées que la centrale syndicale met de l'avant depuis plusieurs années et spécialement de plusieurs idées contenues dans le rapport moral du président Marcel Pepin, lors du dernier congrès de la CSN.

Les grandes orientations du projet de mémoire sont basées sur trois grands principes:

- 1) La participation véritable des citoyens au processus électoral;
 - 2) L'égalité des voix (un homme, un vote);
 - 3) La représentation majoritaire (Les élus choisis par plus de 50% des électeurs).
- "La participation dont il est question ici, dit la CSN, n'est pas cette chose abstraite que les hommes politiques invoquent à tout moment. Ce genre de participation est sans résultat, n'est pas structurée et n'est en fait que de la poudre aux yeux. Nous proposons dans ce mémoire une participation écrite dans les lois qui prévoient des mécanismes par lesquels les individus peuvent exprimer leurs choix politiques".
- D'autre part, d'après les auteurs du mémoire, le principe de l'égalité des voix n'a rien de nouveau. Depuis toujours on l'a prôné mais nous n'avons pas encore atteint une représentation égale pour tous au Québec.
- Enfin, au sujet de la représentation majoritaire, la CSN affirme: "Vous savez sans doute que, lors des dernières élections provinciales que seulement 29 députés ont été élus avec plus de 50% des voix. Cette situation ne doit plus durer. Selon nous, on ne

La centrale préconise un mode de scrutin majoritaire à deux tours

Une réforme en profondeur de notre mode de scrutin s'impose dans les plus brefs délais pour mettre fin aux absurdités auxquelles conduit la situation actuelle du scrutin majoritaire à un tour.

C'est pourquoi, le projet de mémoire que la CSN soumettra à la Commission parlementaire sur la réforme électorale, proposera l'adoption d'un mode amélioré de scrutin majoritaire à deux tours qui permettrait de rencontrer les deux principes fondamentaux suivants:

- A) Que toutes les options importantes de la population soient adéquatement représentées. Qu'il y ait, en d'autres termes, adéquation entre, d'une part, le pourcentage de voix obtenues par un parti politique et, d'autre part, le pourcentage des sièges obtenus par ce même parti;
 - B) Que tous les députés soient élus par 50% plus 1 du nombre des votants. Qu'en d'autres termes, tous les députés représentent vraiment la majorité des électeurs de leurs circonscriptions.
- Le projet de mémoire de la CSN étudie assez longuement les conséquences néfastes du système majoritaire à un tour employé au Québec.
- L'une des conséquences les plus néfastes et les plus absurdes de ce système est que les députés sont souvent, en multipartisme, les élus d'une minorité.
- Sur les 108 députés qui composent actuellement l'Assemblée nationale, à peine 26,8% peuvent dire qu'ils sont les représentants de leurs circonscriptions.
- Ce mode de scrutin empêche souvent une opposition solide de se former à l'Assemblée nationale, même si elle est forte dans la population. Le mémoire rappelle même qu'à deux occasions dans le passé, le Parti libéral a été dans l'opposition en ayant pourtant obtenu la majorité du vote populaire.
- Enfin, le mode de scrutin majoritaire à un tour rejette les tiers-partis qui peuvent recevoir l'appui de larges secteurs de la population.
- Le système majoritaire à deux tours prévoit qu'au premier tour de scrutin, soit déclaré élu tout candidat qui obtient 50% plus 1 des voix exprimées.
- Pour les autres circonscriptions, se tient un second tour de scrutin. Cependant, pour

peut plus tolérer qu'un représente moins de 50% des électeurs de sa circonscription".

Selon la CSN, les partis politiques, s'ils étaient plus démocratiques, pourraient être pour les citoyens un canal privilégié de participation aux décisions de l'Etat. "Si les partis ne ressemblaient pas tant à des sociétés secrètes, peut-être y aurait-il moins de citoyens sceptiques face à l'idée de la démocratie" dit le mémoire.

C'est pourquoi la centrale syndicale propose un mode de reconnaissance formelle des partis, une sorte d'accréditation.

Ainsi, un parti pourrait être accrédité ou reconnu, lorsqu'il compte des associations locales reconnues dans au moins un tiers des circonscriptions du Québec. Chaque parti devrait être enregistré comme une corporation sans but lucratif en spécifiant le nom de son chef et ceux des membres de son bureau de direction y compris l'agent officiel permanent du parti.

Afin d'assurer l'indépendance des partis politiques vis-à-vis de certaines pressions indues, la CSN propose que l'Etat contribue au financement des partis en dehors des périodes électorales. "Il faut en effet donner aux citoyens, qui se regroupent pour former un parti, les moyens d'animer leur parti à l'année longue et non seulement en période électorale" dit la centrale syndicale.

Selon elle, actuellement, les partis ne reçoivent rien de l'Etat et c'est probablement pourquoi ils se tournent si facilement vers les compagnies. Pour remédier à cet état de chose, la CSN propose que les partis accrédités aient droit à une subvention annuelle.

En période électorale, pour réduire la nécessité des caisses électorales, il faudrait couper les dépenses au chapitre de la publicité, en mettant gratuitement des périodes de temps à la radio et à la télévision à la disposition des partis et en obligeant l'Etat à acheter pour les partis, de l'espace dans les journaux quotidiens et hebdomadaires du Québec.

Selon la centrale syndicale, on pourrait ainsi abaisser le plafond des dépenses permises de 50%. Par la suite, les dépenses des partis et des candidats pourraient être remboursés entièrement par l'Etat à la condition qu'ils obtiennent 20% des suffrages aux élections.

Pour la CSN, le caractère démocratique d'un parti ne saurait être assuré si ce parti est tenu en laisse par quelques bailleurs de fonds. Pour diminuer ce danger, on doit éliminer autant que possible la nécessité des caisses électorales et surveiller les opérations financières des partis.

"L'Etat doit voir à ce qu'il y ait une certaine égalité entre les partis au niveau du financement" dit la CSN.

Selon elle, les états financiers devraient être soumis à des vérifications annuelles par le président des élections, ou par un organisme indépendant des partis.

En fait ces opérations financières seraient grandement diminuées et plus facilement contrôlables à la suite du mode de financement proposé plus haut.

faire en sorte que tous les députés soient élus à la majorité absolue des voix. Il devient nécessaire que seuls demeurent sur les rangs, les deux candidats qui obtiennent le plus grand nombre de suffrages au premier tour de scrutin.

La CSN reconnaît que ce système n'est pas parfait et ne rencontre pas le premier souhaitant une juste répartition des sièges selon les votes obtenus par les partis.

C'est pourquoi, il devient nécessaire, selon la centrale syndicale, de trouver un mécanisme qui permette d'atténuer ces plus possibles les distorsions qui seront causées par ce mode de scrutin majoritaire à deux tours.

Ainsi les 2-3 de tous les députés de l'Assemblée nationale seraient élus dans le cadre des circonscriptions au scrutin majoritaire à deux tours et l'autre 1-3 serait élu, au niveau national, au 1er tour de scrutin, selon le mode de scrutin proportionnel.

C'est-à-dire que 72 des 108 sièges de l'Assemblée nationale seraient comblés par des députés élus par mode de scrutin à deux tours et que les 36 autres sièges seraient comblés par des représentants de tous les partis d'après le pourcentage des voix obtenu au 1er tour de scrutin.

Selon la CSN, ce mode amélioré de scrutin majoritaire à deux tours comporte trois séries d'avantages:

Premièrement, cette formule mixte permet de respecter les deux principes posés plus haut. D'une part, les députés élus à la majorité absolue des voix. D'autre part, l'élection de députés nationaux permet une plus juste répartition des sièges entre les partis en présence en atténuant les effets de distorsion du mode de scrutin majoritaire à deux tours.

Deuxièmement, cette formule clarifie le dilemme qui est souvent posé à l'électeur entre voter pour un candidat ou voter pour un parti. L'électeur peut choisir au niveau local celui qui lui semble préférable pour défendre ses intérêts, revendiquer ses besoins etc... Le scrutin national, parce que non lié aux faits et besoins locaux, permet à cet électeur, un certain détachement favorable à la discussion des grandes politiques pour le Québec, à la discussion des problèmes de fond.

Troisièmement, c'est une formule qui semble très simple pour l'électeur.

Selon la centrale syndicale, les sondages qui sont faits par les partis sont difficilement contrôlables. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de sondages réalisés par des firmes spécialisées, on devrait s'assurer que la cueillette des données et la diffusion des résultats répondent à certains critères.

La CSN propose donc:

- 1) Qu'un conseil de surveillance, regroupant des représentants du gouvernement, des universités et des entreprises privées qui oeuvrent dans ce domaine, soit créé;
- 2) Que ce conseil prépare un code d'éthique qui vise entre autres à protéger le caractère confidentiel des sondages et à assurer leur caractère scientifique;
- 3) Que ce conseil puisse semoncer les mass-media lorsqu'ils triturent les résultats des sondages.

Face au gouvernement Bourassa

Le front commun intersyndical déclenchera d'abord une grève générale de 24 heures pour montrer sa force

par Marcel COLLARD

CHICOUTIMI — La stratégie du front commun syndical des quelque 210.000 employés concernés par les négociations provinciales consistera en un premier temps, à déclencher une grève générale de 24 heures, dans tout le Québec, sans préavis préalable le maintien de services essentiels, pour faire une preuve de solidarité, pour jauger les forces en présence et évaluer les meilleures façons pour recourir ensuite, avec la plus grande efficacité possible, à une grève totale et illimitée au moment propice.

Cette précision, comme on l'avait laissé entendre jusque'à maintenant, mais en termes moins explicites, a été fournie, hier soir, à Chicoutimi, devant un auditoire de quelque 1.000 membres des centrales CSN, FTQ et CEQ, par M. Raymond Legendre, conseiller technique de la FTQ (secteur Hydro-Québec) et membre du comité de l'action stratégique.

M. Legendre a expliqué que le front commun voulait d'abord éviter de faire mal seulement à la population, par l'intermédiaire de services essentiels comme la santé, par exemple, pour recourir au langage politique qu'utilise celui que les syndi-

cats considèrent comme leur véritable patron: le gouvernement.

Conseiller technique à la CEQ, M. Marc - André Lemay, est allé plus loin en alléguant qu'il fallait évaluer les forces en présence et trouver les meilleurs moyens pour "marchander" efficacement, tout en gagnant la sympathie de la population. "Le patron dans le secteur privé accuse des pertes financières dans le cas d'une grève, mais dans le secteur public, les choses sont très différentes" a ajouté M. Lemay.

EN PREVISION DU 9 MARS

Si l'on en juge par les deux assemblées tenues à Alma et à Chicoutimi, réunissant quelque 2.000 personnes au total, le front commun régional est résolu-

ment engagé. A Chicoutimi, hier soir, on a souhaité une action plus radicale que la grève proposée de 24 heures.

Après le président du conseil central de la CSN, M. Claude Girard, le président de l'Association des enseignants de Lachine, M. Vincent Major, n'a pas mâché ses mots pour affirmer: "Il faut que l'équipe à Boubou sache que le rouleau compresseur ne pourra pas cette fois écraser le petit pour engraisser le gros qui lui fait mettre fin à un patronage devenu infecte et à l'exploitation écoeuvante. Nous ne devons pas nous enfoncer dans un légalisme superficiel pour dire à M. Bourassa que nous sommes résolus à rester debout devant les 72 chiens rouges de l'Assemblée nationale".

M. Jean-Paul Régis, du syndicat de la FTQ, voit cet affrontement comme un tournant et le front syndical comme la fin d'une négociation incohérente.

De la CEQ, M. Marc - André Lemay a insisté sur l'insécurité d'emploi, abordant surtout l'aspect de la diminution des effectifs et des congédiements attribuables à la dénatalité, au regroupement scolaire, à la disparition de la septième année, à la régionalisation des CEGEP et à la migration de la population tant sur le plan linguistique que géographique. "L'an dernier, on a produit 3.000 enseignants de trop, à \$20.000 pièce", a-t-il ajouté pour justifier la demande de création d'un centre de main-d'oeuvre chargé de planifier les besoins et aider les enseignants sans emploi à bénéficier de certaines mesures favorisant la mobilité. Il a qualifié de la "dernière des couillonneries", la capitulation par le Québec en matière d'assurance-chômage.

M. Raymond Legendre, de la FTQ, a mentionné que l'Hydro-Québec était l'un des nerfs importants du front commun et il a affirmé que l'union des forces syndicales pourrait aboutir à une économie de plusieurs millions de dollars, ce qui doit être démontré dans une brochure devant être distribuée largement d'ici quelque temps.

Enfin, M. Denis Gagnon, conseiller technique pour les emplois des services publics (CSN) a réclamé aussi une saine administration des deniers, donnant quelques exemples du gaspillage et du patronage à l'intérieur du système administratif des hôpitaux. "Jusqu'ici, les négociations furent du verbiage puise, à la table parlementaire, les porte-parole ne font que transmettre des discussions au véritable patron. La seule vraie façon de venir à négocier réellement, c'est de montrer les dents", a-t-il poursuivi.

Dans la salle un employé du service des parcs a reçu une chaude ovation quand il est venu dire: "On crève de faim, on n'arrive plus, on a plus rien à perdre, faites la grève s'il le faut car nous avons besoin de vous et nous sommes fiers d'être avec vous".

Bien que des recommandations soient révélées en avril

La commission d'enquête Gendron ne pourra respecter les délais prévus

par Jean-Claude PICARD

Accusant un nouveau retard, la Commission Gendron ne pourra publier à la date prévue le premier volume de son rapport sur la situation du français au Québec.

En revanche, elle fournira cependant au gouvernement, dans le courant du mois d'avril, les principales recommandations de ce premier volume qui doit porter sur le français, langue de travail.

Cette nouvelle a été annoncée hier, par le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, alors qu'il était interrogé par les journalistes peu avant la séance du conseil des ministres.

M. Bourassa a précisé qu'il avait rencontré lundi le président de cette commission, M. Jean-Denis Gendron, et que ce dernier lui avait alors dit qu'il serait dans l'impossibilité de respecter les délais prévus, soit de livrer ce premier volume au début d'avril.

Je lui ai alors demandé de me remettre au moins les

principales recommandations appuyées des faits majeurs, ce qui devrait être fait au cours du mois d'avril", a ajouté M. Bourassa.

Le premier ministre a expliqué que ce nouveau délai était dû à des retards dans les études commandées par la Commission Gendron. Au nombre de ces études figure un sondage effectué auprès de 5.000 Québécois sur l'emploi de la langue de travail.

Cette demande du premier ministre indique peut-être un désir gouvernemental de procéder plus rapidement avec cette question puisqu'interrogé à ce sujet, M. Bourassa a répondu qu'il avait le choix entre ne rien avoir avant l'été ou avoir sous peu les premiers éléments qu'il veut remettre le rapport général à l'été et qu'il avait choisi cette dernière solution.

On sait que le Parti québécois et plusieurs groupes de pression ont maintes fois demandé au gouvernement de prendre position sur cette question de la langue de travail.

Ce à quoi le gouvernement a toujours répondu qu'il attendait les recommandations de la commission Gendron.

La décision touchant l'assurance-chômage

L'Allier et Castonguay étaient présents à la séance du conseil des ministres

Les ministres Jean-Paul L'Allier et Claude Castonguay étaient bel et bien présents, comme M. Jean Cournoyer du reste, nonobstant toutes prétentions contraires de leur part, à la séance du conseil des ministres au cours de laquelle une décision a été arrêtée au sujet de l'assurance-chômage.

Il s'agit de cette décision en vertu de laquelle le gouvernement a étendu aux employés des régies gouvernementales et aux fonctionnaires les bénéfices de l'assurance-chômage fédérale.

Samedi dernier, sur la foi d'affirmations faites par le ministre des Affaires sociales lui-même, M. Claude Castonguay, et sur la foi d'affirmations du porte-parole officiel de M. Jean-Paul L'Allier, M. Claude Bédard, l'auteur de ses lignes a écrit que la décision avait été prise en l'absence de MM. L'Allier et Castonguay.

M. Castonguay avait soutenu à son retour de Paris pour le réaffirmer au cours d'une conversation téléphonique, le 24 février, que la décision avait été prise en son absence. M. Claude Bédard avait affirmé la même chose au nom de son ministre, précisant que celui-ci était toutefois solidaire de la décision du conseil des ministres.

Quant à M. Cournoyer, il avait admis avoir été présent au moment de la prise de décision, ajoutant que ses deux collègues y étaient également, ce que MM. Bourassa et Garneau, rejoints par téléphone le même jour, corroboraient.

Mais devant la négation de MM. Castonguay, et L'Allier et l'assurance des personnes de leur entourage respectif à qui nous avions causé, le Soleil a publié que la décision avait été prise par le conseil des ministres en leur absence, ce qui n'était pas conforme aux faits, comme en font foi les procès-verbaux des cinq ou six dernières séances du conseil des ministres.

Ces procès-verbaux sont des documents hautement confidentiels et peu de personnes y ont accès. Ils sont préparés par le secrétaire général du Conseil exécutif, Me Julien Chouinard, qui dresse également la liste des présents.

Or, il ressort de ces procès-verbaux que la décision de principe d'étendre les bénéfices de l'assurance - chômage fédérale aux employés des régies gouvernementales et aux fonctionnaires a été prise à la séance du 9 février 1972, soit immédiatement après que MM. Castonguay, L'Allier et Cournoyer eurent rencontré les centrales syndicales.

Les procès-verbaux des séances antérieures indiquent encore que le conseil des ministres

Or, les procès-verbaux indiquent que M. L'Allier se trou-

la politique québécoise

NORMAND GIRARD

avait consacré jusque-là une trentaine d'heures à l'étude de cette question.

A cette réunion du conseil des ministres du 9 février, MM. L'Allier, Cournoyer et Castonguay étaient présents. Les procès-verbaux en donnent la preuve. De même les procès-verbaux appor-ent l'is la preuve que la décision de principe prise alors n'a été ratifiée officiellement par arrêté en conseil que la semaine suivante.

Quand M. Castonguay affirme qu'il n'était pas présent au moment de la prise de décision, se trouvant en France, il fait probablement allusion à l'adoption de l'arrêté en conseil officialisant la décision de principe arrêtée à la séance précédente alors qu'il était présent.

Les procès-verbaux lui donnent raison. L'arrêté en conseil a été "passé" en son absence mais il connaissait la décision de principe de son gouvernement avant de partir pour Paris. Sa façon de s'exprimer à son retour permettait de croire que le conseil des ministres avait profité de son absence pour prendre un décision.

C'est pourquoi il fut accordé plus d'attention dans les moyens d'information à cet indice de "division" au sein du cabinet

Bourassa qu'au fond véritable de la question, à savoir la signification pratique et réelle, tant au plan financier qu'au plan juridique, pour le Québec, du geste posé par le gouvernement.

Cette impression de "division" s'est accréditée quand d'autre part le porte-parole autorisé de M. Jean-Paul L'Allier est venu affirmer et répéter que son ministre était également absent du conseil des ministres lorsque la décision a été prise.

ANTIQUITES
Vous déménagez ou pas!
ACHETONS:
Vieux meubles, vieille vaisselle, vitrines, lits en cuivre, anciens dômes électriques, tableaux, argenterie, etc.
Tél.: 681-3120

A VENDRE
Attention, compagnies de placements et particuliers, magnifique projet de 112 logements, construction 1971, entièrement loués, revenu brut \$176.000, service de conciergerie, intercom, tapis mur à mur, rendement de 25%. Toute offre à discuter.
Rodrigue Blouin
683-2103
667-3226
MORIN & ASSOCIES
COURTIERS INC.

Québec Photo Marriage
SPECIAL
12 PHOTOS COULEURS
8x10" ALBUM INCLUS
\$89
688-0364

FLEURS
BOUTIQUE
l'Oeillet
PLATE LAVAL
CHÉMIN STE-FOY
LIVRAISON RAPIDE
QUÉBEC METROPOLITAIN
658-0644

Le grand gin.
BOLS
Une sacrée bonne boisson.

DOCTEURS
REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE:
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

Victoire du piéton

Prendre une mauvaise décision dans un moment de crise est humain. Cela est excusable. Ce qui ne l'est pas et devient rapidement intolérable c'est qu'on s'entête à la maintenir et à la défendre en dépit de tous les arguments logiques et sérieux qui militent en faveur de sa révision...

Depuis hier matin, en effet, s'applique une nouvelle tarification qui a été accueillie avec enthousiasme par tous les usagers du transport en commun. Dans l'ensemble, elle marque même une amélioration sur ce qui existait avant les vols. On maintient la décision relative au paiement en argent et au tarif exact pour les adultes...

Ces changements, cela va de soi, auront leurs répercussions sur le budget de la Commission de Transport. Son déficit pourra être plus considérable qu'on l'avait prévu. Mais à la longue, si la nouvelle tarification peut constituer une incitation plus forte en faveur du transport en commun, elle y trouvera son profit...

mesures possibles aptes à revaloriser le service de transport en commun. Il n'a guère eu bonne presse depuis l'intégration des diverses entreprises autrefois dans les mains de sociétés privées. L'heure ne serait-elle pas particulièrement propice à une remise en question de tout le problème du transport en commun...

Mais tout cela est du domaine du passé. Il faut l'oublier et se tourner vers l'avenir. Au départ il faut accepter que le transport en commun n'est pas nécessairement une entreprise rentable. Tant mieux si elle parvient à le devenir...

Raymond DUBE

Attaques contre le bilinguisme

S'il fallait une preuve que la politique de bilinguisme mise de l'avant par le gouvernement fédéral est plus qu'un simple énoncé de principes, les attaques dont elle est l'objet depuis quelque temps par des députés anglophones aux Communes démontreraient qu'elle s'enfonce au contraire en pleine réalité canadienne...

Il est vrai que les accusations répétées de certains groupes conservateurs à ce sujet comportent également une saveur électorale. Ce n'est pas sans raison qu'elles se font sentir précisément en réponse au discours du Trône, le dernier avant les prochaines élections fédérales...

Après le conservateur de Nouvelle-Ecosse, M. Patrick Nowlan, qui trouve que les services de traduction à Ottawa coûtent trop cher et que la loi des langues officielles joue contre les Canadiens anglophones dans la fonction publique fédérale...

Le plus déçu de ces procédés est encore le chef conservateur, M. Stanfield. Il a affirmé que ces déclarations vont à l'encontre de la ligne du parti. Non seulement M. Stanfield est sincèrement convaincu de la nécessité et des bienfaits du bilinguisme au pays...

Paul LACHANCE



l'opinion du lecteur

Les bibliothécaires scolaires

Hon. Jean-Paul L'Allier, m.p., Ministre de la Fonction publique. Monsieur le Ministre. En tant que président de l'Association des bibliothécaires scolaires du Québec...

21 juin 1971, quand on sait qu'il ne restait que neuf (9) jours d'existence à cette entente. Après plus de cinq années de service dans les écoles, les bibliothécaires scolaires sont encore à justifier leur existence...

personnel des bibliothèques? En nombre et en conditions de travail, RIEN. Au ministère de l'Éducation, on a produit un document intitulé: "Personnel des bibliothèques, écoles secondaires"...

nement, d'animation pédagogique, de cours, etc.

Face à une situation intolérable, il est plus que temps d'agir. Devront finir pour de bon toutes tergiversations, discussions et considérations savantes sur le statut du bibliothécaire scolaire et passer aux actes positifs.

Il est grand temps que le gouvernement réalise l'importance de la bibliothèque scolaire comme moyen d'enseignement mis à la disposition de l'étudiant pour apprendre à apprendre.

J'espère, Monsieur le Ministre, que notre demande sera bien acceptée et que bientôt nos conditions de travail nous permettront de faire jouer à la bibliothèque son rôle véritable et essentiel.

Nous demeurons, Vos tout dévoués,

Jean LEMIEUX, prés. pour le Conseil d'administration de l'Association des bibliothécaires scolaires du Québec, 2336 Chemin Ste-Foy.

Un Algérien défend un compatriote

A Monsieur André Sirois, 617 Rue Franklin, Québec 8

J'ai lu à deux reprises votre lettre (Soleil du 26 février); j'ai soupesé également le terme employés et je ne peux m'empêcher de m'indigner devant un certain fanatisme intellectuel et même raciale.

Je connais très bien Monsieur Metzger et je sais que son geste a dû lui être dicté par ses supérieurs, même s'il a agi de sa propre initiative, c'est peut-être pour des raisons très valables.

A part cela, M. Metzger a pris la nationalité Canadienne, il est donc, comme vous, d'origine française et Canadienne. Je suis d'origine espagnole et il ne me viendrait jamais à l'idée de dénigrer la nationalité de mes confrères.

Je ne comprends donc pas votre acharnement contre ce qui vous appellez "un étranger, un Français". La grande majorité des Québécois ne partage pas des idées aussi radicales sur tout ce qui vient de l'extérieur de la Province.

Les gens de la province de Québec, pour la plupart, sont hospitaliers, acceptent avec bon humour l'immigrant de quelque nationalité qu'il soit.

Je suis marié avec une québécoise, ce qui m'est égal. Elle m'a apporté et je lui ai apporté un certain enrichissement. La confrontation d'idées vous permet d'enrichir nos connaissances. Les Québécois qui vont en Europe font bénéficier les Européens de leurs connaissances et vice-versa. Un peuple, qui vit, repli sur lui-même,

n'est pas adulte. Un individu doit s'ouvrir sur le monde environnant; il doit avoir le courage et l'humilité d'accepter les conseils, les directives qui émanent d'un "Étranger". Refuser ce que peut nous apporter un "Étranger", dénote un esprit de colonialisme. En Afrique du Nord, les peuples nouvellement indépendants ont voulu mettre à terre toutes les structures politiques et administratives de l'ex-puissance coloniale...

Les immigrants, dans leur grande majorité, veulent sincèrement s'intégrer au pays qui leur a ouvert ses portes tout en gardant bien entendu leur dignité.

Il ne faut donc pas les considérer comme des citoyens de seconde zone ou des citoyens arrogants.

Ils ont leurs défauts et leurs qualités comme les gens du pays.

Ma lettre est un réquisitoire contre tous ceux qui ont des préjugés sur les immigrants. On ne juge pas une collectivité d'après quelques individus isolés ni un individu à cause d'une certaine rancune à l'égard d'un pays déterminé, encore moins si ce dernier est le berceau de nos ancêtres.

Sans rancune de ma part

Mes sincères salutations Marcel Valente, 6800, 1ère Avenue no 48 Québec 7

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles. S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devant être publiées avec le nom et l'adresse véritable de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier. La direction

Gilles BOYER

NABET accuse la société Radio-Canada de procéder à un lock-out à Montréal

MONTREAL (PC) — L'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET), a accusé hier la société Radio-Canada de procéder à un lock-out contre ses techniciens de Montréal en liant leur retour au travail à des conditions qui équivalent à renoncer à une grève pourtant légale. C'est ce qu'ont déclaré hier midi au cours d'une conférence de presse MM. Robert Bouchard, négociateur-en-chef du syndicat, Alfred Pedneault, directeur du syndicat pour l'Est du Canada, et M. Amastase Mazis, prési-

dent de la section montréalaise. La programmation régulière de Radio-Canada à Montréal est suspendue depuis hier matin à la radio et à la télévision, les parties n'ayant pas réussi à s'entendre sur les conditions de travail minimales pendant la grève tournante. Dans un télégramme adressé mardi soir à M. Mazis, M. Guy Dicaire, chef des relations de travail pour la Société au Québec, demande au syndicat de satisfaire à quatre conditions, sans quoi la direction "se verra forcée de relever de leur affecta-

tion tous vos membres de la région de Montréal". Le syndicat avait jusqu'à cinq heures ce matin pour accorder les assurances demandées. Il a voulu négocier les termes de ces conditions de manière à obtenir le type d'entente intervenu dans les mêmes circonstances entre la Société et les techniciens de Toronto, Ottawa, Halifax et Vancouver. Les parties demeurant sur leurs positions respectives l'impassé était totale hier soir et le réseau d'Etat sera paralysé à Montréal pendant une période

indéterminée. Radio-Canada demande, dans son télégramme, que les techniciens demeurent en service un tour complet de huit heures, que la direction puisse remplacer au besoin les techniciens malades ou en congé qu'un rendement efficace soit fourni pendant toute la durée des affectations et que la direction puisse modifier, suivant les besoins de la production et des dispositions de la convention échue, les affectations des techniciens. Selon M. Pedneault, qui a produit à ce sujet un télégramme de M. Sam Kostenuk, président des techniciens d'Ottawa, l'entente intervenue dans la capitale fédérale comporte trois clauses: le syndicat garantit huit heures de travail, sauf en cas d'ordre contraire du comité national de grève; il permet le remplacement des techniciens malades, mais après consultation avec le comité local de grève; il assure enfin que ses membres sont des professionnels et que leur travail sera professionnel.

Québec et le SFPQ signent l'entente touchant les règles d'intégration de 25,000 fonctionnaires

Le gouvernement du Québec et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) ont signé, hier, l'entente concernant les règles d'intégration de quelque 25,000 fonctionnaires dans de nouveaux plans de classification qui viennent d'être approuvés par le Conseil du Trésor.

Il est de plus prévu que les seuls effets qui pourront rétroagir à une date antérieure à celle de la mise en vigueur desdits règlements sont les effets pécuniaires découlant directement et uniquement de l'intégration. Il est entendu, d'autre part, que les effets de cette intégration ne pourront, en aucun cas, entraîner une diminution de salaire.

Enfin, l'expérience de travail dans la classe d'emploi constitue un facteur qui sera évalué dans l'intégration aux nouveaux plans de classification, contrairement à ce qui s'était passé en 1966.

Les deux parties ont aussi prévu que le fonctionnaire insatisfait pourra en appeler de son intégration. Une procédure d'appel en deux étapes est alors prévue.

Les deux parties se sont dit heureuses de la signature de cet accord, qui constitue un pas important vers la rationalisation de la fonction publique. Le président du SFPQ, M. Jean-Paul Breuleux, a cependant mentionné que cette entente aurait dû être signée depuis déjà 11 mois, comme le prévoyait la dernière convention collective.

L'entente sur les règles d'intégration stipule notamment que la mise en vigueur de la nouvelle classification aura lieu à une date qui sera fixée entre les deux parties, date qui ne pourra cependant être posté-

BORNES D'INCENDIE

SERVICE JOUR ET NUIT

FOURNITURES DE MATERIAUX D'AQUEUEUX ET D'EGOUTS SERVICE D'ESTIME GRATUIT SUR DEMANDE REPRESENTANTS SPECIALISES

F. X. DROLET INC. 245, RUE DU PONT, QUEBEC — TEL. 522-5262

Les poursuites intentées contre 144 électroniciens reportées à plus tard

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a remis à la semaine prochaine l'amorce des procédures contre 144 syndiqués qui ont passé outre les instructions de leurs dirigeants dans la grève qui a paralysé partiellement les aéroports canadiens pendant trois semaines le mois dernier. Les comparutions devaient débuter hier dans le cas de 25 électroniciens d'Ottawa et de Toronto. Le Conseil des relations de la fonction publique a accordé la remise à la requête de la section 2228 du syndicat international des électroniciens, dont les 2,200 membres tiennent actuellement le vote au sujet du règlement de ce conflit. Le Conseil fédéral du Trésor avait demandé il y a deux semaines la permission du conseil des relations de la fonction publique d'intenter des poursuites contre les employés désignés qui ont refusé de travailler malgré une disposition de l'entente collective. Le Conseil du Trésor désire également poursuivre huit dirigeants du syndicat à même la section. L'arrêt de travail de ces 144 électroniciens avait débuté le 11 février, soit cinq jours après le

début officiel de la grève. Leur geste a provoqué une rapide détérioration du sensible équipement de radar et de navigation dans les tours de contrôle, et a entraîné de graves perturbations dans les horaires des sociétés aériennes. Si le Conseil indépendant des relations du personnel admet que le gouvernement a de fortes raisons de poursuivre, les électroniciens en cause pourraient écoper d'amendes allant jusqu'à \$100 s'ils sont reconnus coupables devant les tribunaux. Les dirigeants syndicaux pourraient écoper d'amendes allant jusqu'à \$300 et le syndicat jusqu'à \$150 pour chaque jour d'action illégale. Les dirigeants syndicaux soutiennent qu'ils ont déployé tous les efforts visant à persuader les hommes de demeurer au travail, mais le président de la section, M. William Andreef, est parmi ceux qu'entend poursuivre le Conseil du Trésor. Le résultat du vote sur le projet d'entente collective intervenue grâce à la médiation au cours du week-end dernier, sera vraisemblablement annoncé avant la tenue des comparu-

tions. Le vote doit se poursuivre pendant cinq jours et les résultats seront connus dimanche. Le rejet de la part des syndiqués d'une hausse de salaire de 15,1 pour cent dans une entente collective de 25 mois, pourrait de nouveau plonger les opérations des aéroports dans le marasme. Pour le moment, tous les électroniciens sont retournés au travail. Actuellement, la moyenne du salaire maximum des électroniciens est de \$10,000 par année.

Les greffiers des cours de Montréal menacent d'entrer en journée d'étude

MONTREAL (PC) — Les greffiers des cours pénales et civiles du district judiciaire de Montréal menacent de déclencher une journée d'étude lundi prochain. L'an dernier, par suite de leurs revendications répétées, le ministère de la Fonction publique créait, parmi 76 corps différents, celui des greffiers - audienciers. Le grief des greffiers est qu'ils n'ont pas encore été intégrés à

ce corps, qu'ils sont toujours considérés comme employés de bureau, et qu'il est toujours impossible pour eux de savoir comment au juste les offres gouvernementales vont appliquer dans leur cas. Rappelons que le salaire actuel des greffiers varie entre \$4,200 et \$7,300 et que l'offre du gouvernement se situerait vraisemblablement entre \$4,900 et \$8,800. La demande initiale est de \$8,200 à \$10,000.

SPECIAL

chez A & W

du 28 février au 5 mars

PAPA BURGER

59¢

A&W

VENTE AMEUBLEMENT COMPLET pour FUTURS MARIÉS DÉFI

style CANADIEN

NOUS FINANÇONS SUR PLACE ENTREPOSAGE GRATUIT PLAN MISE DE COTE 36 MOIS POUR PAYER LIVRAISON GRATUITE SERVICE APRES VENTE

FUTURS MARIÉS

VOYEZ CHEZ DUSSAULT LES ENSEMBLES

3 PIECES Prix suggéré \$1,267.00 **\$988²⁵** Prix Dussault

Ensemble 3 pièces comprenant:

- MOBILIER DE CHAMBRE**: Bureau triple 18 x 66", Miroir horizontal 36 x 55", Chiffonnier 18 x 36 x 52", Tête de lit 54"60". Aussi disponibles: tables de nuit et lampes.
- MOBILIER DE SALON**: Divan 3 places 34 x 76 x 43", Fauteuil 34 x 30 x 43". Aussi disponibles: fauteuil berçant, table à café, tables de bout, tabouret et lampes.
- MOBILIER DE CUISINE**: Table 36 x 60". Chaises (4) 16 x 17". Aussi disponibles: buffet et huche.

EGALEMENT DISPONIBLES: REFRIGERATEUR 13 pi. cu. \$269⁷⁹ sans givre - 2 portes PRIX DUSSAULT; CUISINIÈRE 30" automatique. PRIX DUSSAULT \$177⁷⁷

AUTRES ENSEMBLES DISPONIBLES Styles Futuriste, Colonial ou Moderne A DES PRIX FORMIDABLES

ENTREPÔT dussault INC.

MEUBLES

9 rue Courcellette, Québec

MAGASIN 683-2327 - ENTREPOT 683-7216

the Villager shoe shoppes

Des souliers pour lui dans la plupart des boutiques Villager

le melon de Torino

Cuir de chevreau noir — cuir de chevreau tan antique

Seulement \$27.99

Commandes P.S.L. acceptées. Cartes de crédit et Chargex acceptées.

1129 rue St-Jean Québec 4, Qué.

Place Laurier Ste-Foy

* "Conception et nom de commerce au Canada pour The Villager Shoe Shoppes Ltd."

Le Conseil de presse du Québec; on est toujours à la recherche d'un président

par Léonce GAUDREAU.
Les entrepreneurs de presse et les journalistes sont toujours à la recherche d'un président pour le Conseil de presse du Québec dont ils ont annoncé la formation prochaine, il y a plus d'un an.
C'est en février 1971 que les

parties signataires d'une entente en ce sens (propriétaires de quotidiens, d'hebdomadaires et de radio-télévision, et journalistes) annonçaient avec grand déploiement l'aboutissement de plus de 15 années d'efforts pour la création d'un organisme devant protéger le droit du public à l'information.
Selon l'échéancier alors rendu public, les propriétaires et les

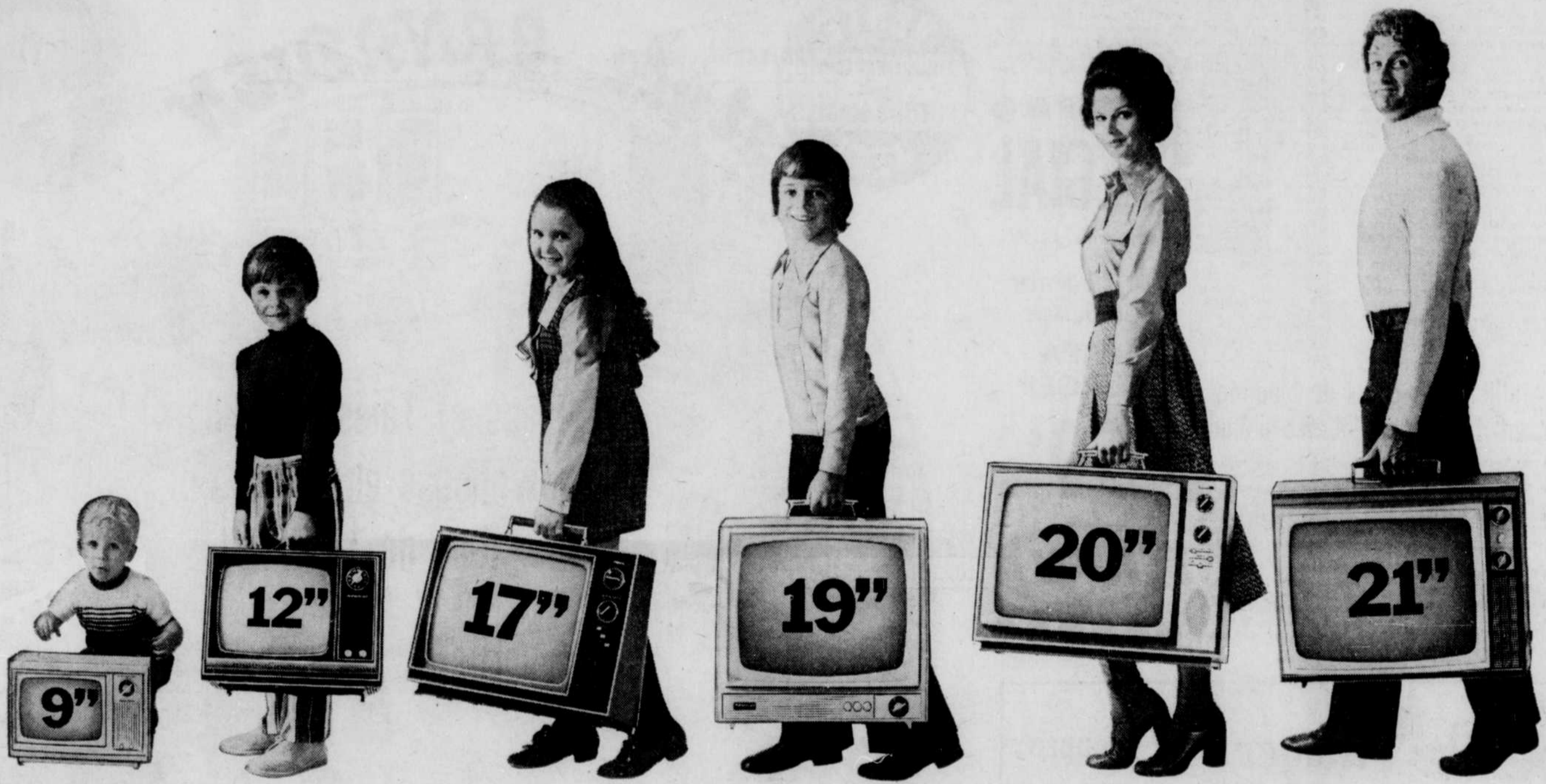
journalistes devaient se nommer chacun six représentants à ce conseil, se choisir un président, désigner les six représentants du public et commencer à siéger à l'automne.
Jusqu'à maintenant, seule la première phase a été franchie. Deux personnes ont refusé la présidence de ce conseil et, après plusieurs mois d'inaction en ce sens, les représentants

des propriétaires de presse et des journalistes s'apprêtent à tenter de nouvelles tentatives de persuasion auprès d'autres candidats.
A la Fédération professionnelle de journalistes, il n'y a à peine quelques semaines.
Selon les indications obtenues, il semble que ce ne sera plus M. Bureau qui sera le délégué des propriétaires pour conduire à bonne fin cette tâche. Diverses sources d'information ont déjà fait état que Me Bureau, jusqu'à présent vice-président exécutif à La Presse, n'a plus qu'un faible rôle à ce quotidien et qu'il sera éventuellement

nommé à la présidence de la SMA (Société mathématique appliquée), autre entreprise de l'empire financier présidé par M. Paul Desmarais. Me Bureau a déjà été nommé il y a quelques mois directeur de la SMA.
Le premier président du futur conseil de presse devra jouer d'un certain prestige et d'une certaine force de persuasion puisque les décisions du conseil n'auront qu'un poids moral, cel-

les-ci n'étant nullement exécutoires. Sa fonction l'occupera à plein temps, puisque l'on prévoit lui verser un salaire correspondant à celui qu'il retirait de ses fonctions antérieures; ce qui pourrait signifier un salaire se situant entre \$20,000 et \$30,000.
On sait que l'un des candidats pressentis mais qui a décliné l'offre était Me Louis Marceau, ombudsman de la province de Québec.

Du plus grand au plus petit nous les avons tous !



Téléportatifs *Admiral*. À compter de \$99⁹⁵

Canadian Admiral Corporation Ltd., Port Credit, Ontario

Québec et Banlieue		Dépositaires					
PAUL BEGIN ENR. MEUBLES - ACC. ELECTRIQUES RTE TRANS-CANADA TEL: 839-4171 Admiral	CENTRE DE LA COULEUR 7439, 1 ^{re} AVENUE CHARLESBOURG TEL: 623-1171 Admiral	JEAN CROTEAU MEUBLES ENR. 111 OUEST, BOUL CHAREST TEL: 529-3217 Admiral	DESCHAMPS RADIO TV 683 AV. ROYALE BEAUPORT TEL: 663-7818 Admiral	H.-P. DUFOUR INC. 3128 ROYALE GIFFARD TEL: 661-8434 Admiral	FOYER DU MEUBLE INC. 144 - 239 OUEST, ST-VALLIER QUEBEC TEL: 529-9648 Admiral	GASTON LEVESQUE INC. 100 RUE CHABOT VILLE DE VANIER TEL: 683-3471 Admiral	JEAN-LOUIS MARCOTTE INC. 2850 AV. DUVAL QUEBEC TEL: 628-1456 Admiral
MOTEL TELEVISION 2750 CHEMIN STE-FOY TEL: 651-9110 Admiral	PEPIN & CIE ENR. 99 ST-ANTOINE LORETTEVILLE TEL: 842-3557 Admiral	PAUL ROBITAILLE 504 CANARDIERE QUEBEC TEL: 529-9488 Admiral	TURGEON & JOBIN LTEE ACCESSOIRES ET APPARELS ELECTRIQUES EN GROS VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE - PEINTURE 205 RUE MONTMAGNY QUEBEC 8, P.Q. C.P. 340 ST-SAUVEUR TEL: 529-6511 Admiral	B.L. RADIO SERVICE 399 OUEST, RUE DU PONT PONT-ROUGE CTE PORTNEUF TEL: 873-2763 Admiral	VALLIERES TV SERVICE 82, RTE 2 NEUVILLE CTE PORTNEUF TEL: 876-2101 Admiral	LOUIS CARRIER INC. ST-LOUIS PINTENDRE CTE LEVIS TEL: 837-0816 Admiral	G.-J. LEMIEUX LTEE 15 RUE ST-LOUIS LEVIS TEL: 837-8821 Admiral
JEAN-PAUL CHABOT INC. ST-CHARLES CTE BELLECHASSE TEL: 887-3495 Admiral	J.-A. LABBE & FILS LTEE ST-ODILON CTE DORCHESTER TEL: 464-2421 Admiral	LOUIS-JACQUES DUMAS MORIGEAU CTE MONTMAGNY TEL: 259-7741 Admiral	SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR. MAGASIN PRESTIGE 144 DE LA GARE MONTMAGNY TEL: 248-3591 Admiral	MARCEL DELAGE ST-GILLES CTE LOTBINIERE TEL: 888-3531 Admiral	CENTRE DU MEUBLE ENR. BEAUCVILLE CTE BEAUCE TEL: 227-6224 Admiral	CLEMENT CYR INC. ST-ELZEAR CTE BEAUCE TEL: 387-5894 Admiral	CLEMENT FORTIN MEUBLES ENR. ST-COME CTE BEAUCE TEL: 685-3477 Admiral
ROY & FILS ENR. ST-VICTOR CTE BEAUCE Tel: 225-3858 Admiral	S. SETLACKWE MEUBLES 729 JOHNSON THETFORD MINES TEL: 338-8511 Admiral	AMEUBLEMENT CAPRI 402 ST-DOMINIQUE JONQUIERE TEL: 547-2633 Admiral	AUBRY & GAGNON LTEE 128 SACRE-COEUR ALMA TEL: 662-2435 Admiral	PAUL DESBIENS MEUBLES 1062 AV. DU PORT PORT-ALFRED TEL: 544-3671 Admiral	JANIC LAFOREST 558 BOUL PIE XII ALMA TEL: 662-3538 Admiral	ALFRED PICARD 201 ST-CYRILLE NORMANDIN, CTE ROBERVAL TEL: 274-2011 Admiral	TRANS-MEUBLES INC. 70 STE-FAMILLE KENOGAMI TEL: 547-2181 Admiral
		AMEUBLEMENT SOUCY ENR. 934, 4 ^e AVENUE, LA POCATIERE CTE KAMOURASKA TEL: 856-1245 Admiral	MEUBLES RIOUX LTEE 104 EST, ST-GERMAIN RIMOUSKI TEL: 724-4144 Admiral				

Purge chez

les uquistes!

Trois têtes
d'affiche
nient avoir
été
congrédiées

MONTREAL (d'après CP) — MM. Réjean Desjardins, président et gérant général du quotidien Montréal Matin, Paul Lacroix, ex-trésorier de l'Union nationale, et Christian Vien, ex-directeur général de l'UN, ont tous trois nié, hier, que M. Gabriel Loubier les ait remerciés de leurs services, dans le cadre de la campagne de réorganisation qu'il a entreprise et qui a mené à la création d'Unité Québec.

Ces trois têtes d'affiche de l'UN et d'Unité Québec ont été amenées à apporter ce démenti à la suite de la publication d'une information, hier, dans La Presse, à l'effet que M. Gabriel Loubier aurait opéré une purge au sein du personnel dirigeant d'Unité Québec et qu'un certain nombre de figures dominantes auraient ainsi été écartées.

Seraient également au nombre de ces indésirés, selon La Presse, MM. Jean Bruneau, l'organisateur en chef de la campagne électorale d'avril 1970, Rodrigue Pageau, qui s'est mis en vedette pendant la course à la chefferie, appuyant le candidat défait Marcel Masse, Fernand Beaugard, organisateur en chef pour la région de Montréal, et André Lagarde, beau-frère de M. Jean - Jacques Bertrand.

DESJARDINS

En ce qui concerne le président de Montréal Matin, il a déclaré hier être surpris par les affirmations de La Presse: "Je conserve toute la latitude habituelle que commande l'exercice de mes fonctions administratives depuis près de 10 ans". Quant à ses relations avec M. Loubier, M. Desjardins affirme qu'elles sont "franches et amicales" et qu'il aurait été surpris que M. Loubier renie la confiance que lui ont témoignée ses prédécesseurs.

LACROIX

Quant à M. Lacroix, il refuse évidemment l'affirmation du congédiement et déclare que c'est lui-même qui a remis sa démission à M. Loubier le 4 décembre 1971.

Toutefois, M. Lacroix ne cache pas son désaccord complet avec le chef d'Unité Québec et il dit avoir fait part de ce désaccord à M. Loubier au moment de sa démission. Brevement, cette mésentente est née de la décision de vendre Montréal Matin et les clubs Renaissance et de créer Unité Québec, affirme M. Lacroix.

VIEN

De son côté, M. Christian Vien nie lui aussi catégoriquement avoir été congédié par M. Loubier, d'autant plus qu'il aurait remis sa démission à M. Jean - Jacques Bertrand le 26 août 1970, tout en prenant soin d'en avertir l'actuel chef d'Unité Québec.

"Je comprends que M. Loubier n'a pas eu le temps, cette fois-là encore, de lire le communiqué que je lui avais envoyé et qui faisait état de ma démission".

Et M. Vien déclare qu'il n'a jamais oeuvré au sein d'Unité Québec et qu'il n'a pas l'intention de le faire.

TROUVEZ-MOI UN NOM
VOIR P. 36

Votre Magasin de Confiance

towers

super-aubaine

Voyez les prix... Comparez la qualité...
et les épargnes sont vôtres!

TOWNHOUSE

RAYURES ARC-EN-CIEL

BLANC CLASSIQUE

FLORAUX DECORATIFS

**Draps et Taies d'Oreillers
Townhouse en Coton Pur.
Plus de 140 Fils**

Jumeau-housse	39"x76"
Jumeau-plat	70"x96"
Double-housse	54"x76"
Double-plat	80"x96"

Taies d'oreillers 42"

1.19 la paire **229** chacun

Élegantes valeurs pour tous vos lits. Blanc neige ou pétillantes rayures et motifs floraux grand teint, au choix. Et pour des draps plats plus solides, chacun a une couture bien faite, au centre.

Rayon de la Literie

Grandes Epargnes sur Petites Nécessités...

Shampooing "21"
Protéiné - 14 oz

.99 chacun

"Aide les cheveux abîmés". Choix de formules régulière, sèche et grasse.



Listerine Anti-septique - 15 oz

.89 chacun

Offre-honi, 25% en plus. Tue les microbes au contact. "Utilisez-le 2 fois par jour."



Tissus
White Swan

3.89 pour

180 tissus à 2 épaisseurs, pliés à plat. Choix de blanc, rose, jaune, vert ou lilas.



Essuie-tout
White Swan

2 pour 1.

Paquet de 2 rouleaux. En jaune, orange, blanc avec bords imprimés, ou avacat.



Prix de vente en vigueur jusqu'à la fermeture samedi prochain. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

HEURES D'AFFAIRES:

Lun. - Mar. - Mer. — 9 a.m. à 6 p.m.
Jeu. & Ven. — 9 a.m. à 9 p.m.
Sam. — 9 a.m. à 5 p.m.

CHARGEX — STATIONNEMENT GRATUIT — FACILITES DE PAIEMENT — MISE-DE-COTE — ALLOCATIONS FAMILIALES ACCEPTEES

STE-FOY

PLACE LAURIER, STE-FOY, QUEBEC



Un pour tous

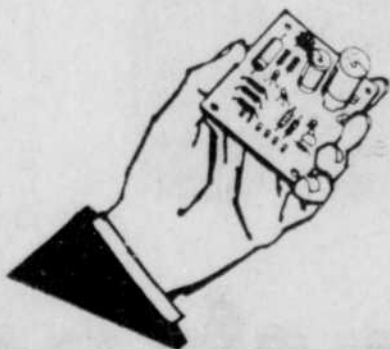
VOUS... VOS VOISINS... VOS AMIS...
NOS CLIENTS...

NOUS AVONS CES DEUX
TELECOULEURS EN QUANTITE
SUFFISANTE POUR QUE TOUS,
VOUS POSSEDIEZ
CHACUN LE VOTRE

A PRIX POPULAIRES

GARANTIE 2 ANS 100% PIECES ET MAIN-D'OEUVRE
EFFECTUEE PAR NOS 5 ELECTRONICIENS EXPERTS

MINICIRCUITS



Le tiroir intérieur du châssis contient des minicircuits pouvant se brancher et se débrancher. Ils aident à stabiliser le son et les couleurs. Ces minicircuits peuvent se remplacer au besoin par une plaquette de rechange pouvant se brancher directement chez vous.

**GARANTIE 100% SUR
PIECES ET MAIN-D'OEUVRE**

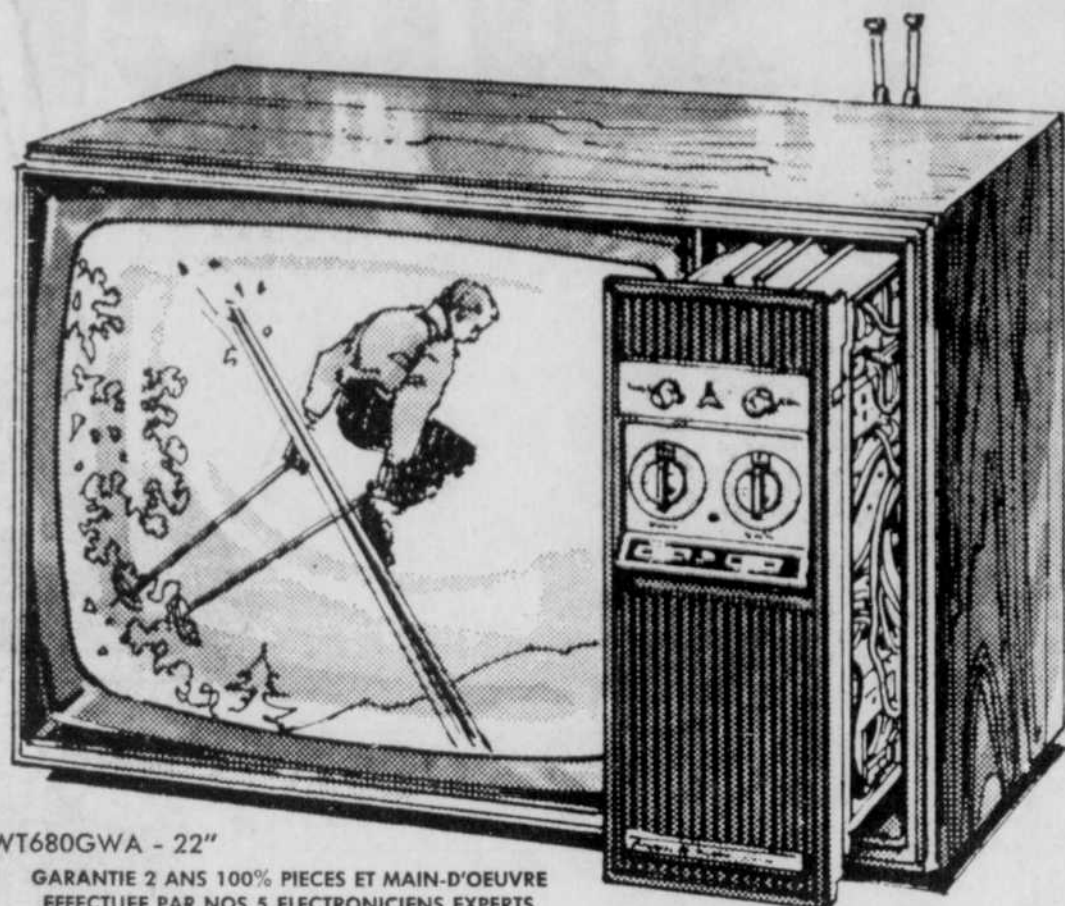
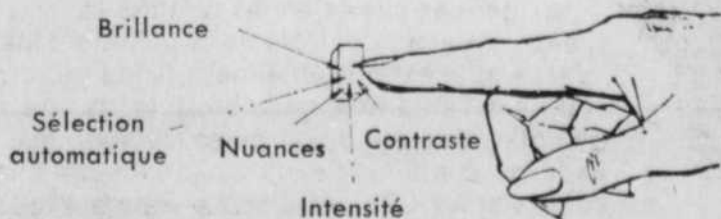
TOUT DANS UN TIROIR



Le tiroir à circuits constitue le cœur du système Quasar de Motorola. Service facile et rapide. Vous n'êtes donc pas privé de votre téléviseur. Et que dire de l'Insta-Matic: un seul bouton règle automatiquement les nuances et l'intensité des couleurs, la luminosité, le contraste et actionne le dispositif de syntonisation précise. Le meilleur système de syntonisation de la couleur qui soit.

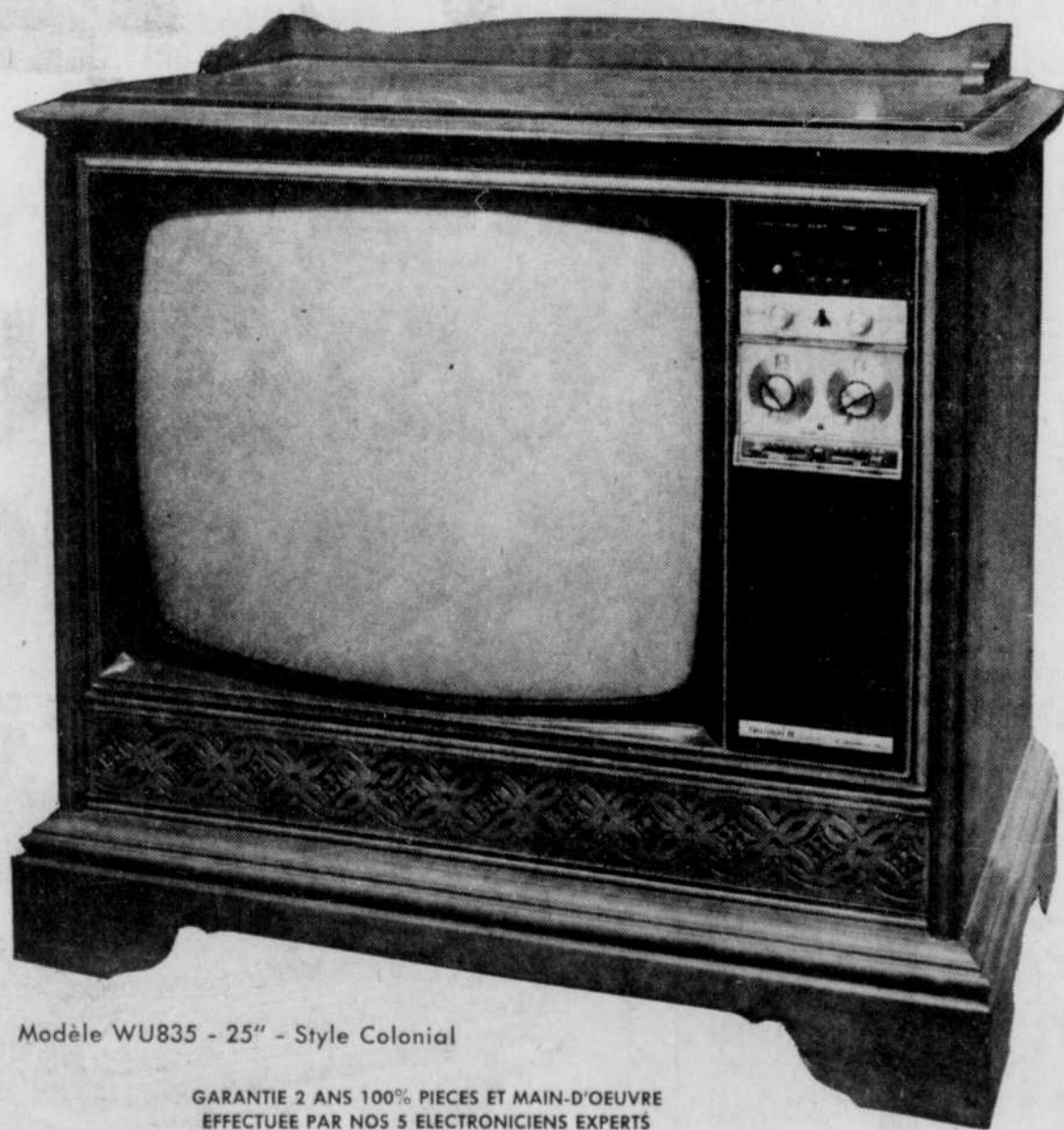


Insta-Matic



MODELE WT680GWA - 22"
GARANTIE 2 ANS 100% PIECES ET MAIN-D'OEUVRE
EFFECTUEE PAR NOS 5 ELECTRONICIENS EXPERTS

Quasar II^{T.M.} MOTOROLA



Modèle WU835 - 25" - Style Colonial

GARANTIE 2 ANS 100% PIECES ET MAIN-D'OEUVRE
EFFECTUEE PAR NOS 5 ELECTRONICIENS EXPERTS

LEVIS
ROND-POINT DE LEVIS
837-2496



BEAUPORT
535 BOUL. STE-ANNE
661-3761
(à côté de la Dame Blanche)

Paul Gérin-Lajoie

L'ACDI pourrait faire appel aux effectifs de Suco

CHICOUTIMI — L'ACDI (Agence canadienne de développement international) envisage de remplacer plusieurs de ses coopérants en pays sous-développés par des effectifs de SU-CO, par souci d'économie.

C'est ce qu'a laissé savoir, hier, le président de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie, alors qu'il s'entretenait avec quelque 200 étudiants, à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Interrogé par un étudiant sur le haut niveau de vie que peuvent se permettre les coopérants de l'ACDI dans les pays du Tiers-Monde, en raison de la valeur multipliée que prennent leurs salaires déjà élevés par rapport au Canada, M. Gérin-Lajoie a dit que cette mesure figurait au nombre des hypothèses d'économie envisagées.

Il a ajouté que les coopérants de SU-CO (Service universitaire canadien d'outre mer) touchent des salaires équivalents à ceux déjà en vigueur dans les pays où ils œuvrent, contrairement à ceux de l'ACDI, qui touchent les salaires en vigueur au Canada, en plus de primes spéciales.

Avant rapporté le fait que "certains des coopérants de l'ACDI mènent une vie de pacha en raison de salaires élevés, contrairement à la population des pays où ils travaillent", l'étudiant en question riposta que la mesure envisagée par M. Gérin-Lajoie permettrait peut-être de recruter des gens beaucoup plus intéressés au développement comme tel plutôt que par l'argent.

Le président de l'ACDI devait ensuite indiquer qu'on ne peut pratiquement pas songer à couper les salaires, donc qu'il fallait envisager d'autres mesures. Il a aussi déclaré que le nombre de coopérants, qui est actuellement de 1.200, pourrait bien être diminué. De ce nombre, 900 sont des enseignants.

PLUS DE MAL QUE DE BIEN

En réponse à la critique voulant que le Canada devrait garder l'argent qu'il expédie aux pays sous-développés pour régler ses propres problèmes de développement, laquelle critique fut maintes fois entendue, M. Gérin-Lajoie s'est dit convaincu que garder au pays les \$500 millions qui constituent le budget de l'ACDI cette année créerait plus de mal que de bien.

Il a explicité sa réponse en trois points:

1) Faisant partie de la grande communauté internationale, il est normal que le Canada, pays industrialisé, aide les moins favorisés; "d'ailleurs, a-t-il ajouté, sur le plan égoïste, nous devons songer que toutes ces nations peuplées pourraient un jour se révolter contre les pays riches s'ils ne les ont jamais aidées";

2) L'aide internationale crée des emplois, tant par les travailleurs qu'elle envoie à l'étranger que par la fabrication des choses matérielles qu'elle y expédie;

3) Les problèmes des régions canadiennes sous-développées ne pourraient être réglés avec \$500 millions; ce serait un cataplasme. Citant le cas de la Gaspésie, il a dit que ces problèmes sont une question d'organisation sociale avant tout.

RÉGIME DE FAVEUR

Reprenant les propos prononcés le matin, devant le Cercle de presse de Chicoutimi, M. Gérin-Lajoie a par ailleurs soutenu qu'on devrait accorder un traitement de faveur aux pays sous-développés dans les règles régissant le commerce international. Ce serait la seule façon efficace, selon lui, de permettre à ces pays de combler un tant soit peu l'immense fossé économique qui les sépare des nations super-industrialisées.

Parlant de la philosophie de l'ACDI dans son travail de développement, M. Lajoie avait déclaré, devant les journalistes le matin, qu'il faut éviter de faire des pays sous-développés des nations où le bonheur sera mesuré sur le produit national brut (PNB).

"Il ne faut pas tenter d'imiter les pays industrialisés, a-t-il dit. Ce n'est pas en implantant des grosses industries dans certains pays d'Afrique qu'ils deviendront nécessairement comme les Etats-Unis ou la Suède".

Se disant un optimiste invétéré, M. Gérin-Lajoie estime évident cependant que les pays sous-développés ne pourront franchir l'étape de l'industrialisation en une vingtaine d'années, comme l'ont franchi certains pays en 50 ans.

Enfin, tout au long de la journée, cet ancien ministre québécois de l'Éducation s'est refusé à parler de politique, ne faisant qu'effleurer quelques sujets généraux.

Les Canadiens français devraient se prévaloir des ressources fédérales

CHICOUTIMI — M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), a incité, hier, les Canadiens français à se prévaloir, aussi bien que le font les Anglophones, des ressources fédérales.

S'adressant à quelque 200 étudiants, à l'Université du Québec à Chicoutimi, M. Gérin-Lajoie a expliqué que les Canadiens anglais étaient particulièrement habiles à exploiter les disponibilités financières qu'Ottawa offre à divers groupements ou institutions sociales, en vertu de règlements permanents ou de programmes spéciaux.

Le président de l'ACDI, qui effectue une visite de deux jours au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a notam-

ment cité l'exemple des universités anglophones "qui, a-t-il dit, se sont accaparées, au cours des années passées, de la plus grosse partie des subventions de recherche du Conseil National".

"Il n'y a pas longtemps que le Québec sait comment se prévaloir de ce type de droits", a-t-il fait remarquer.

M. Gérin-Lajoie applique en outre sa déclaration aux possibilités pour les citoyens d'obtenir des fonds fédéraux dans le cadre de l'aide aux pays en voie de développement. Il invitait en l'occurrence les étudiants à se pencher sur certains projets que le gouvernement central pourrait subventionner, en vertu de cette aide.



En '72, une lunette arrière chauffée et des glaces teintées assurent une meilleure visibilité.

La seule chose qui va bien pour moi, cet hiver, c'est ma Datsun.

Peu m'importe que le siège arrière soit spacieux et confortable... je veux m'asseoir en avant, à côté de l'instructeur.

Une chaufferette-dégivreuse trois vitesses, ça nous tient bien au chaud quand le mercure baisse sous zéro!

Une tenue de route excellente même dans les pires conditions d'hiver.

DATSUN a ce que vous cherchez



LE SEDAN DATSUN 1600, à compter de \$2415* La plus avantageuse de toutes

*Prix de détail suggéré, F.A.B. entrepôts de Montréal, Vancouver, Toronto et Halifax. Plus transport, plaques et taxe provinciale s'il y a lieu.

Datsun construit des voitures solides, fiables et qui rencontrent toutes les exigences canadiennes quant à la sécurité et au contrôle de la pollution. Mais parce qu'il est possible, parfois, de joindre l'utile à l'agréable, nous produisons une gamme complète de modèles Datsun: des sedans, une familiale, un pickup, même une voiture sport GT. La Datsun a vraiment tout ce que vous cherchez.



QUEBEC

ALOUETTE AUTOMOBILE INC.
332, av. St-Sacrement, Québec 8. Tél.: 683-2967

DALLAIRE AUTO INC.
75, route Kennedy, Lévis. Tél.: 837-8895

LA CANARDIERE DATSUN INC.
1265, de la Canardière, Québec. Tél.: 522-5205

MARCEL LABBE AUTOMOBILES INC.
3108, chemin Ste-Foy, Ste-Foy. Tél.: 653-5228

RABY AUTO ENR.
St-François Station, Montmagny. Tél.: 259-7021

ARMAND AUTOMOBILES LTEE
Carleton-sur-mer. Tél.: 346-3301

MICHEL COUTURIER
La Malbaie. Tél.: 665-2275

LEMELIN AUTO ENR.
Mont-Joli. Tél.: 775-3260

LAVOIE & BOUCHER INC.
229 Cathédrale, Rimouski, P.Q. Tél.: 723-3554

CARREFOUR DE L'AUTOMOBILE INC.
Chicoutimi. Tél.: 549-9733

SERVICE METROPOLE ENR.
Matane. Tél.: 562-2473

LEONCE TREMBLAY LTEE
569 boul. Sacré-Coeur, C.P. 908, St-Félicien, Cité Roberval, P.Q. Tél.: (418) 679-2666

MASSE & PLANTE AUTO LTEE
Rivière-du-Loup. Tél.: 862-3311

GARAGE VINCENT TREMBLAY
Forestville. Tél.: 587-2211

GARAGE ROUSSEAU & FILS LTEE
Mistassini. Tél.: 276-2206

CHICOINE FINA SERVICE
Prével. Tél.: 645-2565

TREMBLAY EQUIPEMENT LTEE
St-Bruno, Lac-St-Jean. Tél.: 343-2820

SIROIS AUTO ENR.
St-Georges-de-Bouce. Tél.: 228-2713

GARAGE JACQUES MORNEAU
St-Jean-Port-Joli. Tél.: 598-3221

Il y a plus de 1,100 concessionnaires Datsun au Canada et aux Etats-Unis.

budget/ nutrition

Les obèses ne mangent pas plus que les autres

Jusqu'à maintenant, la base du traitement de l'obésité reposait sur le principe d'équilibre entre les calories ingérées et les calories dépensées. (Loi de conservation de l'énergie).

Ainsi, l'individu normal qui maintient un poids stable consomme un certain nombre de calories, par exemple 2,800 par jour, et dépense ce même nombre de calories pour vaquer à ses activités.

Si la somme des calories apportées par ses aliments dépasse la quantité utilisée pour fournir l'énergie nécessaire à ses travaux, ces calories sont mises en réserve sous forme de tissus adipeux: peu à peu la personne grossit, quelle que soit la source des calories.

Si au contraire un individu dépense plus de calories pour ses activités qu'il n'en reçoit dans ses aliments, il puise dans ses réserves de tissus adipeux: il maigrit.

Ces déductions très logiques et basées sur des expériences scientifiques ont cependant causé bien des frustrations à certains individus atteints d'embonpoint ou d'obésité.

Des études plus récentes démontrent les raisons pour lesquelles une diminution dans l'apport calorique n'offre pas les mêmes chances de succès d'un individu à l'autre.

Une théorie concerne l'utilisation dans l'organisme des gras alimentaires. Le centre de satiété se trouve au cerveau dans la glande appelée hypothalamus.

Quand le glucose (sucre) est insuffisamment élevé dans le sang, l'hypothalamus stimule la sensation de faim et le désir de manger. Le fait de manger amène un taux plus élevé de glucose dans le sang.

Chez certains, les mécanismes transformant ce glucose en gras de réserve agissent si rapidement (trop rapidement) que la sensation normale de satiété n'apparaît que beaucoup plus tard.

En pratique, ces individus doivent manger beaucoup plus avant de connaître une sensation de satiété: ils deviennent trop gras.

C'est ce principe selon lequel le niveau de glucose sanguin règle la sensation de faim qui est utilisé dans la vente de certains "bonbons" amaigrissants.

N'importe quel bonbon pris une demi-heure avant le repas peut diminuer l'appétit.

Si un individu résiste au besoin de manger, cette sensation de faim disparaîtra après quelque temps. Ceci est dû à un mécanisme par lequel l'organisme utilise ses réserves en énergie (en grande partie les gras adipeux) pour augmenter le taux de glucose sanguin. Ici encore, chez les personnes obèses, l'efficacité de ce mécanisme peut être moindre; leurs réserves en tissus adipeux sont utilisées moins efficacement; à cause de différences individuelles.

Il est à noter que ces données sont différentes de l'obésité provenant d'un dérèglement du fonctionnement de la glande thyroïde: cas qui affecte très peu de gens en réalité.

Lucie L. ROY, diététiste.



Sortez ces petits plats à escargots de leur cachette et utilisez-les pour réaliser une entrée originale comme ces têtes de champignons à l'ail ou ces crevettes au beurre citronné.

Des entrées faciles à préparer et qui sauront satisfaire vos invités

BOULETTES AUX FINES HERBES

- 1-4 tasse de beurre mou.
- 1 gousse d'ail, hachée très fin.
- 1 1-2 c. à thé d'assaisonnement à l'italienne.
- 1-4 c. à thé de sel.
- 3-4 lb. de boeuf maigre haché.
- 1-4 tasse de chapelure.
- 3 c. à table de lait.
- 1 oeuf.
- 1-2 c. à thé de sel d'oignon
- Persil haché.
- Pain français.

Chauffer le four à 500 degré F. Défaire le beurre en crème; incorporer l'ail, l'assaisonnement à l'italienne et le sel. Réfrigérer pour raffermir. Défaire la viande hachée à la fourchette; incorporer la chapelure, le lait, l'oeuf et le sel d'oignon. Enrober 1-4 c. à thé de beurre assaisonné de viande hachée et façonner en boulettes d'un po. de diamètre. Disposer dans les plats à escargots. Cuire au four de 8 à 10 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit cuite. Parsemer de persil frais haché et servir immédiatement avec du pain français chaud pour faire trempette dans la sauce au beurre. (6 portions).

TÊTES DE CHAMIGNONS À L'AIL

- 1-2 tasse de beurre mou.

- 2 c. à table de persil frais haché fin.

- 2 gousses d'ail, hachées très fin.
- 1 c. à table d'échalote hachée fin.
- 1-2 c. à thé de sel.
- 36 têtes de champignons frais.
- Pain français.

Chauffer le four à 450 degré F. Défaire le beurre en crème; incorporer le persil, l'ail, l'échalote et le sel. Nettoyer et assécher les champignons; enlever la tige. Remplir les cavités de beurre assaisonné et disposer dans les plats à escargots. Cuire au four de 12 à 15 minutes ou jusqu'à ce que le beurre moussé et que les champignons soient tendres. (6 portions).



Comment utiliser à profit vos plats à escargots...

Peut-être avez-vous été à Noël l'heureuse récipiendaire d'originaux petits plats à escargots? Ou encore, en avez-vous déjà, à l'abri de la poussière, dans vos armoires? Bien entendu, des escargots c'est délicieux mais ce n'est tout de même pas un mets de tous les jours. Voilà donc d'autres ustensiles qui ne serviront pas souvent... "Pourquoi ne pas les utiliser à d'autres usages?"

Si l'on y pense quelque peu, il faut admettre que c'est le beurre assaisonné qui fait les escargots de Bourgogne. Pourquoi alors, la même garniture ne pourrait donner le même résultat avec d'autres ingrédients comme, par exemple, des crevettes, des champignons ou des boulettes de viande miniatures? Vous servez très chaud, accompagné de pain français ou croûte pour faire trempette dans le bon beurre fondu. N'est-ce pas là d'excellentes suggestions quand viendra le moment d'inclure une entrée originale au menu?

D'autre part, si personne n'a encore songé à vous offrir des plats à escargots, n'allez surtout pas vous priver de préparer ces délectables hors-d'œuvre: un plat à four en verre fera tout aussi bien l'affaire. Seulement, au moment de servir, répartissez les hors-d'œuvre sur des tranches de pain français déposées dans des petites assiettes.

En somme, ce n'est pas le plat qui compte mais ce qu'il y a dedans...

CREVETTES AU BEURRE CITRONNÉ
1-2 tasse de beurre mou
2 c. à table de jus de citron
1 c. à table de persil frais haché fin
2 gousses d'ail, hachées très fin
1-2 c. à thé de sel
36 grosses crevettes cuites

Chauffer le four à 450 F. Défaire le beurre en crème; incorporer le jus de citron, le persil, l'ail et le sel. Rincer et égoutter les crevettes; enlever les veines s'il y a lieu. Disposer les crevettes dans les plats à escargots; mettre 1 c. à thé de beurre assaisonné sur chacune. Cuire au four de 8 à 10 minutes. Servir avec des tranches de pain chaud pour faire trempette dans la sauce au beurre. (6 portions).



c'est bien "plus" meilleur

La Laiterie Cité Ltée
275 boul. Hamel, Québec
Tél.: 529-8891

Tous les produits Cité sont transformés à Québec et livrés frais chaque jour.



COURS D'ÉTÉ DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS au Camp Edgehill House

Camp offrant toutes les activités

Établi en 1954, membre accrédité de l'Association de Camping du Québec

POUR GARÇONS et FILLES de 6 à 16 ANS

Ecole professionnelle d'équitation	TAUX: 4 semaines: \$325.00 6 semaines: \$450.00 Leçons d'équitation: \$2 chacune
------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

Camp Edgehill House TEL: (514) 243-5257
Références et dépliant sur demande. FOSTER, QUÉBEC



EAU D'ÉRABLE. SOLEIL. ESPOIR. PERCE-NEIGE. OISEAUX. CIEL BLEU. BOURGEONS. TAPIS VERT.

LE PRINTEMPS À L'HORIZON!

UNE SAISON NOUVELLE QUI VOIT SE TAPIR DANS L'HARMONIE LES COULEURS VIVES DE NOS PREMIÈRES FLEURS.

UNE SAISON NOUVELLE QUI ENREGISTRE LES CHANTS D'ARRIVÉE DE NOS OISEAUX MIGRATEURS. C'EST LA PROMESSE D'UN RETOUR.

LE PRINTEMPS À L'HORIZON!

LE SPÉCIALISTE DU TAPIS À QUÉBEC

ÉMILIE ROCHETTE

555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER, 529-4164



Marie-France

Centre d'achats Place Laurier - 656-9065






Mêmes les jeux les plus simples peuvent être dangereux. Enseignez à vos enfants à respecter les jeux et surveillez toujours leurs activités surtout lorsqu'ils emploient des pro-

duits chimiques, des solvants ou de la chaleur. Gardez le matériel de jeux dangereux hors d'atteinte des tous petits.

Les jeux éducatifs sont parfois très dangereux

Consolez-vous, maman, car les enfants grandiront et termineront le stage des jeux bruyants. Ceci peut sembler incroyable mais votre jeune cowboy de 7 ans grandira très vite et s'intéressera davantage aux sports, à la lecture et aux jeux éducatifs.

Bien que ces nouveaux intérêts puissent réduire le tapage de la maison, ils ne vous éviteront pas les devoirs de la surveillance. En fait, il faudra même plus de surveillance.

Les jeux éducatifs peuvent être particulièrement dangereux, déclare le Conseil Canadien de la Santé Familiale au Canada. Bien que les fabricants s'efforcent d'inscrire les niveaux d'âge et les précautions à prendre sur les emballages, un grand nombre de jeux éducatifs et d'activités sem-

blables exigent une surveillance totale des parents.

Certaines mises en garde sont données ci-dessous par le Conseil, un organisme sans but lucratif commandité par l'industrie pharmaceutique pour promouvoir la sécurité et l'hygiène familiale au foyer. Les dangers qui peuvent exister même avec les jeux éducatifs les plus banaux peuvent vous surprendre.

Les astronomes amateurs peuvent sérieusement endommager leurs yeux en regardant le soleil à travers des télescopes pendant de trop longues périodes. Même un filtre ne donne pas une protection adéquate.

Familiarisez-vous avec les instructions et les avertissements qui sont fournis avec chaque jeu de chimie et de biologie ou antipollution. Ne laissez jamais votre enfant

seul lorsqu'il fait des expériences surtout s'il emploie un brûleur à l'alcool. Vérifiez chaque expérience et assurez-vous qu'il emploie les bons ingrédients. Habituez-le à ne pas toucher ses yeux ni son visage lorsqu'il manipule de la poudre ou une substance liquide et insistez pour qu'il se lave les mains lorsqu'il a terminé.

un chesterfield est un endroit dangereux pour y piquer des épingles et des aiguilles. Tout article de couture qui peut être avalé ou tout objet assez pointu pour blesser doit être gardé hors de l'atteinte des petits.

En général, le Conseil vous avise d'enseigner à vos

enfants le respect pour leurs jeux. Les produits chimiques, les épingles et même le fil peuvent devenir des objets dangereux au cours d'une bousculade même amicale. Gardez toujours les jeux hors d'atteinte des plus jeunes enfants qui sont trop jeunes pour pouvoir s'en servir.

Voici le soulier de marche que peut-être vous oublierez d'enlever!

Il est fabriqué pour vous donner support et confort durant des heures et des heures de marche. Son style dernier cri lui confère une bonne place en tout lieu.



SERVICE COMPLET DE TRAITEMENTS DU PIED (4 pédicures à votre service)

D^r Scholl Magasin pour le confort du pied

495 est, boul. Charest - Québec 2 - Tél.: 525-7949 (Coin rue de l'Eglise)

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.



LEVEZ L'ANCRE ET METTEZ LE CAP SUR LA NOUVELLE VAGUE

...de la mode marine. Le printemps sera pour vous une croisière sans soucis dans notre ensemble lavez-et-portez en tricot de polyester de Pant-Man®. Blanc avec parements marine. Tailles 8 à 16. \$50. Vêtements sport Miss Renfrew, au troisième. Achats en magasin seulement.

Place de l'Hôtel de ville
Place Ste-Foy
2 hrs station. gratuit
Parc-autos Chauveau

HOLT RENFREW



740

travail à l'aiguille

ENSEMBLE SPORT — Cet ensemble hors pair est l'idéal non seulement pour le ski ou le patin, mais pour tous les sports. Le gilet: est tricoté en un seul morceau du cou à la taille. Modèle d'inspiration scandinave. Employez une laine peignée à deux tons pour tricoter les motifs de l'empicement et du bonnet. Patron 740: grandeurs 32-38 incl.

Ecrire lisiblement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUEBEC 2.

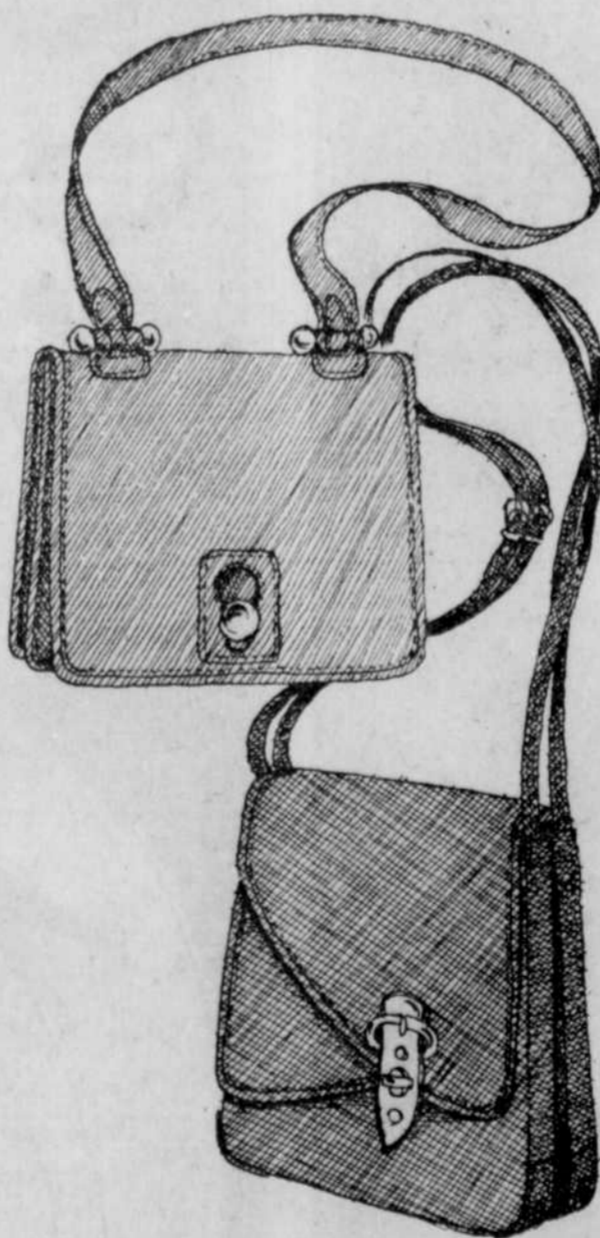
Prix: 75¢

(AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIERE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

Laura Wheeler

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.



ADOPTÉ LE SAC DECONTRACTÉ

L'Italie vous offre la souplesse de ses nouveaux sacs... un duo souple et flexible en cuir de veau mat et garnitures dorées. En haut: en blanc, marine ou blanc os. En bas: en blanc, marine ou tan. Deux exclusivités de Renfrew. Chacun, \$55. Sacs à main, au rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de ville
Place Ste-Foy
2 hrs station. gratuit
Parc-autos Chauveau

Les enfants ont plus besoin de modèles que de critiques

(NAP) — Peut-on s'intituler, aujourd'hui, éducateur, sans avoir étudié la psychologie enfantine?

Professeur à la Faculté des Sciences de Genève, spécialiste réputé des problèmes du jeune âge, M. Jean Piaget souligne, de la manière suivante, l'extrême importance de ces primes années:

"... Si l'enfant présente un très grand intérêt en lui-même, il s'y ajoute, en effet, que l'enfant explique l'homme autant et souvent plus que l'homme n'explique l'enfant... Si l'adulte éduque l'enfant par le moyen de multiples transmissions sociales, cet adulte, même créateur, a néanmoins commencé par être un enfant aux temps préhistoriques aussi bien que de nos jours".

En d'autres termes, c'est dans l'enfance que l'on retrouve toutes les racines, mêmes les plus secrètes, de l'homme. Quant à l'âme de l'enfant, elle plonge elle-même ses racines dans les secrets encore inexplorés de l'existence, de l'hérédité, de la Création.

LANGUE COMMUNE ET CODE PARLE

Quand le psychologue se propose de sonder le caractère d'un adulte, il peut user de nombreux "tests". La plupart du temps, d'ailleurs, il se contente d'une interrogation simple et sans détours. A vrai dire, la plupart de ces tests ne sont que des questionnaires plus ou moins sinieux, plus ou moins imagés.

Les oeuvres littéraires, mathématiques, artistiques, scientifiques permettent encore à l'a-

dulte d'exprimer son caractère, de dévoiler, en somme, sa personnalité.

Une langue commune où les mots ont, en principe, la même valeur d'expérience, facilite le dialogue entre adultes, même si les contestations, les réticences et les erreurs entachent ce dialogue d'à peu près, d'obscurités plus ou moins profondes. Du moins parvenons-nous à connaître, dans leurs grandes lignes, sans trop de peine, la pensée et les sentiments des autres adultes.

Tout autre, en revanche, se révèle, il faut bien l'admettre, le dialogue entre l'enfant et nous, les "grands". Le petit garçon et la petite fille usent tout naturellement d'un système logique, d'un code parlé qui ne nous sont plus très familiers.

L'ENORME ET SUBTIL AVANTAGE

Sur ce plan, d'ailleurs, avouons tout net que les mères présentent sur les pères l'énorme et, en même temps, le très subtil avantage de saisir d'instinct toutes les nuances du vocabulaire et même les intonations de leurs enfants.

Si muet qu'il puisse paraître quelquefois, l'amour maternel représente en soi, un mode d'expression singulièrement émouvant et efficace. On a pu dire, à ce propos, qu'il restait possible de comparer des enfants privés de tendresse ou "mal aimés" à des enfants qui n'auraient pas appris de leurs parents et de leur entourage l'usage de la parole.

Tout ingénieux et divinatoire qu'il nous apparaisse, le langage maternel peut-il pénétrer

scientifiquement le caractère d'un petit garçon, d'une petite fille?

Certains éducateurs affirment que non. D'autres — aussi nombreux — déclarent, au contraire que rien ne saurait jamais remplacer la finesse aigüe d'un coeur et d'un regard maternels.

L'AMOUR PROFOND ET VIGILANT

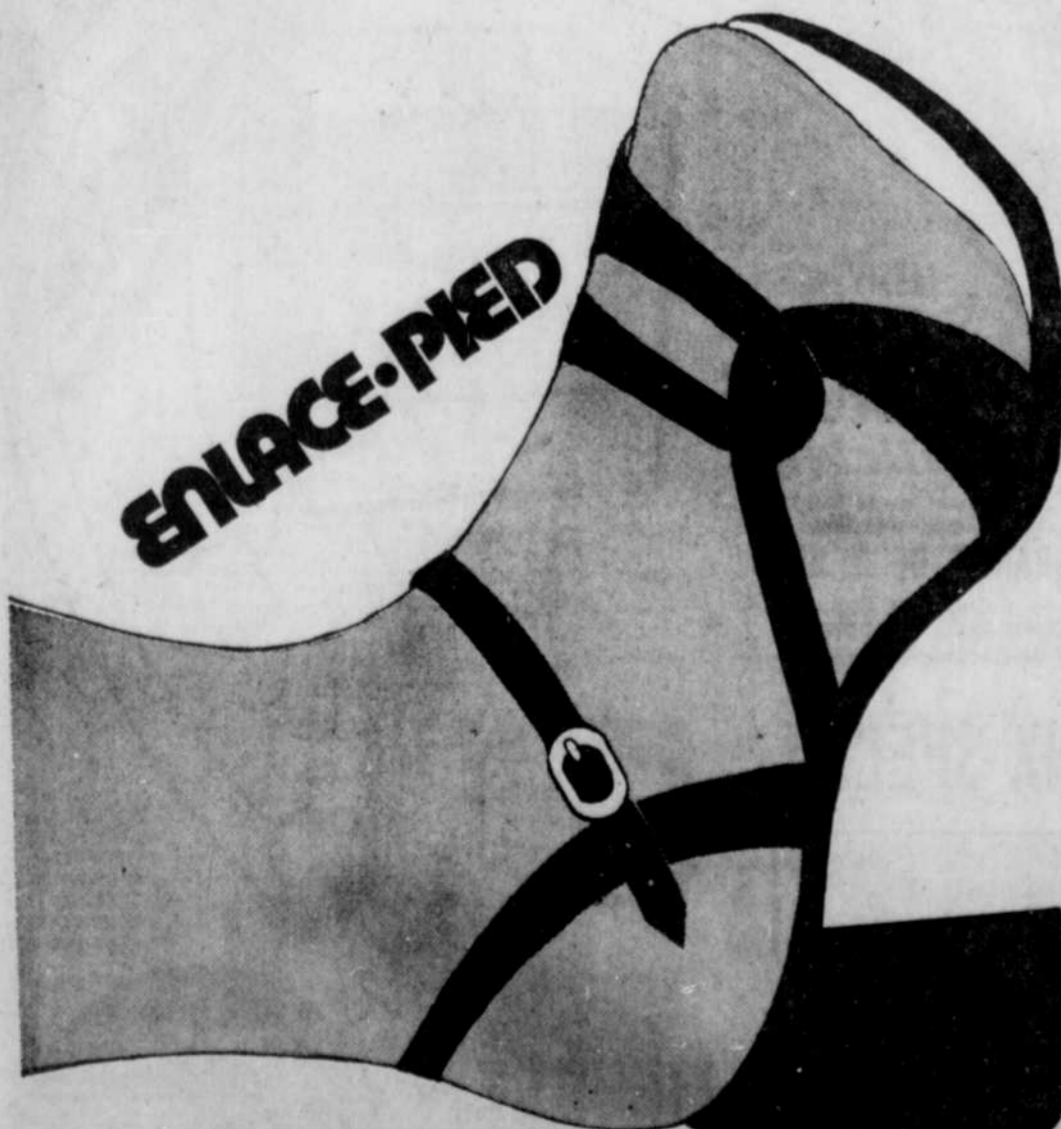
Une fois de plus, la vérité tient, dans le juste milieu. Sans négliger l'utilité et même l'aspect assez précieux de ces investigations psychologiques, il ne faut pas, semble-t-il, tomber dans l'excès qui consisterait à transformer nos enfants en sujets d'observation permanente et même, disons le mot, en cobayes de laboratoire.

L'antiquité, et des temps bien plus récents, où l'on s'embarrassait moins de cette frénésie d'analyses et de "tests" en tous genres n'en ont pas moins produit des esprits exceptionnels, de bouleversants génies qui, de toute évidence, avaient été convenablement aimés et aiguillés par leur famille.

On parlait beaucoup moins de psychanalyse, mais on pratiquait, sans doute, beaucoup plus, les délicatesses du coeur et les raffinements de la tendresse familiale.

Aucun système éducatif, surtout s'il se complique de théories parfois assez fumeuses, ne remplacera jamais l'amour profond et vigilant de parents unis. Rappelons pour conclure, cette pensée du grand moraliste français Joseph Joubert:

"Les enfants ont plus besoin de modèles que de critiques".



Christian
PLACE LAURIER - TEL.: 653-4242

L'aile parlementaire du RC du Québec favorise l'automne pour la tenue d'un congrès au leadership

par Normand GIRARD

L'aile parlementaire (caucus des députés) du Ralliement créditiste du Québec favorise l'automne 1972 pour la tenue d'un congrès de leadership destiné à trouver un successeur permanent à M. Camil Samson.

C'est ce que le parti a fait savoir, hier dans un communiqué non signé se voulant aussi une "mise en gar-

de aux militants créditistes contre les propos de promoteurs de division".

Lors de sa première conférence de presse en qualité de chef intérimaire du parti, M. Armand Bois, député de Saint-Sauveur, avait enjoint les journalistes à "mettre au panier" tout communiqué émanant du parti qui ne porterait pas la signature manuscrite de son au-

teur.

C'est en présument de son authenticité puisque ce communiqué avait été précédé d'un premier portant la signature manuscrite de l'attaché de presse du parti, que nous en faisons état.

Le choix de l'automne par les députés créditistes réunis en caucus pour la tenue d'un congrès à la chefferie

vient une fois de plus à l'encontre des exigences du chef démissionnaire, M. Camil Samson, qui continue de réclamer un tel congrès pour les 18 et 19 mars.

Le même communiqué non signé explique que "la raison de la prise de position des députés, et surtout de la mise en garde aux militants, est que certaines personnes n'étaient pas pré-

sentes aux réunions de l'Exécutif du parti et du caucus des députés.

APOLOGIE

Dans l'autre communiqué, signé celui-ci, le caucus se déclare solidaire des décisions prises par l'Exécutif du parti à la suite de la démission de M. Camil Samson.

Le communiqué explique que c'est à "l'unanimité" que le caucus en a convenu en omettant de préciser, toutefois, que le député de Rouyn - Noranda, M. Camil Samson, le député de Mégantic, M. Bernard Dumont, et le député d'Abitibi-Ouest, M. Aurèle Audet, n'ont pas participé à ce caucus tenu hier.

Le communiqué fait également état de la solidarité du caucus vis-à-vis le président de l'Exécutif du parti, M. Phil Cossette, ainsi qu'avec les autres "officiers élus" de l'Exécutif.

De même signale-t-on que "le caucus tient à rendre de façon tout à fait spéciale un témoignage de gratitude, de reconnaissance et d'appui à M. Phil Cossette pour le travail gigantesque qu'il a accompli pour l'avancement du Crédit social au Québec et pour son attitude ferme, honnête et sincère qu'il a toujours manifestée en tout temps et en tous lieux".

Enfin, les députés créditistes expliquent s'être penchés sur l'étude de la politique à suivre au cours de la session qui s'ouvrira le 7 mars prochain et ils se disent prêts à affronter le gouvernement.

3 SALLES POUR RECEPTIONS DE NOCES
Auberge Normande
(vue splendide sur la lac)
LAC BEAUPORT - 849-4486



INDEMNISATION DES VICTIMES — L'entrée en vigueur de la loi d'indemnisation des victimes d'actes criminels (Livac) a été marquée hier, d'une brève cérémonie où étaient présents à l'édifice de la Commission des accidents de

travail, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette et le président de la CAP, M. Maurice Bellemare. On voit que la Commission des accidents de travail a charge de l'administration de la nouvelle loi.

"La libération de la femme?"

Moi, je désire l'amour et le mariage, un diamant Birks et trois enfants."

"Je suis prête à protester publiquement contre toute personne qui déclare qu'il est impossible de se lancer dans la vie avec un petit budget et de grands espoirs.

Sérieusement, c'est à cause de notre budget que nous achetons la bague chez Birks, sans doute le meilleur magasin pour la qualité des diamants. Birks offre tout un choix de diamants de qualités variées à des prix correspondant à chaque qualité. C'est exactement ce que dit la garantie de Birks.

Il y a des diamants Birks à compter de \$100. Nous sommes prêts à payer un peu plus. Mais un jour, nous échangerons ce diamant pour un plus gros. Alors Birks nous créditera le prix initial que nous avons payé. C'est un bon placement quand on songe que ce peut-être dans dix ans!

La vie est si courte, aussi bien en profiter de toutes les façons!"

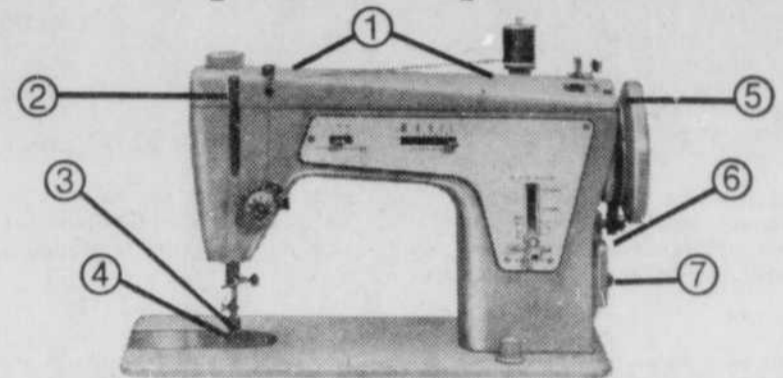
FACILITES DE PAIEMENT

les **Diamants Birks**
ont l'éclat de l'amour



Mise-au-point Singer seulement \$7.95

Une machine à coudre vous sera prêtée durant la période d'inspection.



Nous ferons:

- ① La lubrification de la machine
- ② Le réglage de la tension des fils
- ③ Le réglage du mécanisme d'avancement des tissus
- ④ Le nettoyage du mécanisme d'enfilage
- ⑤ Le réglage de la tension de la courroie
- ⑥ La vérification des connexions électriques
- ⑦ La vérification et la lubrification du moteur

Toutes ces vérifications pour seulement \$7.95 (pièces non comprises).

APPELEZ LE CENTRE SINGER LE PLUS PROCHE DES AUJOURD'HUI.

Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

Simplicity

OFFRE AUX FIANCES
POUR LEUR
FUTUR AMEUBLEMENT...



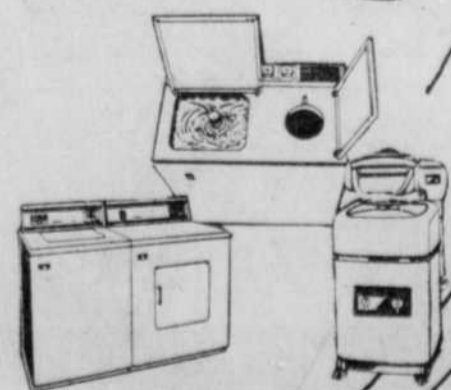
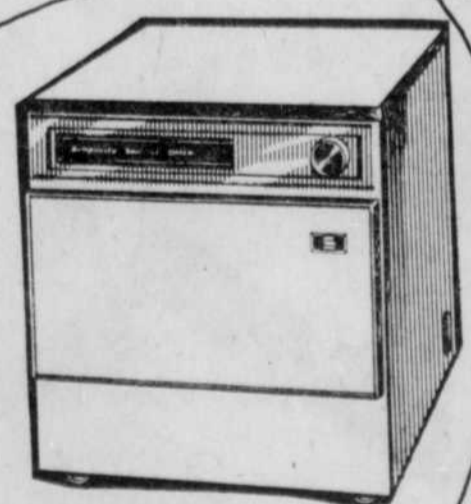
LA
LESSIVEUSE-
ESSOREUSE
ainsi que la
SECHEUSE
Simplicity

opérant sur le 110 V.,
sans oublier la fameuse
GARANTIE DE 2 ANS

CHOIX DE COULEURS
SANS FRAIS ADDITIONNELS:
BLANC - JAUNE MOISSON -
AVOCADO

PRIX SPECIAL

TAPIS
OZITE **\$239**
v.c.



VENEZ NOUS
RENDRE VISITE
ET PROFITEZ-EN
POUR VOUS
INSCRIRE
AU CONCOURS
"FUTURS MARIÉS"

FOYER D MEUBLE INC.
"LE COIN DES FIANCES"

144 et 239 RUE ST-VALLIER OUEST, QUEBEC
TEL.: 529-9648 — 523-3760

**SPECIAL
AMEUBLEMENT
3 PIECES**
21 morceaux
A PARTIR DE
\$695.00

Mot d'ordre de la conférence d'Ottawa:

La planification familiale doit faire partie de la vie courante des Canadiens

Par Monique BRUNELLE, envoyée du Soleil à Ottawa

La planification familiale doit en venir à faire partie de la vie courante des Canadiens, disent les participants à la première Conférence nationale sur la planification familiale, qui se termine aujourd'hui à Ottawa.

"L'idée doit leur devenir aussi familière que celle de se laver les dents le matin", illustre le Dr C. Mackenzie, rapporteur des discussions de groupes. Ces rencontres permettent aux quelque 300 participants d'approfondir, à quinze voix et autant d'expériences diverses, les besoins de la population et d'élaborer des recommandations sur lesquelles s'appuiera le gouvernement fédéral pour définir plus avant son programme.

Le caractère universel de la planification familiale s'est imposé durant la deuxième journée des débats, et bien que la conférence soit éminemment professionnelle dans le ton, les pressions se font de tous côtés pour tendre à rejoindre toute la population. L'approche médicale, que craignaient certains participants, ne sera pas la seule à orienter la politique fédérale, alors que jusqu'ici, l'expérience en planification portait surtout du cabinet des médecins, des hôpitaux et de la recherche commanditée par l'industrie pharmaceutique pour de nouveaux produits contraceptifs à mettre sur le marché.

Durant les discussions, alors que certains "instruits" étaient portés à vouloir travailler "pour les autres" étaient portés à vouloir travailler "pour les autres" et centrer toute l'action sur ceux qui connaissent le moins la planification, alors qu'ils en ont le plus besoin, soit les "défavorisés", d'autres soutenaient que la fécondité est le sort de tous et concerne toutes les couches de la société. Les services doivent donc s'étendre à toute la population, quitte à changer d'approche pour atteindre les indiens ou les familles communales.

Si l'accent a été mis sur l'éducation à la vie familiale à l'école, pour atteindre les jeunes avant qu'ils soient en mesure de procréer, on souligne qu'elle devrait s'adresser autant aux adultes qui n'en ont pas moins besoin.

"Ce sont des professionnels parlant de stratégie, sans s'occuper de ceux qui ont le plus besoin de connaître la planification familiale", commente Rose

Adams, (une très jolie jeune femme noire de Halifax.) membre de l'Organisation nationale contre la pauvreté.

"Actuellement", ajoute-t-elle, "les gens les plus instruits apprennent les faits et obtiennent une meilleure protection. Souvent les pauvres ne savent même pas lire, aussi faut-il trouver de meilleurs moyens de communiquer et de leur faire connaître la planification. Surtout pas en leur glissant un avis dans leur enveloppe d'allocations familiales", insiste-t-elle. "L'image parle, alors pourquoi ne pas s'en servir pour renseigner ces gens?" Il faut à ses yeux partir du milieu et donner à certains les renseignements qui atteindront les autres, quitte à les diriger ensuite vers des spécialistes du domaine médical ou social, mais ne pas lancer le professionnel dans la mêlée, alors qu'il ne connaît pas ceux à qui il s'adresse.

Un peu la même remarque vient de David Cross, le seul représentant d'un groupe d'étudiants, l'Association du collège communautaire de Sudbury, en Ontario. Selon lui, alors que la famille se désagrège, le meilleur moyen d'atteindre le jeune est par ses pairs.

"Ce n'est pas tellement ce que vous avez à dire qui compte, mais comment", remarque-t-il en repoussant le contexte actuel d'éducation à la vie familiale, pour l'amener au niveau personnel. La relation professeur-élève lui paraît trop se rattacher au programme scolaire traditionnel et il suggère plutôt de travailler la question par l'intermédiaire des organismes de jeunesse.

Hier, dans un groupe de travail, une jeune travailleuse sociale indienne disait qu'elle ne

pourrait pas convaincre un mari de prendre telle ou telle méthode, alors qu'un homme réussirait à la faire.

Aussi voyait-elle la nécessité de la rencontre du couple par un homme et une femme, ou le couple à couple, comme cela se pratique surtout au Québec. Dans la matinée, le Dr Lisa Fortier avait souligné la difficulté de rencontrer l'homme, dans les cliniques de planification familiale des hôpitaux.

Alors que les discussions de groupe ont débuté sur les implications politiques des services médicaux et sociaux de planification familiale, gardant pour la fin de la conférence l'étude de la répartition des rôles des provinces et du fédéral, la question de la répartition des fonds devait suivre, pour savoir comment on financera le tout.

Le ministre de la Santé et du Bien-Être du Canada, M. Mun-

ro, disait mardi que son ministère allait disposer pour l'année 1972-73 d'un million de dollars en subventions. La moitié devait aller à des organismes bénévoles, nationaux et régionaux afin de développer les services. Les fonds restants serviraient à financer des projets-pilotes, la formation de spécialistes en matière de santé et de bien-être et en éducation, de même que des travaux de recherche. Mais à entendre les besoins et les différents projets proposés pour y répondre, le gâteau ne sera jamais assez gros pour assouvir la faim de chacun. C'est aujourd'hui que les délégués à la première conférence nationale sur la planification dirigée au gouvernement fédéral, qui l'a convoquée, ce qu'ils recommandent. La planification familiale pourrait devenir alors un problème davantage fédéral que familial.

Le Service de régulation des naissances (SERENA) a la chance de se faire connaître

OTTAWA (PC) — Le Service de régulation des naissances, SERENA, aura eu la chance de se faire connaître sur un plan national au cours de la première conférence sur le planning familial qui se déroule présentement à Ottawa.

Telle est l'opinion du fondateur de cette organisation, M. Gilles Breault, lequel affirmait, au cours d'une entrevue, qu'il avait l'impression que SERENA n'était pas connu du tout chez les personnes intéressées par la planification familiale au Canada.

"Des gens auront réussi à saisir pour la première fois, exactement ce que nous sommes et non pas par oui-dire et ainsi avoir souvent une image faussée".

La preuve que cette organisation était assez inconnue, selon M. Breault, c'est qu'elle est sous-représentée à la conférence, même si quelque 75 groupes

différents oeuvrent actuellement au Canada. "Sans avoir de sous, nous avons accompli, je crois, plus que ceux qui ont obtenu de grosses subventions".

M. Breault est convaincu que le nombre de moniteurs actifs au sein de SERENA est plus grand que la plupart des organisations canadiennes de planification familiale réunies. SERENA fonctionne à l'aide de cou-

ples moniteurs et de couple à couple. Le gouvernement avait installé un Centre de documentation pour les participants de la conférence.

MAINTENANT
Cours d'anglais Berlitz à \$219.

Berlitz
Cours de langues et services de traduction

Appelez 529-6161

ATTENTION! ATTENTION!

Vannerie & Importation
651-5454

Venez voir notre toute nouvelle marchandise de printemps: raphia, tissu de choix pour vos abat-jour, paniers en bambou, etc.

Postez 50c pour vous procurer notre catalogue illustré.

PLACE LAURIER nouvelle annexe

TROUVEZ-MOI UN NOM
VOIR P. 36




Le cortège champêtre...

Louison Itée

La mariée porte une robe de voile pure soie enjolivée d'une broderie suisse. Manches fantaisistes et large volant. Suggestion pour appareiller; le large chapeau romantique avec voile séparé, petit panier fleuri. Robe 5 à 13, \$100

La bouquetière se fait remarquer dans une petite robe de voile surlevé à motifs médaillons et broderie suisse. Babouska noué sous le menton. \$35

La demoiselle d'honneur porte une robe de même voile que la petite bouquetière. 5 à 15. \$55

Visitez le salon de la mariée, vous y trouverez un choix incomparable pour tous les goûts. Par la même occasion choisissez votre ensemble de voyage, accessoires, lingerie etc.

275 est, St-Joseph
● Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h.
● 2 hrs de stationnement gratuit.

VOYEZ Quasar de MOTOROLA
CHEZ A. CLOUTIER RADIO TV
VOTRE ELECTRONICIEN SPECIALISE



TELECOULEUR CREDENCE COLONIAL AMERICAIN de 25" en diagonale

Ce meuble de style colonial américain est fini érable brossé sur bois franc de choix et placages de bouleau véritable. Il s'avance d'une grosse lampe-écran "brillante", de 295 pouces carrés. Les roulettes dissimulées sont fournies. L. 33 1/2", H 29 1/2", P 18 1/2" (ajoutez 4 1/2" pour le protecteur du col de la lampe-écran). Modèle WUB35GSA



TELECOULEUR DE TABLE de 22" en diagonale

Voici une chance exceptionnelle de bénéficier à prix modique de plusieurs avantages Motorola dans un telecouleur Quasar II avec le mécanisme dans un tiroir. Synchronisation en couleur Insta-Matic et grand écran "brillant" de 226 pouces carrés. Cabinet métallique fini en vinyle similinoyer. L. 26", H 17 1/2", P 16 1/2" (ajoutez 3 1/2" pour le protecteur du col de la lampe-écran). Modèle WT680GWA

A TOUT POINT DE VUE NOUS SOMMES PLUS PRES DE VOUS CHEZ A. CLOUTIER RADIO TV ENR.



ACHETEZ DIRECTEMENT D'UN ELECTRONICIEN PROFESSIONNEL POUR LE MEILLEUR SERVICE APRES VENTE

VENEZ VOIR LA LIGNE COMPLETE DES TV COULEUR

Quasar

Instamatic avec mécanisme dans le tiroir

Bien avant l'avènement de la TV couleur, nous étions dans le métier!

A. CLOUTIER RADIO TV ENR.
VENTE - SERVICE - SPECIALITE: TELEVISION EN COULEURS
840, rue Myrand - Ste-Foy - Tél.: 527-8123
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1963

ATELIER DE SERVICE
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h.30

Quatre accusations contre la nouvelle épouse de Geoffroy, à cause du passeport

par Donald DOYLE
de notre bureau à
OTTAWA

L'affaire Geoffroy a pris un nouveau tournant hier quand la Gendarmerie Royale du Canada a porté quatre accusations contre l'épouse du fugitif Yves Geoffroy et qu'un mandat d'arrestation a été émis contre Carmen Parent.

Cette révélation a été faite hier après-midi aux Communes par le premier ministre suppléant, M. Mitchell Sharp, en l'absence du solliciteur-général, M. Jean-Pierre Goyer, et du premier ministre Trudeau. Le premier n'était pas en devoir, tandis que M. Trudeau se trouvait à Toronto pour fins électorales.

Indépendamment de leur absence, le gouvernement a encore été harcelé de questions par l'opposition conservatrice qui, selon toute évidence, ne lâchera pas prise tant que toute la lumière n'aura pas été faite sur

les multiples aspects de cette affaire.

Les quatre accusations portées contre la maîtresse d'hier et l'épouse d'aujourd'hui ont trait au passeport que Geoffroy a obtenu pendant qu'il était derrière les barreaux et qui lui a éventuellement permis de quitter le pays sans problème.

Selon l'acte d'accusation, Carmen Parent a illégalement rédigé une déclaration au nom de Réal Rolland Lafond dans le but d'obtenir un passeport pour son fiancé Yves Geoffroy. Cela s'est passé aux environs du 14 septembre.

À la même date, ou à peu près, elle a cherché à faire croire que la demande de passeport était authentique tout en sachant que le document était un faux.

Toujours à la même période, elle s'est servi de ce document comme s'il était authentique alors qu'en réalité, elle le savait contrefait.

Finalement, toujours selon l'acte d'accusation, Carmen Parent a eu en sa possession un passeport émis au nom de Réal Rolland Lafond vers le 30 septembre dernier.

Ces précisions apportées, M. Sharp a repris son siège et s'est refusé à toute autre révélation. Au terme de la période des questions, il s'est dépeché pour regagner son bureau évitant ainsi le "supplice" des caméras de la télévision, ce qu'il fait rarement.

Hier toutefois, c'était jour de fête pour les libéraux de l'Ontario.

Leur chef, Pierre Trudeau présidait en soirée un dîner bénéfice à \$50, le couvert et M. Sharp devait se rendre en vitesse à l'aéroport pour prendre un avion, en partance pour Toronto.

Avant la fin de la période des questions, M. Sharp a cependant eu le temps de préciser

qu'il n'a aucune idée de l'endroit où peut se cacher le notaire Geoffroy.

Il a ensuite ajouté que les policiers n'ont pas, pour leur part, l'intention de divulguer leurs soupçons pour la seule et unique raison qu'ils veulent mettre toutes les chances de leur côté. D'ailleurs, selon la légende, la RCMP attrape toujours son homme.

D'un autre côté, le ministre de la Justice, M. Otto Lang, a affirmé aux Communes que personne ne l'a jamais approché, directement ou indirectement pour qu'il ordonne un nouveau procès en faveur de Geoffroy.

M. Lang a également déclaré qu'il n'a eu aucun entretien à ce sujet avec le solliciteur-général, M. Goyer. Ce dernier à admis, plus tôt cette semaine, qu'une personne était entrée en contact avec lui et lui avait demandé d'intervenir pour que Geoffroy obtienne un nouveau procès. Le solliciteur-général a précisé du même coup que la personne en question prétendait pouvoir entrer en contact avec Geoffroy.

Il a finalement précisé que cette requête a été rejetée.

Parlant à une mère de famille, Trudeau s'excuse de son "God damned"

TORONTO (selon UPI et PC) — Au cours d'une émission de radio faisant partie de ce que certains appellent la campagne pré-électorale, le premier ministre Trudeau s'est excusé hier auprès d'une mère de quatre garçons d'avoir prononcé des paroles blasphématoires aux Communes, lundi dernier.

La dame en question, qui a téléphoné au poste de radio CHUM de Toronto, où M. Trudeau participait à une tribune téléphonique, a demandé au premier ministre de faire attention à l'utilisation qu'il fait de l'expression "God damned" (maudit), en tant que père d'un enfant qui a été baptisé.

M. Trudeau s'en est excusé, ajoutant qu'il regrettait surtout que tant de personnes aient fait de la publicité autour de cette affaire. À son avis, il y a beaucoup d'hypocrisie au sujet du mauvais langage.

La question qui fut la plus débattue pendant cette émission fut certainement celle de l'avortement. La plupart des interlocuteurs semblaient d'accord avec Trudeau qui se disait hostile à l'avortement sur demande.

Le speakerine d'un poste de radio de St. Catharines a cependant tenté de faire comprendre au chef libéral que les femmes ne revendiquaient pas le droit d'avoir l'avortement sur demande, mais plutôt la responsabilité de décider.

Selon le premier ministre, "responsabilité" signifie que la femme doit répondre devant la société, représentée par un médecin, un comité de médecins ou tout autre organisme, de sa décision d'avorter et la justifier.

Quant au chômage, M. Tru-

deau déclare que le gouvernement ne saurait résoudre le problème directement. Il doit créer les conditions économiques qui permettront au secteur privé de créer des emplois.

Bien que le dialogue avec M. Trudeau n'ait pas révélé grand-chose de la politique gouvernementale, les interlocuteurs du premier ministre se sont déclarés satisfaits de cette occasion qui leur était offerte de participer un peu à la démocratie.

Profitant de son séjour à To-

ronto, l'homme politique s'est ensuite rendu au "Ontario Crippled Children's Hospital" où il s'est dit surpris de voir les enfants lui manifester tant de joie.

M. Trudeau est demeuré environ une heure dans ce centre qu'il a visité, et s'est entretenu avec quelques enfants.

À l'un d'entre eux qui lui avait demandé quand auraient lieu les élections, le premier ministre a répondu que ce serait un lundi, avant le deuxième semestre de 1973.

\$25,000 du fédéral à une secte satanique, selon le "Sun" de Toronto

TORONTO (PC) — Le quotidien The Sun affirme dans son édition de mercredi que, dans le cadre de son programme d'aide aux projets d'initiative locale, le gouvernement fédéral a accordé une subvention de \$25,900 à une secte religieuse qui accorde autant d'importance à Satan qu'à Christ.

Le journal indique que la dite secte, dont les membres portent la barbe et sont vêtus d'une longue robe noire illustrée d'un symbole satanique, traversé par une croix, vit en communauté dans un édifice de trois étages dans le centre-ville de Toronto.

Un porte-parole du bureau torontois du Service de la main-d'œuvre qui voit à la distribution des subventions du P.L., a expliqué au Sun que le but de la subvention était de pousser plus à fond une vérification des possibilités de la jeunesse.

Pour sa part, le premier mi-

nistre Trudeau a tenté, hier, de prendre la défense du programme de \$150 millions des Initiatives locales et a déclaré qu'il étudierait la question de la subvention qui a été accordée à la secte satanique.

M. Trudeau a affirmé au cours d'une émission de radio à Toronto, que les subventions étaient accordées aux organismes de toutes sortes pourvu que ceux-ci s'engagent à créer des emplois et remplissent des fonctions utiles au milieu social dans lequel ils travaillent.

Le coordinateur des projets pour l'Ontario, M. Murray Miller, a révélé quant à lui que ces critiques n'étaient pas les premières et que la seule façon d'éviter toutes les critiques aurait été d'accorder des subventions seulement aux balayeurs de rues et aux gens qui posent des égouts.

Mme Laporte est nommée à la Cour de la citoyenneté

OTTAWA — La veuve de Pierre Laporte a été nommée, hier, membre de la Cour de citoyenneté de Montréal.

La nouvelle a été annoncée en début de soirée par le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier.

Dans un bref communiqué de cinq paragraphes, M. Pelletier se contente de présenter une érudite biographie de Mme Laporte. A nulle part ne fait-on mention dans ce document du sort tragique qu'a connu son époux en octobre 1970.

Mère de deux enfants, Claire et Jean, elle demeure à St-Lambert. Elle est née à l'Assomption et a étudié à l'école normale de Valleyfield, à l'institut Richard de Montréal - est et finalement à la congrégation Notre-Dame.

Madame Laporte s'intéresse depuis longtemps aux problèmes sociaux et en particulier aux problèmes des immigrants dans la société canadienne. Elle est d'ailleurs présidente du camp Françoise Cabrin pour les immigrants.

Dépôtaires



GAGNON & FRERES
MEUBLES
407 BOUL. ST-JOSEPH
ROBERVAL - TEL: 275-0491



GAGNON & FRERES
MEUBLES
577 BOUL. WALBERG
DOLBEAU
TEL: 276-0765



GAGNON & FRERES
MEUBLES
24, SACRE-COEUR, ALMA
TEL: 662-3459



ROGER BABIN ENR.
CAPLAN,
CITE BONAVENTURE
TEL: 388-2052



R. MARIER T.V. SERV.
398 ST-ETIENNE
LA MALBAIE
TEL: 665-3324



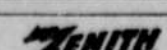
DIONNE ELECTRONIQUE ENR.
ST-PHILIPPE DE NERI
KAMOURASKA
TEL: 498-2954



Chouinard Meubles
STE-PERPETUE
CITE LISLET
TEL: 359-2992



JEAN-PAUL CHABOT INC.
ST-CHARLES
CITE BELLECHASSE
TEL: 887-3495



JOLICOEUR ELECTRIQUE LTEE
243 - 2e AVENUE,
ST-GEORGES EST, BEAUCE
TEL: 228-9781

Nouveaux bas prix pour les télécouleurs de la plus haute qualité

ZENITH® votre meilleur achat en télécouleur portatif de 17"



"Le Ridgeway" - C3710

Même à un prix si bas, le "Ridgeway" est fabriqué avec la qualité Zenith montée à la main pour vous donner la meilleure valeur pour votre argent. Ses caractéristiques sont, entre autres: amplificateur de la couleur transistorisé Zenith amélioré; circuit automatique "Fringe-lock"; antenne bipolaire téléscopique; cabinet compact léger qui se laisse porter facilement d'une pièce à l'autre dans la maison.

\$399⁰⁰

CHROMACOLOR® ZENITH portatif de 17"



"Le Peale" - C3722W 1

Le célèbre Chromacolor Zenith vous est maintenant offert dans un modèle compact, léger et portatif. L'image du "Peale" surpasse en couleurs, en brillance et en performance celle de tout autre télécouleur de mêmes dimensions. Maintenant, à un prix plus bas. Jusqu'à présent ce luxe et cette qualité étaient réservés au salon. Mais maintenant, la chambre, le boudoir et même la cuisine peut recevoir le télécouleur de la plus belle qualité. Voyez le "Peale", à un nouveau bas prix, chez votre marchand Zenith.

\$469⁰⁰

Le ZENITH CHROMACOLOR® 17" avec télécommande



"Le Bertram" - C5722W 1

Chromacolor, le standard d'excellence en télécouleur, est maintenant équipé du télécommande Space Command® "100" pour vous permettre de syntoniser, de votre fauteuil, votre émission favorite. Pour changer les canaux VHF, pour allumer ou éteindre l'appareil, il suffit d'appuyer sur les boutons de télécommande. Pas de fil, pas de corde, pas de pile; rien ne vous sépare de l'appareil. Et le télécommande est compris dans le nouveau bas prix du "Bertram".

\$499⁰⁰

Achetez ZENITH dès maintenant

La qualité doit y être pour que le nom soit apposé

Dépôtaires

Maguire
1330 MAGUIRE, SILLERY
TEL: 681-4124

AMEUBLEMENTS TANGUAY
ROND-POINT, LEVIS
TEL: 837-2496

Maguire
PLACE FLEUR DE LYS
TEL: 529-4915

AMEUBLEMENTS TANGUAY
535 BOUL. STE-ANNE
BEAUPORT
TEL: 661-3761

Québec Electronique Ltée
621 ST-JEAN, QUEBEC
TEL: 529-9261

motel television inc.
2750 CHEMIN STE-FOY
TEL: 651-9110

RENE DION REFRIGERATION INC.
2854, 1re AVE, QUE.
TEL: 623-3826

ROLLAND DION RADIO T.V. ENR.
131 ST-JOSEPH
ST-RAYMOND, CTE PORTNEUF
TEL: 337-7016

Un prêt? D'accord



...s'il s'agit de vous rendre service



banque provinciale
l'innovatrice... pour vous

Toupin à Paris:

Il faut repenser les objectifs du développement agricole

Par BENOIT HOULE

PARIS (PC) — Le ministre québécois de l'Agriculture, M. Normand Toupin, est d'avis qu'il "faut repenser les objectifs du développement de l'agriculture et concevoir des politiques nouvelles afin de donner à l'exploitant agricole des conditions de vie se rapprochant davantage de celles dont jouissent les travailleurs des autres secteurs de l'activité économique.

Parlant des rapports de la production agricole au Québec avec le marché et la consommation, le ministre a dit aux participants à un colloque international organisé à l'occasion du Salon de l'Agriculture de Paris que pour atteindre ces objectifs l'intervention de l'Etat est nécessaire.

"Mais, il faut surtout l'action concertée des agriculteurs eux-mêmes. Cette action n'est vraiment possible que dans l'union des organismes de producteurs au plan local, national et même international. C'est par un regroupement de toutes ses forces que l'agriculture construira son avenir pour le mieux-être de tous ceux qui en vivent."

Le ministre est arrivé dans la capitale française samedi dernier. Il a passé la fin de semaine à Amiens, à 100 milles au nord-est de Paris, pour visiter des fermes d'élevage et des coopératives agricoles.

SALON DE L'AGRICULTURE

Au cours de sa visite en France, il aura également des entretiens avec son homologue français, M. Michel Cointat, et il participera dimanche prochain à l'inauguration du Salon international de l'Agriculture avant de regagner Québec.

Mais, le but principal de sa visite en France est sa participation au colloque international qui s'est ouvert mercredi matin et qui se terminera vendredi.

Dans sa communication aux quelque 800 participants à cette importante réunion, M. Toupin a souligné que pour améliorer les conditions de vie de l'agriculteur, il importait de faire une meilleure utilisation des ressources du milieu exigeant la réalisation de programmes précis, élaborés en fonction des caractéristiques biophysiques des différentes régions et assurant une diversification souhaitable des produits agricoles.

Il faut établir chez nous une agriculture plus forte, plus concurrentielle, qui permettra d'ouvrir une fenêtre sur le monde. Ainsi pourront plus aisément s'intensifier les échanges commerciaux déjà commencés pour certaines de nos productions excédentaires. De même, les échanges de techniques de production pourront s'accroître au profit des industries qui les adopteront. Sur ce point, quelques-unes de nos entreprises parmi les plus dynamiques ont conclu ces dernières années des ententes fructueuses leur permettant de fabriquer au Québec des produits laitiers de création française comme le yogourt Yoplaît et la crème Chantilly.

RENTABILITE

Le ministre a également signalé que l'agriculture est devenue une industrie où l'on recherche une rentabilité accrue conduisant à une forte concentration des unités, à un accroissement du volume de la production, à une mécanisation avancée, à l'emploi de techniques perfectionnées et à la mise en oeuvre de puissants moyens de mise en marché.

L'agriculture québécoise satisfait actuellement à 60 pour cent des besoins de la province. En 1941, elle occupait 25 pour cent de la population totale. Aujourd'hui, elle n'en représente plus que cinq pour cent de la main-d'oeuvre totale employée dans le Québec. Pendant ce temps, la valeur de la production agricole a quadruplé, donnant, en 1969, un revenu global de \$678 millions aux exploitants agricoles.

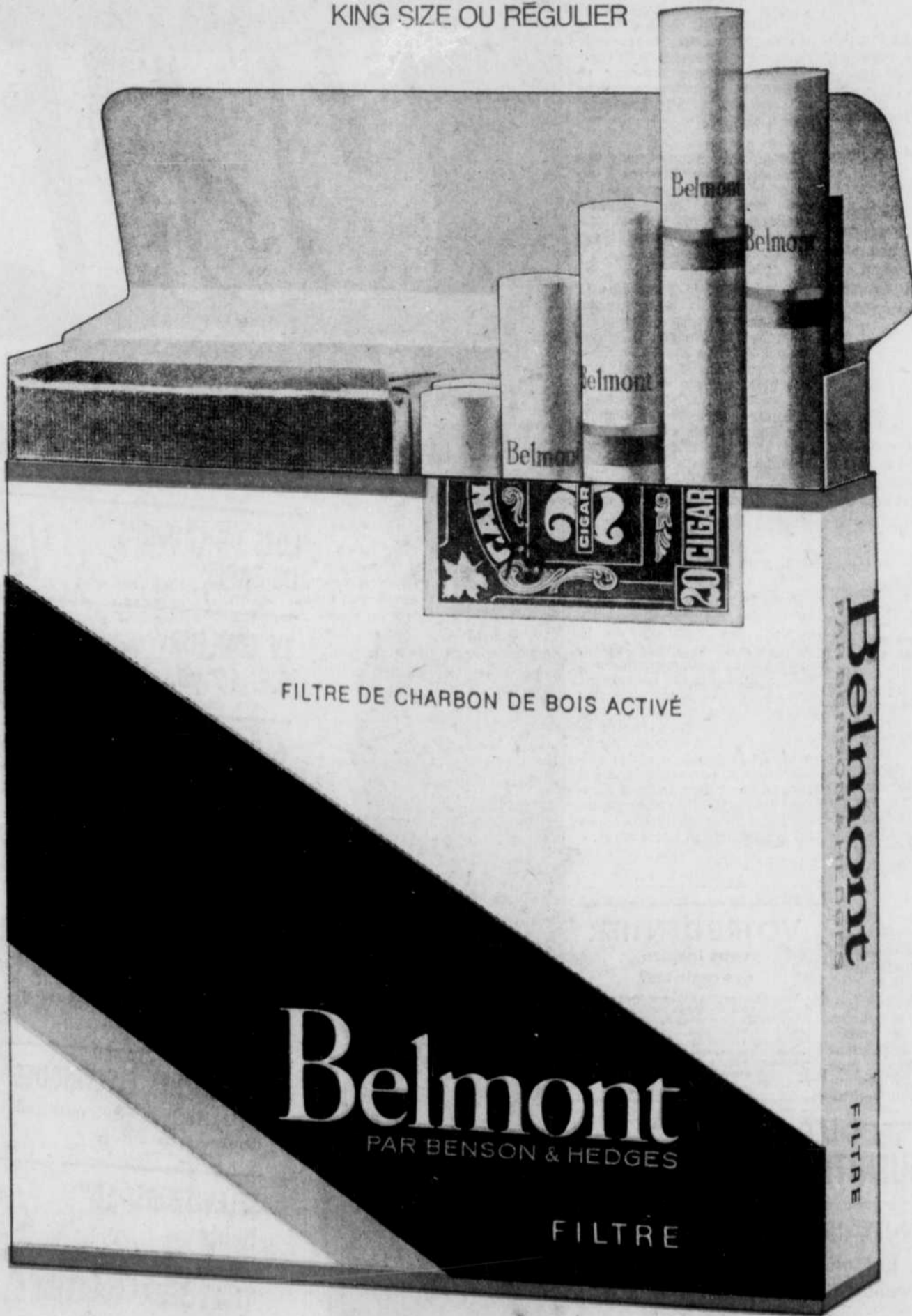
Après avoir parlé de la concurrence qui s'exerce entre les provinces canadiennes, M. Toupin a conclu que "le Québec devait ouvrir une fenêtre sur le monde pour exploiter toutes les potentialités de son sol et de son climat".

"La surtaxe de 10 pour cent imposée par les Etats-Unis et l'augmentation prévue des tarifs par suite de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun sont autant d'exemples, cependant, qui nous invitent à percevoir avec prudence sur les marchés d'exportation".



la nouvelle Belmont

KING SIZE OU RÉGULIER

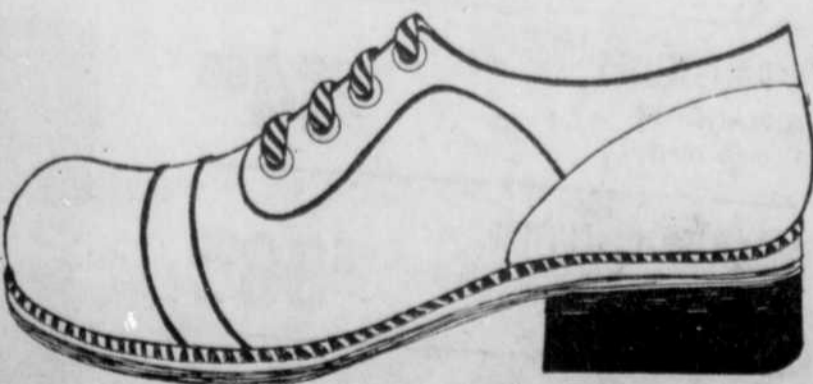


la vraie douceur

MODE MAXIMUM EN SUPER CHAUSSURES



POUR GARÇONS & FILLES



20 ans

PLACE STE-FOY
PLACE LAURIER

Loi-cadre et nouveau code des professions réclamés par le Collège

C'est une loi-cadre et un tout nouveau Code des professions qu'a réclamés, hier, le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

L'organisme présentait, à ce moment, un de ses trois mémoires devant la Commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 250, intitulé "Code des professions" et qui a été adopté en première lecture à la fin de l'année dernière, par l'Assemblée nationale.

Le deuxième mémoire scrutait le bill 252, sur le Collège lui-même, tandis que le troisième étudiait huit autres projets de loi concernant des professions intimement reliées à la médecine.

Ce que craint le plus le collège, c'est la création, selon lui, d'un "pouvoir parallèle" marqué par l'ingérence de l'Etat dans les affaires des corporations professionnelles et la diminution des responsabilités de chacune de ces corporations.

C'est dans cette optique que le Collège présente, dans son deuxième mémoire, un tout nouveau bill 250 représentant ses aspirations qui, selon lui, sont celles généralement exprimées par ses membres.

POURQUOI UN NOUVEAU BILL ?

Selon l'organisme, le bill 250 proposé est lourd et complexe et son application sera laborieuse et difficile, car des articles traitant du même sujet sont dispersés dans le Code.

EN OUTRE...

En outre, le Code présente des structures trop rigides et les responsabilités à assumer par les corporations ne sont pas clairement explicitées.

L'omniprésence de l'Etat est manifeste tout au long du projet de loi, ajoute le mémoire. "Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme et paie les membres et les employés de l'Office (des professions), les administrateurs nommés au bureau de chaque corporation, le secrétaire du comité d'inspection professionnelle, le président et le secrétaire du comité de discipline, les syndicats, etc."

Et le Collège ajoute: "L'administration des corporations devient presque impossible en présence d'un pouvoir parallèle nommé par l'Etat".

En contre-partie, l'organisme propose que le Code des professions soit modifié en le scindant en deux parties distinctes: une première applicable à l'ensemble des professions, une deuxième

me applicable à l'usage des professionnels à titre réservé.

Ce qui implique nécessairement que le Code devrait prévoir toutes les responsabilités d'une corporation et les responsabilités pour les assumer.

Si le Collège rejette le "pouvoir parallèle" gouvernemental représenté par le lieutenant-gouverneur en conseil, il veut par contre que l'Office des professions, organisme suprême des corporations, soit doté de plus de pouvoirs, que le public y soit représenté, qu'il constitue une sorte d'ombudsman et juge des plaintes des citoyens qui ne reçoivent pas de réponse de la part des corporations.

PAS NECESSAIRE

Le Collège ne voit pas la nécessité de la constitution d'un Conseil interprofessionnel des corporations qui existe déjà, selon lui. En effet, le premier mémoire a été soumis à la Commission parlementaire par ce comité groupant 22 corporations et quelque 50,000 membres, mardi dernier.

Le mémoire soumet toute une série de mesures propres à assurer le secret professionnel et une structure professionnelle administrative qui devrait servir de modèle à l'ensemble des corporations.

Il est utile de noter que la commission, à la fin de ses travaux, aura entendu quelque 146 mémoires; cependant, le ministre des Affaires sociales qui assiste le solliciteur général, Roy Fournier, parrain du bill 250, est confiant que les premiers mémoires permettront d'éclaircir bien des points qui n'auront plus besoin d'être évoqués par la suite.

La commission reprendra ses travaux le 14 mars. Hier, la Chambre des notaires devait être entendue, mais elle a consenti à un délai.

Dans le troisième mémoire et qui touche huit professions "médicales", les réactions de la commission ont été mitigées, mais il est possible que lorsque les corporations concernées comparaitront pour présenter leur point de vue, il y ait de multiples accrochages entre le Collège des médecins et chirurgiens de la province et les chiropraticiens, par exemple, à qui l'organisme refuse le droit d'utiliser les appareils radiologiques en soumettant qu'ils n'ont pas les connaissances nécessaires.

ANNONCE
VOTRE DENTIER vous inspire des craintes?

Vous ne savez plus inconsciemment par votre dentier si vous utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Non seule, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la manipulation, garde leur savoir aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

Le Collège des médecins préférerait se saborder, plutôt que de devenir inutile, à cause du bill 252

par Fernando LEMIEUX

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec préfère être aboli, par le gouvernement, dès maintenant, s'il ne croit plus être un rouage utile dans le domaine de la santé et comme le laissent croire les lois qui pourraient être éventuellement adoptées dans l'avenir.

C'est ce qu'a clairement indiqué, hier, l'organisme qui comparait devant la Commission parlementaire spéciale chargée d'étudier les implications du projet de loi 250, intitulé "Code des professions" et qui a été adopté en première lecture, à la fin de l'année dernière, par l'Assemblée nationale.

En fait, l'ultimatum du Collège fait partie de son mémoire sur le bill 252, corollaire au bill 250 et qui situe les prérogatives et pouvoirs de l'organisme dans l'unification des corporations professionnelles désirée par le gouvernement.

On sait que le projet de loi 250 constitue un Office des professions, un Conseil interprofessionnel, reconnaît aussi d'autres organismes déjà constitués par nombre de corporations, mais y ajoute une représentation gou-

vernementale substantielle et à tous les paliers.

Or, selon le Collège des médecins et chirurgiens de la province, cette représentation gouvernementale va à l'encontre de l'esprit de la loi proposée.

EN EFFET... "Si, comme le laissent entendre le Code des professions et l'ensemble de la réforme proposée pour les corporations professionnelles, le Collège doit assumer des responsabilités encore plus claires en ce qui regarde la protection du public, il soumet tout aussi respectueusement qu'il ne saurait les accepter qu'en obtenant dans les bills 250 et 252 l'autorité nécessaire correspondante," souligne le mémoire.

L'organisme soumet cependant qu'il accepte la surveillance de l'Office des professions, dans le meilleur intérêt du pu-

blic et souhaite même une participation publique accrue dans le droit de regard des professions.

Mais, souligne le mémoire, si le Collège est reconnu, ses pouvoirs doivent être bien explicités et il doit être clairement indiqué qu'il a plein droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour constater la compétence de ses membres, cela du début de l'admission à une faculté de Médecine jusqu'à l'obtention d'un permis de pratique.

C'est pour cela d'ailleurs que le Collège réclame que le Bureau d'administration de l'Ordre désire la présence de quatre administrateurs nommés par les facultés de Médecine du Québec afin qu'il y ait pleine cohésion entre l'organisme et les universités.

COMPETENCE C'est sur la compétence de ses membres que le Collège s'est étendu le plus longuement en soulignant que c'était lui qui en répondrait devant le public à l'avenir, comme par le passé, et

que si le gouvernement ne lui laisse pas toute latitude à ce sujet, le public n'en serait que moins protégé.

Dans cette optique, le Collège désire le pouvoir d'agrément des milieux de stages de formation des médecins, même spécialistes et l'évaluation de la compétence de chacun de ces candidats avant de leur attribuer un permis.

Notons que l'organisme demande au gouvernement de reconnaître que le permis de pratique de la médecine soit révisé périodiquement par le Collège afin d'assurer plein contrôle de la profession.

Le Collège s'oppose fermement à toute référence à la citoyenneté canadienne en tant que critère exigible pour l'obtention d'un permis de pratique et soumet que ses portes sont largement ouvertes aux citoyens du monde.

Ce n'était qu'un de ses trois mémoires soumis par le Collège qui a aussi scruté en profondeur le projet de loi 250 et exposé dans un troisième rapport, ses

recommandations concernant huit autres professions intimement liées à la médecine. cette procédure avait été adoptée par la commission et qu'elle se continuera, n'en déplaise à certaines personnes ou organismes.

IMPRESSION

ECLAIR

ÉPARGNEZ TEMPS ET ARGENT

Besoin d'imprimerie rapide à bas prix ? 50 à 5000 copies pendant que vous attendez.

Regardez ce bas prix OFFSET 100 COPIES \$3.

COPIE

Instant Printing Centre
493, Dorchester
Boul. Charest 524-6005



Ça n'arrive qu'une fois tous les quatre ans...

VENTE BISSEXTILE

3 ENSEMBLES DE LESSIVEUSE ET SECHEUSE "MOFFAT" 2 vitesses - niveau d'eau. \$435⁰⁰

LOTS DE COUPONS DE TAPIS 1/2 PRIX

TV COULEUR G.E. 19 po. \$348⁰⁰

6 CONGELATEURS "GILSON" 21 pi. cu. Service garanti 1 an \$179⁰⁰

LIT "CONTINENTAL" 3/3 Têtes de lit de couleurs assorties. \$48⁰⁰

12 MOBILIERS DE SALON 2 mcx. Choix de couleurs et différents modèles. \$145⁰⁰

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES 30". Horloge automatique. Couleurs assorties. \$188⁰⁰

TELEVISEURS 10" Neuts \$69⁹⁵

TELEVISEUR COULEUR 26". Lampe garantie 5 ans. \$489⁰⁰

1 REFRIGÉRATEUR 13 pi. cu. Sans givre. Légère altération à droite. \$250⁰⁰

MOBILIER DE SALON "BRAEMORE" - 2 mcx Rég. \$495 \$325⁰⁰ SPECIAL

LESSIVEUSE ET SECHEUSE "MAYTAG". Contrôle électronique. SPECIAL \$595⁰⁰

1 MOBILIER DE CUISINE Style provincial français. Rég. \$569 SPECIAL \$395⁰⁰

FAUTEUILS BERÇANTS Couleurs assorties \$27⁰⁰

4 SOFAS-LITS "HIDE-A-BED" \$139⁰⁰

COUVRE-LITS Pour lits double et simple. A COMPTER DE \$4⁹⁵

TOILES EXLITE Largeur 48" Rég. \$15.95 \$9⁹⁵

MOBILIER DE CHAMBRE 4 mcx. Style espagnol en chêne véritable. Val. \$329 \$235⁰⁰

MOBILIERS DE CHAMBRE 3 et 4 mcx. Style contemporain. Rég. \$499 \$349⁰⁰

TELEVISEUR 19" Noir et blanc. Admiral \$135⁰⁰

4 POLISSEUSES A PLANCHER Comme neuves \$14⁹⁵

MOBILIER DE CUISINE Table 36". 6 chaises. \$98⁰⁰

Participez au tirage des quatre voyages pour deux personnes à Haïti offerts par les 75 magasins de meubles PRESTIGE

Une courtoisie de: le CLUB HORIZONS DU MONDE INC.

HAI

Nom: _____ Tel: _____

Adresse: _____

Nom du marchand _____

MISES DE COTE

glemieux
15, RUE ST-LOUIS, LEVIS

A SEULEMENT 15 MIN. DU PONT PIERRE-LAPORTE

TEL.: 837-8821

COLLEGE MARGUERITE-D'YOUVILLE

SECONDAIRE - COLLEGE
Institution privée
reconnue d'intérêt public

EXTERNAT - INTERNAT
(pour jeunes filles seulement)

SECONDAIRE III - IV - V

- Programme du ministère de l'Éducation
- Préparation aux Collèges d'enseignement général et professionnel

COLLEGE

● GENERAL I-II

(conduisant à l'Université)
Sciences de la santé
Sciences pures et appliquées
Sciences humaines
Sciences de l'administration
Lettres

● PROFESSIONNEL I-II-III

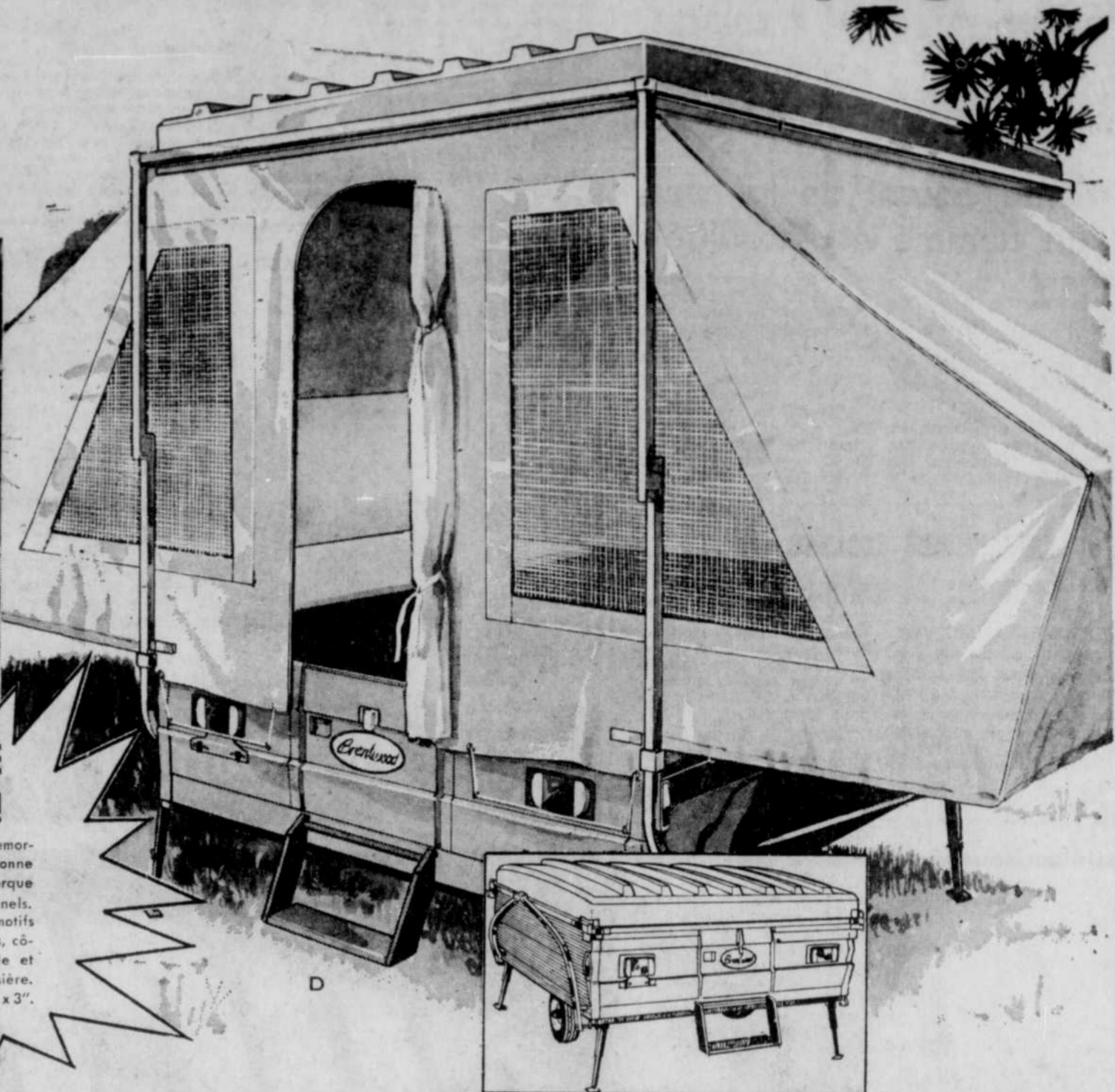
(conduisant au marché du travail)
Techniques et Sciences familiales
Alimentation
Art vestimentaire
Garderie d'enfants

DEMANDES D'ADMISSION:

La Responsable des Services pédagogiques,
Collège Marguerite-d'Youville,
2700, des Quatre-Bourgeois,
Sainte-Foy, Québec 10.
Tél.: 656-9313

N.B. Date limite des demandes d'admission, AVANT LE 1er MAI 1972

Achetez chez WOOLCO dès maintenant et obtenez plus pour vos vacances. Nous avons tout pour faciliter le camping. Notre plan mise-de-côté est à votre disposition



OFFRE BONI!

Avec l'achat d'une remorque, Woolco vous donne 2 matelas pour remorque sans frais additionnels. Capitonnage à motifs florux sur le dessus, côtés et bas en vinyle et fermeture à glissière. Dimensions 48" x 72" x 3".

2 Formidables achats de remorques

TENTE-REMORQUE A AVANTAGES MULTIPLES ET A PRIX D'AUBAINE!

(C) Tente en coton Egyptien de première qualité traité au silicone pour imperméabiliser. Grandes fenêtres avec moustiquaires en nylon très fin. Rabats à glissière à l'intérieur. Remorque en acier monobloc soudé avec plancher en vinyle coussiné. Lits pliants en contre-plaqué servant de couvercles pour la remorque durant le voyage.

REMORQUE 'BRENTWOOD' A TOIT RIGIDE QUI VOUS OFFRE LE MAXIMUM DE CONFORT!

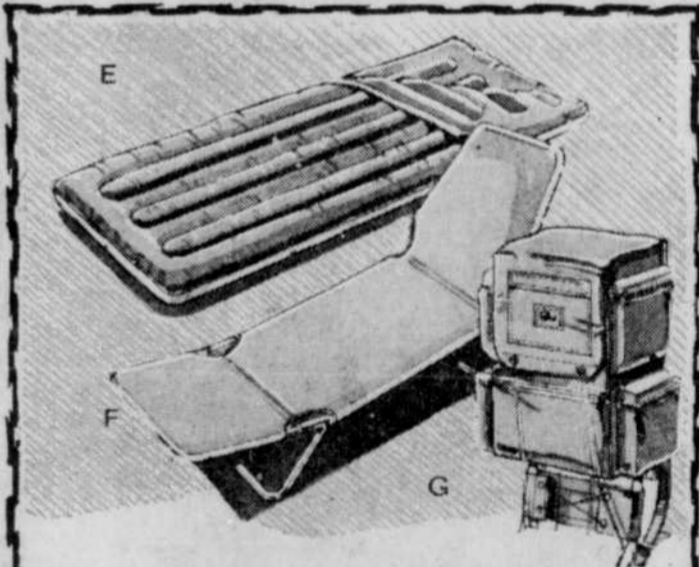
(D) Une maison spacieuse et moderne sur roues, à très bas prix. Très légère, elle se remorque bien. Dessus résistant avec levier à éjection. Tente en coutil vivatex 10.1 onces, remorque en acier monobloc soudé, plancher recouvert de vinyle. 2 lits 48" x 76". Pare-radiateur en aluminium pour plus de protection durant les voyages.

\$ 497 chacune **\$ 599** chacune

TENTE 'ROOM MASTER' DE 'WOOD' 9' x 12'

(Non illustrée). Construction sur mâts qui vous permet de l'assembler facilement et rapidement. Fabrication en tissu imperméable 12 onces. 2 grandes fenêtres latérales en moustiquaire avec rabats pour les tempêtes. Tapis de sol à même.

79.99 l'ensemble



(E) Sac de couchage avec isolation en laine, 4 lb. Dimensions 36" x 74". Dessus en popeline de coton et doublure de coton. Chacun **6.99**

(F) Lit de camp pliant utilisé comme lit, chaise-longue ou fauteuil. Cadre tubulaire robuste. Choix de 3 couleurs de canevas. Chacun **7.99**

(G) Havresac en nylon pour excursionniste. Cadre en aluminium avec courroies réglables et 7 poches. Dimensions 20" x 19" x 9". Chacun **19.97**

(A) TENTE "WOOD" TRES POPULAIRE

Construction sur mâts qui vous permet de l'élever facilement et rapidement. Dimensions 9' x 9' permettant de coucher 4 personnes facilement. Fabrication en coutil imperméable résistant, avec tapis de sol cousu à même et auvent 6'. Porte hollandaise avec glissière et fenêtre à l'arrière.

39.99 l'ensemble

(B) TENTE EN NYLON, IDEALE POUR 2 PERSONNES

Dimensions 5' x 7' x 3 3/4' de hauteur. Plancher imperméable cousu à même. Porte et fenêtre en moustiquaire de nylon. Etui en nylon.

24.99 chacune

MOULINET

Toujours populaire, fabrication solide de marque réputée "Mitchell" nos 300 et 301.

17.77 Chacun

FAITES DU CAMPING DURANT VOS VACANCES ET PORTEZ VOS ACCESSOIRES A VOTRE COMPTE CREDIT WOOLCO!

EPARGNEZ 39.97

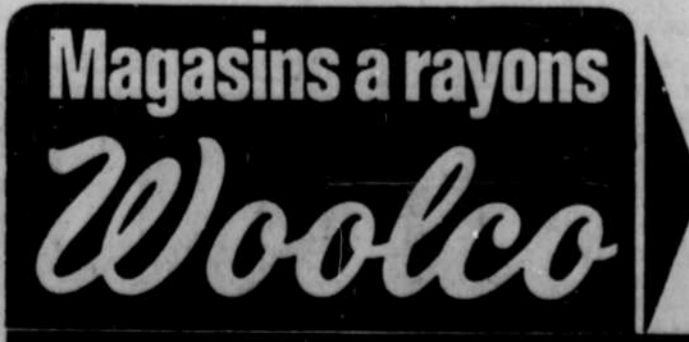
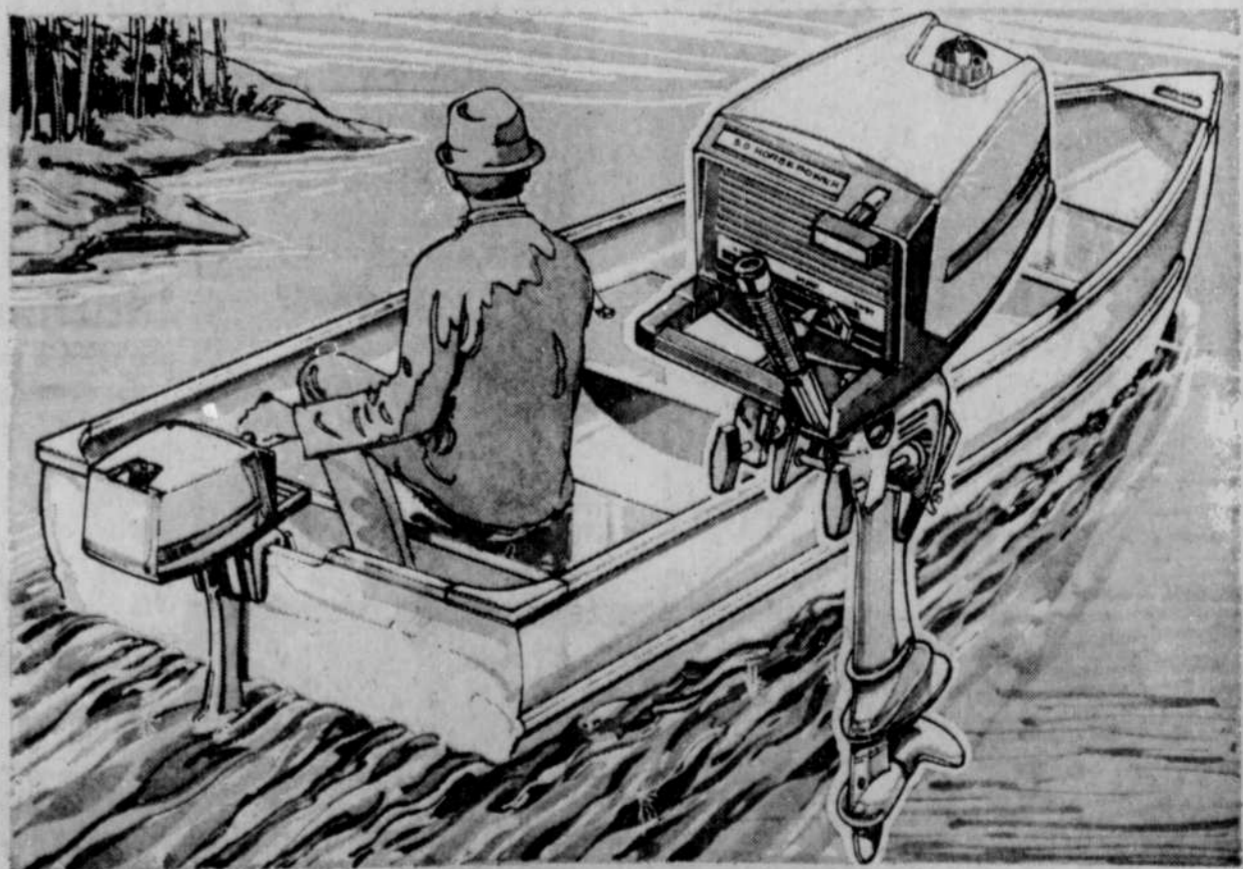
LORSQUE VOUS ACHETEZ LES DEUX!

Moteur et bateau achetés individuellement **389.94**

Maintenant seulement **349.97** BATEAU ET MOTEUR

Bateau en aluminium pour 3 personnes. Pare-éclaboussures. Longueur 12', largeur 52", profondeur 24", capacité 510 lb. Chacun **199.97**

Moteur 'Esko' à 7 cv. Très léger, cylindre simple, système de refroidissement et cycle à 2 temps. Chacun **189.97**



L'endroit où l'on trouve de tout Et on épargne beaucoup chez nous

2960 BOUL. STE-ANNE, GIFFARD

ROUTE 2, ROND-POINT, LEVIS

Le comédien Lionel Villeneuve est acquitté par les jurés

MONTREAL (PC) — Douze jurés de langue française, ont décidé, hier, que le comédien Lionel Villeneuve n'avait commis aucun crime en qualifiant le juge Paul Miquelon de malhonorable le 16 décembre 1969 au Palais de Justice de Montréal.

Ils ont acquitté M. Villeneuve après deux heures de délibérations, le juge Albert Leblanc leur ayant d'abord dit qu'ils devraient acquitter l'accusé s'ils trouvaient que les paro-

les qu'on lui attribue étaient "légalement justifiées".

Les faits n'étaient pas contestés par M. Villeneuve qui, témoignant dans sa propre cause les avait admis.

Le 18 décembre 1969, alors que le juge Miquelon se préparait à prononcer la sentence de Pierre Vallières, en lère division des assises, il s'était levé devant l'auditoire et avait crié:

"Le juge Miquelon est malhon-

nête parce qu'il a influencé les jurés durant 3 heures. Je ne méprise pas la Cour, mais je méprise le juge Miquelon."

A la suite de ces paroles, M. Villeneuve, 46 ans, avait été arrêté et avait subi, en avril dernier, après de multiples délais, un procès pour refus d'obéir à un ordre de la Cour.

Ce premier procès s'était terminé par le désaccord des jurés. La Couronne avait alors porté une accusation d'outrage au tribunal et ce procès a pris fin hier par un verdict d'acquiescement.

Atterrissage en catastrophe à Laval, près de Montréal

MONTREAL (PC) — Un bi-réacteur privé, ayant décollé de l'aéroport de Dorval pour la Finlande, a dû faire un atterrissage forcé sur un champ de neige, à Laval, en banlieue de Montréal, quelques minutes après son envol.

Le pilote du Falcon-Jet de huit places a dû être transporté à l'hôpital, souffrant de blessures légères, mais il a pu sortir après avoir été pansé.

Il y avait à bord le pilote, le copilote et quatre directeurs d'une compagnie finlandaise d'Helsinki.

Six minutes après le décollage, un des réacteurs a pris feu. Le pilote a alors amorcé un virage pour regagner Dorval, mais le second réacteur a alors lâché à son tour.

Le pilote n'a pas eu d'autre choix que de se poser en catastrophe sur un champ, non loin de la résidence de M. Fernand Mathieu, qui est allé chercher les rescapés avec sa motoneige, les a emmenés chez lui et finalement, les a conduits à l'aéroport de Dorval où ils ont pris un avion d'une ligne régulière.

Deux soeurs quinquagénaires l'échappent belle

TORONTO (PC) — Deux soeurs kidnappées ont retrouvé leur liberté, saines et sauvées, grâce à l'imprudence de leur ravisseur qui les emmenait dans une voiture portant des plaques d'immatriculation périmées.

Les deux victimes, Mme Angeline McLean, 58 ans et Mlle Stephanie Kalytka, 57 ans, ont été enlevées peu avant minuit, mardi, au moment où elles venaient de fermer leur boutique située au nord de Toronto. Elle portaient sur elles la recette de la journée: \$196. Un homme armé d'un fusil tronqué a surgi et les a obligées à monter dans la voiture, sous la menace de son arme à feu et d'un couteau de chasse.

Chemin faisant, il s'est arrêté quelque part, en bordure de la route, pour lier les poignets de ses victimes à l'aide de fils électriques. De là, il prit la route de Barrie où, peu après minuit, l'agent Donald Bulmer l'arrêta pour lui reprocher de n'avoir pas changé la plaque d'immatriculation.

Mlle Kalytka en a profité pour sortir ses poignets liés, ce que voyant l'agent Bulmer dégaina son arme et, aidé d'un collègue qui n'était pourtant pas en service, mais qui avait assisté à la scène, il mit la main au collet du bandit.

Au poste de police où il a été emmené, Barry Keith Brownlee, 22 ans, demeurait à Toronto, a été inculpé d'enlèvement, de cambriolage et de port d'arme dangereuse.

Même absent de la cour, un homme est acquitté

MONTREAL (PC) — Le juge Armand Chevette, des sessions de la paix, a acquitté, hier, un individu en l'absence de ce dernier ce qui constitue, semble-t-il, un précédent dans les annales judiciaires.

Le juge devait prononcer son jugement le 2 février, mais comme l'accusé ne pouvait être amené en cour à cause de la

grève des gardiens de prison la date avait été déferée.

Mardi, Me Tomesco se rendait à la prison de Bordeaux et faisait signer à son client un affidavit par lequel il autorisait le tribunal à prononcer son jugement en son absence.

L'accusé, un certain Roland Beaudoin, était accusé d'avoir commis un hold up de \$165 le 23 juillet dernier. La défense avait offert une preuve d'alibi.

Un autobus scolaire quitte la route: 34 enfants blessés

ST-PAUL-L'HERMITE (PC) — Trente-quatre enfants sur 36 ont été blessés quand leur autobus scolaire a subitement quitté la route et est tombé dans un ravin de 30 pieds de profondeur, près de St-Paul-l'Hermite, à 18 milles au nord-est de Montréal.

La police a expliqué que la neige avait rendu la chaussée

très glissante. Le conducteur de l'autobus ayant donné un coup de volant pour éviter une voiture venant en sens inverse le véhicule a dérapé pour finalement tomber dans le ravin.

Les enfants ont été transportés à l'hôpital de Repentigny, souffrants de jambes cassées, d'échymoses, et autres blessures diverses, certains simplement de choc nerveux.

SNIFF... ON N'A PAS COUTUME DE SE LANCER DES FLEURS... SNIFF... SNIFF...
MAIS L'PRINTEMPS ÇA SENT BON... SNIFF... SNIFF... SNIFF
AYEZ DU FLAIR "BON SENT" PENSEZ FOURNIER



fournier AUTOMOBILES
Rond-Point, Lévis, 837-2411

IMPERIAL - CHRYSLER - PLYMOUTH
SATELLITE - BARRACUDA - VALIANT
DUSTER - CRICKET - FARGO

LE CYCLONE GL

PREND PLUS DE FORCE QUE JAMAIS dès aujourd'hui, venez et économisez **ROY**

<p>REFRIGERATEUR ROY DUPLEX 16 pi. cu.</p> <p>Avacado ou or - Garantie de 10 ans sur unité - Service d'usine inclus.</p> <p>Prix suggéré \$569⁹⁵</p> <p>Escompte \$140⁰⁰</p> <p>PRIX CYCLONE \$429⁹⁵</p>	<p>LAVE-VAISSELLE PORTATIF ROY</p> <p>3 cycles - Ouverture à l'avant - Garantie et service d'usine inclus.</p> <p>Prix suggéré \$349⁹⁵</p> <p>Escompte \$60⁰⁰</p> <p>PRIX CYCLONE \$259⁹⁵</p>	<p>CUISINIÈRE ROY 22"</p> <p>Porte amovible - Garantie et service d'usine inclus.</p> <p>Prix suggéré \$194⁹⁵</p> <p>Escompte \$55⁰⁰</p> <p>PRIX CYCLONE \$139⁹⁵</p>	<p>REFRIGERATEUR ROY 10 pi. cu.</p> <p>Garantie et service d'usine inclus.</p> <p>Prix suggéré \$239⁹⁵</p> <p>Escompte \$60⁰⁰</p> <p>PRIX CYCLONE \$179⁹⁵</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VOUS PARTICIPEZ DES MAINTENANT AU GRAND CONCOURS DU PRINTEMPS CHEZ GASTON LEVESQUE

A GAGNER: **GROS LOT DE \$5,500** attribué durant le Cyclone.

UN VOYAGE ALLER-RETOUR A LA BARBADE POUR DEUX PERSONNES PAR AIR CANADA

Ce gros lot comprend:

- 24 TELEVISEURS 12" noir et blanc, attribués à raison de 1 par jour
- 4 TELEVISEURS COULEUR 25" attribués à raison de 1 par semaine.

FRAIS DE SEJOUR TERRESTRE DEFRAYES PAR L'AGENCE DE VOYAGES CLUB AUTOMOBILE QUEBEC INC. UNE SOMME DE \$200 POUR DEPENSES PERSONNELLES GRACIEUSEMENT ACCORDEE PAR GASTON LEVESQUE. Le tirage aura lieu le 1er mai.

AUCUN COMPTANT REQUIS
MISE DE COTE GRATUITE

GASTON Levesque
A LA PLAZA

100 RUE CHABOT - 250 RUE ROUSSEAU - 101 RUE BEAUCAGE, VILLE VANIER 683-3471

30% à 40%
d'escompte sur Montres - Charms - Bijoux

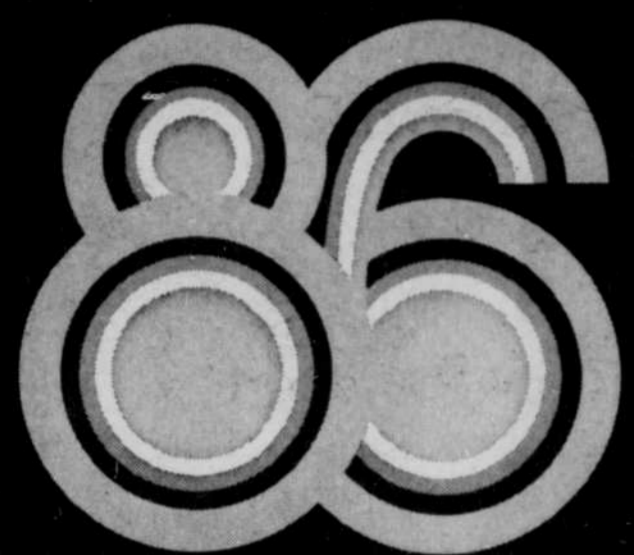
GASTON LEVESQUE

PHARMACIE PROVINCIALE
TABAC
GUYVON
DECHENE & FILS INC.
AVCO SERVICES FINANCIERS

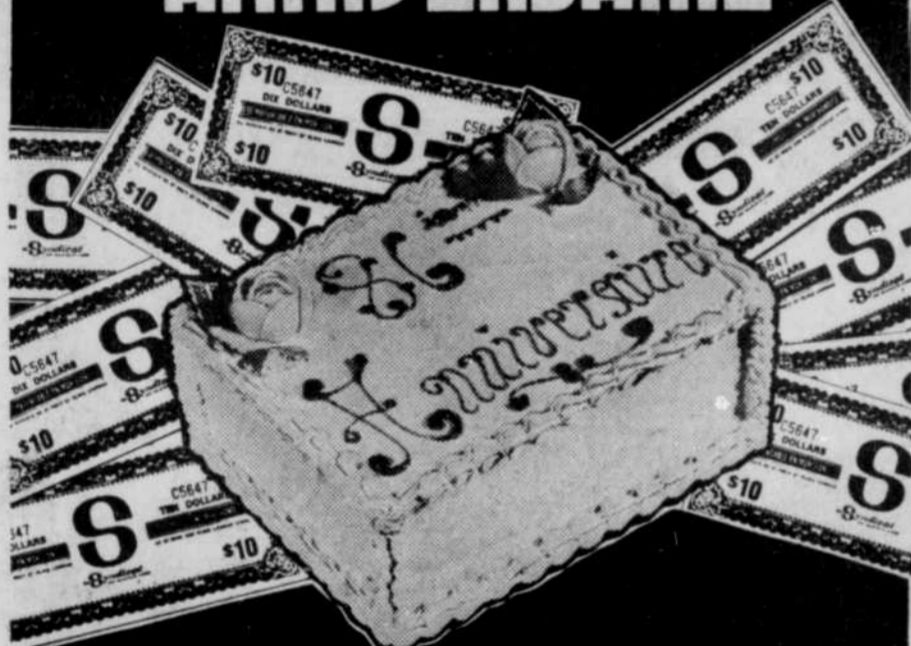
LE Syndicat DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS

VENTE



ANNIVERSAIRE



L'attribution se fera à CFCM-TV le lundi 13 mars, de 9h. à 9h.45 le matin

Nom

Adresse

Ville.....

Tél.:

PRENEZ VOTRE PART DU GATEAU

86 prix à gagner dont

5 GRANDS PRIX DE \$200.00

Déposez vos coupons dans les boîtes à cet effet à nos 3 magasins Une facture de la Vente Anniversaire double votre prix



Chemisiers imprimés

Spécial 9⁰⁰

Pour la junior, des chemisiers féminins à bas prix exceptionnel. Modèle imprimé en tissu 100% nylon extensible, manches longues et patte de boutonnage devant. Tons: brun, bleu, rouge, orange, rose, vert. Tailles: P. M. G.

BOUTIQUE SPORT, CENTRE-VILLE, 3e étage. PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTÉES. COMPOSEZ 524-8411.



Pantalons de travail à prix très réduits

Val. 6.98 et 7.98

Spécial..... 5⁸⁸

Vraiment résistants et tout indiqués pour le travail ● Pantalons lavables en Koratron ● Pantalons lavables en tissu Armada sanforized, double piqûre ● Pantalons lavables en tissu Astra 65% Polyester et 35% viscose, pressage permanent. Gris foncé, brun, charcoal, bleu royal, vert. Tailles: 30 à 40.

VETEMENTS DE TRAVAIL, CENTRE-VILLE SEULEMENT, sous-sol. COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTÉES. COMPOSEZ 524-8411.



Tissu à mailles 'filet' de Térylène pour rideaux

Spécial 3⁹⁹ la verge

Lavable à la machine, suspendez pour faire sécher. Peu ou pas de repassage. Profitez de ce bas prix pour en décorer vos fenêtres de la cuisine, du salon, des chambres, etc. Couleurs: or, melon, olive, blanc. Largeur de 110 pouces, sans couture.

GARNITURES, CENTRE-VILLE, 5e étage. PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTÉES. COMPOSEZ 524-8411.



Presto Spécial..... \$21⁰⁰

Capacité de 6 pintes, fini aluminium..... 19⁰⁰

La marmite à pression est la manière rapide et pratique de préparer de succulents repas en conservant aux aliments toutes leurs vitamines et leurs minéraux. Fabriquée en aluminium coulé, facile à nettoyer, prend 3 à 10 fois moins de temps pour la cuisson. Capacité de 5 pintes. Couleurs: vert avocat, jaune, rouge espagnol.

USTENSILES, CENTRE-VILLE, 5e étage. PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTÉES. COMPOSEZ 524-8411.



Tapis mur à mur à poser soi-même pour la salle de bains

Spécial... 4⁹⁹ le pied

Un tapis en 100% nylon entièrement lavable à la machine, antidérapant avec envers de caoutchouc gautré. Ce tapis se coupe facilement avec des ciseaux. Choix de rose, mauve, avocat, bleu royal, jaune or. Largeur de 5 pieds.

GARNITURES, CENTRE-VILLE, 5e étage. PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTÉES. COMPOSEZ 524-8411.

HEURES D'OUVERTURE:

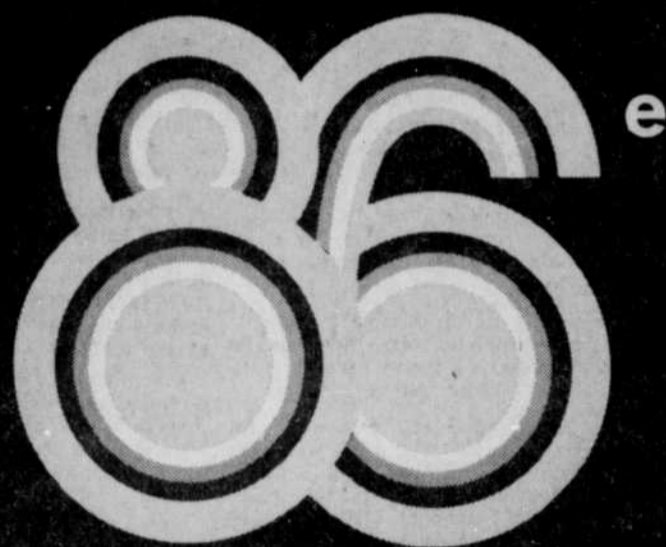
CENTRE-VILLE: 9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS: 9h.30 à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

LE Syndicat DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS

VENTE



ANNIVERSAIRE



PRENEZ VOTRE PART DU GATEAU

86 prix à gagner dont

5 GRANDS PRIX DE \$200.00

Déposez vos coupons dans les boîtes à cet effet à nos 3 magasins. Une facture de la Vente Anniversaire double votre prix.

Nom
 Adresse
 Ville
 Tél.:

L'attribution se fera à CFCM-TV, le lundi 13 mars, de 9h. et 9h. 45 le matin.

**Un achat sûr: l'indémorable
 manteau de printemps en
 tweed ou en lainage à fin
 quadrillé à un seul bas prix
 pour les tailles de 5 à 15 ans.**

A Le jeune classique à martingale. Noir
 blanc, brun/blanc.

B En fin quadrillé enjolivé de soustaches
 et muni d'un capuchon. Marine/blanc,
 noir/blanc.

C En tweed, avec capuchon bordé de sué-
 dine.

D Le genre trench en léger tweed. Marine,
 beige, rose foncé.

SPECIAL

30⁰⁰

MANTEAUX. CENTRE-VILLE, 3^e ETAGE. PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. COMMANDES POSTALES ET
 TELEPHONIQUES ACCEPTÉES. COMPOSEZ 524-8411.

HEURES CENTRE-VILLE:

9h. à 5h. 30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et
 le samedi jusqu'à 5h. du soir.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS:

9h. 30 à 5h. 30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et
 le samedi jusqu'à 5h. du soir.





L'édifice en rénovation de la BCN est endommagé par le feu

par Lucien LATULIPPE

Les rénovations à l'édifice de huit étages de la Banque Canadienne Nationale, situé au 71 rue Saint-Pierre à Québec, coûteront plus cher que prévu, à la suite de l'incendie qui a fait rage au deuxième étage de l'immeuble, hier soir. Un estimé devrait pouvoir être établi aujourd'hui.

L'incendie a été circonscrit au deuxième étage. Mais les pompiers ont dû déverser de l'eau à profusion pour y parvenir. Les deux étages inférieurs dont les meubles ont été protégés par des toiles, et le sous-sol ont été inondés.

Bien des gens se trouvaient encore dans l'édifice lorsque le feu a éclaté, vers 17h30. Tous ont pu s'échapper sains et saufs. Un certain nombre a dû le faire par l'escalier de sauvetage qui se trouve du côté de la rue Sault-au-Matelot.

Cet incendie a nécessité trois alarmes. Vu les travaux de rénovation en cours, le directeur adjoint Gonthier n'a pas pris de risque et il a appelé le plus d'hommes possible, soit une soixantaine. Rappelons qu'un autre groupe de pompiers se trouvait à Place Bardy pour combattre un autre incendie. Le chef de division A. Simard, ainsi que les chefs de district Genest, Drouin et Bélanger ont participé à diriger les manoeuvres.

La tâche des sapeurs n'a pas été facile. La fumée qui avait envahi l'immeuble a été un handicap. De plus il est difficile aux échelles aériennes de se déplacer dans des rues étroites, telles que la rue Saint-Pierre et la rue Sault-au-Matelot. Leurs habiles conducteurs y

sont parvenus et les échelles ont pu être dressées.

Une dizaine de lances sont entrées en jeu. Quelques-unes ont été utilisées par l'intérieur. Ce n'est pas avant 19h30 que des sapeurs ont pu entrer au deuxième étage où l'incendie a exercé ses ravages. Les derniers sapeurs ont quitté la rue Saint-Pierre à 22h47. Personne n'a été blessé.

CAUSE INCONNUE

La cause de l'incendie était inconnue, hier soir. L'enquête doit se poursuivre, aujourd'hui, pour tenter de l'établir.

Le notaire Cyrille Delage, commissaire des incendies à Québec, et l'inspecteur-chef Benoit Lafrance ont interrogé plusieurs personnes des hier soir. Ils ont appris que l'incendie avait éclaté dans une pièce

où était entreposée de la papeterie pour les besoins de la Banque Canadienne Nationale. A cet étage se trouvent des bureaux de la banque.

Un messager fut le premier à apercevoir le feu. Il a tenté de l'éteindre avec des extincteurs chimiques et un compagnon de travail lui a donné un coup de main.

N'y parvenant pas, tous deux ont lancé l'alarme. Celui qui avait aperçu le feu a utilisé l'escalier de sauvetage pour se rendre aux étages supérieurs et prévenir tous ceux qui s'y trouvaient.

A ce moment-là, de nombreux employés de la banque étaient encore au travail. Il y avait également plusieurs ouvriers de différents corps de métier, ainsi que plusieurs autres personnes dans les bureaux loués à des

notaires, avocats et comptables, aux étages supérieurs.

Tout le monde a pu s'échapper. Les pompiers n'ont pas eu à secourir personne et ils se sont mis résolument à l'oeuvre dès leur arrivée sur les lieux.

L'électricité ne serait pas à l'origine de l'incendie. Encore une heure après le début du feu, il y avait de la lumière à tous les étages de l'immeuble. L'électricité a été coupée par l'Hydro-Québec, vers 19h30, à la requête des autorités de la banque.

Le peu de spectateurs qui ont osé braver le froid et surtout le vent pour assister à la lutte contre l'incendie n'ont pas vu beaucoup de flammes. Il y avait de la fumée par contre. A quelques reprises, du feu est apparu au plafond de l'étage où il a pris naissance et, à chaque fois, des lances étaient braquées dessus aussitôt.

Injonction à Couillard Entreprises qui ne pourra RENEGOCIER un bail

Par André-A. BELLEMARE

Le juge Paul Lesage, de la Cour supérieure de Québec, a émis hier une injonction interlocutoire interdisant à Couillard Entreprises Inc. de renégocier le bail d'un de ses 396 locataires des "Immeubles du Versant Nord Inc." de Sainte-Foy, tant que la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) du gouvernement fédéral n'aura pas statué au sujet du loyer que le propriétaire pourra exiger.

C'est M. Marcel Boily, porte-parole officiel de l'Association des locataires de cet ensemble d'habitations à loyer modéré, qui a prié le juge Lesage d'émettre cette injonction. M. Boily était représenté par Me Gilles Gaumont, conseiller juridique du Groupement des locataires du Québec métropolitain et par Me André Cloutier, du Service juridique universitaire.

A l'appui de sa requête en injonction, M. Boily a souligné que le contrat intervenu entre Couillard Entreprises Inc. et la SCHL stipule que le propriétaire des Immeubles du Versant Nord Inc. doit obtenir une autorisation expresse de la SCHL s'il veut augmenter de plus de \$5 le loyer mensuel des logements de cet ensemble d'habitations.

Entreprises Inc. a avisé ses locataires des Immeubles du Versant Nord Inc., à Sainte-Foy, qu'il augmentait de \$12,50 à \$18 le loyer mensuel des logements, pour les baux devant être renouvelés le ou après le 1er mai prochain.

Cependant, le ministre fédéral Ron Basford, chargé des Affaires urbaines et de qui dépend la SCHL, a fait savoir (dans une lettre du 25 février au Groupement des locataires du Québec métropolitain) que la SCHL n'avait pas encore autorisé Couillard Entreprises Inc. à augmenter dans une telle proportion le loyer des 396 logements impliqués.

Le ministre Basford a admis à M. Roger Bourgeois, président du GLQM, que Couillard Entreprises Inc. a demandé l'autorisation d'exiger une telle augmentation de loyer; il soulignait toutefois que cette demande du propriétaire était «encore à l'étude», et que les griefs des locataires seraient pris en sérieuse considération.

La lettre du ministre Basford à M. Bourgeois faisait suite à une pétition de quelque 300 des 396 locataires, qui demandaient à la Société centrale d'hypothèques et de logement de s'opposer à une aussi forte augmenta-

tion du loyer de leurs logements exigée par le propriétaire.

"Les Immeubles du Versant Nord Inc." ont été construits par Couillard Entreprises Inc., grâce à un prêt de \$4,600,000 de la SCHL, au taux préférentiel de six et sept-huitièmes pour cent (6 7/8%), pour une période de 50 ans. Ce prêt constitue 90% de la mise de fonds totale; l'entrepreneur général a fourni un somme de \$511,111 en argent ou en valeurs foncières.

En vertu du contrat intervenu entre l'entrepreneur général et la SCHL, le propriétaire des immeubles ne peut retirer que des profits de 5% sur sa mise de fonds, car ce prêt de la SCHL a été consenti dans le cadre du programme du gouvernement canadien visant à permettre l'accès à de bons logements aux citoyens à revenus modiques.

INJONCTION

L'injonction interlocutoire émise hier doit être débattue devant le juge, à 10h mardi prochain (le 7 mars), si Couillard Entreprises Inc. décide de contester par la voix de ses procureurs.

Cette interdiction du juge Lesage ne vaut que dans le cas du locataire Marcel Boily. Cependant, Me Gilles Gau-

La cartonnerie de Cabano

La confiance demeure malgré un délai dans la décision finale

par Réal LABERGE,
de notre bureau de
LA POCATIERE

A l'issue d'une assemblée pour faire le point sur la cartonnerie de Cabano, les promoteurs de ce projet d'usine de papier canelure ont émis, hier, un communiqué conjoint sur les problèmes qui ont retardé une prise de décision annoncée pour la date ultime du 29 février.

On précise que ces ententes sur la commercialisation, le financement à long terme et la participation au capital actions, énonçaient les exigences à remplir, pour cette date d'acceptation du 29 février, autant de la part des partenaires français, que de la part de la SPPQ, des institutions financières québécoises et des gouvernements fédéral et provincial.

"La complexité et les interrelations de ces exigences, précisée-on, ont eu pour effet de nécessiter des discussions et des réunions supplémentaires, qui sont présentement en cours, tant au Canada qu'en Europe."

De fait, des porte-parole des promoteurs ont expliqué qu'aucune décision ne pouvait être prise, hier, parce que les deux principaux administrateurs de la SPPQ, MM. Guy Monarque et Charles Malka, respectivement président et conseiller financier et commercial de la compagnie, devront poursuivre ces négociations, en Europe, jusqu'à demain.

Ces exigences, comme le mentionne le communiqué, concernent d'une part les subventions attendues du ministère de l'Expansion économique régionale.

Pour satisfaire à certaines dispositions de la législation fédérale, les promoteurs de la cartonnerie ont dû se soumettre à l'obligation de lancer des appels d'offre aux manufacturiers canadiens, pouvant produire la machinerie susceptible d'être utilisée à l'usine de Cabano.

Ces appels d'offre, ont affirmé par ailleurs les promoteurs, ont été présentés la semaine dernière, de façon que les réponses parviennent à la SPPQ vers le milieu de mars.

D'autres exigences ont entraîné une révision du programme original de commercialisation établi par la SPPQ.

Il s'agissait de répondre à certaines demandes des groupes financiers québécois, qui auraient apparemment trouvé insuffisantes les lettres d'intention signées par les utilisateurs français. "De telles ententes sont habituellement jugées satisfaisantes, dans un contexte normal", nous a-t-on incidemment signalé.

C'est afin d'obtenir des contrats dûment signés, pour la vente de la production de la cartonnerie de Cabano, que les représentants de la SPPQ ont repris de nouvelles négociations avec les partenaires européens intéressés.

Hier, les promoteurs de la cartonnerie de Cabano ont déclaré ne pas être en mesure de confirmer ou non le succès de ces nouvelles démarches.

Dans ce communiqué, le comité spécial du Réaménagement forestier du Grand Portage, les autorités municipales et le comité de Survivance de Cabano, ainsi que la Société populaire des pâtes et papiers du Québec Inc., font d'abord état des ententes signées en France, en décembre 1971.

de fonds de \$2,500,000, que doit souscrire la SPPQ et la campagne de financement populaire.

Sur ces points, le communiqué conjoint remarque que la position du gouvernement fédéral doit être connue d'ici peu.

Il précise encore que depuis le 1er août 1971, 4,000 souscripteurs ont versé et payé jusqu'ici un montant de \$640,500, pour une moyenne de \$170 par souscripteur, à la suite de 213 assemblées publiques, qui ont groupé au-delà de 20,000 personnes.

"Ce qui veut dire un investissement de plus de \$1 million, jusqu'ici", soulignent les promoteurs, si l'on tient compte de la participation financière de \$500,000 déjà fournis par la SPPQ et les autorités gouvernementales.

Le communiqué fait enfin état de la réponse encourageante que le premier ministre, M. Bourassa, a tout dernièrement transmise aux promoteurs de la

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application
de Lentille Cornéenne
350 EST, Boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

Service d'Optique Elite Ltée
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.
Place Laurier, Ste-Foy 653-8386
Gare Centrale d'autobus 529-4655
1050, St-Jean, Québec 524-2543

PLACE DUPLESSIS 3335, de la Monnerie - Ste-Foy
(Angle boul. Duplessis et Quatre-Bourgeois)

Luxueux logements à louer
1 1/2 - 2 1/2 - 3 - 4 pièces **656-1902**
libres immédiatement, ou réservation pour mai 1972.
Tapis, piscine, télécable.

Au quartier général de la photographie à Québec

VENTE AVANT INVENTAIRE

APPAREILS ET ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES
MATERIEL DE CHAMBRE NOIRE

- CINES-CAMERAS
- CAMERAS 35mm
- CAMERAS POLAROID
- PROJECTEURS super 8
- PROJECTEURS 35mm
- ECRANS
- TREPIEDS
- LAMPES-ECLAIR
- LAMPES ELECTRONIQUES
- LAMPES DE PROJECTION
- PHOTOMETRES
- LENTILLES grand angulaire téléphoto
- SACS D'UTILITES
- LUNETTES D'APPROCHE
- PELLICULES PHOTOGRAPHIQUES
- VISIONNEUSES 8mm - Super 8 et 35 mm
- AGRANDISSEURS
- SECHOIRS

PRIX SPECIAUX SUR TOUTE LA MARCHANDISE

ESCOMPTES allant jusqu'à 50%

(quantité limitée)
Période de l'année où nous offrons à nos clients des valeurs extraordinaires

AU ROYAUME de la CAMERA INC.

359 est, boul. Charest, Québec - (418) 529-2557
Stationnement gratuit dans tous les parcs de stationnement de St-Roch

TROUVEZ-MOI UN NOM
VOIR P. 36

au delà de l'événement

L'objectivité est-elle possible en matière de regroupement municipal?

par Louise Quesnel Ouellet, politicienne

Les politiciens spécialisés dans la politique municipale se comptent sur les doigts d'une main au Québec: ils sont quatre. Louise Quesnel - Ouellet est de ce nombre.

Depuis six ans, elle observe et analyse les phénomènes municipaux. Ses recherches l'ont particulièrement amenée à étudier les changements qui ont touché ou toucheront les municipalités de la région métropolitaine de Québec.

En 1969, une subvention du Conseil canadien des recherches urbaines et régionales lui permettait de se pencher sur la formation de la Communauté urbaine de Québec et sur le réaménagement des structures municipales au Québec.

Professeur au département de sciences politiques de l'université Laval, elle "initie" une trentaine d'étudiants à la chose municipale, ceci tant au niveau du baccalauréat qu'à celui de la maîtrise.

Mme Quesnel - Ouellet ne se fait pas d'illusion sur les intentions de changement des autorités municipales même si celles-ci se sont prêtées de bon gré à ses travaux.

Une nouvelle génération de politiciens intéressés à la planification urbaine et régionale pourrait être la réponse à l'absence de réaction et de dynamisme qu'elle déceit au niveau municipal.

Le texte qui suit décrit les étapes et les facteurs qui mènent à un regroupement, à une fusion de territoires, d'administrations et, surtout, de populations.

Quelle importance faut-il accorder aux études de regroupement? Les chiffres, les statistiques et les tableaux devraient-ils avoir le dernier mot lorsqu'il s'agit de créer une seule ville de deux autres déjà existantes? Quel devrait être le rôle du ministre des Affaires municipales dans le regroupement?

Les réponses de la politicienne suivent de deux mois l'adoption, par l'Assemblée nationale, de la Loi 276, loi pour favoriser le regroupement des municipalités.

Cette nouvelle législation se voudrait plus efficace que la Loi des fusions volontaires (1965) qui avait donné lieu à moins de vingt fusions en six ans.

La relation qui s'établit de plus en plus étroitement entre les citoyens d'une même région, au niveau des activités économiques et socio-culturelles, a comme conséquence immédiate une remise en question de la structure municipale actuelle. Il ne s'agit pas d'affirmer la non-efficacité ou de condamner le travail qui se fait au niveau municipal, loin de là. Le problème se situe au contraire au niveau plus global de la région, c'est-à-dire au niveau de l'ensemble des municipalités qui entretiennent entre elles, par le moyen de leurs citoyens, des relations variées et plus ou moins intenses.

La concentration de la population dans un espace donné, le type d'activité économique prévalant dans le milieu, le rôle qu'est appelé à jouer le centre de la région, tous ces facteurs et bien d'autres exigent la remise en question des institutions actuelles. Une fois ce premier point posé, il s'agit de savoir de quel côté orienter les changements nécessaires.

Premièrement, nous devons voir comment se font les études dites de fusion ou de regroupement, analyser les facteurs qui entrent en ligne de compte dans une étude des modalités de la collaboration locale et finalement, répondre à la question suivante: comment prendre une décision, à la suite des études pertinentes?

Une analyse objective et un choix objectif sont-ils possibles en ce qui concerne les regroupements municipaux?

Comment se font les études de regroupement?

Une telle étude comprend habituellement deux grandes parties. La première porte sur la situation actuelle dans les deux municipalités. La comparaison s'étend à la nature des services qui sont actuellement offerts par chaque municipalité et à un inventaire du personnel. Cette partie comprend aussi une étude de la fiscalité en insistant sur la dette et sur le taux de base des différentes taxes municipales. Les statistiques constituent donc l'essentiel de cette section.

La deuxième pose comme prémisse que le regroupement se fera, et examine quelles seraient les conséquences de ce changement. Il s'agit de voir les répercussions d'une telle décision sur les services de la ville annexante.

Cette étude se base sur deux principes généraux. Premièrement, le niveau des services sur le territoire annexé doit être élevé au même niveau que celui de la ville annexante. Deuxièmement, les contribuables

du territoire annexé doivent être taxés suivant la même base que leurs voisins de la ville annexante en échange de services semblables.

La deuxième partie de l'étude de regroupement va donc au-delà des chiffres, pour analyser le processus d'égalisation des services dans les deux territoires concernés.

En conclusion, l'étude donne un résumé des avantages et des désavantages du regroupement pour chaque partie. Elle précise également un aspect très important du regroupement, le protocole d'entente qui établit les conditions à court terme selon lesquelles la fusion se fera.

Des facteurs multiples

Cependant, les facteurs qui entrent en ligne de compte dans une décision de regroupement sont plus variés et assez souvent plus difficiles à évaluer que les ressources matérielles, financières et autres.

En créant les municipalités, l'Etat a reconnu le besoin d'une proximité entre le citoyen et le pourvoyeur de certains services. Or, aujourd'hui, le lieu de résidence ne correspond plus nécessairement au lieu de travail, de sorte que les migrations quotidiennes exercent un effet d'érosion sur l'identification locale qui voit peu à peu sa base s'effriter.

Par conséquent, les données concernant les ressources et le fonctionnement de l'administration municipale ne sont pas suffisantes pour garantir une prise de décision éclairée en ce qui concerne le regroupement. Le lieu de travail peut influencer les politiques touchant le transport, par exemple.

Deux possibilités

Les expériences de regroupement les plus répandues consistent soit en une collaboration dans un secteur précis soit dans la création d'un organisme supra-municipal.

De graves problèmes de coordination se posent au niveau de la première possibilité, la collaboration. Ceci peut éventuellement conduire à une centralisation qui se ferait au détriment des municipalités. En effet, dans l'éventualité d'un refus inter-municipal en ce domaine, le gouvernement provincial serait forcé d'intervenir (si le fédéral ne l'a pas devancé...).

D'autre part, la difficulté que pose l'organisme supra-municipal tient à sa définition même: comment peut-on distinguer une fonction locale d'une fonction régionale? A moins que les municipalités membres ne manifestent une volonté de survivance ex-

ceptionnelle, tout risque de devenir régional.

La formation d'organismes supra-municipaux entraîne presque toujours une confrontation entre les villes centrales, leurs banlieues immédiates et les municipalités plus éloignées. L'équilibre des forces semble le plus facilement réalisable par un renforcement des petites unités via le regroupement.

Comment prendre une décision de regroupement?

La division des compétences entre les différents niveaux de gouvernement dépend des valeurs d'une société. La centralisation ou la décentralisation sont les instruments qui servent à atteindre certains objectifs qui ont été fixés par une société.

La Proposition de réforme des structures municipales présentée par le ministre Tessier en 1971 résumait les différents objectifs de la réforme, soit rationalité, participation, coordination, efficacité et partage fiscal.

Ces objectifs peuvent difficilement être rejetés, mais ils demeurent inapplicables si on ne leur rattache pas des politiques précises. Le retard dans la précision de ces politiques peut, à notre avis, être expliqué par la nature des décisions à prendre.

Ces décisions ont, en effet, des implications à la fois politiques et administratives très sérieuses et les hommes politiques qui doivent prendre ces décisions ne peuvent (malheureusement peut-être...) se baser uniquement sur des critères techniques ou objectifs.

A ces normes doivent venir s'ajouter des normes politiques qui ne peuvent être considérées comme objectives. Par normes politiques, nous entendons les valeurs que la société privilégie et poursuit, et que les dirigeants politiques sont là pour protéger.

Dans l'étude des modalités de regroupement, ces valeurs tirent leur importance du fait qu'elles peuvent difficilement être laissées de côté. Si les dirigeants politiques maintiennent leur foi dans la démocratie et l'efficacité, ils doivent considérer les implications de chaque modalité en ces termes.

L'analyse, puis le choix

Les entreprises de regroupement constituent donc un processus complexe comprenant deux phases également importantes et indissociables: l'analyse et le choix final. L'analyse peut être objective dans une certaine proportion puisque le regroupement

est basé sur une étude de problème au cours de laquelle toute préférence de la part de l'analyste est laissée de côté.

Cependant le choix ne se base pas uniquement sur cette analyse objective, du moins tant que nous nous situons dans un système politique où l'autorité repose encore entre les mains des élus. Le choix final est le résultat de la confrontation entre les données techniques et les données politiques. Par données politiques, nous entendons les priorités gouvernementales.

Le choix entre l'efficacité et la participation relève du domaine politique et non des spécialistes. Il engage l'avenir d'une communauté et, par la voie de l'élection, cette communauté a en quelque sorte confié la décision en ce domaine aux dirigeants élus.

Il ne faut pas conclure toutefois que nous affirmons la priorité des critères politiques sur les critères techniques ou vice versa. La relation existante entre ces deux types de critères n'est pas une de priorité mais de complémentarité.

Une fois établi qu'il s'agit d'un choix politique, au cours duquel les normes politiques et techniques sont prises en considération, il faut déterminer à quel niveau politique se fera ce choix.

Or, ce niveau semble peu apte à prendre des décisions qui le touchent de près et qui auraient comme principale conséquence de diminuer l'initiative et le champ de compétence des élus locaux.

Par ailleurs, le phénomène de regroupement municipal fait partie intégrante d'un effort de planification et d'aménagement qui doit se faire au niveau de l'ensemble du territoire. Le gouvernement provincial doit donc voir à ce que l'effort local se fasse et s'insère dans les perspectives qui auront été précisées au niveau de l'ensemble des municipalités et des régions.

Le lien manquant

En conclusion, nous constatons que le regroupement s'insère dans un processus de planification et de coordination dont la responsabilité doit être prise en main d'abord par le niveau provincial. Le choix politique s'impose par conséquent à l'échelle de tout le territoire de façon à pouvoir orienter les réformes en terme de programmes précis.

Les objectifs sont là, les programmes possibles sont également concevables. Il manque le lien entre les deux, le trait d'union qui précisera la relation entre l'objectif et le programme. Et ce lien doit être tracé par les hommes politiques qui, en l'occurrence, sont les représentants de la population.

"Nous ne servons pas de paravent à Hachette"

par Charles Letarte, directeur du Centre éducatif et culturel

Une fois les cris d'alarme poussés, les dénonciations approximatives faites, il convient peut-être d'examiner les faits qui ont été l'occasion ou le prétexte de la campagne menée par les représentants officiels des professeurs du livre. Le Conseil Supérieur du Livre a beau jeu quand il élève la voix au nom de la culture québécoise en danger: il a la certitude de mobiliser une opinion naturellement sensible à toute démarche menaçant l'autonomie québécoise. Que des intérêts particuliers, travestis en principes fondamentaux, aient joué un rôle dans cette histoire, l'opinion le perçoit assez mal, et c'est compréhensible.

On a délibérément suscité et entretenu une confusion qui a brouillé davantage le tableau des faits. La dénonciation du C.S.L. est globale: on vise non seulement la prétendue dépendance du Centre éducatif et culturel par rapport à la librairie Hachette, mais on affirme sans nuances, et en gauschant les faits, que le C.E.C. n'est pour Hachette qu'un cheval de Troie dont elle se servirait pour envahir le marché du livre québécois et pour y établir un monopole. Cette dénonciation s'appuie sur des transactions récentes: la forte participation financière de Hachette au C.E.C., acheté le printemps dernier par la S.G.F., qui détient 50% de ses actions, et puis l'achat de la librairie Garneau par le C.E.C. Avant d'interpréter les données du problème, il serait utile de savoir ce qu'est exactement le C.E.C.

Fondé il y a plus de quinze ans par M. Georges Nadeau, le C.E.C. est devenu, sinon la plus importante maison d'édition de manuels scolaires québécois, du moins celle dont l'essor la distingue au point d'en faire, aux yeux de certains intérêts particuliers, une dangereuse concurrente. Connu avant tout comme maison d'édition et de distribution de matériel pédagogique, le C.E.C. s'est par la suite lancé dans la condition, notamment avec Armand Colin (France), Longman (Angleterre) et Regents Publishing (Etats-Unis). Cette asso-

ciation avec les éditeurs de langue anglaise lui a permis de se signaler comme un spécialiste de l'enseignement de l'anglais, langue seconde. Le succès remporté par ses manuels a incité le C.E.C. à poursuivre le même travail dans d'autres domaines, ce qui l'a amené, en 1971, à faire appel à soixante-et-onze auteurs québécois et canadiens, de même qu'à une cinquantaine de collaborateurs du pays, à qui il a versé environ \$200,000 de redevances.

La politique du C.E.C.

A en croire le C.S.L., l'activité et la politique du C.E.C. seraient dictées par Hachette, détentrice de 45% de ses actions, alors même que la S.G.F. en détient 50%, et Mme Nadeau, 5%. Or, son conseil d'administration se compose de huit membres dont deux seulement sont français, tandis qu'un seul des quatre membres du comité exécutif l'est. Moi-même, je suis Québécois, ancien membre de la direction de la S.G.F. Le directeur des éditions, la grande majorité des cadres et du personnel sont des Québécois qui ont fait carrière au C.E.C. L'achat de la maison par la S.G.F., contrairement à une accusation du C.S.L., n'a pas donné lieu à une mise à pied du personnel, qui est demeuré à peu près le même. Il suffirait d'ailleurs de venir sur place constater la parfaite gratuité de cette affirmation.

C'est M. Clément Beaudoin, directeur des éditions, qui oriente les politiques éditoriales du C.E.C. quant à la politique administrative, elle ne relève d'aucune manière de Hachette.

On a prétendu que Hachette risquait, par le biais du C.E.C., d'imposer une conception et des méthodes pédagogiques étrangères au milieu québécois, ce qui est tout à fait impensable parce que tout manuel, aussi excellent soit-il, doit répondre aux exigences des programmes du ministère de l'Éducation et correspondre aux besoins des éducateurs. Par conséquent, sans l'accord des

responsables pédagogiques québécois, aucun manuel ne peut être adopté.

Le C.E.C. négocie actuellement avec Hachette l'achat de librairies canadiennes qui étaient son entière propriété, ce qui réduira son intérêt de 100 pour cent à 45 pour cent. D'autre part, Hachette a mis à la disposition du C.E.C. son fonds d'édition et ses moyens de distribution à travers le monde. Le C.E.C. a ainsi la possibilité, si le marché l'exige, de faire adapter ses manuels français par des auteurs québécois.

Un monopole de la librairie?

En laissant entendre que sous le couvert du C.E.C. Hachette s'apprête à créer un monopole de la librairie, le C.S.L. commet une grave erreur. D'abord parce que c'est le C.E.C. qui a acheté, à même ses ressources, la librairie Garneau dont il est l'actionnaire le plus important (65 pour cent), le solde de 35 pour cent continuant d'appartenir à des citoyens de la ville de Québec. De plus, le conseil d'administration de Garneau demeure inchangé, exception faite des deux représentants du C.E.C., le président et le directeur général. La participation de Hachette, limitée à 29 pour cent, se manifeste donc de façon indirecte... Le personnel de la librairie reste le même, sous la direction d'un directeur général nouvellement nommé, M. Georges Laberge, ex-directeur administratif des Presses de l'Université Laval.

Il est également faux d'affirmer que des pressions ont été faites pour convaincre les vendeurs de céder la librairie Garneau au C.E.C. Il est plus probable que les propriétaires ont trouvé que l'offre formelle du C.E.C. convenait à leurs exigences.

En décembre dernier, avec la collaboration d'un actionnaire local, M. Norman Connelly, le C.E.C. a ouvert, à Rouyn-Noranda, une librairie dont il possède 55 pour cent des actions. Encore là, la participation indirecte de Hachette n'excède pas 25 pour cent. Il aurait été possible au C.E.C. d'en être le seul propriétaire, il en avait les moyens.

Il lui a semblé plus intéressant de miser sur l'apport d'un associé local plutôt que d'imiter certains concurrents qui refusent d'attirer de nouvelles énergies dans le commerce du livre. Si on tient à parler de monopole, qu'on interroge donc MM. Pierre Tisseyre et André Dussault, du Renouveau pédagogique. Selon nos renseignements, ces éditeurs qui se servent du CSL pour contrer la concurrence du C.E.C. disposent d'un réseau de librairies — une dizaine environ, soit plus que toutes celles où le groupe CEC-SGF - Hachette a des intérêts. Il faut dire aussi que le C.E.C. a conclu des accords d'édition et de distribution non seulement avec Hachette mais avec beaucoup d'autres éditeurs, conservant dans ce domaine, comme ailleurs, une autonomie totale.

En fin de compte, ce que révèle une lecture scrupuleuse des faits, c'est que la participation financière et technique (sur le plan de la distribution par exemple), loin de freiner l'essor du C.E.C., lui ouvre de plus grandes perspectives.

Une autre affirmation du C.S.L. mérite d'être relevée: Hachette et la S.G.F. ne créeraient pas de nouveaux emplois. La librairie de Rouyn-Noranda, entreprise nouvelle, emploie quatre personnes. Les librairies qui seront bientôt ouvertes favoriseront également l'embauche de personnel. Mais il faut souligner un autre fait, plus important encore, à savoir la création de centres de diffusion dans des régions qui, auparavant, devaient s'approvisionner à Montréal ou à Québec. Cette expansion de la diffusion est conforme à la politique prônée par le ministère des Affaires culturelles du Québec. D'autre part, la création d'un réseau de librairies dans les différentes régions du Québec permet au C.E.C. de répondre aux impératifs de la régionalisation des achats de matériel ou de manuels scolaires en assurant du même coup sa présence dans ces régions. Il y a, ensuite, le fait que le C.E.C. est, depuis sa fondation, un libraire. M. Nadeau avait ouvert, il y a plusieurs années, une librairie rue Sher-

brooke; elle existe toujours. Celle de la rue Saint-Laurent, fermée par suite de la vente de l'édifice, sera bientôt réouverte ailleurs.

Le C.E.C. face au marché québécois

Près de 50% du volume d'affaires du C.E.C. dans le domaine de l'édition se fait hors du Québec, c'est-à-dire dans les autres provinces et aux Etats-Unis. Le marché américain et international a manifesté un vif intérêt pour ses méthodes d'enseignement du français. Tout en explorant de nouveaux marchés, le C.E.C. se dirige de plus en plus vers des secteurs de l'enseignement négligés jusqu'ici par les éditeurs québécois. Il a déjà publié des manuels québécois de mécanique, de chimie et de physique au niveau des CEGEP. Il y a un an, il a mis sur pied un département de sciences - mathématiques pour les niveaux élémentaire et secondaire. Des programmes de mathématiques modernes, élaborés par des mathématiciens québécois, seraient même, au dire de spécialistes, plus révolutionnaires que ceux qui existent en France et aux Etats-Unis.

Cette politique d'édition, rompant avec la traditionnelle manie de la traduction, stimule la production originale et par conséquent l'expansion du marché du manuel scolaire québécois. Cela nous semble beaucoup plus constructif que de jouer avec les chiffres comme le fait le C.S.L. dans sa requête présentée au ministère des Affaires culturelles. Est-ce en soufflant les chiffres de ventes de Hachette et en attribuant à la part des "étrangers" le volume d'affaires du C.E.C. et de Garneau qu'on espère assainir le marché du livre? Certainement pas. Et c'est pourquoi, entre autres raisons, nous avons tenu à corriger la version donnée par le C.S.L. Cette mise au point, toute personnelle du C.E.C. peut la prendre à son compte.

Tome II du Livre blanc sur la politique forestière

Pour remplacer les concessions...

Création d'une société publique de gestion des forêts domaniales

Le tome II du Livre blanc sur la politique forestière propose à l'Etat québécois d'assumer lui-même la gestion de la plus grande partie des forêts qui lui appartiennent par l'abolition du régime des concessions aux compagnies et la création d'une Société publique de gestion des forêts domaniales.

La gestion complète des forêts publiques par le gouvernement, dit le document, s'avère d'autant plus indispensable que celles-ci sont maintenant soumises à une grande concurrence, en raison du nombre élevé d'utilisateurs, de la variété des peuplements et de la diversité des usages.

Les concessions forestières (90.000 milles carrés), les réserves cantonales, les réserves forestières spéciales et les forêts domaniales, sous leur forme actuelle, seront graduellement abolies par voie de législation au cours des cinq prochaines années. Le gouvernement négociera avec les intéressés les conditions de passage entre l'état actuel et les nouveaux régimes de gestion et d'allocation.

Les forêts de production seront gérées par l'intermédiaire d'un organisme de gestion forestière que le gouvernement mettra sur pied. Celui-ci sera doté du statut d'établissement public à caractère industriel qui, à l'exemple de certaines grandes entreprises d'Etat, pourra concilier les exigences de l'intérêt général avec les avantages de fonctionnement et les possibilités d'expansion de l'entreprise privée. Cet organisme aura pour nom "Société de gestion des forêts domaniales".

La mise en place de cette Société sera réalisée le plus rapidement possible, étant donné que la gestion de plus de 90.000 milles carrés de territoire pourraient lui être confiée immédiatement et que cette structure est appelée à prendre en main la gestion des territoires présentement affermés, soit une superficie de 88.300 milles carrés.

Cette société sera spécialisée dans la réalisation d'opérations de gestion en vue de la production d'arbres sur pied. Ses services techniques centraux s'occuperont, entre autres choses, de l'inventaire et de l'aménagement des forêts de l'Etat, de la mise en oeuvre de plans d'allocation de la matière ligneuse et de la préparation des plans d'exploitation.

Ce seront toutefois, ses unités locales de gestion qui se chargeront de l'exécution des programmes sur le terrain; celles-ci s'occuperont de la programmation des coupes, de l'élaboration des projets de restauration forestière, de la construction des chemins d'accès, du contrôle des exploitations et de la réalisation de certaines opérations culturelles non commerciales.

Cette société de gestion devra faire en partie ses frais, étant donné qu'elle sera financée à même une portion des redevances exigibles des utilisateurs de la forêt, soit la part constituée par les frais de gestion.

FORETS A VOCATION PARTICULIERE

Les forêts à vocation particulière regrouperont tous les terrains forestiers soumis à une utilisation prioritaire autre que la production de matière ligneuse, soit les espaces verts, les forêts de protection, les réserves écologiques naturelles, les forêts de recherche et les forêts de récréation intensives.

La gestion de ces terres forestières pourra être placée sous la responsabilité de ministères autres que celui des Terres et Forêts.

Dans les forêts à vocation particulière localisées sur le domaine de l'Etat, aucun droit de récolte du bois ou autre droit d'usage ne pourra être accordé sans l'approbation préalable des plans de coupe par l'autorité responsable. Dans tous les cas, le ministère des Terres et Forêts continuera d'effectuer l'allocation des bois destinés à l'industrie et de réaliser les opérations culturelles conformément aux directives du zonage et des plans d'aménagement préparés par les gestionnaires.

LA GESTION MIXTE

Ce mode de gestion a été prévu pour encadrer les terrains forestiers de l'Etat dont l'intégration à de grandes unités d'aménagement s'avère impossible à réaliser à cause de leur morcellement excessif, de leur exiguïté, de leur éloignement ou simplement parce qu'ils sont enclavés dans une zone où domine la forêt privée.

Le ministère des Terres et Forêts entend donc, en qualité de propriétaire forestier, confier aux institutions professionnelles de la forêt privée le soin d'appliquer à ses lots boisés, par voie contractuelle, certaines dispositions de la politique forestière; soit encore, participer à des associations de propriétaires forestiers et retirer des avantages identiques à ceux des autres membres. Le gouvernement se réserve parfois, selon les circonstances, l'exécution de la coupe du bois ou de certaines autres opérations sur ces terrains, en vue de réaliser ses programmes de revalorisation sociale et forestière.

A cause de tous les inconvénients d'ordre structurel qui gênent actuellement le développement des terres privées à vocation forestière, le gouvernement trouve opportunité de proposer aux propriétaires de massifs boisés un cadre juridique de gestion capable de lever les difficultés observées et surtout de permettre des économies d'échelle appréciables pour la réalisation des travaux de mise en valeur.



Mise sur pied d'une Régie des produits forestiers du Québec

L'analyse des problèmes liés à la distribution des bois démontre de façon évidente, selon les auteurs du Livre blanc, que le gouvernement doit repenser son action et la situer dans un cadre général de planification et de distribution des bois.

Cette planification ne sera possible que par la mise en place d'un organisme de contrôle pour fixer les quantités et les prix de tous les bois mis sur le marché. L'organisme suggéré est une "Régie des produits forestiers du Québec".

Le gouvernement contrôle déjà les bois qui sortent des forêts publiques par l'émission des permis de coupe. Ce contrôle s'étendra dorénavant aux bois présentement soumis aux plans conjoints, à ceux vendus directement ou par des intermédiaires aux usines, à ceux que les utilisateurs récoltent sur leur propre terrain, aux bois importés ou exportés et enfin aux copeaux produits par les scieries.

Cette responsabilité de continger les sources d'approvisionnement de toutes les usines devrait être sous la responsabilité du ministère des Terres et Forêts, estiment les auteurs du document.

De plus, ceux-ci estiment que parmi les instruments adéquats que nécessite la planification de la distribution il devra y avoir des plans de distribution pour chaque usine de transformation, qui tiendront compte des besoins des usines, de l'offre de matière ligneuse, des contraintes actuelles relatives aux sources privées et d'une distribution optimum des bois en regard à la localisation des usines et aux moyens de transport.

Ces plans devront couvrir une période de cinq ans.

ALLOCATION DU DOMAINE PUBLIC

En ce qui concerne l'allocation de la ressource forestière du domaine public, le Livre blanc avance cinq principes:

- L'allocation de la forêt doit être dissociée de l'allocation du fonds de manière à sauvegarder l'intégrité du domaine public;

- L'allocation des bois doit tenir compte du bilan des ressources forestières;

- L'allocation des bois doit être reliée au développement économique et social; la forêt en constitue un élément moteur;

- la distribution des bois doit respecter le caractère multifonctionnel de la forêt;

- l'allocation doit permettre de réaliser des économies de matière ligneuse en utilisant intégralement les bois coupés.

Le document distingue trois types d'allocation: l'allocation de type contractuel, le permis d'usage et la vente du produit des coupes distribuées en régie.

L'allocation de type contractuel vise à assurer la même stabilité d'approvisionnement que celle que représentent actuellement les concessions. Le contrat à long terme, i.e. entre 20 et 40 ans, qui ne comportera pas de clause d'usage exclusif du territoire décrit, s'adresse aux compagnies de pâtes et papiers.

Les petites et moyennes entreprises, pour leur part, bénéficieront de contrat à moyen terme. La mise en place de ces nouveaux modes d'allocation s'étendra sur cinq ans, soit un nombre d'années identique à ce que prendra l'abolition des concessions forestières.

Par ailleurs, il sera possible à certains petits utilisateurs, colons et agriculteurs d'obtenir des permis d'usage dont la durée maximale sera de 12 mois.

En ce qui a trait aux coûts d'approvisionnement, le Livre blanc propose un système intégré de redevances qui enlèvera la part d'arbitraire existant actuellement.

De son côté, l'Etat entend intervenir directement dans l'exploitation des bois de façon à seconder de façon active les efforts de l'entreprise privée chaque fois que l'intérêt public l'exigera.

Le rôle de Rexfor sera par exemple accru de façon à lui permettre de se substituer aux exploitants actuels opérant à trop petite échelle et qui ne peuvent rencontrer certains objectifs, de réaliser des travaux de mise en valeur des forêts qui sont reliés à l'exploitation commerciale des bois et de participer à la constitution de sociétés mixtes d'exploitation.

Textes de Jean-Paul GAGNE et Michel SAMSON

Nécessité de l'innovation technologique et de la recherche appliquée

Dans un chapitre consacré à la recherche, le Livre blanc sur la politique forestière soutient que les énergies du ministère en cette matière devraient être consacrées à la recherche appliquée et à l'innovation technologique.

Quant aux priorités qui doivent orienter cette recherche, le document affirme que ce sont la production et la récolte de la matière ligneuse à la fois dans le contexte de la forêt publique et dans celui de la forêt privée, de même que la mise en marché, la consommation, l'utilisation des bois et des produits forestiers. Chaque priorité nécessite un ou plusieurs programmes de recherche.

Concernant plus spécifiquement la production, le Livre blanc précise que l'objectif est de produire de façon rentable la matière ligneuse en essences et en quantités désirées ainsi qu'aux endroits et aux moments voulus de façon à minimiser le coût du bois livré à l'usine.

D'autres recherches doivent servir à l'établissement des moyens d'intervention dans le but d'accroître l'efficacité des traitements sylvicoles, de la fertilisation et du reboisement.

Pour en arriver, des études sur la génétique forestière s'imposent dans le but d'améliorer la qualité des plants; s'impose aussi le choix judicieux des espèces indigènes et des associations d'espèces possédant des caractères biologiques et sylvicoles complémentaires.

Selon le Livre blanc, l'aspect économique a jusqu'ici été trop ignoré dans plusieurs projets de recherche concernant la production et la récolte de la matière ligneuse.

Dorénavant, l'aspect économique sera considéré, selon le document, de façon systématique dans chacun des projets de recherche faisant partie des programmes forestiers.

Le ministère a déjà son organisme de recherche, mais le Livre blanc propose que celle-ci soit encore développée en tentant de coordonner les programmes avec les différents organismes qui en font déjà.

La recherche ne pouvant toujours se faire en laboratoire, le ministère affirme qu'il étendra son réseau de stations de recherche à des fins de recherche et d'éducation. Ces stations serviront aussi à l'enseignement, à l'éducation populaire, au recyclage, à des expériences pratiques pour les propriétaires forestiers et possiblement à la récréation.

Le gouvernement se propose, lit-on dans le Livre blanc, d'ajouter à la station forestière de Duchesnay, la seigneurie de Lotbinière, la réserve de Parke, dans le comté de Kamouraska, celle de Ouimet dans le comté de Rimouski et "un autre territoire situé dans le comté de Bonaventure", circonscription du vice - premier ministre, M. Gérard D. Lévesque.

Un "crédit forestier" aux producteurs privés

L'instauration d'un "crédit forestier" à l'intérieur d'un régime intégré d'assistance aux producteurs privés et une révision majeure des lois et règlements du ministère des Terres et Forêts.

Telles sont les principales mesures que le Livre blanc propose au chapitre des forêts privées.

Malgré la faible superficie du territoire qu'elles occupent, dit le document, les forêts privées apportent néanmoins une contribution majeure à l'économie forestière du Québec. Chaque année, les petits boisés fournissent environ 20 pour cent des approvisionnements en bois requis par l'industrie des pâtes et papiers.

L'intervention de l'Etat dans le secteur de la forêt privée ne doit pas être réalisée au hasard, pour solutionner uniquement des problèmes à court terme, et c'est pourquoi il est important de mettre en oeuvre une politique forestière privée conformément aux objectifs de la collectivité.

La nécessité de recourir à la forêt privée pour augmenter considérablement la productivité forestière a incité le gouvernement à élaborer de nouvelles mesures d'aide susceptibles d'encourager les propriétaires à investir davantage dans la mise en valeur des terrains boisés ou non utilisés pour l'agriculture.

REGIME INTEGRE D'ASSISTANCE

Toutes les formes d'aide financière que l'Etat entend consentir aux propriétaires forestiers, que ce soit pour le complot d'un préjudice découlant d'une obligation sociale ou pour les inciter à adopter un comportement compatible avec les objectifs forestiers collectifs, ont avantage à être placées dans un cadre homogène.

A cette fin, le gouvernement mettra sur pied un régime intégré d'assistance aux producteurs privés.

Le régime d'aide gouvernementale vise les principaux objectifs suivants:

- Financer, dans les limites de ses ressources, les interventions de l'Etat en faveur de la conservation et de la mise en valeur des forêts privées;
- Inciter les propriétaires fo-

restiers à soumettre leurs massifs boisés à la politique forestière;

- Assurer la réalisation d'objectifs économiques et sociaux d'intérêt général par les propriétaires forestiers privés;

- Appuyer la mise en oeuvre des objectifs de production de matière ligneuse et de maintien d'espaces boisés fixes pour les forêts privées.

Ce régime fera l'objet d'un programme particulier au ministère des Terres et Forêts.

L'aide financière accordée sous forme de crédit nécessitera la mise sur pied d'un "Crédit forestier"; l'administration de ce crédit pourra ressortir à un organisme gouvernemental de crédit et de développement en milieu rural qui en assurerait du même coup la coordination avec les autres types de crédits dispensés dans le même milieu.

MESURES LEGISLATIVES

Pour orienter de façon efficace la production des forêts privées, le gouvernement devra posséder certains instruments légaux capables de soutenir l'élan donné par les moyens fiscaux, financiers et techniques décrits précédemment.

Dans le but de corriger les principales lacunes de la législation forestière actuelle (hétérogène, imprécise, inadaptée, incomplète), il est urgent d'entreprendre une révision majeure de nos lois et règlements, de rationaliser les interventions gouvernementales sur la ressource en élaborant un cadre juridique cohérent, intégré et clair.

L'introduction du régime forestier permettra de mieux identifier les éléments de la réglementation de la forêt et en facilitera grandement l'application.

Le régime forestier représentera beaucoup plus qu'un simple recueil de normes juridiques. Il identifiera de façon précise la base de l'intervention gouvernementale, à savoir une philosophie de la conservation des milieux forestiers. De plus, il déterminera les conditions de son application, c'est-à-dire la catégorie de forêt impliquée et la procédure de soumission au régime lui-même.

LA LEGISLATION

Les principaux sujets que traitera la législation relative aux propriétés boisées seront:

- Obligation de maintenir l'état boisé certains terrains pour fins de protection (eau, faune, sol, flore etc.);

- Soumission volontaire des propriétés forestières au régime forestier (par exemple: fermes forestières ou groupements forestiers);

- Prévention de la spéculation sur certains terrains boisés dont l'existence est essentielle à l'intérêt général;

- Protection contre les abus de l'homme: défrichement inconsidéré, coupe excessive, abus de pâturage, morcellement de la forêt;

- Obligation de reboiser ou d'assurer la régénération de la forêt;

- Restrictions quant à la rotation des peuplements et à la dimension des arbres;

- Limitation de la superficie des parterres de coupe et du volume de bois à récolter;

- Utilisation de certaines pratiques sylvicoles dans les zones d'aménagement intensif;

- Qualité de l'aménagement et compétence des personnes qui le réalise;

- Procédure de regroupement des terrains privés;

- Protection de l'esthétique dans les corridors panoramiques.

Bien que la formule coopérative et l'association de propriétaires aient pu être préconisées, le gouvernement préfère retenir les Offices de producteurs de bois comme base d'une éventuelle organisation professionnelle qui travaillerait au niveau de chaque région à la promotion d'une meilleure gestion forestière.

Une fois organisés sur une base régionale et dotés de structures adéquates de fonctionnement, ces Offices deviendront des "Associations régionales de sylviculteurs"; ces organismes pourront être regroupés en une Fédération provinciale, laquelle constituera l'interlocuteur privilégié du gouvernement pour toutes les questions concernant la propriété forestière privée.

Un urgent besoin de consolider l'industrie de la transformation du bois

Conscients des problèmes qui assaillent présentement le secteur de la transformation de la matière ligneuse, les auteurs du Livre Blanc proposent un ensemble de mesures visant à la consolidation et la reconversion des usines ainsi que l'implantation de nouvelles entreprises modernes à forte capacité de production.

Pour ce faire, les auteurs demandent la concertation le tous les intéressés, industriels, pouvoirs publics et syndicaux.

De son côté, le gouvernement s'emploiera à préparer un programme spécial d'assistance financière, un programme de fusion et de consolidation des usines, un programme de commercialisation des produits dérivés du bois et à effectuer des études prospectives relatives à la promotion industrielle.

Ces programmes seront de nature et d'intensité différentes selon qu'ils s'adresseront à l'industrie du sciage, à l'industrie des placages et contre-plaqués ou encore à l'industrie des pâtes et papiers.

LES PATES ET PAPIERS

Cette dernière industrie a perdu ces dernières années les avantages majeurs qu'elle détenait au profit du sud des Etats-Unis. Le secteur du papier journal est un des plus touchés à cause de la vieillissement et de la faible capacité des usines, comparativement à celles des concurrents.

Le coût du bois est à l'origine de la détérioration de la position concurrentielle des usines québécoises. Parmi les facteurs, on retrouve la faible densité des essences du Québec et le bas niveau du rendement à l'ère des peuplements, d'où la nécessité de couper de plus grandes superficies boisées pour

alimenter une usine, ce qui entraîne des frais de récolte et de transport plus élevés.

Plusieurs moyens sont suggérés dans la politique forestière pour atténuer la poussée des coûts. Les résultats de ces mesures sont à plus ou moins long terme.

A court terme, le Livre blanc propose que le gouvernement prenne partiellement à sa charge la construction et l'entretien des chemins forestiers, les frais de protection de la ressource et certains autres frais de gestion.

A moyen et à long termes, le document avance des mesures visant à intensifier les traitements sur les sites forestiers de qualité supérieure et localisés près des usines et à diminuer la rotation de certains massifs boisés, ce qui aura pour effet d'accroître le coût.

Signalons aussi la planification des approvisionnements par la confection d'un plan de distribution des bois pour chaque usine comme moyen de réduire les coûts pour plusieurs usines, qui sont actuellement pénalisées par le système actuel. Ajoutons comme autre source d'économie les suggestions de modifier le système de redevances qui tiendra compte de la qualité des essences exploitées, de la distance des assiettes de coupe à l'usine et des fluctuations économiques.

Le fait que les compagnies n'utilisent leurs concessions qu'à 65 pour cent de leur possibilité entraîne un accroissement du prix de revient puisque les frais alloués sont basés sur la grandeur des concessions.

En vertu du nouveau plan, les compagnies vont payer pour ce qu'elles consommeront seulement.

MESURES INCITATIVES

Pour accélérer la modernisation des usines, le Livre blanc propose un ensemble de mesures incitatives d'ordre financier, qui seraient administrées avec beaucoup de discernement.

La caisse d'assistance ne serait ouverte qu'aux compagnies projetant des améliorations qui permettraient de transformer la production actuelle de façon à l'orienter vers les secteurs les plus prometteurs commercialement parlant, tels les doublages kraft, le carton cannelure et les pâtes kraft à fibres courtes. Cela va pour le court terme.

A plus long terme, le Livre blanc prétend que l'assistance devra être révisée régulièrement afin de tenir compte des plus récents développements technologiques.

Cette assistance revêtira la forme de prêts et certains critères d'allocation auront trait au nombre d'emplois impliqués, à l'âge et à la taille des usines. Pour en arriver là, le gouvernement devra faire une sélection des usines existant actuellement.

Le gouvernement estime en outre que le fédéral devrait contribuer aux programmes d'aide étant donné qu'il retire plus de la transformation du bois que le trésor québécois; la fiscalité fédérale empêche \$10 les 100 pieds cubes de bois alors que le Québec ne reçoit que \$9.

TRANSPORT

Dans le domaine du transport, le Livre blanc signale que l'industrie québécoise est largement désavantagée par la structure des tarifs ferroviaires de transport. Il propose pour y remédier la mise sur pied par l'industrie d'une société de distribution du papier journal.

Cette entreprise ferait la collecte et la concentration des produits à expédier, l'utilisation des méthodes de chargement, la rationalisation du transport et l'entreposage dans les centres de consommation.

L'INDUSTRIE DU SCIAGE ET DU PLACAGE

En ce qui concerne l'industrie du sciage et du placage, la politique forestière propose un programme de regroupement des entreprises en vue de stimuler la productivité et le développement. Comme appui financier, les auteurs proposent d'utiliser la Société de développement industriel du Québec et les exemptions fiscales prévues dans la Loi favorisant le développement industriel adoptée le printemps dernier.

D'autres mesures sont également avancées dans le but de réduire le coût d'approvisionnement de ces usines, d'accroître la consolidation au niveau des approvisionnements et au niveau financier, de contrôler l'entrée des nouveaux entrepreneurs dans le secteur par l'émission de permis.

Dans ce domaine plus précisément, les auteurs croient que l'industrie devrait utiliser la méthode du consortium pour la mise en marché des produits.

PROMOTION INDUSTRIELLE

De plus, soucieux de voir le ministère des Terres et Forêts jouer un rôle positif dans le développement industriel, les auteurs du rapport proposent la mise en place d'une structure de promotion industrielle d'appui à l'implantation d'entreprises et la consolidation de celles qui existent déjà.

La décennie 1970 sera décisive pour le Québec, affirme le document. L'une des bases de cette relance est la politique industrielle. Voilà pourquoi, le Livre blanc ne peut se permettre de laisser de côté cet aspect.

La plus faible moyenne de salaires au Québec se situerait à Victoriaville

par Gilles PEPIN de notre bureau à SAINT-JOSEPH

La plus faible moyenne de salaires au Québec se situe apparemment à Victoriaville, une municipalité de près de 25-000 habitants, qui est toutefois reconnue pour ses emplois stables dans l'industrie.

Aucun chiffre précis n'a pu être obtenu auprès des autorités locales, mais la situation semble avoir alerté les différents organismes qui ont déjà délégué une douzaine de personnes pour travailler sur le problème, au sein d'un comité de coordination appelé le comité des oeuvres de Victoriaville. La commission a précisément pour tâche de venir en aide aux personnes défavorisées.

Lors d'une assemblée publique à laquelle viennent de participer des représentants des clubs sociaux, des corps intermédiaires et du conseil de ville, il a été décidé unanimement d'organiser une structure permanente et autonome pour ce comité qui agit provisoirement depuis quelques mois.

Parmi les directeurs de cette commission, on remarque notamment le directeur du bureau d'aide sociale, M. Provencher; un industriel qui siège à la présidence, M. Robert Caron et un travailleur social oeuvrant au secrétariat, M. Jacques Martel.

Le nombre des assistés sociaux, à Victoriaville, s'établissant maintenant à 750, n'a toutefois pas augmenté de façon alarmante au cours des dernières années et le taux de chômage ne serait pas plus élevé qu'ailleurs dans la province, selon ce que considère le comité, à la suite d'une enquête effectuée dans la localité.

Pendant les trois prochains mois, le comité des oeuvres intensifiera ses efforts en bénéficiant d'une subvention au montant de \$7,330 accordée en vertu du programme d'initiatives locales. Quatre personnes travailleront à secourir les gens défavorisés ainsi qu'à préparer un fichier central et enfin à amener les assistés sociaux à pouvoir eux-mêmes définir leurs besoins et leurs ressources.

Une entreprise d'hôtellerie qui accepte certains clients peut-elle être "classée" maison de débauche?

par J.-Claude RIVARD

Une entreprise d'hôtellerie devient-elle nécessairement une maison de débauche du fait que deux personnes adultes s'y présentent pour louer un motel ou une chambre en révélant au propriétaire de l'établissement qu'elles ont l'intention d'y avoir des relations sexuelles?

C'est une question à laquelle devra répondre le juge Yvon Sirot, de la Cour des sessions de la paix, avant de rendre jugement, le 27 mars, dans la cause d'une femme qui, en avril dernier, exploitait un commerce d'hôtellerie, sur la Rive-Sud.

La Couronne reproche à cette femme qui dirigeait seule l'entreprise, après la mort subite de son époux, d'en avoir fait un lieu de débauche, pour avoir loué des motels à quatre indicateurs de la police, entre le 11 et le 18 août, soit à six reprises distinctes.

Les indicateurs lui ont, en quelque sorte, tendu un gant-à-gant, ces derniers, deux hommes et deux femmes, se sont rendus à son établissement, déclarant sans vergogne, à deux reprises, leurs intentions, c'est-à-dire d'avoir des relations sexuelles entre eux. A quelques reprises, les partenaires des deux couples se seraient interchangés, lors de ces visites.

Selon la poursuite, représentée par Me Jean-François Dionne, la propriétaire de l'établissement aurait accepté de louer un motel à l'un de ces couples d'indicateurs, pour une période d'une heure, ce couple ayant clairement manifesté ses intentions.

En partant l'indicatrice aurait lancé: "Vous ne trouvez pas qu'on a fait ça vite".

Sur ce, la propriétaire n'aurait rien répondu.

Représentée en défense par Me Claude Boivin, la propriétaire de l'établissement a apporté une défense de bonne foi.

Elle a révélé que la plus grande partie des chambres de son établissement étaient alors occupées par des pensionnaires travaillant sur les chantiers de la Golden Eagle Co. Ltd, à Saint-Romuald. Seules quelques unités de motels, à la date de la présumée infraction, étaient réservées au grand public.

Elle a révélé, qu'à cette époque, elle était excessivement préoccupée par la relève de son défunt mari dans l'administration de l'établissement. Elle a déclaré qu'il était un souci pour elle, de maintenir la paix, le bon ordre et la bonne réputation de l'établissement.

Elle a déclaré qu'elle aurait probablement fermé la porte à des mineurs, mais qu'elle ne pouvait le faire à des majeurs, vraisemblablement sérieux et

"capables d'assumer leurs propres responsabilités". elle a déclaré qu'elle ne croyait pas nécessaire de réclamer un certificat de mariage de toutes les personnes qui rentrent à son établissement, pour y louer une unité de motel.

Quant aux paroles fort suggestives que lui auraient tenu des "clients", à deux reprises, la femme a déclaré les avoir considérées comme des "plattitudes" et des "insignificances" que les hôteliers entendent de plus en plus, dans la bouche de certains clients, surtout lorsque ces derniers viennent de quitter le bar.

Quant à la location d'une chambre pour une période d'une heure, la femme a dit qu'elle a été forcée de le faire sous le coup de la crainte imposée par l'un de ces "clients". Elle a déclaré qu'elle a cédé à l'insistance du "client", pour éviter le pire, sachant par expérience, que la police n'intervient habituellement sur les lieux d'un délit que "lorsque tout est fini".

Il arrive, a-t-elle dit, que des gens louent un motel pour une courte période de temps, principalement en été, pour prendre un bain ou se refaire une toilette, lorsque arrivant de l'extérieur, ils doivent assister à une fête de famille ou à une réception; ils retournent habituellement dans leur milieu, immédiatement après cette fête ou cette réception.

VENTE, INSTALLATION ET NETTOYAGE

de brûleurs à l'huile. Fourniture genre pot. Ajustement de carburateurs. Huile à poêle. SERVICE 24 HEURES POUR HUILE A FOURNAISE EUG. DESROCHES FILS LTEE 549, ouest, St-Vallier 525-8141

TROUVEZ-MOI UN NOM VOIR P. 36



Achats Bonis sont en vigueur jusqu'à samedi, 4 mars

Miracle Mart vous offre des aubaines pour le foyer qui ne coûtent pas cher!

VÉRIFIEZ NOS VALEURS INTÉRESSANTES! Achats Bonis sur produits d'hygiène et de beauté en vigueur jusqu'au 25 mars



Dentifrice Colgate ou Crest

- Rend les dents propres et blanches
- Colgate avec MFP, format super de 8 oz
- Crest, saveur ordinaire ou à la menthe, format super de 8-3/8 oz

ACHAT BONI Au choix 1 07 ch.



Antiseptique Listerine

- Donne bonne haleine
- 25% de plus
- Bouteille de 15 oz

ACHAT BONI 89c ch.



Colorant capillaire New Dawn

- Shampooing colorant
- Teintes variées

ACHAT BONI 97c ch.



Fixatif capillaire Adorn

- Formule ordinaire, pour cheveux rebelles, ultime
- Aerosol de 13 oz

ACHAT BONI 1 67 ch.



Shampooing Breck

- Pour cheveux normaux, secs ou gras
- Bouteille de 15 oz

ACHAT BONI 1 27 ch.

Lotion Jergens ACHAT BONI 1 07 ch. Aide à adoucir l'épiderme. Bouteille de 15 oz.

Désodorisant Soft & Dri ACHAT BONI 97c ch. Ordinaire ou sans parfum. Aerosol de 5 oz.

Rinçage-crème Tame ACHAT BONI 87c ch. Ordinaire, au citron ou avec corps. Bouteille de 8 oz.

Sels de fruit Eno PRIX MIRACLE 97c ch. Soilage des maux d'estomac. Bouteille de 7 oz.

Serviettes féminines Kotex Plus ACHAT BONI 1 77 ch. Protègent longtemps. Boîte de 48.

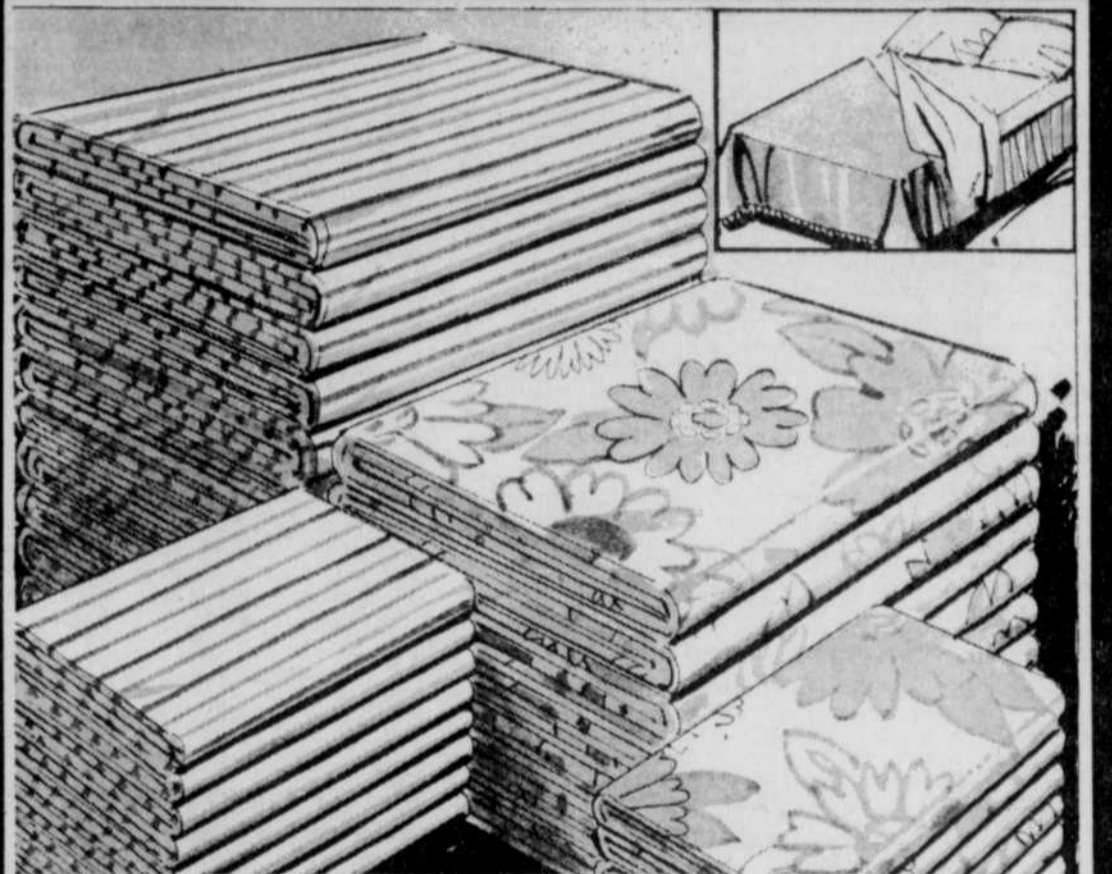
Papier hygiénique Facelle Royale ACHAT BONI 65c pqt. Se vend en bleu, vert, blanc, rose. 4 rouleaux au paquet.

Papier-mouchoir Facelle Royale ACHAT BONI 35c pqt. Se vend en rose, blanc, jaune, lilas. 180 au paquet.

Rasoir Gillette Trac II ACHAT BONI 2 07 ch. Système de rasage jumelé à lame cartouche. Distributeur 5 lames - 97c ch.

Mousse Gillette "Face Saver" ACHAT BONI 97c ch. Pour raser en douceur. Boîte de 11 oz.

Désinfectant aerosol Lysol ACHAT BONI 1 07 ch. Supprime les odeurs. Boîte de 14 oz.



Draps et taies d'oreillers de coton fleuri ou rayé

- Draps et taies en coton de haute qualité
- Draps emboîtants à coins élastiques
- Draps plats et taies à ourlet uni
- Fleurures rose vif ou bleu; multi-rayures

Taies ACHAT BONI 97c pti. Draps lit jumeau ACHAT BONI 1 94 ch. Draps lit double ACHAT BONI 2 24 ch.



Casseroles d'aluminium diverses

- Manches et poignées isolantes.
- Coins arrondis faciles à nettoyer
- Base fine satin d'une chauffe rapide.

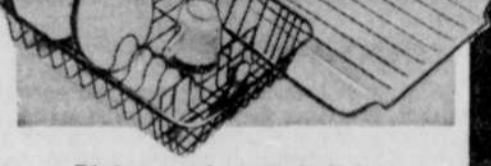
Ord. jusqu'à 2.97 ACHAT BONI 1 87 ch.



Bouilloire siffante 4 chopines

- Finition peinte
- Avocat, or ou pavot
- Capacité de 4 chopines

ACHAT BONI 3 97 ch.

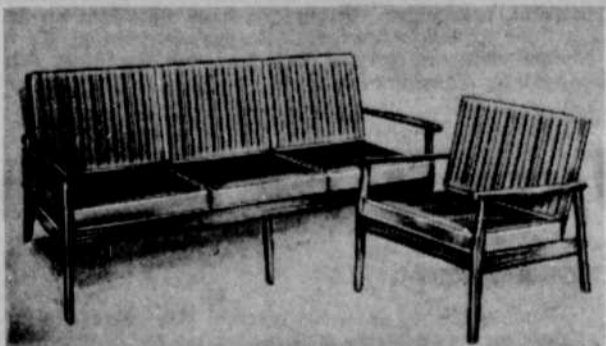


Plateau et égouttoir de luxe

- Plateau de 16" x 16-5/8"
- Égouttoir coussiné, 13" x 15-1/2" x 4-3/8"
- Blanc, turquoise, rose, avocat, or.

ACHAT BONI 2 33 ch.

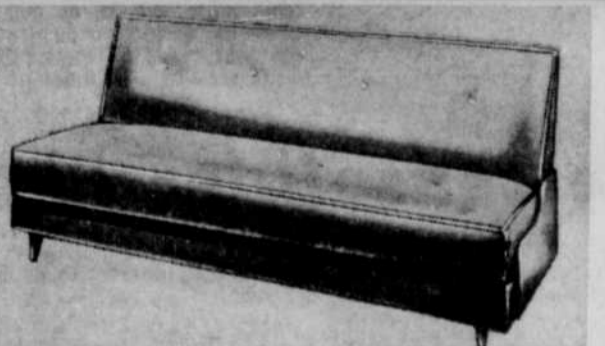
DES MEUBLES MODERNES-PRATIQUES A PRIX ABORDABLES



Divan et fauteuil style scandinave

- Bois visible et appui-bras en bois façon noyer.
- Coussins du siège et du dossier en mousse poly.
- Coussins réversibles, rayés sur une face et de teinte unie assortie sur l'autre.
- Divan de 69" de longueur. Brun, mandarine.

Fauteuil extra ACHAT BONI 24 88 ch.



Divan-lit "Space Saver"

- Divan se transformant en lit de 40" x 72"
- Espace dissimulé pour ranger literie.
- Vinyle étiré noir ou mandarine.
- Choix de tissu imprimé beige ou colonial ou tissu tweed de ton or, poivre ou mandarine.

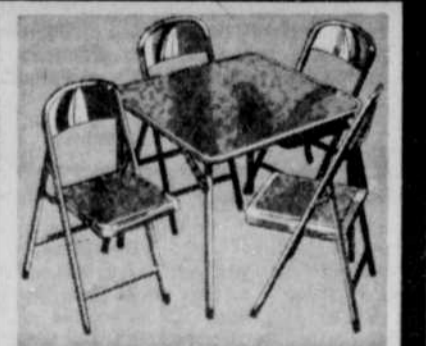
ACHAT BONI 48 88 ch.



Berceuse plate-forme

- Construction inaffaiblissable
- Cadre et bras en bois franc
- Dossier et appui-bras rembourrés
- Vinyle étiré, tweed seulement ou vinyle/tweed.

ACHAT BONI 34 88 ch.



Ensemble Bridge Singer

- Table carrée de 32"
- 4 chaises faciles à plier
- Surface de vinyle lavable et finition email cuit.
- Ton or ou vert avocat

Ord. 49.97 ACHAT BONI 39 88 ch.

OUVERT JUSQU'À 9 H.

Ayez CONFIANCE en votre RAPPORT D'IMPÔT

Faites valoir vos droits en matière d'impôt. Confiez à Blokk le soin d'obtenir pour vous toutes les déductions autorisées et de tirer parti de tous les dégrèvements possibles. Notre service est rapide, pratique et notre tarif est très raisonnable. Et nous sommes sûrs de nous!

\$5 Déclarations complètes

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettrons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci seulement.

H&R BLOKK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

BUREAU GENERAL 523-0818

161, rue St-Jean (près Tarnbull) • 115, rue St-Joseph (près Langelier)
8325, Henri-Bograsse (coin 83e Rue) • 200, 3e Avenue (coin 2e Rue)
Magasin Lasalle, 1515 d'Estimauville, Giffard

BUREAU GENERAL 839-4511

3025, De Massat (près Masson) • 965, Rue de l'Eglise (près Quatre-Bourgeois)
41, rue Bégin, Lévis • Place St-Romuald, St-Romuald

Chicoutimi 12 av. Centre Tel. 543-2684	Arvida Magasin Bois d'Hydro Place Davis	Jonquière 734, St-Dominique
----------------------------------------------	-----------------------------------------------	--------------------------------

Rimouski: 274, av. Cathédrale, tel. 724-2211

Aussi des bureaux à CLERMONT, SACRE-COEUR et EDMUNDSTON, N.B.

9:00 a.m. à 9:00 p.m. tous les jours 9:00 a.m. à 3:00 p.m. le samedi

SANS RENDEZ-VOUS

CHARGEX Le seul grand magasin canadien offrant chaque jour des aubaines à Prix Miracle **CHARGEX**

2 MAGASINS POUR VOUS SERVIR DANS QUÉBEC

- Les Galeries de Charlesbourg, 4350, 1re avenue, Charlesbourg, Qué.
- Place Ste-Foy, 2440 Sir-Wilfrid-Laurier, Ste-Foy, Qué.

OUVERT • LUNDI A MERCREDI, 9 A M A 6 P M • JEUDI ET VENDREDI, 9 A M A 9 P M • SAMEDI, 9 A M A 5 P M

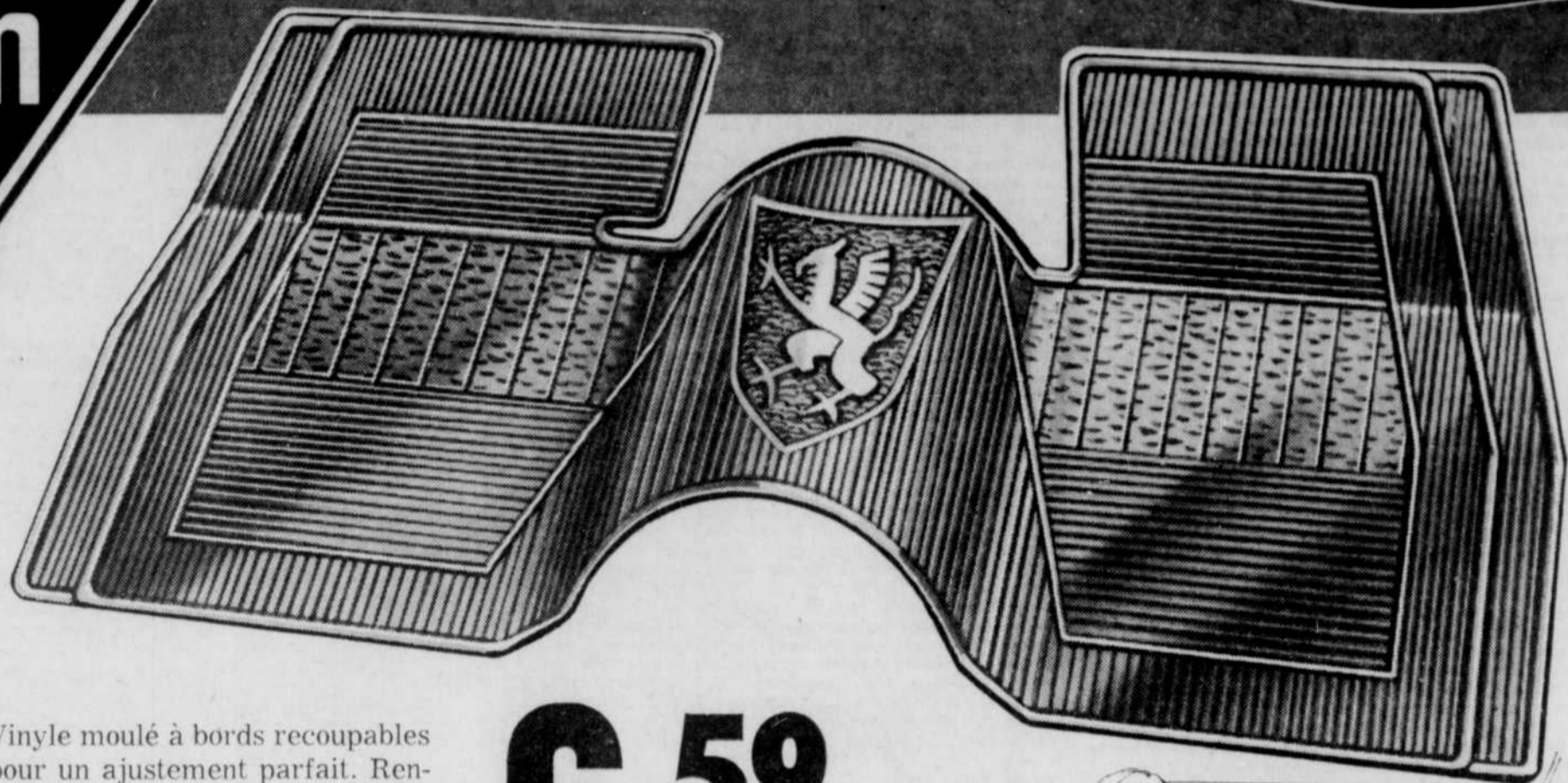
Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!



TAPIS D'AUTO AVANT

1-pièce en vinyle opaque

Rubbermaid

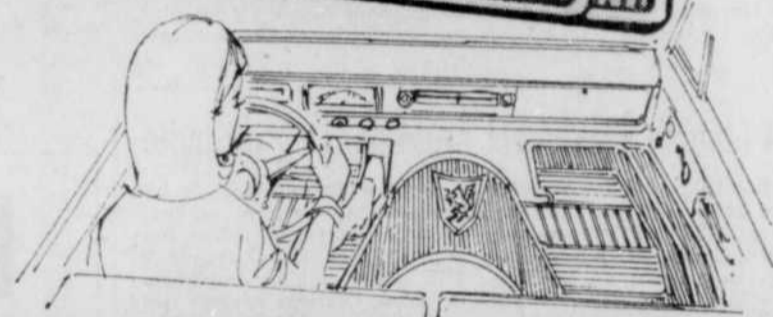


Vinyle moulé à bords recoupables pour un ajustement parfait. Renforcé aux points d'usure. Crampons en dessous. Disponible en bleu, vert, rouge, olive, brun, noir ou or.

6.59

1 PIÈCE ARRIÈRE — semblable à ci-dessus. 60 x 17".

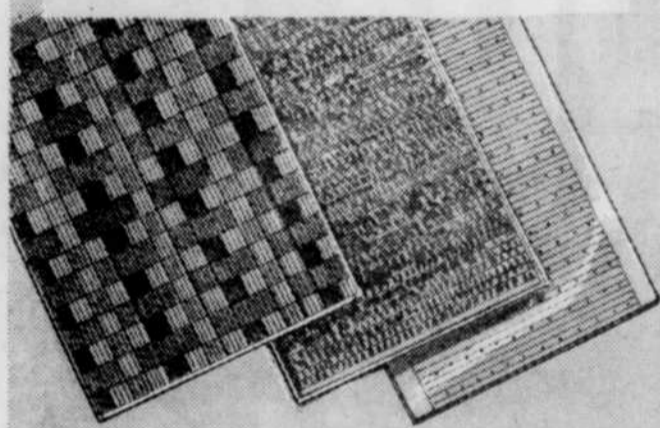
5.39



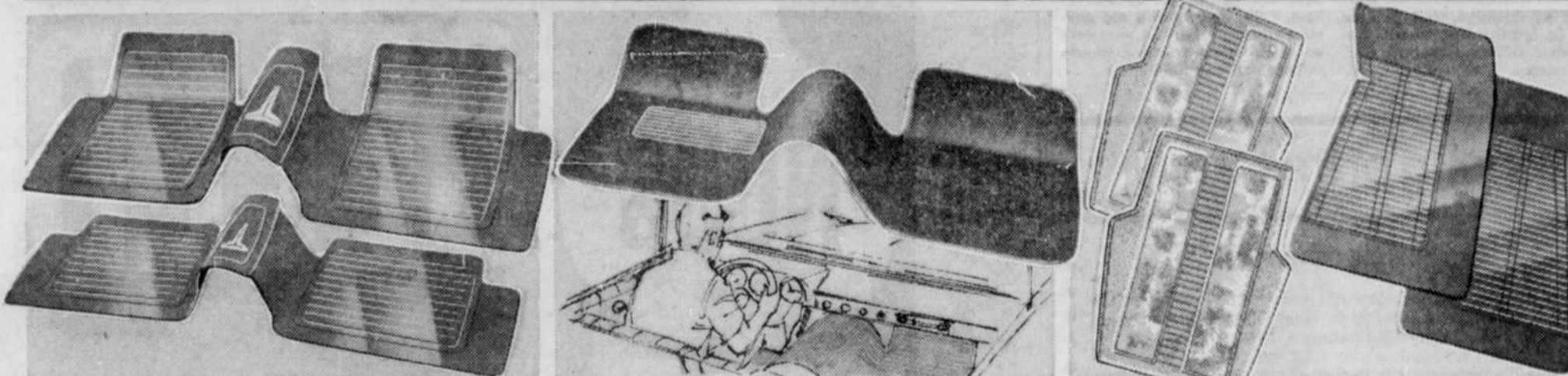
Tapis de malle
UNIVERSEL

5.69

Simili-tweed, durable et facile à nettoyer. Doublure de mousse pour amortir le bruit et rester en place. Rouleau de 60 x 72" pour malles normales.



De la beauté pratique pour le plancher



Tapis de caoutchouc
DE QUALITE

Monopiece; 65 x 25 3/4". Sections nervurées sous les pieds du conducteur et du passager. Retient la saleté; se nettoie facilement. Or, bleu, vert, rouge ou noir.

7.19
AVANT

ARRIÈRE — 62 1/2 x 16 3/4"..... 6.09

Moquette monopiece
DOUBLURE DE MOUSSE

Une véritable moquette - protège et embellit l'intérieur de votre voiture. Repose-talon en vinyle du côté du conducteur. 60 x 26". Choix de bleu, rouge, beige ou noir.

7.99
AVANT

JUMELÉS AVANT... 6.69 JUMELÉS ARRIÈRE... 5.19

Carpettes
EN VINYLE

9.69
PAIRE

Avec crampons "Velcro". 20 1/2 x 26".
ARRIÈRE—paire 7.79

Mini-carpettes
JUMELÉES AVANT

4.45

Caoutchouc à relief de Rubbermaid. Pour la plupart des importées et des compactes.

TAPIS
EN VINYLE

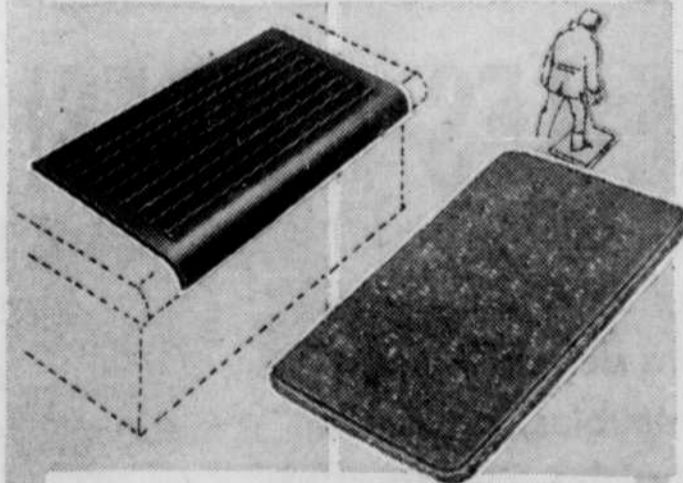
LE 1.89
PIED

Résiste à l'eau et aux éraflures. 27" de largeur. Teinte unie ou motif aztèque.

CARPETTES
EN VINYLE
TRANSPARENT

LE 1.88
PIED

A bords amincis. Résistent aux marques de talons, aux déchirures. 27" de largeur.



Tapis pour escalier
9" de largeur

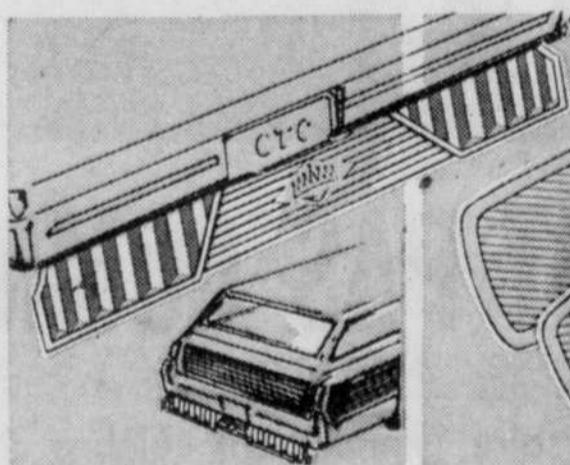
18" NOIR .42

18" brun..... .49
24" noir..... .62
24" brun..... .67
36" noir..... 1.89
36" brun..... 2.15

Carpette fibre de coco
STANDARD

14 x 24" 2.19

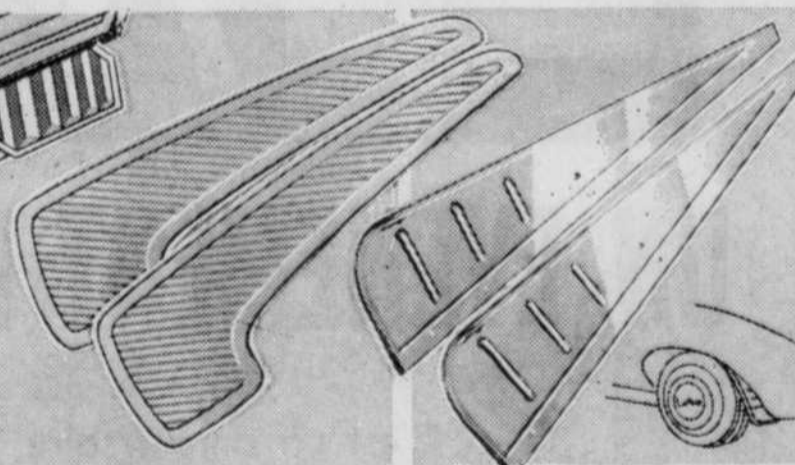
16 x 27"..... 2.89
18 x 30"..... 3.59
Bords ourlés. Retient la saleté et la poussière.



Garde-boue
PLEINE LARGEUR

6.99

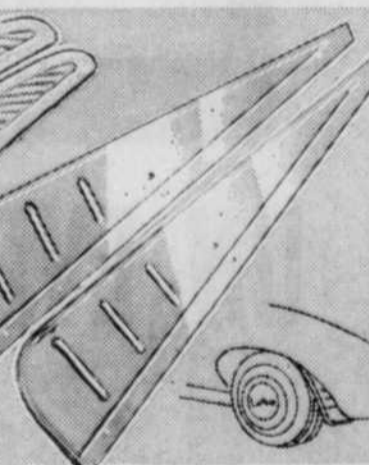
En vinyle blanc côtelé, renforcé de nylon durable. Attaches résistant à la rouille.



Garde-boue
FORME DE PRISME

PETIT 2.35
PAIRE

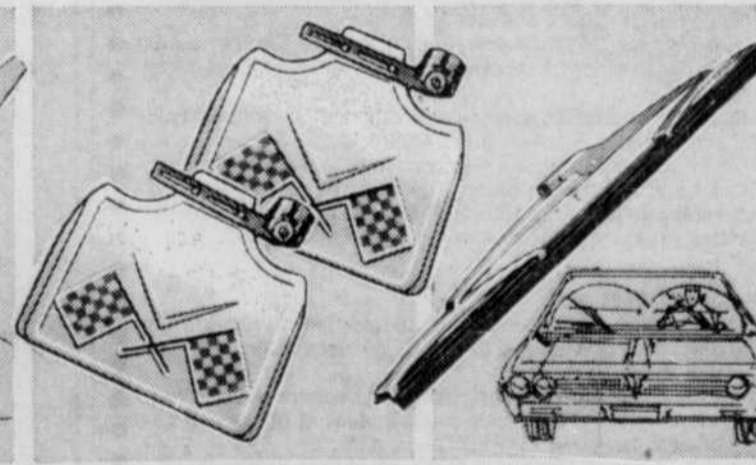
Pour ailes avant et quelques arrières. Blanc.
LARGE — paire..... 3.45



Garde-boue
UNIVERSEL

3.49
PAIRE

Acier inoxydable étincelant. Protège la détérioration de la peinture; donne une allure sportive.



Garde-boue
SPORTIF A DRAPEAUX

2.49
PAIRE

Caoutchouc blanc avec motif de drapeau rouge et blanc. Fixations. Pour l'arrière.

Essuie-glace
POUR PARE-BRISE

1.89
à 2.85 chacun

Plastique résistant. Antitirouille et corrosion.

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT REGION DE QUEBEC



Utilisez votre nouvelle CARTE DE CREDIT Canadian Tire

Vous ne remboursez que 10% de votre dû PAR MOIS



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIE

QUEBEC 4 BOUL. HAMEL | QUEBEC 2575 BOUL. STE-ANNE | LEVIS ROND-POINT | STE-FOY 1170 RTE. DE L'EGLISE | CHICOUTIMI 1257 BOUL. TALBOT | KENOGAMI 20 RUE PRICE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30. Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours).

métro-québec

PAR JOSEPH VOISARD



Vandalisme déplorable, dans les autobus

La contestation de la hausse des tarifs d'autobus, au début qui vient d'ailleurs d'être abolie, a entraîné des actes de vandalisme que tous les citoyens réprouveront.

Une décorée du Mérite agricole s'éteint

L'une des rares femmes décorées, de la Médaille du Mérite agricole, Mme Rose Lacroix, vient de s'éteindre à l'âge de 86 ans.

Un homme gravement brûlé dans un incendie

Après avoir combattu le brasier pendant quelques minutes, des pompiers ont pu entrer dans la maison et ils ont trouvé M. Lafrance étendu sur le plancher du salon.

Trois lances ont suffi pour maîtriser l'élément destructeur. Le logement de M. Lafrance a subi des dommages considérables.

Appel d'offres

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Projet 311-2101-2
Terrassement et gravelage d'une section de la route no 138 (15) dans la municipalité de Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, comté de Charlevoix.

Projet 443-2101-1
Terrassement et gravelage sur une section de la route no 19-B (Côte Lemay), dans le village de Saint-Boniface-de-Shawinigan, comté de Saint-Maurice.

Projet 641-2101-2
Terrassement et gravelage sur une section du chemin de Richmond, dans le canton de Kingsey, comté de Drummond.

Projet 663-2305-2
Construction d'un pontceau sur l'Autoroute no 640 près de la 25e Avenue, enjambant la rivière Chicot, dans la municipalité de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes.

Projet 663-2305-2
Construction d'un pontceau sur l'Autoroute no 640 près de la 25e Avenue, enjambant la rivière Chicot, dans la municipalité de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes.

Projet 663-2305-2
Construction d'un pontceau sur l'Autoroute no 640 près de la 25e Avenue, enjambant la rivière Chicot, dans la municipalité de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes.

Projet 663-2305-2
Construction d'un pontceau sur l'Autoroute no 640 près de la 25e Avenue, enjambant la rivière Chicot, dans la municipalité de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes.

Projet 663-2305-2
Construction d'un pontceau sur l'Autoroute no 640 près de la 25e Avenue, enjambant la rivière Chicot, dans la municipalité de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes.

Projet 663-2305-2
Construction d'un pontceau sur l'Autoroute no 640 près de la 25e Avenue, enjambant la rivière Chicot, dans la municipalité de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes.

Projet 663-2305-2
Construction d'un pontceau sur l'Autoroute no 640 près de la 25e Avenue, enjambant la rivière Chicot, dans la municipalité de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes.

Projet 663-2305-2
Construction d'un pontceau sur l'Autoroute no 640 près de la 25e Avenue, enjambant la rivière Chicot, dans la municipalité de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes.

Projet 663-2305-2
Construction d'un pontceau sur l'Autoroute no 640 près de la 25e Avenue, enjambant la rivière Chicot, dans la municipalité de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes.

Projet 663-2305-2
Construction d'un pontceau sur l'Autoroute no 640 près de la 25e Avenue, enjambant la rivière Chicot, dans la municipalité de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes.

Projet 663-2305-2
Construction d'un pontceau sur l'Autoroute no 640 près de la 25e Avenue, enjambant la rivière Chicot, dans la municipalité de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes.

de services dans le fonctionnarisme, sans doute, mais aussi par ses multiples initiatives. La gent féminine, surtout dans les milieux ruraux de la région, applaudiraient à la consécration de son crédit par la médaille du Mérite agricole.

Invasion des loups, à l'Ancienne-Lorette

Les loups infestent la région de l'Ancienne-Lorette, selon les témoignages. M. Alain Lapointe, du 1416 rang Saint-Denis (maintenant quartier Laurentien de Sainte-Foy), en abatit un, lundi, à peu de distance du centre domiciliaire Jouvence.

Une vraie soirée canadienne, à Chypre

Les militaires québécois de la compagnie "A", du 2e bataillon du Royal 22e Régiment, en service sur l'île de Chypre, furent entraînés, récemment, dans le tourbillon d'une vraie soirée du "bon vieux temps".

La mort de M. Léon Cloutier fut jugée accidentelle

La mort de M. Léon Cloutier, 68 ans, du 276 rue Saint-Jean, à Québec, a été jugée violente et accidentelle. Tel est le verdict qu'a rendu, hier, Me J.-Armand Drouin après avoir pris connaissance de l'enquête menée par le détective Marcel Beaulieu, de la police de Québec.

M. Cloutier a été heurté par un auto, vers 6h45, lundi matin, au croisement des côtes d'Abraham et Sainte-Geneviève. Il traversait la Côte d'Abraham du sud au nord, et l'auto de M. Gilles Delisle, du 419, 46e Rue (Ouest), à Charlesbourg, descendait la Côte d'Abraham.

Le piéton a été projeté contre un poteau en métal et il a succombé à ses blessures vers 13h, le même jour. Il a subi plusieurs fractures et des lésions internes.

M. Delisle a déclaré qu'il circulait à une vitesse de 35 milles à l'heure et qu'il avait aperçu le piéton à environ 150 pieds devant lui. Il a freiné et tenté de l'éviter, mais ce fut peine perdue.

Des témoins ont raconté que M. Cloutier avait regardé si des autos montaient la Côte d'Abraham, c'est-à-dire à sa gauche, et qu'il aurait omis de regarder à sa droite.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

1106, Lavergne, C.P. 241, Ste-Foy, Québec 106.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné qu'à une session tenue le 8 février 1972, les commissaires ont adopté la résolution suivante:

Dans les circonstances, le lieu de retenir de responsabilité roner a jugé qu'il n'y avait pas contre l'automobiliste.

Appel d'offre pour démolition du vieil Orphelinat St-Sauveur.

Avis est présentement donné à tous ceux qui voudront soumissionner pour la démolition de l'Orphelinat St-Sauveur de bien vouloir se présenter à l'étude du notaire soussigné d'ici le trois mars mil neuf cent soixante-douze (1972) pour y recevoir le cahier des charges et conditions de l'exécution de tel contrat, moyennant un déboursé de vingt-cinq dollars (\$25.00) par chèque visé à l'ordre de "Foyer Notre-Dame de Lourdes".

"Foyer Notre-Dame de Lourdes" 280 Ouest, St-Vallier, a/s ME RAYMOND COSSETTE, Notaire, Qué. 8. Président de la Corporation.

la ville de québec
AVIS PUBLIC est, par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ARENA POUR LES DISTRICTS DUBERGER, NEUFCHATEL, LES SAULES" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à jeudi le 16 mars 1972, à ONZE HEURES A.M. (11:00 hres a.m.) (heure normale de l'est). Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au bureau de l'Architecte Marcel Bilodeau, 190 ouest, Grande-Allée, Québec. Un dépôt de cent dollars (\$100.00) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné. La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Québec, le 24 février 1972 LE GREFFIER DE LA VILLE Pierre-F. Côté, avocat

SIMPSONS-SEARS

NOUS CELEBRONS NOTRE 9ème Anniversaire!

UN EVENEMENT PAS COMME LES AUTRES!

C'est un anniversaire grandement célèbre chez Simpsons-Sears, par une myriade d'aubaines dans tous les rayons de nos 2 magasins de Place Fleur de Lys et Place Laurier: meubles, appareils ménagers, articles de sport, quincaillerie, articles ménagers, vêtements pour toute la famille... et tant d'autres! Notre section spéciale de 20 pages dans Le Soleil du 29 février vous aura sûrement déjà convaincus!

N'OUBLIEZ PAS NOTRE CONCOURS REGULIER!

En effet, ne manquez pas de participer à notre concours régulier aux deux magasins Simpsons-Sears! Le nom chanceux est choisi chaque jeudi et vendredi soir à 8h. 45 p.m. ainsi que le samedi après-midi à 4h. 45 p.m.

Depuis janvier 1971, \$40,000 en marchandises ont été gagnés par nos clients!...

Donnons donc sans compter!

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

La prochaine élection fédéral

Le Bloc Québécois ne peut compter que sur l'appui individuel des péquistes

par André DESNOYERS de notre bureau à Rimouski

Par suite du refus de M. René Lévesque d'accorder l'appui de son parti au nouveau Bloc Québécois, ce dernier groupe politique ne peut espérer qu'en l'aide individuelle des péquistes de chaque comté, afin de se préparer à la prochaine élection fédérale.

M. Paul-Eugène Gagnon, de Rimouski, membre de l'exécutif du Bloc Québécois, considère d'ailleurs cet appui essentiel des

militants du PQ comme naturel, "étant donné que nous luttons pour les mêmes objectifs que le Parti Québécois, soit d'accélérer l'indépendance politique du Québec".

M. Gagnon n'a d'ailleurs pas caché son étonnement et un certain regret concernant les déclarations du chef du PQ, M. Lévesque, contre les dirigeants du Bloc Québécois. "Il nous a traités comme des parias et de façon pire qu'il traite les fédéralistes."

"Pourtant, admet M. Gagnon,

il faut que les associations péquistes de comté soient derrière nous, car nous ne pouvons pas, d'ici l'élection fédérale, organiser une structure parallèle à celle du PQ".

Etant donné que le but visé est le même (l'indépendance du Québec), M. Gagnon est d'ailleurs assuré que la majorité des indépendantistes du Québec appuieront les candidats du Bloc Québécois à la prochaine élection fédérale.

Qui seront ces candidats du Bloc Québécois? Y aura-t-il des noms connus? Dans combien de comtés fédéraux le Bloc Québécois présentera-t-il de candidats?

A ces questions, M. Paul-Eugène Gagnon ne peut pas apporter de réponse pour le moment.

On devine toutefois que cette nouvelle formation politique, présidée par l'avocat Guy Bertrand, est à la recherche de candidats prestigieux dont les noms ne seront dévoilés qu'au moment où le Bloc Québécois aura vraiment défini l'ampleur de l'action qu'il entend mener dans la prochaine campagne électorale fédérale.

M. Gagnon précise cependant que l'exécutif du Bloc Québécois

exigera de ses candidats qu'ils soient des indépendantistes convaincus et non seulement des "nationalistes qui croient encore possible d'utiliser le fédéralisme pour le bien du Québec".

Et M. Gagnon est déjà assuré que la présence dans la campagne d'une formation préchant ni plus ni moins que l'indépendance du Québec ne pourra qu'apporter un intérêt accru et une nouvelle allure à l'élection fédérale.



Sauve-qui-peut parmi 83 familles, lors d'un début d'incendie dans un HLM

Ce fut un sauvé-qui-peut général parmi les 83 familles qui habitent l'une des tours de 14 étages des HLM de Place-Bardy, lors de l'incendie qui a éclaté, hier soir, au sous-sol de cet édifice. Mais il semble que personne n'ait été blessé. Quelques-unes ont été incommodées par la fumée et elles ont été conduites à l'hôpital.

A leur arrivée sur les lieux, les pompiers ont dû se munir de masque à oxygène pour porter secours aux personnes qui étaient traquées par la fumée et qui criaient. La situation était alarmante, nous dit un officier de la brigade des incendies.

Les ascenseurs qui desservent l'immeuble ne suffisaient pas à la tâche. L'un serait tombé en panne. A défaut de mieux, bien des gens ont dû emprunter les escaliers.

A ce moment-là, l'incendie de la rue Saint-Pierre avait éclaté. Seuls les pompiers des postes 8, 10, 11 et 14 sont accourus à Place-Bardy. Ils ont eu fort à faire, surtout pour secourir tout le monde et empêcher que personne ne puisse être asphyxié.

Quant à l'incendie, il a éclaté au sous-sol, dans des cases qui sont à la disposition des locataires. Il a été maîtrisé rapidement. La tâche la plus difficile a été de se glisser dans le sous-sol rempli de fumée et de pouvoir s'approcher du foyer d'incendie.

Deux cases ont été détruites, mais une dizaine d'autres ont été endommagées. Le capitaine Genest a dirigé les opérations avec le lieutenant Bolduc. L'alarme a été enregistrée à 17h51.

La fumée s'est répandue par les escaliers dans tout l'édifice et elle a causé des dommages estimés à au moins \$25,000. Au sous-sol, les dégâts ne dépassent pas \$5,000.

L'inspecteur-chef Benoît LaFrance, du Commissariat des incendies, a ouvert une enquête dès hier soir. Il a dit qu'il connaissait la cause du feu et qu'il fera rapport au commissaire Delage.

Notre-Dame-du-Lac Trois morts dans une collision

par Lucien LATULIPPE

Une collision de la route a fait trois morts à Notre-Dame-du-Lac, hier matin. De plus, deux des quatre blessés dans l'accident survenu à Montmagny, mardi soir, sont morts hier. Le Sûreté du Québec a de plus révélé, hier, le nom des deux personnes qui ont perdu la vie, mardi soir, à Baie-Laval, sur la Côte-Nord.

Les victimes de Notre-Dame-du-Lac sont Donald Edward Knickle, 39 ans, son épouse et Mme Malcolm Lewis Johnson, 36 ans, tous trois de Chatham, au Nouveau-Brunswick. M. Johnston est hospitalisé à Notre-Dame-du-Lac et son état serait assez grave.

La collision est survenue, vers 9h du matin, sur la route 185, anciennement la 2. L'auto de Chatham aurait dérapé et ce fut l'impact avec un véhicule circulant en sens inverse.

Les deux victimes de l'accident qui a eu lieu sur la route 20, à Montmagny, mardi soir, sont M. Albert Gauthier, 68 ans, et Mme Lauréat Héroux, 42 ans, tous deux de Rivière-Bleue, dans le comté de Témiscouata. Mme Gauthier et M. Héroux sont hospitalisés à Lévis et à Montmagny. Leur état est sérieux.

Les personnes qui ont péri à Baie-Laval, près de Forestville sont M. Maurice Simard, 36 ans, et Mme Magella Poitras, 29 ans, de Sainte-Thérèse-de-Columbia, sur la Côte-Nord. Mme Maurice Simard, 47 ans, et Mme Fernand Ouellet, 44 ans, ont subi des blessures graves. L'état de Mme Bernard Tremblay, 39 ans, aussi de Sainte-Thérèse, est moins sérieux. L'auto de ces cinq personnes a été coupée en deux par un camion.

Les pompiers du quartier Limoilou avaient été demandés à 17 h 18 au 2580 rue Vitré. Un plat de graisse venait de prendre feu dans le logement de M. Emile Dionne. La cuisine a été noircie et le reste du logement a subi les méfaits de la fumée. Personne n'a été blessé.

dans perspectives

cette semaine

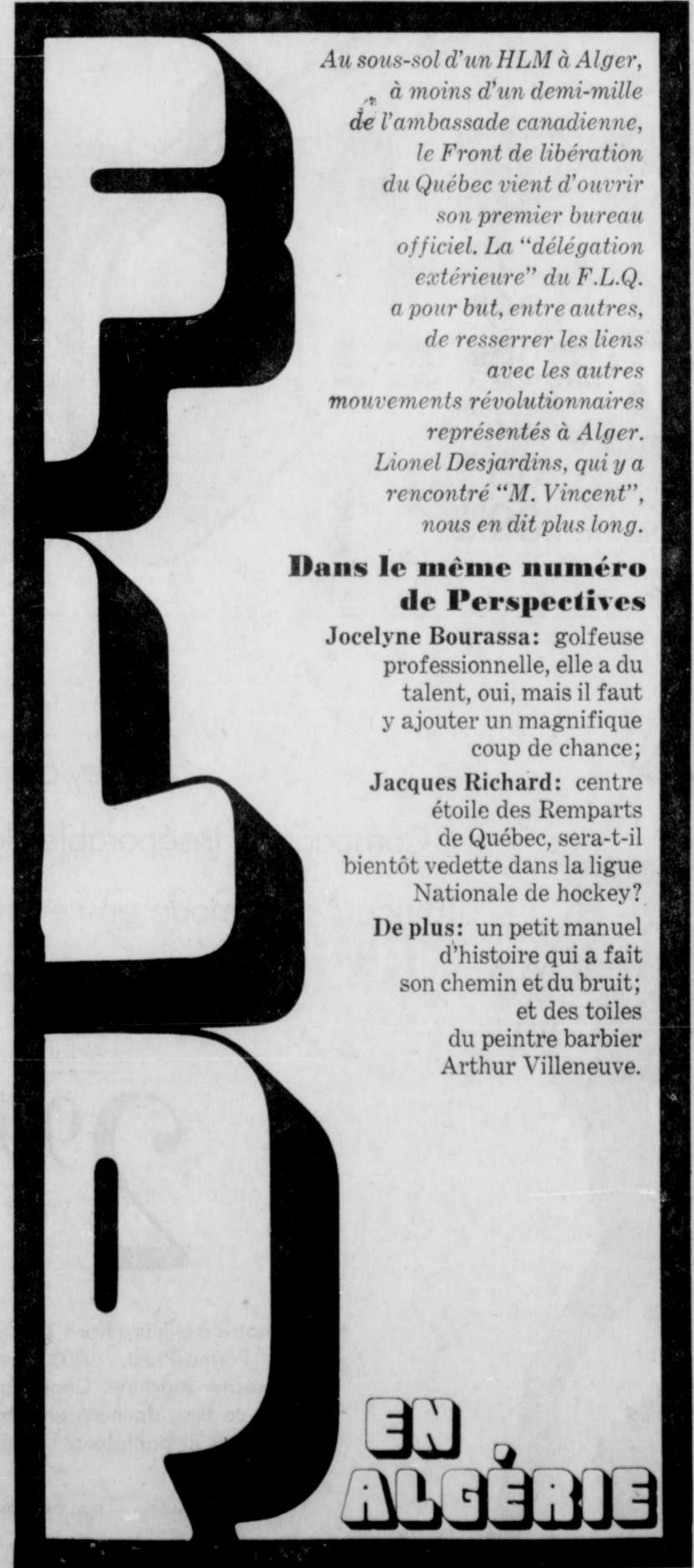
Au sous-sol d'un HLM à Alger, à moins d'un demi-mille de l'ambassade canadienne, le Front de libération du Québec vient d'ouvrir son premier bureau officiel. La "délégation extérieure" du F.L.Q. a pour but, entre autres, de resserrer les liens avec les autres mouvements révolutionnaires représentés à Alger. Lionel Desjardins, qui y a rencontré "M. Vincent", nous en dit plus long.

Dans le même numéro de Perspectives

Jocelyne Bourassa: golfeuse professionnelle, elle a du talent, oui, mais il faut y ajouter un magnifique coup de chance;

Jacques Richard: centre étoile des Remparts de Québec, sera-t-il bientôt vedette dans la ligue Nationale de hockey?

De plus: un petit manuel d'histoire qui a fait son chemin et du bruit; et des toiles du peintre barbier Arthur Villeneuve.



LE SOLEIL

SIMPSONS-SEARS

• Fleur de Lys • Place Laurier • Chicoutimi



Quantité limitée!

Gants en chevreau souple d'Europe!

Gants en cuir souple importé d'Europe. Choix de modèles sport ou habillé. Divers motifs. Ils sont courts comme le veut la mode et disponibles dans une gamme de tons variés: noir, tan, marine, beige ou blanc. Point, 6, 6½, 7, 7½.

6⁹⁹ pai.

Simpsons-Sears — Accessoires pour Dames — Rayon 88

Quantité limitée!

Sacs à main en vinyle!

Choix intéressant de sacs à main confectionnés en vinyle mat ou glacé dans les tons printaniers. Modèle en bandoulière, modèle classique à la main.

Rég. \$11 et \$13

7⁹⁹ ch.

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ CHEZ VOUS!



Pour marquer le début de la nouvelle saison!

14⁹⁹ ch.

Commencez le printemps en beauté et venez choisir une de nos ravissantes robes en Arnel, Fortrel* ou jersey. Modèle à manches courtes ou longues. Unis ou imprimés. Couleurs désassorties. Tailles: 7 à 15, 10 à 18.

Simpsons-Sears — Robes pour Dames — Rayon 31.

A l'enquête sur Saulnier

On dévoile un projet de fusion des services de police contre la pègre et la subversion

MONTREAL (PC) — Le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Jacques Saulnier, l'ignorait peut-être, mais il existait un projet visant à regrouper les départements du crime organisé et des activités subversives en un seul département de recherches en criminologie qui aurait été placé sous son autorité. Cette éventualité a été étudiée bien avant la nomination de M. Saulnier à la direction de la police.

Inspecteur-chef chargé des recherches et de la planification, M. Jean Savaria a révélé à l'enquête de la Commission de police du Québec que ce regroupement et cette nomination avaient été prévus au début 1971 par son département et que M. Saulnier pouvait fort bien n'en avoir rien su.

M. Savaria a expliqué que la responsabilité directe du service de renseignements de la police avait été confiée aux directeurs de la police d'importantes villes, telles que Seattle et Toronto, ainsi qu'à la Sûreté du Québec.

En juin 1971, M. Saulnier a exprimé le désir de prendre en main le département de recherche en criminologie, a dit le témoin, mais un document dans ce sens avait déjà été préparé en janvier 1971, sur les instructions de M. Marcel Saint-Aubin, alors directeur de la police de Montréal.

Toutefois, M. Savaria ignore si une copie de son rapport a été donnée à M. Saint-Aubin ou à M. Saulnier quand celui-ci l'a remplacé.

Témoignant plus tôt mercredi, M. Saint-Aubin devait expliquer que si la fusion des deux départements avait été décidée quand il dirigeait la police, mais que de toutes façons, le nouveau département ainsi créé aurait été dirigé par celui des enquêtes criminelles.

Les enquêtes criminelles sont placées sous la responsabilité du directeur adjoint Maurice Vadeboncoeur qui, la semaine dernière, avait affirmé qu'il y avait eu un manque de communication entre son département et celui de la recherche en criminologie.

Cette affirmation devait être démentie par l'inspecteur chargé du bureau des enquêtes criminelles, M. Georges Paille, qui a déclaré à la Commission que de continus échanges de renseignements se faisaient entre les deux départements, entre officiers du même grade, entre lieutenants ou entre capitaines. Un autre inspecteur avait fait une déclaration identique mardi.

Selon M. Savaria, la seule différence notable depuis le 1er mai 1971, date de l'entrée en fonction de M. Saulnier à la tête de la police, a été la suppression des demandes écrites adressées

aux officiers supérieurs pour obtenir la permission d'effectuer des opérations.

Une simple demande verbale au département des enquêtes criminelles suffisait, avec comme résultat, l'exécution plus rapide et plus efficace des opérations policières.

Le témoin a précisé que le seul rapport écrit qu'il ait fait couvrir tous les incidents qui s'étaient produits durant le mois et dont copie a été donnée à tout l'état-major, jusqu'aux directeurs adjoints.

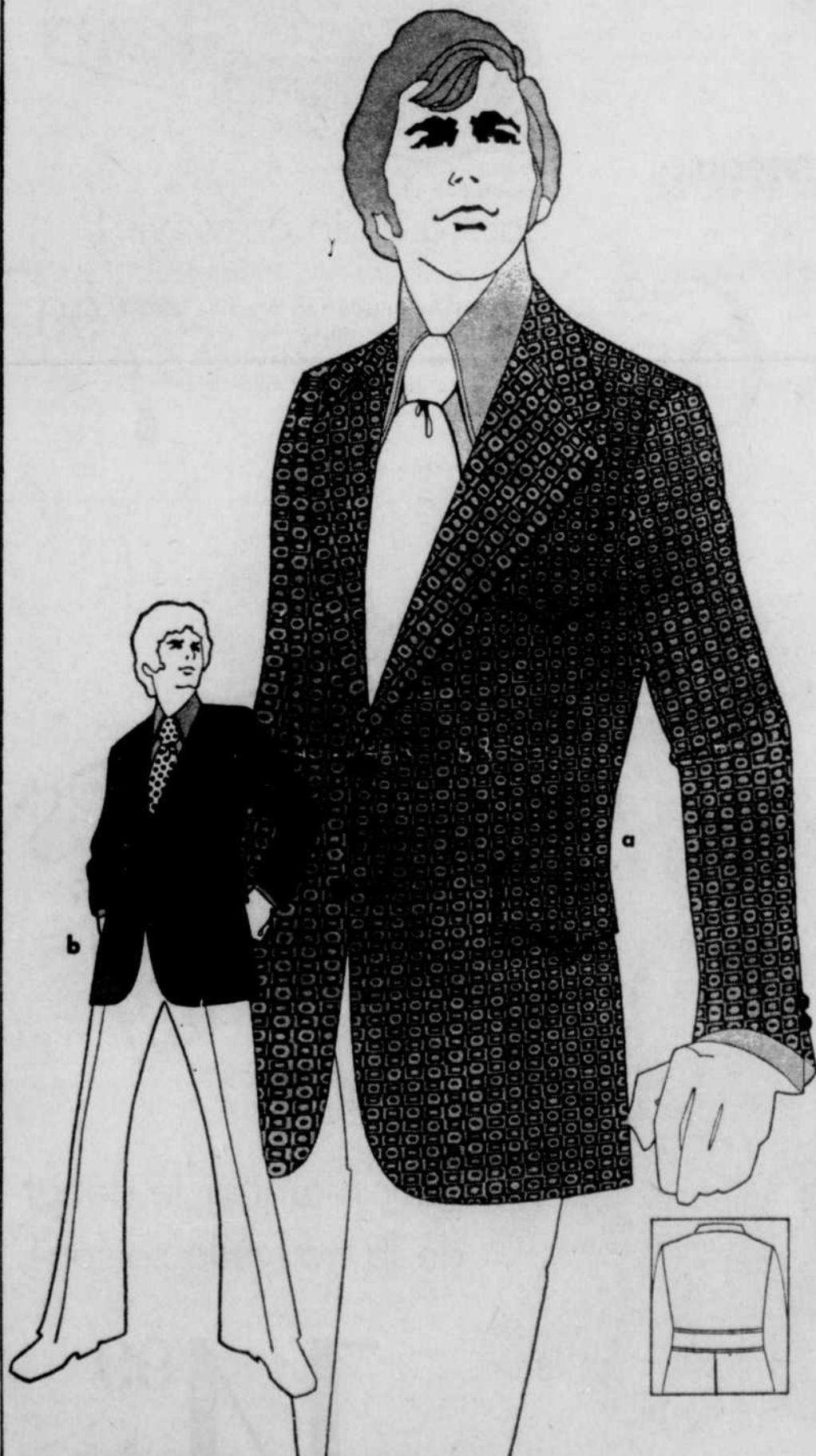
Des témoignages précédents, on avait appris que M. Saulnier avait réuni les 30 membres de son état-major pour leur annoncer la suppression des raids policiers, préférant plutôt une surveillance par ces policiers en civil. Des grades de la police avaient déclaré la semaine dernière qu'ils s'étaient opposés à cette initiative, car les descentes avaient jusqu'alors donné de bons résultats.

Or, hier matin, M. Saint-Aubin a fait savoir qu'il avait lui aussi recommandé l'abandon de ces raids, parce qu'ils ne donnaient justement presque plus de résultats, mais il a ajouté n'avoir jamais eu l'intention de supprimer totalement les descentes.

"Si par exemple un officier commandant avait des raisons suffisantes pour ordonner une descente quelque part, il pouvait le faire sans me consulter,

SIMPSONS-SEARS

• Fleur de Lys • Place Laurier • Chicoutimi



Double tricot Polyester, synonyme de confort!

A) Veston sport en 100% double tricot Polyester, poches plaquées à pli, ceinture dos, 2 boutons devant, larges revers, fente médiane. Même modèle de style traditionnel avec larges revers et poches à rabat. Motifs: plaid, carreaux ou géométrique. En tan, brun, bleu, prune, vert ou aubergine.

Rég. 49.95 à \$55

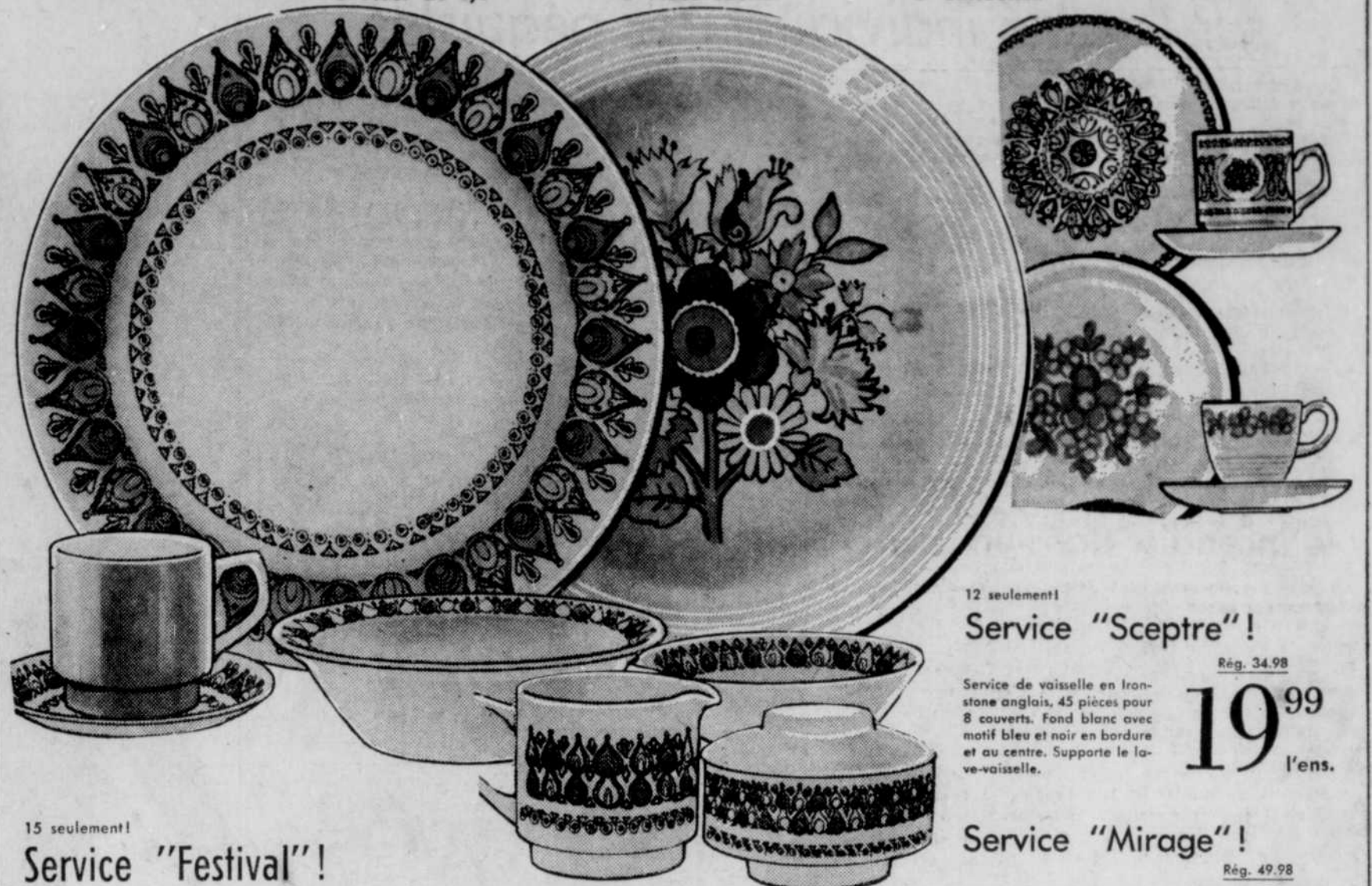
\$36 ch.

B) Blazer habillé, poches plaquées à pli, ceinture dos, 2 boutons devant, larges revers et fente médiane. Tons unis: tan, brun, bleu ou prune. Tous ces modèles sont infroissables. Votre confort sera tel que vous ne voudrez plus vous en séparer! Tailles: rég. 36-46, G 38-46, P 36-44.

Simpsons-Sears - Vêtements pour Hommes - Rayon 45

SIMPSONS-SEARS

• Fleur de Lys • Place Laurier • Chicoutimi



Service "Sceptre"!

12 seulement!
Service de vaisselle en Ironstone anglais, 45 pièces pour 8 couverts. Fond blanc avec motif bleu et noir en bordure et au centre. Supporte le lave-vaisselle.
Rég. 34.98
19⁹⁹ l'ens.

Service "Mirage"!

15 seulement!
Service de vaisselle en Ironstone anglais, 45 pièces pour 8 couverts. Fond blanc avec motif floral au centre. Sucrier et crémier vert uni.
Rég. 49.98
29⁹⁹ l'ens.

Service "Festival"!

15 seulement!
Service 45 pièces pour 8 couverts, en Ironstone anglais. Ravissant motif floral. Couleurs: brun et jaune/or. Crémier et sucrier unis.
Rég. 49.98
29⁹⁹ l'ens.

Service "Minaret Green"

Service 45 pièces pour 8 couverts, en Ironstone anglais. Fond blanc avec motif vert et noir en bordure. Ensemble très élégant.
Rég. 34.98
19⁹⁹ l'ens.

Simpsons-Sears — Porcelaine (Rayon 35)

Bagages de luxe "Cruiselinier"!

Valises de très bonne qualité. En polymer ABS moulé. Serrures moulées. Pare-chocs sur cadre. Doublure traitée Sani-Gard* pour plus de fraîcheur hygiénique. Poids variant entre 5 et 10 lb.

- Maquillage **24⁹⁹** ch.
- Fin-de-semaine **27⁹⁹** ch.
- Garde-robe **38⁹⁹** ch.
- Pullman **39⁹⁹** ch.
- Court voyage **27⁹⁹** ch.
- 2 complets **38⁹⁹** ch.
- 3 complets **39⁹⁹** ch.

Simpsons-Sears — Valises (Rayon 14)



Jersey-crêpe polyester!

Compagnon inséparable de la femme!

Toujours à la mode en ce printemps '72!

Laissez-vous tenter!

Spécial

2⁹⁹
verge

Voici notre meilleure fibre 100% polyester, 100% Perma-Prest, 100% grand teint! Laver-sécher machine. Confortable, net et souple, ce tissu donnera un tombé parfait à vos robes et pantalons. Largeur 58/60".

Simpsons-Sears — Tissus (Rayon 36)





Claude Larochelle à West Palm Beach

Mike Marshall: "Le public montréalais m'a déçu"

WEST PALM BEACH — En 1971, personne ne s'aventurait dans le coin de l'as de la balle-tire-bouchon, dans le vestiaire des Expos. Les journalistes les plus hardis allaient se briser sur le visage insolent, froid et inexpressif de Mike Marshall. Un soir, après un effort d'un brio exceptionnel de Marshall, j'ai vu un journaliste bien connu de langue anglaise s'approcher de lui pour lui lancer une question. Le lanceur a relevé lentement la tête pour dévisager l'intrus avec un regard rempli de suffisance, puis lui a tourné le dos sans ouvrir la bouche. Une scène fréquente durant toute la saison.

Hier matin, Mike Marshall qui a été retardé par un examen qu'il avait à passer à l'université Michigan State, est arrivé au camp de West Palm Beach. Les journalistes ont immédiatement commencé à raconter certains incidents où Marshall avait proprement bafoué des confrères.

La discussion s'est plus tard poursuivie derrière la cage des frappeurs où Gene Mauch, Jim Fanning et quelques scribes surveillaient les premiers efforts de Marshall au monticule. J'ai demandé à Fanning pourquoi il tolérait l'insolence de Marshall vis-à-vis les représentants de la presse:

"Je n'ai jamais été témoin d'aucun incident de ce genre, de soutenir Fanning, mais je vais vous assurer d'une chose. Vous avez neuf chances sur dix de faire une excellente entrevue avec Mike si vous allez le voir après l'exercice."

C'était un défi et quelques scribes l'ont relevé. Pour ma part, le spécialiste de la balle-tire-bouchon qui a protégé 23 victoires l'an dernier m'a accordé une entrevue exclusive fort intéressante. Au début de l'entretien, il s'est montré évidemment réticent à parler de sa façon cynique de côtoyer la presse en 1971.

"Je ne suis pas le gars pour courir après les interviews, a-t-il soutenu, et je n'étais pas pour me mettre à courir après les journalistes. Les gars passaient près de moi, me saluaient, et bien souvent ils ne m'adressaient pas la parole. Mais quand ils me posaient des questions, je répondais, sauf quand je jugeais que la question n'était pas appropriée et que la réponse verserait dans le sensationnalisme. Je ne suis pas le gars pour faire de la sensation. Mais à part ça, je crois m'être montré correct."

"Briser une carrière"

La conversation progressant, le pompier préféré de Gene Mauch, s'est ouvert sur ses ennemis de l'an dernier. Il a été franc et direct. Les Expos se sont abîmés dans une léthargie effarante à la fin de juin, l'an dernier, et les amateurs montréalais dirigeaient leur tir sur Mike Marshall qui fut conspué de façon outrageante.

"On m'avait dit que les amateurs montréalais étaient les partisans les plus extraordinaires dans toute l'Amérique, mais ils m'ont extrêmement déçu, de dire Marshall. Quand je les ai vu m'injurier et me huer comme si j'étais le pire individu, je suis resté stupéfait. Je ne comprenais plus rien. Comment des gens qu'on disait aussi gentils pouvaient-ils agir ainsi. D'un autre côté, il y avait un petit groupe de gens dans les estrades, une infime minorité, c'est certain, qui étaient tellement vulgaires dans leurs expressions que j'ai demandé à ma famille de ne pas assister aux joutes."

Marshall comprit plus tard l'attitude de la foule quand on lui fit savoir que son emploi trop intense en relève, principalement à la suite d'une couple de parties contre Pittsburgh où il avait été malmené, avait provoqué une vive réaction de la presse contre Gene Mauch.

Mike Marshall est un homme supérieurement intelligent sur le point d'obtenir un doctorat en éducation et il le sait. Gentil dans ses réponses, toute sa personne n'en respire pas moins une extrême confiance frisant la suffisance.

Bien certain de sa force de caractère, il y va des mots suivants: "Je suis bien content que c'est moi et non un autre de mes coéquipiers qui ait été victime de la dureté de la foule. Moi, ça ne pouvait m'affecter, mais c'aurait pu briser la carrière d'un autre joueur. Pour moi ce fut un enrichissement. Quand un lanceur est hué, c'est une source de confiance pour les frappeurs rivaux. J'ai été obligé de me servir de toutes mes ressources et je suis passé à travers malgré la tension extrême de la situation. Je me suis prouvé quelque chose à moi-même."

Le secret en 1970

Certes Marshall n'est pas obligé de l'avouer, mais la saison 1971 aura été pour lui un long tunnel noir. De toute évidence il était amer d'autant plus qu'il a prouvé par la suite avec des prouesses incroyables en relève qu'on l'avait attaqué à tort. Maintenant, après quelques mois d'hiver préoccupés par ses études, il a oublié.

"Je suis allé quelquefois au Forum pour un match de hockey et j'ai pu voir jusqu'à quelle extrême exhubérance allait le public montréalais, dit-il. Je pense que tout ira bien pour moi maintenant."

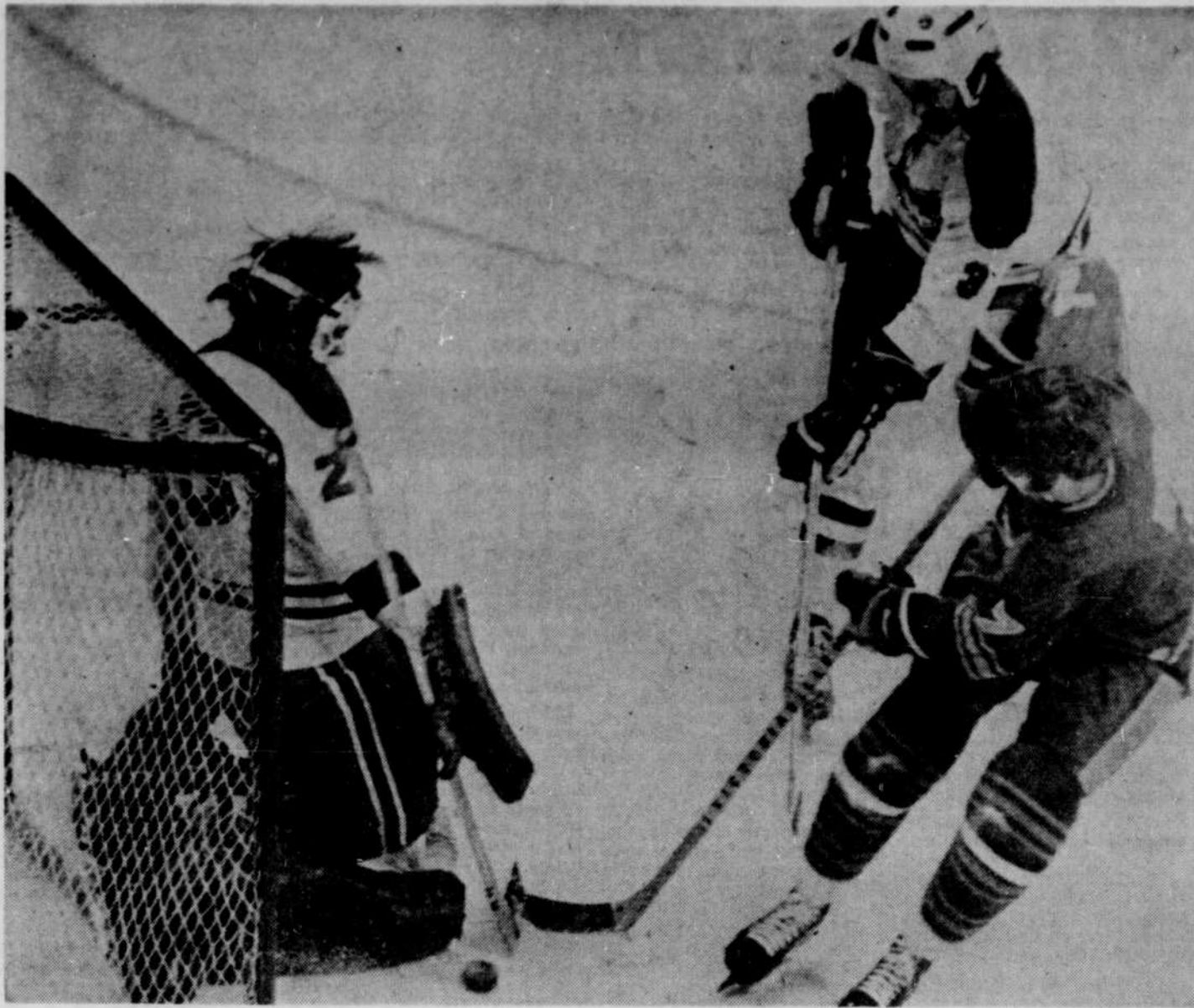
En possession d'une balle-tire-bouchon efficace, instrument peu commun chez les lanceurs, Marshall n'a tout de même connu que ses premiers véritables succès que l'an dernier après avoir traité dans les mineurs. Est-ce que ce fut un sommet passer chez l'athlète de 29 ans

"La balle-tire-bouchon peut mystifier bien des frappeurs, mais c'est un lancer très difficile à apprendre, explique Marshall. Fais le tour de n'importe quel vestiaire des ligues majeures et tu vas constater qu'il n'y a qu'un ou deux gars capables de s'en servir. Le plus difficile est de la mettre sur le marbre. Ça prend des années et comme je ne la maîtrisais pas et que j'ai été victime de blessures et de certaines aventures, ma progression comme lanceur a été quelque peu retardée."

Et quand cet homme d'une confiance et d'une audace inébranlables est-il parvenu à percer tous les secrets de la mystifiante "screwball"?

"Dans le dernier mois de la saison 1970, à Montréal, répond-il. J'arrivais de Winnipeg après avoir été échangé par le club Houston où je ne m'entendais pas avec Harry Walker. Il n'aimait pas me voir arriver en retard à l'entraînement à cause de mes études. De toute façon, dans ce dernier mois de 1970, j'ai constaté que j'avais la maîtrise de la balle-tire-bouchon. J'étais assuré de me tirer d'affaire."

Et comment.



Tardif n'a rien fait de spécial et pourtant...

MONTREAL (PC) — Marc Tardif apprécie grandement le sport qu'il pratique et estime qu'au hockey, une mauvaise soirée est inévitablement suivie d'une bonne soirée.

C'est ainsi que Tardif a expliqué ses succès à l'issue de la victoire de 4-1 des Canadiens de Montréal contre les Sabres de Buffalo, mercredi soir.

"Je n'ai rien fait de spécial ce soir, a-t-il déclaré, et pourtant, contrairement aux soirées précédentes, j'ai connu un bon match."

Le jeune ailier gauche du Tricolore, qui a enfilé ses 26ème et 27ème buts de la saison, a loué le travail de ses compagnons de ligne.

Yvan Cournoyer a compté ses 34ème et 35ème buts de la saison et a récolté une passe tandis que Jacques Lemaire a obtenu trois passes.

Cournoyer, qui a réussi 43 buts au cours de la saison 1968-69, espère qu'il fera mieux cette année. Toutefois, il ne croit pas que le Tricolore terminera au deuxième rang cette saison.

"Il nous reste 15 matches à disputer et je ne pense pas que nous devancerons les Rangers au classement."

Ken Dryden, qui a repoussé 31 des 32 lancers de l'adversaire, a déclaré que les Canadiens avaient manqué d'ardeur au troisième engagement.

Les Sabres, a-t-il ajouté, n'ont cependant pu profiter des excellentes chances de compter qui se sont offertes à eux. Le cerbère du Bleu Blanc Rouge a également déclaré qu'il avait été vivement impressionné par la tenue de Gerry Meehan et de Jim Lorentz.

LE MATCH

Yvan Cournoyer et Marc Tardif ont compté deux buts chacun hier en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 4-1 sur les Sabres de Buffalo. Richard Martin a augmenté son record comme recrue avec son 41^e but de la saison au profit des Sabres.

Les deux frères Dryden se sont affrontés dans les filets. Ken, des Canadiens récoltant son 3^e triomphe en autant de matches contre son aîné avec 31 arrêts, contre 30 par Dave.

BUTS

Les Canadiens ont porté à 56 le nombre de leurs buts pendant des jeux de puissance grâce à un chacun par Cournoyer et Tardif.

Cournoyer a ouvert le pointage à 5:35 de la 1^{ère} période, soit seulement 17 secondes après le début de la punition à Tracy Pratt.

Cournoyer a porté le compte à 2-0 à 3:04 de la 2^e reprise et, lors d'une deuxième punition à Pratt, Tardif n'a pris que huit secondes pour augmenter la marge à 3-0.

Martin a profité de la passe de Gilbert Perreault pour marquer l'unique but des Sabres vers la fin du 2^e engagement. Perreault s'était d'abord échappé avant de glisser la rondelle en arrière à Martin.

Première période

1-Montréal, Cournoyer 3-4 Lemaire 5:35
Punitions - Pratt Buff 5:18, Evans Buf 12:36, Laperrière M 17:09.

Deuxième période

2-Montréal, Cournoyer 3-5 Tardif, Lemaire 3:04
3-Montréal, Tardif 2-6 Lapointe, Cournoyer 7:59
4-Buffalo, Martin 4-1 Perreault 16:20
Punitions-P. Mahovlich M 40:47 PrattBuf 7:51.

Troisième période

5-Montréal, Tardif 2-7 Lemaire 4:18
Punitions-Savard M 4:46, Martin Buf 11:26, Laflour 13:59.

Lancers par:

Buffalo 9 9 14-32
Montréal 11 12 11-34
Gardiens-D. Dryden, Buffalo; K. Dryden, Montréal; A-16,92.

Dryden n'a rien vu —

Les Sabres de Buffalo ne sont pas très chanceux quand ils affrontent les Canadiens de Montréal. Ils ont subi une défaite de 4-1, hier soir, au Forum mais ils

peuvent se consoler à la pensée que la recrue Richard Martin a enfilé son 41^e but de la saison. Dryden et Tremblay se sont fait prendre en défaut.

(Téléphoto PC)

Jean Ratelle doit dire adieu au championnat des compteurs

NEW YORK (PA) — Privés des services de Jean Ratelle et de Vic Hadfield, les Rangers de New York ont toutefois vaincu les Golden Seals de la Californie 4-1 hier soir dans la LNH.

C'était la 5^e victoire successive des Rangers, invaincus au cours de leurs 12 derniers matches, tandis que les Seals ne remportaient pas la victoire au cours de leurs neuf derniers matches.

Ratelle, atteint à la cheville droite par un lancer au début de la 2^e reprise, a été conduit à l'hôpital pour des examens aux rayons X. Hadfield avait été banni du jeu au paravant par l'arbitre à la suite d'une bagarre avec Bob Stewart.

Les examens ont révélé que Ratelle s'était brisé un os de la cheville droite. Celui qui connaissait la plus grosse saison dans l'histoire des Rangers, avec 46 buts et 63 aides, devra porter un plâtre durant trois semaines et il faudra compter une autre semaine avant qu'il puisse revenir au jeu, c'est-à-dire juste à temps pour les éliminatoires qui doivent commencer le 4 avril.

C'est un lancer du défenseur Dale Rolfe qui a atteint Ratelle à la cheville droite, alors que ce dernier passait devant le filet adverse pour tenter de brouiller la vue au gardien. Ratelle a vu venir le lancer, a tenté de l'éviter, mais en fut incapable.

Le seul autre membre du trio, Rod Gilbert, a été tenu en échec et c'était seulement la 9^e fois en 63 matches cette saison que le trio était tenu en échec.

Première période

1-New York, Stelmowski 8 Neilson, Tkaczuk 2:26
2-New York, Rousseau 18 MacGregor, Irvine 4:55
3-New York, Rousseau 19 Irvine 6:21
Punitions - Stewart Cal, Hadfield NY mineure, majeure, in-conduite 5:28, Sather NY 9:03, Park NY 13:06, Gilbertson Cal 14:14.

Deuxième période

4-New York, Sather 5 Carr, Gratton
5-Californie, Carleton 16 Sheehan 17:14
Punitions - Smith Cal 1:13, Marshall Cal 5:03, Seiling NY 13:23.

Troisième période

Aucun but
Punitions-Stewart Cal 5:55, Sather NY 8:58
Lancers par:
Californie 7 6 6-19
New York 11 11 7-29
Gardiens - Meloche, Californie, mure, New York.
A-17,250

Victoire des Leafs

ST. LOUIS (PA) — Ron Ellis et Jim Harrison ont enfilé un but chacun, au début de la troisième période, pour conduire les Maple Leafs de Toronto à un gain de 3-1 contre les Blues de St-Louis, mercredi soir.

Garry Monahan a ouvert le pointage, à 16:57 du premier en-

agement, avec son 12ème filet de la saison.

A la troisième période, Ellis, après avoir saisi le retour de lancer de Pierre Jarry, et Harrison, après avoir capté une passe de Rick Kehoe, ont tour à tour déjoué le gardien Jacques Caron.

Garry Unger a scellé l'issue de la rencontre avec son 31ème but de la saison.

Première période

1-Toronto, Monahan 12 Keon 16:57
Punitions-Murphy, SL, Monahan T 0:14, Barclay Plager SL 4:43, Barclay Plager SL 10:39, Roberto, SL, Ullman T 16:07.

Deuxième période

Aucun but
Punitions-Glennie T 0:06, Dupont SL 13:04, Unger SL, Ley T 15:36.

Troisième période

2-Toronto, Ellis 16 Jarry, Ullman 1:22
3-Toronto, Harrison 15 Kehoe 5:05
4-St-Louis, Unger 31 Murphy, Egers 10:02
Punitions-Ley T 9:23, Selwood, T 15:21.

Lancers par:

Toronto 10 8 11-29
St. Louis 11 11 10-32
Gardiens-Parent, Toronto, Caron, St-Louis.

Les Hawks se rallient

LOS ANGELES (PA) — Les Black Hawks de Chicago ont comblé un déficit de deux buts et ont vaincu les Kings de Los Angeles au compte de 6-4, hier soir.

Première période

1-Los Angeles, Lesak 11 Backstrom, Bernier 14:33
2-Los Angeles, Corrigan 15 Berry 17:24
3-Chicago, Pappin 23 D. Hull 17:47
Punitions-Jarrett C 2:07, Martin C 6:35, Lesak LA 10:01.

Deuxième période

4-Chicago, Pappin 24 Martin 1:02
5-Chicago, D. Hull 23 Martin 4:59
6-Chicago, Pappin 25 Martin 9:41
7-Chicago, R. Hull 41 Mikita, Koroll 10:18
Punitions-banc des joueurs LA servie par Grenier 10:55, Stapleton C 13:21, Angotti C 19:39.

Troisième période

8 - Chicago, C. Bordeleau 10 J.P. Bordeleau, Jarrett 3:15
9 - Los Angeles, Bernier 17 Johnson 12:04
10-Los Angeles, Johnson 16 Pulford 15:23
Punitions-Widing LA mauvaise conduite 6:14, Jarrett C 8:33, Lemieux LA 15:09, Stapleton C majeure mauvaise conduite de match 19:33, Corrigan LA majeure mauvaise conduite de match 19:33, White C mauvaise conduite de match 19:33, Marcotte LA mauvaise conduite 19:33.

Lancers par:

Chicago 13 12 9-34
Los Angeles 11 11 14-36
Gardiens-Desjardins, Chicago, Smith, Los Angeles.
A-9,040.

on gèle?

jamais avec un système de chauffage CANADIAN IMPORT

Si votre système de chauffage ne vous donne pas pleinement satisfaction c'est que:

- Il n'est pas adapté à vos besoins.
- Il doit être ajusté ou modifié.
- Vous n'avez peut-être pas le degré d'humidité souhaitable.

Pour un confort absolu, pour encore plus d'économies, informez-vous auprès de l'homme au camion vert.



CANADIAN IMPORT QUÉBEC

55 rue Henderson, Québec 2 694-1122

nous avons les meilleurs arguments.

Le club de l'AMH de Québec

Six candidats au poste de directeur-gérant

par Roland SABOURIN
Marius Fortier était le seul représentant du "Groupe des six" quand le club Québec, de l'Association mondiale de hockey, a tenu la première séance d'information de son histoire, hier - midi.

entrevues étaient à l'ordre du jour, hier. Comme lui - même avait participé à deux rencontres du même genre, avec des personnes différentes, mardi, il faut donc conclure qu'il y a quatre candidats sur les rangs.

bien gardé de dévoiler le moindre nom, expliquant que c'était une situation délicate et que la mention de noms était plus susceptible de nuire que d'aider dans une telle situation.

qui est déjà dans le hockey" de se décider à joindre le nouveau circuit.
UNE NOMINATION
Si le club n'a pas encore trouvé son directeur - gérant, il s'est tout de même nommé un publicitaire, sur une base temporaire, puis il a été décidé de lancer un concours pour le choix du nom du club.

contribuera à établir la politique générale de l'organisation.
Le concours pour le choix du nom du club a été confié à l'association "Les Sports du Québec", qui aura la responsabilité totale de l'organisation.

LES CONDITIONS
"Ce nom devra projeter une image typiquement québécoise, tenant compte que ce club représentera le Québec dans les principales villes de l'Amérique du Nord", lit-on dans le communiqué.

Tout le monde est éligible et peut faire parvenir autant de suggestions qu'elle le désire. De plus, les noms suggérés demeureront la propriété du club et il n'y aura aucune correspondance avec les concurrents, sauf le gagnant. Il est entendu, finalement, que le choix du jury sera définitif et sans appel.

Quelques prix, comme un voyage à New York pour deux personnes lors de la joute inaugurale du club Québec, le 12 octobre, 1972, seront attribués. On parle également de deux billets de saison. D'autres cadeaux seront ajoutés, a-t-on laissé entendre.

Fortier a confirmé que deux concurrents d'une manière majeure.

Naturellement, Fortier s'est

concourir d'une manière majeure.

DEFICIT
"Nous sommes prêts à absorber un déficit, la première année", a déclaré, hier après-midi, Marius Fortier, de l'Association mondiale de hockey.

Il s'est dit satisfait de la manière que lui est ses partenaires avaient opéré jusqu'à ce jour, surtout dans les questions d'argent. Selon lui, la formule a été un succès et on compte bien continuer à garder le silence dans ce domaine.

Est-ce que le club a eu des pourparlers avec des joueurs?

Est-ce que le club a eu des pourparlers avec des joueurs?

Est-ce que le club a eu des pourparlers avec des joueurs?

L'entraînement se fera entièrement au Colisée

Lors de la première séance d'information du club Québec, de l'Association mondiale de hockey, il a été confirmé que l'entraînement des joueurs se fera entièrement au Colisée.

Puisqu'il est question de la patinoire du Parc de l'exposition provinciale, où en sont rendues les négociations pour la location de l'édifice?

Marius Fortier a répondu sur le sujet que tout allait très bien et que l'on était près d'une entente avec la ville, au point que le contrat pourrait être finalisé et signé dès demain.

Est-ce que le club professionnel aura la priorité sur les autres?

"Nous n'avons pas eu de contact avec les Remparts", a déclaré Fortier. "Il est connu qu'ils ont pour point de ralliement le vendredi, nous aurons une discussion de principe avec les Remparts, mais nous ne touchons d'aucune façon au vendredi".

Les joutes locales seront présentées les mardis, jeudis, samedis et dimanches.

LE SAMEDI SOIR
Quand quelqu'un a mis en doute la sagesse de la décision du club d'aller contre la télévision, le samedi, le représentant du "Groupe des Six" a dit que si la nouvelle ligue se voulait majeure il lui fallait être prête à

Après la séance de repêchage de l'Association mondiale de hockey, à Anaheim, il avait été annoncé que la prochaine réunion de la ligue aurait lieu à Québec, le 17 mars.

Assemblée retardée d'environ 15 jours

Après la séance de repêchage de l'Association mondiale de hockey, à Anaheim, il avait été annoncé que la prochaine réunion de la ligue aurait lieu à Québec, le 17 mars.

Cette assemblée sera retardée d'une quinzaine de jours, à la propre demande du club de Québec. Une confirmation sur le sujet est attendue du président Gary L. Davidson.

Avec ce délai, le club local pourra compter sur la présence de son directeur-gérant.

Le club Québec vient d'ajouter trois noms à sa liste des joueurs sélectionnés.

Il s'agit des gardiens de but Laffeur et Naud, du club de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ainsi que d'un joueur de centre du nom de Gary McCullough, un universitaire des Maritimes.

"Il est un autre "tough" dont le nom nous a été suggéré par Vern Buffey", a commenté Marius Fortier au sujet de McCullough.

Que pense Fortier de la déclaration de Me Allan Eagleson en marge de l'illégalité du contrat de Guy Laffeur, avec les Canadiens de Montréal?

"Ce n'est pas trop sérieux. Je pense plutôt qu'Eagleson tente de faire son jeu", a répondu le représentant du club, après avoir émis l'opinion qu'il n'était pas en mesure de discuter cette question légale.

Toutefois, il s'est efforcé de mentionner qu'il n'y a aucun doute que l'ancien capitaine des Remparts serait le plus grand bienvenu.

"Il ne faut pas se fier à Phil Watson", a été la réponse à une question d'un journaliste, à savoir s'il fallait se baser sur les déclarations du dépêché des Screaming Eagles de Miami pour juger du sérieux de la nouvelle ligue.

D'ailleurs, Fortier a tenu à signaler que Watson remplissait un poste plus ou moins influent avec le club de la Floride.

Au sujet des noms qui apparaissent sur les listes des clubs, ces derniers ont une période de quinze mois pour négocier avec leurs choix.

Naturellement, il est toujours possible de faire des échanges avec les autres clubs, exemple le cas de Bernard Parent qui avait été placé originalement sur la liste de Calgary.

"En ce qui me regarde, il y

aura douze clubs", a été une réponse de Fortier quand quelqu'un lui a demandé combien de club croyait-il, commencerait la saison 1972-73.

Il a rappelé que chaque club avait été obligé de garantir un montant de \$100,000 comme attestation en marge des opérations de la première année.

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.

Place de l'Hôtel de Ville
Place Ste-Foy
Place de l'Hôtel de Ville
Place Ste-Foy
2 hrs station, gratuit
Parc-autos Chauveau

hockey

Table of hockey statistics for various leagues including HIER, Ligue nationale, and Ligue américaine.

Table of hockey statistics for Division Ouest and Division Est.

Table of hockey statistics for Ligue Junior Majeure du Québec.

Advertisement for Martin Lewis 15 Demonstrateurs 1971. Includes text: 'Profitez du tirage de la PINTO 1972 pour seulement 100'. Contact info: TEL: 837-8801.

Large advertisement for Latulippe Western store. Features 'Festival Western Latulippe' and lists various western goods like boots, saddles, and clothing with prices. Includes 'JAMAIS VU A QUEBEC' and 'AUSSI BAS QUE \$2000 SEULEMENT BOULET'.

Advertisement for Holt Renfrew. Text: 'HOLT RENFREW Place de l'Hôtel de Ville Place Ste-Foy 2 hrs station, gratuit Parc-autos Chauveau'.

Les suspensions sont levées: Chuvalo pourra rencontrer Ali

WINNIPEG (PC) — Trois nouveaux membres de la Commission de boxe et de lutte du Manitoba sont entrés en fonction hier et ont immédiatement levé les suspensions imposées à 10 participants d'un programme de boxe présenté le 21 février ici.

Les nominations ont été approuvées par le cabinet provincial à la suite de la démission antérieure de trois autres membres, résultat d'une dispute avec le gouvernement au sujet des suspensions.

Les nouveaux membres sont le Dr Jerry Wilson, directeur médical sportif de l'Université du Manitoba; David Anderson, directeur en éducation physique à l'Université de Winnipeg; et Gordon MacKie, ex-entraîneur des Blue Bombers de Winnipeg et entraîneur actuel à l'Université du Manitoba.

Les suspensions imposées par l'ancienne commission impliquait le champion poids lourd canadien George Chuvalo et son gérant Irv Ungerman à la suite de la déclaration de Jim Christopher, mis K.O. au 2e round par le Torontois, voulant qu'il se soit "couché" parce que sa vie était menacée.

L'ancienne commission a ré-signé lundi plutôt que de se rendre à la demande du gouvernement qui désirait la levée des suspensions jusqu'à ce qu'une enquête judiciaire soit complétée.

NOUVELLE LOI

Anderson a déclaré hier que la nouvelle commission ne portera aucun jugement sur la commission antérieure, mais portera ses efforts sur la création d'une nouvelle loi au sujet des examens médicaux des boxeurs.

Selon lui, la nouvelle commission n'a suivi aucune suggestion du ministre en charge pour

lever les suspensions, "car il est inutile d'imposer des suspensions avant la fin d'une enquête".

La nouvelle commission a ainsi limité la décision prise par la Fédération canadienne de boxe professionnelle, qui n'a pas voulu reconnaître les suspensions originales parce que la première commission n'avait soumis aucun rapport écrit.

La levée des suspensions permettra à Chuvalo et Ungerman de signer les contrats en vue d'un match avec Muhammad Ali le 1er mai à Vancouver.

Ungerman a toutefois déclaré hier à Toronto qu'il ne signera pas de contrat avant que Chuvalo ne consente à subir un examen médical et un encéphalogramme comme précautions contre une blessure fatale.



Trois sourires... une championne —

● L'Autrichienne Anne-Marie Proell, au centre, avait toutes les raisons du monde d'être aussi souriante, hier, alors qu'elle venait de s'emparer de la Coupe du Monde en

battant la Française Britt Lafforgue, à gauche, et l'Allemande Rosi Mittermaier, lors du slalom géant disputé à Heavenly Valley.

Anne-Marie Proell prouve qu'elle est la meilleure

HEAVENLY VALLEY (AFP) — La question ne se pose plus maintenant de savoir qui de Marie-Thérèse Nadig et d'Anne-Marie Proell est la meilleure en descente et en slalom géant; la blonde et solide jeune Autrichienne, qui fêtera ses 19 ans le 23 de ce mois, en a fourni la réponse péremptoirement en battant son heureuse rivale des Jeux Olympiques de Sapporo, à Banff, Crystal Mountain et Heavenly Valley.

A Sapporo, après la chute à l'entraînement qu'élimina avant les Jeux et pour le reste de la saison la Française Françoise Macchi, la grande rivale d'Anne-Marie Proell non seulement dans la course aux titres olympiques mais aussi en Coupe du Monde, Anne-Marie était la super-favorite des descente et slalom géant olympiques. Contre toute attente, Proell fut battue dans les deux courses par la jeune Marie-Thérèse qu'elle avait surclassée depuis le début de la saison. Après les Jeux, Anne-Marie se jura de prendre sa revanche et de démontrer qu'elle était bien la meilleure dans les deux disciplines, en l'absence de Macchi.

Dans le "géant" de Heavenly Valley, très raide et sélectif, Anne-Marie a battu l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier de 30-100e, la Française Britt Lafforgue, malchanceuse à Sapporo où elle tomba alors qu'elle avait le titre olympique du slalom pratiquement "dans la poche", mais très bonne en cette fin de saison, de 35-100e, l'Américaine Marilyn Cochran, revil-

gorée après deux semaines de repos, de 1.19.

Judy Crawford a été la meilleure Canadienne en 15e place, suivie de Kathy Kreiner, 18e, Carolyn Oughton, 22e Diane Culver, 23e.

CLASSEMENTS

En Coupe du Monde, Proell, qui a gagné déjà le titre de la descente pour la seconde année consécutive et qui est assurée de remporter également pour la seconde fois consécutive le classement général du Trophée Evian, a, grâce à cette troisième victoire en slalom géant obtenu depuis le début de la saison, gagné également le titre de cette discipline alors que deux épreuves restent encore à être courues à Voss en Norvège et à Pra Loup en France, mais qui ne peuvent plus intervenir pour la première place.

En Coupe des Nations, la

France conserve la tête avec un total de 876 points, devant l'Autriche, 707 pts, la Suisse, 493 pts, les USA, 261 pts, l'Allemagne fédérale, 241 pts, etc.



VENTE FIN DE SAISON		SKI-DOO 1972	
OLYMPIQUE 20 forces Rég. \$850	SPECIAL \$675	OLYMPIQUE 24 forces Rég. \$975	SPECIAL \$775
Choix de motoneiges usagées			
ROUSSEAU & FRERE INC.			
2325, Du Colisée — Tél.: 529-5711			
2999, chemin Ste-Foy — Tél.: 659-1662			

Christian
POUR HOMMES

NOUVELLE ANNEXE / PLACE LAURIER
MEZZANINE FACE SIMPSONS
653-7469

CHARGEX

Messieurs, nous vous présentons "le roi des cigares"



Les Cigares King Edward sont un mélange de tabacs les plus doux à fumer et aux goûts des plus fins. Et pour vous combler et vous permettre d'en profiter, les Cigares King Edward se vendent à des prix populaires.

Quand vous achetez un paquet de King Edwards, envoyez-nous le rabat. Nous vous ferons parvenir 5 cigares gratuitement.

Les Cigares King Edward

Quand un lascar excite votre curiosité

Quand les représentants de la presse sportive de Québec sont arrivés au Vatel, hier midi, ils se sont retrouvés devant deux grandes tables qui étaient recouvertes de feuilles imprimées.

Sur une nous pouvions y trouver des copies de 13 feuilles différentes comprenant des informations sur le bureau de direction de la ligue et chacun de ses douze clubs. Adresses, numéros de téléphone et liste du personnel administratif déjà engagé y étaient. Bref, c'était le commencement du botin.

L'autre table était recouverte de coupures de journaux, accompagnées de neuf dessins. Six de ces derniers représentaient différents écussons sur lesquels on pouvait lire le



roland sabourin

sigle "LASCARS". Les trois autres croquis, un peu plus petit, montraient le fleur de lys avec le mot Québec.

Il n'en fallait pas plus pour exciter la curiosité des visiteurs.

Que pouvait bien signifier cette affaire de "lascars", nom qui ne disait rien à personne? En était-on déjà arrêté à un nom pour le nouveau club de Québec, dans l'Association mondiale de hockey?

Marius Fortier devait rassurer chacun en leur conseillant de prendre connaissance d'une lettre de quatre pages qui se trouvait également sur la table.

Son signataire était Pierre Gimaiel, 140, rue Saint-André, Saint-Jérôme (Métahet-chouan) au Lac Saint-Jean. Tout en étant d'une propreté impeccable, cette messive était parfaitement rédigée.

Joueurs braves, hardis et malins

Disons tout de suite que Gimaiel est âgé de 22 ans et travaille présentement à Ottawa, comme secrétaire de M. Marcel Lessard, député du comté Lac Saint-Jean à la Chambre des Communes.

Après avoir exprimé son appréciation pour le geste posé par les hommes d'affaires québécois en se portant acquéreur d'une franchise dans l'Association mondiale de hockey, Jern-Pierre exprime toute sa confiance dans la nouvelle entreprise et y va de ses propres observations. Le tout est rempli de bons sens du commencement à la fin.

Puis il vient au but de sa missive en suggérant le nom "Lascars" comme nom du club. "Comme je sais que le temps presse, je n'attends pas que vous lanciez un

cours pour vous faire parvenir une suggestion", commente Gimaiel.

Mais qu'est-ce que lascar? Le Larousse à la réponse toute prête pour vous, les amis. "Homme brave, hardi et malin", peut-on y lire en blanc et noir.

En plus de signaler que le nom a une similitude de prononciation avec les Remparts, le correspondant ajoute: Ce mot, je crois, est représentatif de la détermination du Canadien français, comme vous voulez que votre équipe soit, car il me semble remarquer que votre liste de joueurs répétés est composée en majeure partie des Canadiens français.

Ajoutons ici que Gimaiel s'est donné le trouble de faire lui-même les six dessins, tenant à signaler "Je voudrais que vous sachiez que je suis loin d'être un artiste".

Sa suggestion n'est probablement pas celle qui va gagner, mais il faut tout de même admirer ce jeune homme pour tout le trouble qu'il s'est donné. L'entrée de Québec dans l'AMH ne fascine pas que les gens de la région, admettez-vous.

Dans le carnet-notes du jeudi...

Un autre item intéressant à la lettre du correspondant de Métahet-chouan est qu'il offre ses services au club local... "J'apprécierais beaucoup de vous rencontrer car je serais très intéressé à obtenir un poste dans votre organisation", mentionne-t-il à un certain moment... Quand une personne affiche un tel dévouement, il mérite bien une entrevue, et nous avons l'impression que Marius Fortier va lui accorder dans peu de temps...

Pour le renom du hockey, il est à souhaiter que les Remparts et les Castors n'aient pas à s'affronter dans les séries éliminatoires de la Ligue majeure junior du Québec... On finira bien par déplorer des accidents irréparables, si la direction de la ligue n'intervient pas pour mettre fin à ses spectacles tout simplement ridicules...

À un certain moment, il y a eu des suggestions qu'à défaut de pouvoir envoyer des professionnels, le Canada devrait se faire représenter par un club universitaire au tournoi mondial de hockey... Les résultats des universitaires à Lake Placid, N.Y., devraient servir à décourager ceux qui pensent encore à ce projet... L'équipe des étudiants Russes ne se compare certainement pas à la formation nationale...

Les partisans de Guy Lafleur, spécialement ceux qui ont pu suivre la joute par l'entremise du télécanal, ont été ces derniers de constater que Scotty Bowman avait utilisé le No 10 comme joueur de pointe sur quelques jeux de puissance, hier soir... Richard Martin n'en a pas moins compté son 41e but de la saison, et il est certain qu'il y a bien des gens qui commencent à lui souhaiter de se rendre jusqu'à 50... Ses chances sont excellentes, si l'on tient compte qu'il ne lui reste plus que deux joutes contre les gros clubs, en l'occurrence New York et Chicago.

Filion suspendu pour trois joutes

Par Jacques ARTEAU

Les Remparts auront décidément passé par toutes les épreuves possibles cette saison dans la Ligue junior majeure du Québec. Rudement éprouvés par les blessures au point d'être encore inédits sur leur joueur-clé Jacques Richard pour ce soir à Cornwall, les Remparts se voient maintenant privés de leur instructeur pour leurs trois prochaines joutes.

UNE SUSPENSION SUIVIT LE BAILLON

Bailonné en premier lieu par le président de la LJM, l'instructeur - gérant des Remparts fut ensuite suspendu pour trois joutes hier soir par le comité disciplinaire de l'Association de hockey amateur du Québec. De plus, comme assurance qu'il se pliera à l'avertissement qui lui a été sommé, Maurice Filion doit déposer une garantie de \$200.

Selon les motifs invoqués pour ces réprimandes, Maurice Filion est puni pour des critiques injustifiées envers les arbitres et suite à une sortie lors du match de jeudi dernier à Shawinigan où il avait sauté sur la patinoire pour protester contre des décisions de l'arbitre.

Le pilote des Remparts a été suspendu après s'être présenté hier soir à Montréal devant les membres du comité de discipline de l'AAHQ à Montréal, dont Louis Primeau, directeur de la région de Montréal et Fernand L'Hostie, président du comité provincial de discipline. Deux joueurs des Remparts ont également comparu. André Deschamps qui s'est vu servir un sévère avertissement de respecter l'ordre et Jean Lamarre qui a écopé d'une suspension de deux joutes déjà purgée.

UNE REMONTRANCE POUR RACETTE...

Deux autres instructeurs ont été appelés à comparaître hier, dont Ronald Racette, pilote des Castors de Sherbrooke. Ce dernier avait été invité à s'expliquer suite aux incidents qui ont marqué le match Sherbrooke-Québec. "La preuve a été faite qu'il n'y eut aucun contact violent entre Ronald Racette et André Deschamps" selon l'explication de Louis Primeau, déclarant que le pilote des Castors avait été seulement prévenu de garder la paix. Claude Dolbec,

pilote des Bruins de Shawinigan ne s'est pas présenté avec son protégé Renaud Gagnon impliqué dans le duel aux poings avec Jean Lamarre. L'audition de cette affaire n'est que partie remise alors que Claude Dolbec devra répondre des mots aigre-doux qu'il avait adressés à l'arbitre au terme du match de vendredi à Québec.

RICHARD, UN CAS DOUTEUX CE SOIR

Bien que Réjean Giroux serait en mesure de reprendre son poste, son coéquipier de ligne Jacques Richard pourrait manquer à l'appel ce soir à Cornwall. Richard, qui est incidemment conseillé par son oncle M. Stewart Richardson devenu son gérant d'affaires depuis quelques jours, a participé à l'exercice libre des Remparts hier mais la décision sur son cas sera prise seulement ce midi.

Etant donné qu'il devait se rendre par autobus à Montréal en compagnie de deux de ses protégés, Maurice Filion avait seulement commandé un exercice libre hier. L'équipe junior "B" Couillard de Sainte-Foy dirigée par Martin Madden a tenu son exercice en même temps.

Aucune décision n'a été prise hier soir sur le remplacement de Maurice Filion mais le choix portera tout probablement sur Roger Huot ou Martin Madden.

Par ailleurs, le défenseur Gilles Lupien a été appelé pour de bon avec les Remparts et deux juniors "B", Pierre Grondin et Yvon Verreault feront le voyage

à Cornwall en plus d'un autre joueur du Couillard qui sera déterminée ce midi. D'autre part, Pierre Roy, qui a quitté l'hôpital hier de même qu'André Savard, sera en mesure de participer aux exercices à compter du 12 prochain.

ON A LA COUPE ON LA GARDE

SEULS LES BILLETTS DE LOGES ET DE MEZZANINES SONT VENDUS EN BILLETTS DE SAISON

5000

BILLETTS EN VENTE DES 700H.
ADULTES 1.25
ENFANTS .50
LOGES (DEBOUT) 2.00

UNE SAISON MEMORABLE



SKI SOIR
CENTRE DE SKI LE RELAIS
COURS DE SKI
5 soirs — 7 jours

DEMAIN SOIR 8h15
CORNWALL
et DIMANCHE SOIR 8h15
VERDUN

ENLIGNEMENT \$7.95 DE ROUES
SUR TOUTES MARQUES DE VOITURES

Nadeau & Tremont
523-1275 GARAGE 529-1040

601, 1re AV., QUEBEC
ROBERT BERUBE, PROP.

VEUVE SEVERY

Prenez! Vous aurez le coup de foudre pour Veuve Severy. Vous aimerez son goût vif, sa saveur unique. Entre amis, vive Veuve Severy! C'est de bonne compagnie.

10 oz (No 168-A): \$2.35 - 25 oz (No 168-B): \$5.45 - 40 oz (No 168-C): \$8.30
Distillé au Québec pour la distillerie Veuve H. Severy, Hasselt

Lebel n'entend pas à rire

"Je vais tous les passer, un après l'autre, du premier au dernier, propriétaires comme gérants et également les instructeurs de clubs" a prévu Robert Lebel pour la prochaine réunion de la Ligue junior majeure du Québec qui doit être tenue mercredi prochain à Drummondville.

Robert Lebel est de retour à son poste après avoir passé une dizaine de jours de vacances qui n'en furent pas puisqu'il a été frappé par la maladie durant cette période. Durant son absence, il est devenu la cible No 1 de nombreuses plaintes, notamment au sujet d'incidents récents et d'autres portant sur l'arbitrage dans son circuit.

"J'ai écrit une lettre d'avertissement à Maurice Filion parce qu'il critiquait trop les arbitres avec ses remarques dans les journaux. Ça fait plus de dommage que de bien à la ligue. Je l'ai prévenu et si ce n'est pas suffisant, il sera mis à l'amende comme les autres. Les arbitres sont aussi bons que les années d'avant, Vaillancourt et Bowman sont de bons arbitres et après tout, les clubs n'ont qu'à faire sorte de gagner leurs joutes" a commenté Robert Lebel lorsqu'il a été interrogé sur le bailлон imposé au pilote des Remparts.

"Je sais très bien ce qui s'est passé dans la ligue ces derniers temps, on m'a d'ailleurs mis au courant" a-t-il déclaré concernant diverses plaintes portées par différents clubs de sa ligue. "Québec est mêlé à bien des affaires mais je ne dirai pas que c'est la pire place. Après tout, il n'y a eu à vrai dire que quatre ou cinq incidents importants dans notre ligue, y compris ceux de la dernière fin de saison, et tout ça sur un total de 300 parties environ" d'ajouter le président de la Ligue junior majeure du Québec.

Robert Lebel a lui-même confirmé que la ligue avait réclâmé pour cette saison le privilège de désigner les arbitres pour ses joutes. "C'est moi qui choisis les arbitres et ces choix sont ensuite envoyés à l'AAHQ qui apporte les changements si nécessaires", a-t-il dit.

"Il n'y a pas de doute que ce règlement est ridicule, ce sont souvent les meilleurs joueurs qui sortent de la patinoire à cause de ce règlement. Nous allons essayer de trouver une solution à cette affaire si possible, changer le règlement s'il le faut, lors de notre prochaine assemblée. Mais il manque peut-être aussi du sérieux parmi des officiers de la ligue, et de la part aussi d'instructeurs.

Plus de milles/aux magasins

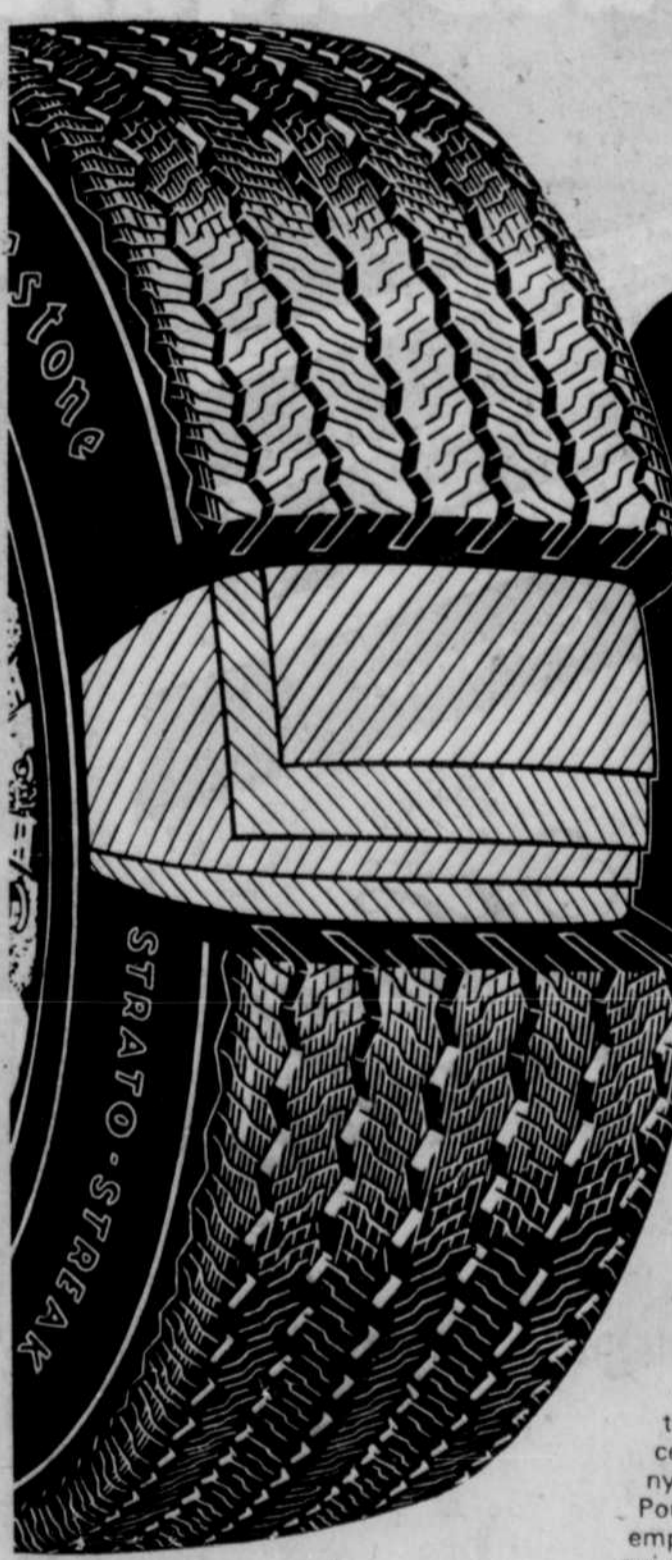
Firestone

PLACE FLEUR DE LYS
(VOISIN DE STEINBERG)

STRATO-STREAK NYLON 4 PLIS
\$25³³
MONTAGE COMPRIS

F78-14/15 Flancs noirs: Pour de nombreux modèles de

FORD, CHEV., PLYMOUTH



CENTURE

\$3⁰⁰

Lorsqu'on apprend qu'une chose coûte moins que l'on croyait, cela fait toujours plaisir. Et quand on apprend que pour à peine quelques dollars de supplément on peut bénéficier d'avantages exceptionnels, c'est parfait!

Quels avantages? Un plus long millage tout d'abord. Encore plus long que celui donné par notre Strato-Streak nylon 4 plis. Ce qui n'est pas peu dire. Pourquoi? Parce que la double ceinture empêche les déformations de la semelle qui usent le caoutchouc, et parce qu'elle protège le pneu contre les chocs. Voilà le moment parfait pour acheter des pneus à ceinture: les pneus Firestone à double ceinture.

AVEC

de plus seulement

A moins que vous ne préfériez les pneus à carcasse classique à 4 plis. De toute manière, vous bénéficiez de notre garantie claire et nette. Nous mettons toute la qualité possible dans chaque pneu de notre fabrication.

MAGASIN Firestone

1. AU COMPTANT
2. PAIEMENT À 30 JOURS
3. CREDIT PROLONGÉ

OU CHARGEX

Firestone TEL: 529-4111 **PLACE FLEUR DE LYS** (VOISIN DE STEINBERG)

HEURES D'OUVERTURE: les jeudi et vendredi jusqu'à 9h. p.m.

compteurs



LES MENEURS

P	J	A	Tot.	Pu.
P. Esposito, Bos.	63	55	118	48
A. Rattelle, N.Y.	62	46	108	4
R. Orr, Bos.	63	29	92	88
H. Gilbert, N.Y.	62	29	91	58
V. Hadfield, N.Y.	62	41	103	106
H. Hull, Chi.	63	40	103	26
Mahovlich, Mtl.	62	40	102	26
D. Martin, Buff.	62	39	101	26
B. Stanfield, N.Y.	63	29	92	4
J. Bucyk, Bos.	63	25	88	4
J. Couroyer, Mtl.	62	35	97	13
M. Redmond, Det.	62	35	97	13
G. Perreault, Buff.	61	22	83	18
N. Timman, Tor.	64	29	93	29
B. Clarke, Phil.	62	25	87	11
S. Mikita, Chic.	61	24	86	16
P. Martin, Chic.	63	19	82	36
J. Lemaire, Mtl.	61	23	86	26
J. McKenzie, Bos.	63	19	82	36
B. Berenson, Det.	63	25	90	10
D. Dionne, Det.	63	19	82	36
G. Truesdell, Mtl.	64	20	84	17
D. Hull, Chic.	63	22	84	10
J. Drouin, Minn.	56	13	69	25

LES compteurs par équipe

P	J	A	Tot.	Pu.
Phil Esposito, Bos.	63	55	118	48
Robby Orr, Bos.	63	29	92	88
Fred Stanfield, N.Y.	63	29	92	4
Johnny Bucyk, Bos.	63	25	88	4
Ken McKenzie, Bos.	63	19	82	36
Derek Sanderson, Tor.	63	17	77	17
John Hodge, Chic.	61	14	46	77
Mike Walton, Chic.	61	22	44	41
Wayne Cashman, Buff.	62	16	22	38
Ed Westfall, Buff.	62	16	22	38
Dallas Smith, Buff.	62	16	22	38
Rec Leach, Buff.	62	16	22	38
Garnet Bailey, Buff.	62	16	22	38
Rick Smith, Buff.	62	16	22	38
Ted Green, Buff.	62	16	22	38
Don Marcotte, Buff.	62	16	22	38
Don Awrey, Buff.	62	16	22	38
Ed Johnston, Buff.	62	16	22	38
Gerry Cheevers, Buff.	62	16	22	38
Richard Martin, Buff.	62	16	22	38
Gilbert Perreault, Buff.	62	16	22	38
Gerry Meehan, Buff.	62	16	22	38
Al Hamilton, Buff.	62	16	22	38
Mike Byers, Buff.	62	16	22	38
Eddie Shack, Buff.	62	16	22	38
Chris Evans, Buff.	62	16	22	38
Steve Atkinson, Buff.	62	16	22	38
Jim Lorens, Buff.	62	16	22	38
Kevin O'Shea, Buff.	62	16	22	38
Don Luce, Buff.	62	16	22	38
Craig Ramsay, Buff.	62	16	22	38
Danny Lawson, Buff.	62	16	22	38
Larry Hillman, Buff.	62	16	22	38
Mike Bouchard, Buff.	62	16	22	38
Jim Watson, Buff.	62	16	22	38
Tracy Pratt, Buff.	62	16	22	38
Randy Wyrnosh, Buff.	62	16	22	38
Ray McKay, Buff.	62	16	22	38
Roger Crozier, Buff.	62	16	22	38
Mickey Redmond, Buff.	62	16	22	38
Red Berenson, Buff.	62	16	22	38
Marcel Dionne, Buff.	62	16	22	38
Alex Delvecchio, Buff.	62	16	22	38
Tim Ecclestone, Buff.	62	16	22	38
Nick Lhett, Buff.	62	16	22	38
Al Karlander, Buff.	62	16	22	38
Ron Stackhouse, Buff.	62	16	22	38
Bill Collins, Buff.	62	16	22	38
Gary Bergman, Buff.	62	16	22	38
Arnie Brown, Buff.	62	16	22	38
Larry Johnson, Buff.	62	16	22	38
Leon Rochefort, Buff.	62	16	22	38
Guy Charron, Buff.	62	16	22	38
Doug Volmar, Buff.	62	16	22	38
Danny Johnson, Buff.	62	16	22	38
Bill Rutherford, Buff.	62	16	22	38
Bob Wall, Buff.	62	16	22	38
Al Smith, Buff.	62	16	22	38
Henry Boucha, Buff.	62	16	22	38
Joe Daley, Buff.	62	16	22	38
Frank Mahovlich, Buff.	62	16	22	38
Yvan Couroyer, Buff.	62	16	22	38
Jacques Lemaire, Buff.	62	16	22	38
Guy Lafleur, Buff.	62	16	22	38
Pete Mahovlich, Buff.	62	16	22	38
J.-C. Tremblay, Buff.	62	16	22	38
Guy Lapointe, Buff.	62	16	22	38
Henri Richard, Buff.	62	16	22	38
Marc Tardif, Buff.	62	16	22	38
Claude Larose, Buff.	62	16	22	38

MINNESOTA				
P	J	A	Tot.	Pu.
Jim Johnson	60	18	78	14
R. Goldsberry	64	12	76	44
Real Lemieux	64	12	76	22
Gilles Marotte	58	5	63	28
Bill Leach	58	10	68	17
Doug Barrie	61	4	65	17
Harry Byrd	52	13	65	10
Paul Curtis	56	1	57	11
Bob Wozniak	47	2	49	4
Lucien Grenier	47	2	49	4

PITTSBURGH				
P	J	A	Tot.	Pu.
8yl Apps	57	19	76	40
Greg Polis	62	11	73	28
Ken Schinkel	59	14	73	16
Bryan Hextall	62	11	73	16
Jean Pronovost	53	19	72	12
Don Schobek	62	11	73	18
Bob Lettier	62	11	73	14
Darryl Edestrand	62	11	73	14
Denis Hextall	62	11	73	14
Don Paradise	57	0	57	1
Cesar Mascare	56	0	56	0

CALIFORNIE				
P	J	A	Tot.	Pu.
Gerry Pinder	60	22	82	37
Bob Sheehan	64	18	82	32
Norm MacMillan	64	14	78	36
Norm Ferguson	60	18	78	31
Walt McKechnie	55	11	66	28
Stan Gilbertson	64	12	76	29
Wayne Carleton	62	15	77	43
Joey Johnston	62	15	77	43
Paul Shmyr	56	10	66	21
Barry Marshall	64	0	64	0
Marshall Johnston	61	1	62	0
Craig Patrick	45	0	45	0
Tom Webster	12	0	12	0
Bob Stewart	11	0	11	0
Gilles Meloche	15	0	15	0

ST-LOUIS				
P	J	A	Tot.	Pu.
Garry Unger	64	20	84	37
F. St-Marcelle	64	14	78	42
Jack Eggers	68	19	87	42
Carl Brewer	62	16	78	44
Mike Murphy	69	15	84	33
Terry Crisp	64	16	80	19
Barclay Plager	66	7	73	24
Phil Roberto	66	9	75	66
Carl Brewer	62	16	78	44
Danny O'Shea	56	8	64	17
George Morrison	62	11	73	7
Brian Lavender	62	3	65	11
André Spivey	62	3	65	11
Bob Plager	62	3	65	11
Bob Plager	62	3	65	11
George Morrison	62	3	65	11
Gene Wabara	62	3	65	11
Jim McLeod	62	3	65	11
Gene Wabara	62	3	65	11

GARDIENS DE BUTS								
P	J	Min.	AV	Bian.	Moy.	G	P	N
Tom Esposito, Chicago	23	1260	49	2	2.33	5	3	3
Gary Smith, Chicago	23	1260	49	2	2.33	5	3	3
Gerry Desjardins, Chicago	62	3780	131	12	2.40	29	16	0
Total Chicago	108	6300	229	14	2.37	44	29	3

DETROIT				
P	J	A	Tot.	Pu.
Ken Dryden	59	20	79	12
Phil Myers	62	17	79	12
Total Detroit	121	37	158	24

TORONTO				
P	J	A	Tot.	Pu.
Norm Ullman	64	20	84	20
Norm Henderson	60	17	77	40
Dave Leon	64	15	79	35
Ron Ellis	64	15	79	35
Jim Harrison	52	14	66	28
Jim McKenzie	62	11	73	40
Garry Monahan	62	11	73	40
Jim Dorey	51	4	55	16
Mike Kelly	50	8	58	16
Brad Selwood	38	3	41	49
Barry Marshall	48	7	55	4
Rick Kehoe	39	7	46	12
Bill MacMillan	47	8	55	37
Gilles Villemure	39	0	39	6
Ed Gathman	33	0	33	1

VANCOUVER				
P	J	A	Tot.	Pu.
Orland Kurtenbach	61	20	81	27
Andre Boudrias	58	18	76	27
Dave Haul	58	18	76	27
Wayne Maki	58	18	76	27
Dale Tallon	60	14	74	36
Wayne Connolly	51	17	68	30
J. Guvremont	58	10	68	30
Dennis Kearns	50	5	55	19
Boisier Palment	52	5	57	10
Bob Schmautz	45	6	51	17
Ted Taylor	32	8	40	61
John Schella	60	2	62	11
Richard Lemieux	57	1	58	12
Greg Boddy	57	1	58	12
Ron Ward	57	1	58	12
Barry Wilkins	39	1	40	21
Paul Quinn	36	1	37	24
Poul Popiel	36	1	37	24
Doug Wilson	42	0	42	0

CHICAGO				
P	J	A	Tot.	Pu.
Bobby Hull	63	49	112	79
Steve Maki	60	18	78	36
Phil Martin	63	19	82	50
Dennis Hull	63	22	85	8
Chris Makl	57	13	70	29
Jim Pappin	52	22	74	36
Pat Stapleton	63	3	66	27
Chrt Koroll	61	17	78	44
Don Stewart	58	3	61	28
Doug Jarrett	63	5	68	24
Chris Bortolan	51	9	60	16
Steve Campbell	60	5	65	16
Keith Magnuson	59	2	61	14
Ed Van Impe	67	4	71	31
André Lacroix	44	3	47	10
Terry Maggs	51	6	57	8
Jerry Korab	58	3	61	28
Eric Nesterenko	27	0	27	3
Tony Esposito	41	1	42	1

LOS ANGELES				
P	J	A	Tot.	Pu.
Butch Goring	60	15	75	2
John Widvig	64	20	84	16
Mike Corrigan	61	14	75	18
Ralph Backstrom	62	13	75	18
Steve Berner	38	16	54	37
Bob Berry	64	16	80	21

Un contrat de trois ans pour Goldsworthy

MINNEAPOLIS (D'après AP) — Les North Stars du Minnesota, de la Ligue nationale de hockey, ont signé un contrat de trois ans avec le joueur américain de 25 ans, Goldsworthy, qui est venu de l'Association mondiale de hockey, dans une guerre ouverte pour obtenir les services de joueurs évoluant déjà au Minnesota.

Les Stars ont en effet convaincu l'une de leurs vedettes, l'ailier droit Bill Goldsworthy, de signer un nouveau contrat de trois ans, tandis qu'il est également embauché Jim McElmury de l'équipe olympique des États-Unis.

Ces deux joueurs avaient été choisis par les Saints de St-Paul, lors du récent repêchage de l'AMH.

GOLDSWORTHY, QUI EST EN VOIE DE CONNAÎTRE UNE AUTRE EXCELLENTE SAISON DE 30 buts ou plus, était en quelque sorte pourchassé par les dirigeants des Stars depuis plus de deux mois, mais mardi ces derniers faisaient savoir qu'ils se retireraient de la course alléguant qu'ils avaient retiré leur proposition la semaine dernière.

L'ailier droit des Stars n'y comprend rien, car leur offre était toujours valable à 3 heures de l'après-midi, hier.

SAMEDI ET DIMANCHE après-midi 2h.
COURSES SOUS HARNAIS
pour le
Club de courses Jacques-Cartier

PARC DE L'EXPOSITION

- Estrade chauffée (entrants admis 50c)
- Club House
- Salle à manger
- Compétition
- Confort & Détente

AUBAINES DANS LE SKI

Chez NAP. COTE SPORTS

BOTTES "Après-Ski"

HEAD

MODELE 1972 No 240 avec Garantie d'un an.

Val. \$150.00

\$77

FAMEUX SKIS

Rossignol

Modèle M-120 — 1972

Val. \$135

\$97

BOTTES "MONTEVERDE"

A BOUCLES

Pointures: 5 1/2, 8 et 8 1/2

Val. \$60.00

\$19.97

VOYEZ les fameux skis HEAD "XRI" 72-73 maintenant en montre chez NAP. COTE

BOTTES "KOFLACH" '71

"Expo Master"

Pointure 7 1/2 seulement

Val. \$130.00

\$57

Val. \$90.00

MODELE "LADY STAR" 70

4, 4 1/2, 5, 5 1/2 pts seulement

\$19.97

BOTTES "LANGE" PRO

MODELE 1971

VAL \$165

\$85

BOTTES "TYROL"

118 paires de TYROL modèle LORYT

VAL. \$80

\$40

FIBRE DE VERRE

VAL. \$27

\$60

VETEMENTS SKI

CHAPEAUX désassortis. Val. jusqu'à \$6

97c

CAGOULES

'72 - EQUIPE hommes Val. \$35

\$17

325 paires de PANTALONS "WARM UP" Hommes et dames.

Val. \$20

9.97

ENSEMBLES JUNIOR

- SKI
- FIXATURES
- BATONS

Gr.: 5'9"

Val. \$20.00

\$12

GILETS DE SKI

IMPORTES

Val. \$25.00

\$12

HABITS DE MOTONEIGE

Adultes Val. 31.95

\$18.77

JUNIORS Val. jusqu'à 22.95

\$12.97

LE TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS ROTHMANS

9-16 avril 1972
Pavillon de l'éducation physique et des sports, Université Laval, Québec 10

GRADINS	MEZZANINE	LOGES (4 sièges par loge)
Série \$20.00	Série seulement \$28.00	Série seulement \$250.00
9, 10, 11 avril \$3.00	</	

Première médaille pour la Pologne et l'Italie

LAKE PLACID (New York) (AFP) — La Pologne et l'Italie ont remporté leurs premières médailles à l'Universiade de Lake Placid grâce à Roman Derezinski et Anahid Tassjian qui ont enlevé les deux slaloms spéciaux dominant très nettement leurs adversaires.

Pour gagner ces deux courses, il fallait non seulement posséder une technique exceptionnelle pour s'adapter à la neige humide et changeante de White Face, mais aussi des nerfs solides. Il fallut en effet près de sept heures aux organisateurs pour faire courir les deux manches de slalom, et les conditions en furent souvent épouvantables. Entre la première manche des filles et la seconde des garçons, la température baissa de 12 degrés, le brouillard aussi s'abattit sur la piste, et il se posa sans cesse d'insolubles problèmes de partage.

Roman Derezinski ne parut jamais troublé par cette situation. Etudiant en médecine, 20 ans, il réalisa deux manches éblouissantes, tout en finesse, déjouant les multiples pièges

des deux tracés qui allaient éliminer plus de la moitié des concurrents. Seul le Japonais Masayoshi Kashiwagi champion du Japon, tenta de lui résister mais largement dominé, il devait finir à près d'une seconde.

Pourtant, Derezinski, qui n'avait terminé que 23e à l'Universiade de 1970, mais dont les progrès ont été étonnants depuis son entrée en équipe nationale aux côtés d'Andreas Bachleda, craignait un peu l'équipe de France à l'issue de la première manche.

Mais Frédéric Petri, qui avait réalisé le second temps à seulement quatre centièmes du Polonais et Marc Beranger, quatrième, commentèrent tous deux une grosse faute dès le haut du second tracé et perdirent ainsi toute chance. Les Français pourtant allaient avoir la consolation de voir un des leurs, Fabrice Thomas, profiter de l'écotombe générale pour venir s'emparer de la médaille de bronze, à près de trois secondes de Derezinski.

Chez les féminines la course fut encore plus meurtrière puis-

que seulement une dizaine de concurrentes arrivèrent à bon port. Anahid Tassjian fut la plus rapide. A l'issue de la première manche, cette jeune Italienne (20 ans) qui fait des études de vétérinaire à Turin, était pourtant distancée de 62 centièmes par l'Américaine Karyn West, mais dans le second parcours elle allait libérer tout son tempérament latin pour l'emporter très nettement. Il est vrai qu'elle connaissait bien cette montagne de White Face puisque l'année dernière sur cette même piste, elle avait remporté les trois épreuves des préuniversiades, et elle s'annonça dès maintenant comme la grande favorite du combiné.

HOCKEY
Le Canada a remporté une nouvelle victoire sur les Etats-Unis, par 5 buts à 3, hier soir, dans le tournoi triangulaire de hockey sur glace de l'Universiade. Les Canadiens comptent maintenant deux victoires (sur les Etats-Unis) et deux défaites (face à l'URSS) et semblent assurés de la seconde place derrière les invincibles Soviétiques, et devant les Etats-Unis.

le sport en bref

RUSTY STAUB

WEST PALM BEACH, Floride (PA) — Rusty Staub et Carl Morton étaient les deux seuls absent hier, à l'ouverture officielle du camp d'entraînement des Expos de Montréal. Staub veut obtenir un contrat de trois ans, \$100,000 par année, tandis que Morton est sur les lieux, mais n'en est pas encore venu à une entente avec la direction pour 1972.

NATATION

INDIANAPOLIS (AFP) — Mark Spitz, détenteur de plusieurs records mondiaux de natation, a été fait mercredi lauréat du prix Sullivan décerné annuellement par l'Amateur Athletic Union des Etats-Unis au meilleur athlète amateur américain de l'année écoulée.

Au cours de la saison 1971, Spitz, étudiant de 21 ans en chirurgie dentaire à l'Université d'Indiana, a établi sept records mondiaux et remporté quatre titres nationaux. L'est d'autre part resté vainqueur durant la tournée effectuée en Europe par l'équipe nationale des Etats-Unis.

COUPE DAVIS

LONDRES (Reuter) — L'Afrique du Sud, admise à participer à nouveau à la coupe Davis en janvier dernier après avoir été écartée de celle-ci durant deux années, risque à nouveau d'être expulsée, apprend-on mercredi à Londres.

Basil Reay, secrétaire du comité organisateur de la coupe Davis, a déclaré: "Huit pays font pression actuellement pour provoquer la réunion du comité spécial en vue d'expulser l'Afrique du Sud."

SKI

OSLO (AFP) — Les organisateurs du slalom et du slalom géant-Dames de Voss (ouest de la Norvège), comptant pour la Coupe du Monde de ski alpin, qui devaient se disputer les 15 et 16 mars, ont dû annuler ces épreuves à cause d'un manque d'enneigement sur la station.

Yngve Woxholdt, président de la fédération norvégienne de ski alpin, a toutefois déclaré que des compétitions de remplacement pourraient avoir lieu dans la région d'Oslo; probablement à Norefjell pour le géant et Kirkerudbakken pour le slalom.

Une décision officielle sera prise dans les prochains jours par le comité de la Coupe du Monde.

JEUX OLYMPIQUES

DENVER, Colorado (AFP) — M. Carl N. Detemple a été élu président du comité d'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de Denver (DOC) au remplacement de M. Robert Pringle qui a démissionné la semaine dernière.

Le nouveau président du DOC qui était auparavant secrétaire général appointé du même comité d'organisation, cumulera ces deux fonctions pour le même salaire de \$38,000 par an.

M. Pringle a démissionné parce qu'il estimait que son poste devait être occupé par un exécutif à plein temps et rémunéré

Après trois épreuves, le classement est en effet le suivant:

- 1—Stan Smith (E.-U.) 80 points,
- 2—Ilie Nastase (Roumanie) 51,
- 3—Andres Gimeno (Esp.) 35,
- 4—Gérald Battrick (GB) 31, 5—Haroon Rahim (Pakistan) 25,
- 6—Pierre Barthès (FRA) 23...
- 9—Juan Gisbert (Esp.) 20,
- 10—Manuel Orantes (Esp.) 18...
- 15—Jamie Filliol (Chili) 12, 16—Thomas Koch (BRE) 10, etc...

CLASSEMENT FEMININ (après 2 tournois)

- 1—Rosy Casals (E.-U.) 40,
- 2—Nancy Richey-Gunter (E.-U.) 30,
- 3—Valerie Ziegenfuss (E.-U.) et Chris Evert (E.-U.) 20,
- 5—Betty Stove (Holl.) et Françoise Durr (Fra.) 10 etc...

OUVERT jusqu'à 10h. tous les soirs

EN 1972, GILES BEDARD VOUS RESERVE DE TRES BAS PRIX! En voici la preuve:

PONTIAC
LAURENTE 1971
2 portes, h.t., ballons de sécurité G.M.
(55844)
\$3,225

PONTIAC
T-37, 2 portes, h.t., air, servitres, servodirection, toit ouvrant, 800, 60000 G.M.
\$3,200

SERVICE JOUR et NUIT

• PONTIAC • BUICK • G.M.C. GILES BEDARD AUTOS LTEE
Location à court et long terme

ROND-POINT, LEVIS
TEL.: 833-3201

Les haltérophiles ne sont pas contents

Un autre son de cloche s'est fait entendre hier, cette fois sur le système de pointage utilisé pour l'haltérophilie aux Jeux d'hiver du Québec.

"Le système de pointage donnant une troisième place à la région de Québec au lieu de la première est complètement

faux, erroné" a déclaré Jean-Yves Dionne, responsable de l'équipe d'haltérophiles de la région de Québec. "Je ne peux comprendre que l'on ait utilisé un système de 15 points pour les quinze régions représentées au lieu du système de pointage utilisé aux Jeux olympiques. C'est définitivement un système in-

juste pour la région de Québec qui a remporté le plus de médailles dont 15 d'or, 10 d'argent et 6 de bronze et qui est classée troisième" a-t-il dit.

En se basant sur le système de pointage habituellement utilisé pour les concours d'haltérophilie, Jean-Yves Dionne a établi le nombre de points récoltés par la région de Québec à 60 contre 46 pour Montréal-métro et 19 pour la rive-sud. Or, selon le classement des Jeux d'hiver, la région de Québec a eu 13 points en 3e position, derrière la région Saguenay-Lac-Saint-Jean avec 15 et Montréal-métro 14.

ques et à sa vitesse d'exécution supérieure.

Le champion du monde toujours aussi renfermé et taciturne, a écouté très distraitement le colloque de son adversaire avec les spécialistes.

Interrogé par un journaliste qui lui demandait s'il avait assisté à une projection du film du combat Benvenuti-Moyer de 1964, pour étudier le style de son rival, le champion du monde a répondu sans ambiguë: "Je n'ai vu aucun film et je ne sais rien de Moyer".

Il a déclaré qu'il s'entraînera encore jusqu'à vendredi "les séances de gants ne me fatiguent pas, elles tiennent au contraire éveillé mon esprit combattif". Moyer qui se trouve déjà à son poids de forme de 72 kilos environ terminera sa préparation demain et observera ensuite un repos complet.

"Denis Dubé et Gabriel Voisard furent les deux meilleurs levieurs selon la formule Hoffman et d'ailleurs, Dubé a gagné à lui seul 4 médailles d'or" a précisé Jean-Yves Dionne.

TROUVEZ-MOI UN NOM

VOIR P. 36

Moyer a pu parler aux journalistes

ROME (AFP) — Carlos Monzon et Denny Moyer qui se rencontreront, titre mondial des poids moyens en jeu, samedi prochain au Palais des Sports de Rome, ont fait connaissance hier au cours d'une double conférence de presse organisée par le matchmaker romain Rodolfo Sabbatini.

Les deux hommes n'ont échangé que quelques sourires de circonstance, sans s'adresser la parole, se contentant d'une poignée de mains pour le plaisir des photographes. Denny Moyer qui n'a pas eu souvent l'occasion de rencontrer les journalistes depuis son arrivée à Rome (c'est Monzon qui a polarisé jusqu'à présent l'intérêt) n'a pas voulu faire de pronostic sur son combat de samedi. Il a confirmé qu'il s'était sensiblement amélioré depuis son match contre Nino Benvenuti en 1964, où il fut battu de très peu aux points, alors qu'il méritait la décision de l'avis de nombreux experts.

L'Américain a ensuite déclaré que la désignation de l'Argentin Lorenzo Fortunato comme directeur du combat ne le préoccupait nullement "puisque l'arbitre doit être argentin, je n'ai rien à ajouter".

Le boxeur de Portland (Oregon) a également affirmé qu'il comptait faire échec à l'Argentin grâce à ses qualités techni-

Curling féminin

SASKATOON (PC) — L'équipe de la Saskatchewan a remporté, mercredi soir, sa sixième victoire consécutive, à la septième ronde des championnats canadiens de curling féminin.

Vera Pezer, de Saskatoon, a conduit son quatuor à un gain de 13-4 contre Audrey Williamson, du Manitoba, portant sa fiche depuis le début du tournoi à six victoires et une seule défaite.

Dans les autres matches de la septième ronde, Polly Beaton, de l'Alberta, a disposé de Lee Tabin, du Québec, au compte de 11-8, Marie Toole, de l'île du Prince Édouard, a infligé un revers de 8-7 à Sue Ann Bartlett, de Terre-Neuve, Helen Rowe, de la Nouvelle-Écosse, a surclassé Sharon Bettesworth, de la Colombie-Britannique, 8-6, et Helen Sillman, de l'Ontario, a défait Sheila McLeod, du Nouveau-Brunswick, au compte de 9-6.

Aujourd'hui, dans la huitième ronde, la Nouvelle-Écosse rencontrera l'Alberta, Terre-Neuve affrontera le Québec, la Colombie-Britannique sera opposée au Manitoba, la Saskatchewan disputera la victoire au Nouveau-Brunswick et l'Ontario affrontera l'île du Prince Édouard.

APPARENCE • PERFORMANCE



SPEED SPORT
BYE-FOY, QUÉBEC
653-8290

SECURITE • DURABILITE

PNEUS "MICKEY THOMPSON"	
Grandeur	Largeur de semelle
D-70 x 13	7 1/2"
G-60 x 14	8 1/2"
G-60 x 15	8 1/2"
L-60 x 14	10 1/2"
L-60 x 15	10 1/2"

PNEUS POS-A-TRACTION (Inglewood)	
Grandeur	Largeur de semelle
D-70 x 13	7 1/2"
G-60 x 14	8 1/2"
G-60 x 15	8 1/2"
L-60 x 14	10 1/2"
L-60 x 15	10 1/2"

P.S. Venez voir les 21 MODELES de "MAG WHEEL", roues en magasin

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi inclusivement de 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Samedi, 9 heures a.m. à 5 heures p.m.

SPEED-SPORT
3261, chemin Ste-Foy
653-9557 ou 653-8290



MOLSTAR
C'est pour tout l'monde.

Ça y est! J'ai ma médaille d'or MOLSTAR. Personne ne voudra me croire! Gagner une médaille d'or après un an de ski. C'est pourtant vrai. Je viens de participer au tracé MOLSTAR. Et vous, ça vous intéresse? Alors procurez-vous le dépliant où vous trouverez en détail tout le programme. Demandez-le à votre centre de ski MOLSTAR ou écrivez à: Brasserie Molson, C.P. 1600, Montréal. C'est amusant et c'est facile.

MOLSTAR, c'est comme la bière Laurentide: c'est pour tout l'monde.



Un programme récréatif dirigé par l'Association Canadienne de Ski.

Brooks Robinson n'aura pas fait la grève très longtemps

par UPI

Brooks Robinson a mis fin, hier, à ce qui a été sa plus longue grève de sa carrière de 16 ans dans le baseball professionnel, une grève qui a duré deux heures et demie.

Le joueur de troisième-but des Orioles de Baltimore s'est rapporté pour la première journée du camp d'entraînement de son club en compagnie de cinq autres joueurs grévistes. Mais après une discussion d'un peu plus de deux heures, Robinson acceptait un salaire de \$110,000, soit le plus élevé chez les Orioles cette saison.

Les cinq autres joueurs qui n'ont pas participé à l'entraînement et qui sont maintenant considérés officiellement comme des grévistes sont Boog Powell, Dave Johnson, Bob Grich, Don Buford, Paul Blair, Merv

Rettenmund et le lanceur Mike Cuellar.

Chez les Reds de Cincinnati, le joueur de champ extérieur Bernie Carbo a signé son contrat pour la saison 1972, laissant ainsi seulement trois Reds sans contrat. Il s'agit du joueur de champ extérieur Hal McRae, de l'intérieur Dave Concepcion et du lanceur Clay Carroll.

La direction des Braves d'Atlanta a réussi à s'entendre avec deux autres joueurs, hier. Il s'agit du troisième but Darrell Evans et du joueur de champ extérieur Dusty Baker. Ceux qui n'ont pas encore signé leur contrat avec les Braves, sont Orlando Cepeda, Ralph Garr, Rico Carty, Leo Foster, Marty Perez et Earl Williams, la recrue de l'année.

Chez les Athletics d'Oakland, le lanceur vedette Vida Blue et

le propriétaire Charles O. Finley sont encore très loin d'une entente.

L'agent négociateur de Blue, Robert Gerst a communiqué avec Finley au cours de la jour-

née d'hier pour lui dire que Blue acceptait un compromis et se contenterait de \$92,500.

Finley a tout simplement répondu qu'il n'était pas question d'un tel compromis puisque son offre de \$50,000 était finale.



Les sables mouvants —

Le lanceur Ray Sadecki des Mets de New York semble pris dans des sables mouvants. Il est tout simplement

en train d'apprendre à glisser au camp des Mets. (Téléphoto PA)

Les Américains

préfèrent

le football

au baseball

NEW YORK (PA) — Une expansion continue et la course au dollar de l'amateur menacent l'intérêt porté aux baseball et football professionnels, selon un scrutin organisé à travers les USA par La Presse Associée.

"Toutes les saisons de sports professionnels sont trop longues et devraient être réduites considérablement", a dit Leroy Bearman, du journal d'Albuquerque.

"Il serait bon que les calendriers des sports majeurs, baseball, football et basketball, soient séparés par au moins une semaine", soutient Ray Wise, de Dover, Delaware.

De telles déclarations dominent un scrutin spécial de chroniqueurs et commentateurs sportifs, qui favorisent de beaucoup le football au baseball comme sport favori des Américains, mais qui préfèrent la Série mondiale au Super Bowl comme événement sportif no 1 de la nation.

Le scrutin posait deux questions: Quel est le sport no 1

des Américains? Quel est le principal événement sportif?

Des 727 réponses reçues, 474 favorisaient le football et 223, le baseball. La Série mondiale l'a emporté sur le Super Bowl par 414 à 285.

COMMENTAIRES

Les votes étaient accompagnés de nombreux commentaires, dont le terme général était: 1. La saison de baseball est non seulement trop longue, mais le sport est devenu lent et ennuyant; 2. Le football menace d'atteindre la sursaturation avec son calendrier trop chargé de matches hors concours avant la saison; 3. Le football devra trouver un moyen de mettre fin aux matches nuls.

Le commissaire du baseball, Bowie Kuhn, s'est refusé à tout commentaire immédiat, mais a l'intention d'étudier le scrutin. Pete Rozelle, commissaire du football, s'est contenté de dire: "Il semble que nous devons travailler davantage sur la classification du Super Bowl."

AUTRE SCRUTIN

La LNF avait tenu un scrutin

auprès des amateurs et en avait fait connaître les résultats en janvier, avant le Super Bowl. Sur un total de 1,614 amateurs, 29 pour cent avaient préféré le football et 21 pour cent, le baseball, mais la Série mondiale possédait une légère avance sur le Super Bowl.

Kuhn avait alors critiqué le temps du scrutin, mais la PA a choisi un temps où les deux sports n'étaient pas présentés. La principale critique dans les commentaires demeure cette compétition occasionnée par les saisons simultanées.

Le football inaugure ses matches hors concours en juillet et poursuit sa saison jusqu'en janvier, entrant ainsi en compétition avec le baseball et le hockey.

Le calendrier du baseball s'étend de la première semaine d'avril au milieu d'octobre, "si bien que l'amateur ne sait où donner la tête".

"La saison de baseball est trop longue et le football a tendance à l'imiter", a conclu un autre observateur.

BRICOLEURS & ENTREPRENEURS

CORROYER
4"

GENERAL

modèle J-80
base incluse



FABRIQUE
AU QUEBEC

Valeurs de
\$113.70 pour

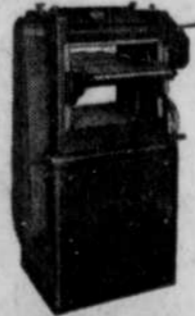
\$89⁹⁵

BASE
INCLUDE

La varlope de 4" de marque GENERAL est conçue pour répondre aux besoins du bricoleur. Elle peut également être utilisée dans les écoles et les petits ateliers de travail. De construction précise et robuste.

La base est d'acier coulé, façonné pour recevoir les tables. Grands coussinets usinés et trois trous à la base pour boulonner le pied d'acier SS-80.

Aussi disponibles



NOUS LOUONS: Corroyer - Banc de scie - Sableuse à plancher et autres.

Turgeon & Jobin Ltée

CHARGEX

205, rue Montmagny — Québec

TEL.: 529-6511

STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN

SPECIAL DE FEVRIER
MODELE OLYMPIQUE 20 FORCES
Rég. \$850 SPECIAL \$675⁰⁰
ESCOMPTE SUR VETEMENTS DE MOTONEIGE 30%
EGALEMENT ESCOMPTE SPECIAL SUR AUTRES MODELES
Choix de modèles usagés.
PRESTO SPORTS
4252, boul. Henri-Bourassa - CHARLESBOURG
SERVICE - PIECES - TEL: 628-2317



FAITES COMME LUI,
SKIEZ A STONEHAM
CE PRINTEMPS.

Parce que:

Le Soleil y est invitant.

Les 10 pentes y sont magnifiquement entretenues. 40 instructeurs de l'A.J.S.C. sont à votre disposition. Atmosphère vivante du Club de Ski Stoneham. Bars - Restaurants - Boutiques.

STATION DE SKI STONEHAM
Stoneham, Québec
Tél.: 849-8432



POUR L'ACHAT NO 1
SUR LA VOITURE NO 1
AVEC LE CONCESSIONNAIRE
QUI VEUT DEVENIR LE NO 1

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

Jeune et Dynamique
MAINTENANT!

Vérifiez le luxe... la beauté... le roulement... les bas prix sur la ligne complète de nos modèles 1972!

Choisissez le NO 1 dans l'escompte ● le NO 1 dans le prix d'échange ● le NO 1 pour le service après vente ● le NO 1 pour le plan d'acommodation GMAC et l'assurance M.I.C.

NOUS AVONS EN MAIN UN BEAU CHOIX DE MODELES 1972 ET DE DEMONSTRATEURS A DES PRIX COMPETITIFS

Quelques exemples:

UNITE 607
NOVA 1972
6 cylindres, 2 portes, transmission "Powerglide", radio.
\$3,228.00
\$2,995⁰⁰

VEGA 1972
4 cylindres, freins à disques avant, sièges baquets.
3 vitesses.
A PARTIR DE
\$2,514⁰⁰

UNITE 47
CHEVROLET IMPALA 1972
DECAPOTABLE, pare-brise teinté, vitres électriques, moulures sur les ailes arrière, pneus blancs, radio, haut-parleur arrière, lumières.
\$5,278.00
\$4,795⁰⁰

UNITE 1073
CHEVELLE 1972
HEAVY CHEVY, hard-top, 2 portes, transmission turbo-automatique, radio, klaxon double, pneus blancs, moteur 350/245 HP, capot sport.
\$3,980.00
\$3,695⁰⁰

- FINANCE G.M.A.C.
- ASSURANCE M.I.C. et ASSURANCE-MALADIE
- LOCATION A LONG TERME
- LICENCE SUR LES LIEUX

JID CHEVROLET OLDSMOBILE

60 SUD, DORCHESTER — TEL.: 529-4561
Terrain usagé: 565, boul. Hamel

- VENDEURS COURTOIS
- LE PLUS GRAND CHOIX DE MODELES 1972
- SERVICE APRES-VENTE LE PLUS RECHERCHE
- PRIX DEBIANT TOUTE COMPETITION
- MEILLEURE ALLOCATION EN VILLE POUR VOTRE ECHANGE

La participation au PEPS: les prédictions sont dépassées

Pas moins de 7151 personnes se sont inscrites au Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'Université Laval au cours du trimestre d'automne 1971 dépassant ainsi les prédictions des plus optimistes. Depuis son ouverture, le PEPS s'impose non seulement par les nombreux événements sportifs de qualité qu'il présente au public québécois mais également par une participation active des membres de la communauté universitaire.

Parmi tous les spectacles présentés au PEPS depuis 1-1-2 an, celui de la participation est peut-être le plus éloquent. Il a donné l'image première de la réussite. Le fait d'avoir refusé d'inscrire plusieurs individus parce qu'il n'y avait plus de place est une preuve irréfutable de la nécessité d'un tel centre à l'Université Laval et dans la région. De plus, le PEPS, grâce à une structure et à une administration fonctionnelle, a créé chez les promoteurs et les sportifs un dynamisme et un enthousiasme qui sans aucun doute permettra à la région de Québec de devenir un sérieux adversaire de la région de Montréal dans le domaine du sport. Des éléments comme le PEPS ajoutés à ce que Québec possède déjà lui permet de se poser en aspirant de taille au titre de capitale du sport au Canada.

La forte participation des étudiants aux activités sportives conteste les déclarations de plusieurs concernant la non-participation par les étudiants à la vie du campus. Le PEPS joue un rôle important dans ce qu'il est convenu d'appeler l'humanisation du campus. Il offre à ses usagers une inscription trimes-trielle, un programme de 40 activités et des facilités exceptionnelles. Tous ces facteurs lui ont permis d'atteindre un nombre aussi impressionnant de membres.

STATISTIQUES

Le responsable des programmes, monsieur Jacques Loiselle, a fourni un rapport détaillé des

Championnat de badminton à l'équipe de Laval

L'équipe de badminton de l'université Laval a remporté le championnat de l'Association sportive universitaire du Québec lors du tournoi présenté à Sherbrooke en devançant de justesse les porte-couleurs du Royal Military College de Kingston. Au classement final, Laval a obtenu 13 points comparativement à 12 pour Kingston. Suivaient ensuite dans l'ordre, l'Université du Québec à Montréal 7, l'université de Sherbrooke 4, le Collège Militaire Royal de St-Jean 3, le Collège Loyola 3, le Collège MacDonald 1 et l'Université Bishop 1.

Les joueurs de Laval, dirigés par Jean-Claude Laprise, étaient Richard Blouin (cinq victoires et une défaite), Gérard Moreau (cinq victoires et une défaite) et l'équipe de double Roger Plante-Pierre Lessard (six victoires et aucune défaite).

Résultats à Blue Bonnets

TROT — \$1,000
1—Sharp Hook, Côté, \$4.00, 3:20, 2:30;
4—Daveys Bara, Boucher, \$3.00, 2:30;
5—Buckeye Joe, Gendron, \$2.00.
Temps: 2:12

Ont aussi couru: Trader Dillon, Do-dor Lane, Jondale Ward, Sand Dollar, Flemington's Earl.

AMBLE — \$1,100
5—Sundown Bowlers Jr., MacDonald, \$25.00, 2:00, 5:40; 5—Caporal Tracy, Gudin, \$2.00, 3:20; 2—Baroness Angus, Poirier, \$4.10.
Temps: 2:12

Ont aussi couru: Miss D Will, Raya Valley Song, Active Chief, North by Northwest, Startale Gerlie, Battle T. Action.

Double: \$81.20

AMBLE — \$1,500
7—Flying Tutta, D. Pilon, \$14.10, 4:50, 2:30; 2—Circle Amy Samson, \$3.20, 2:30; 5—Nite Bomz, Tremblay, \$3.50.
Temps: 2:12 1-5

Ont aussi couru: Teen Queen, Grate-ful Pat, Assiduous, Mark Herbert.

TROT — \$1,200
5—Vallant Newport, Grisé, \$21.50, \$30; 4—Presty Speedy, Rouliard, \$4.50.
Temps: 2:15 2-5

Ont aussi couru: Lady Circo, Perfect Mir, Kawartha Butch, Dough, Kinmel Lodge a été retiré.
Quinella: \$43.90

AMBLE — \$1,500
3—Irish Grattan, Guy, Beaulieu, \$14.40, 6:00, 5:40; 6—Two Mountains Pass, Gendron, \$4.40, 3:50; 8—Lord Sa-lisbury, Hebert, \$4.90.
Temps: 2:12 3-5

Ont aussi couru: Mountain Asache, Dale Scott, Houston, Horatio, Henry T. Voio.

AMBLE — \$1,500
7—Fargo Mark, Tremblay, \$15.80, 7:20; 4—Green River Honey, Bourgeois, \$7.20.
Temps: 2:11 1

Ont aussi couru: Go Scott Go, Cam-den Paloma, J. D. Royal, Bim Beau, Had A Express, Hirondelle, Well Done.
Quinella: \$24.20

AMBLE — \$1,000
4—Rusty Major, Piché, \$7.50, 4:20, 2:10; 5—Keystone Inez, Rochelleau, \$11.50, 4:00; 2—Scott Fieks, Grisé, \$2.30.
Temps: 2:13 1-5

Ont aussi couru: Ambro Lacy, Duo Mir, Two Mountains Rip, Scampi O Mousette, Juanita's Knight.

AMBLE — \$1,500
6—Norman Drummond, Brossard, \$62.70, 22:50; 3—Richieus Fleuris, Lachance, \$5.30.
Temps: 2:14 3-5

Ont aussi couru: Adios Whisky, Byrd Time, Locust Time, Saratoga Lad, Dol-ly Chief, Caroline Wayne Davis, A Brook.

Quinella: \$50.10

AMBLE — \$5,000
4—Putnam, Lachance, \$5.00, 3:30, 2:50; 3—Speed To Burn, Côté, \$3.70, 2:50; 5—World Master, Curran, \$1.50.
Temps: 2:11 4-5

Ont aussi couru: Quick, Teistar Hand-Ver.

TROT — \$1,200
9—Amortizers Tim, Bourgon, \$25.90, 12:30; 7—Impressive, Boucher, \$11.50.
Temps: 2:15 2-5

Ont aussi couru: Miss Scarlet Pat, Man Fred, Indian Brave, Jancye Dream, Mr. Wino, Chief Heek, Epic Time a été retiré.
Exacta: \$59.70

inscriptions au trimestre d'au-tomme 1971. Les chiffres démontrent d'une façon incontestable la raison d'être du Pavillon de l'éducation physique et des sports sur le campus universi-taire.

Le PEPS a accueilli un total de 7151 membres, de septembre à décembre 1971. De ce nombre, 5477 usagers étaient des étu-dians, représentant ainsi un pourcentage de 76.6. D'après monsieur Loiselle, il est peu probable que le total de 7151 soit dépassé au semestre hiver 1972, mais le pourcentage d'étu-dians restera sensiblement le même. Il est à noter également

que le total de 4683 étudiants du premier cycle représente 41% de la population étudiante.

Les membres du personnel étaient au nombre de 730, soit 10.2%, et les anciens de Laval: 424, soit 5.9%. Dans son programme de développement de l'élite sportive, le Service des activités sportives a accueilli 253 athlètes dont 100 à la nati-on, soit un pourcentage de 3.6%. Finalement, 3.7% des par-ticipants étaient du programme des stagiaires, du programme des handicapés, des entraî-neurs, etc. . . . Seulement 47 conjoints et 3 dépendants ma-jeurs se sont inscrits.

Ces chiffres sont éloquentes. Ils démontrent l'intérêt des gens pour l'activité physique. Le PEPS a répondu à ses déni-greurs de la manière la plus convaincante soit en satisfaisant les besoins de la population qu'il est appelé à desservir. Le PEPS a fait plus que satisfaire ses usagers, il a joué un rôle de premier plan dans le domaine de l'activité physique. En plus du rayonnement et de l'animati-on qu'il a étalés, il a apporté un témoignage important pour la cause du sport et de celle des personnes qui travaillent à le structurer.

Le combat Clay-Foster sera retransmis dans vingt-cinq pays

TOKYO (AFP) — Le combat de boxe prévu en 15 reprises, entre les deux boxeurs poids lourds américains Cassius Clay et Mac Foster, qui doit se dérouler en avril prochain à Tokyo, sera retransmis par la télévision, via satellite, dans au moins vingt-cinq pays. C'est ce que vient d'annoncer M. Terry Schwartz, vice-président de la "Top Rank Inc.", qui a organisé la plupart des grands combats de Mohammed Ali.

M. Schwartz a indiqué que la rencontre sera retransmise en circuit fermé aux États-Unis et au Canada. Par contre, les habitants des autres pays inté-ressés, y compris ceux de l'Euro-vasion, pourront assister au combat de chez eux.

L'organisateur américain a

encore déclaré que les droits de télévision se monteraient entre 2.5 et 3 millions de dollars, 40% de cette somme allant à Cassius Clay et 40 autres à la "Top Rank". De plus, l'ancien cham-pion du monde des poids lourds a reçu une garantie de \$400,000 alors que son futur adversaire Foster recevra \$80,000.

La Fédération japonaise de boxe qui interdit habituellement les combats entre deux boxeurs étrangers, a autorisé "exception-nellement" le combat Clay-Foster.

M. Yasuo Ko, président de la Fédération japonaise, a déclaré que pour lui, cette rencontre se-rait un championnat du monde, Mohammed Ali étant toujours, selon lui, le véritable champion du monde.

Championnat canadien de plongeon et de natation au PEPS

Le Pavillon de l'éducation physique et des sports pré-sentera un deuxième cham-pionnat universitaire cana-dien d'affilée alors que les meilleurs nageurs et plon-geurs des universités cana-diennes seront au PEPS vendredi et samedi, 3 et 4 mars.

Un groupe d'environ 125 nageurs et plongeurs venant des associations universi-taires des provinces de l'Ouest, des provinces de

l'Atlantique, de l'Ontario et du Québec seront présents à cette occasion. L'équipe du Québec comprendra 20 na-geurs dont Gabor Csepregi de Laval tandis que trois plongeurs de l'ASUQ pren-dront part à la compétition. Ces plongeurs sont Richard Leblanc et Bertrand Nolin de l'université Laval et Da-vid Pope de McGill.

Les membres de l'équipe ont été choisis à la suite de la compétition de l'ASUQ.

"CHEZ LAURENTIDE... SONT BIEN CORREC"

TROUVEZ UN NOM À LA NOUVELLE MASCOTTE DE LAURENTIDE AUTOS ET

Afin de vous aider à trouver un nom à la nouvelle mascotte de Laurentide Autos, voici quelques-unes de ses caractéristiques.

Jeune perroquet mâle (ARA Macao), 7 mois, rouge, vert, bleu, jaune, hauteur 24 pouces. Lieu d'origine: Amérique Centrale et Amérique du Sud... mais allez donc plutôt le voir chez Laurentide. Normalement, il demeure dans la salle de montre, mais il lui arrive d'aller faire son petit tour dans l'atelier de réparation.

"J'ai dit... au travail, compris!"

Il aime bien faire de la radio, avoir son portrait dans le journal et faire de la télévision. Il affirme que son grand-père a connu personnellement Henry Ford.

Conditions du concours

Le concours se termine lundi le 6 mars à minuit. Participez autant de fois que vous le voulez, remplissez simplement les coupons publiés dans Le Soleil. Un jury de trois personnes choisira le nom, leur décision sera sans appel. Si plusieurs personnes soumettaient le nom choisi, la première personne à le soumettre serait déclarée gagnante. Le nom du gagnant sera publié dans Le Soleil du samedi 11 mars. Les membres du personnel de Laurentide Automobile Inc. et de Bleu, Duperré, Giguère + Associés Inc. Agence de Publicité, se sont pas éligibles à ce concours.

BLEU, DUPERRÉ, GIGUÈRE + ASSOCIÉS INC.
410 est. St-Vollier, Québec 2e

Messieurs,
à mon avis la nouvelle mascotte de Laurentide Autos devrait se nommer

Nom

Adresse

Signature

Tel.

LAURENTIDE
25 SUD, DORCHESTER / TEL: 525-8171
FORD - TORINO - MUSTANG - MAVERICK - PINTO

La violence continue de terroriser l'Irlande du Nord

IRLANDE DU NORD (d'après AFP, AP et UPI) — L'Ulster a vécu depuis deux jours l'une des plus fortes vagues de terreur depuis le début de l'année. Hier, deux hommes ont été attaqués dans leurs foyers par des commandos d'exécution de l'IRA. L'un est mort et l'autre gravement blessé. Deux adolescents ont également été tués, hier, à Belfast. Plus de 43 personnes ont par ailleurs été blessées par l'explosion d'une charge de 120 livres de gélignite qui a démolé plus de deux douzaines de magasins.

Les deux adolescents de 14 et 16 ans furent tués, l'un d'une balle dans la tête et l'autre des suites de plusieurs blessures au corps.

Leurs cadavres ont été déposés peu avant minuit devant le Royal Victoria Hospital à Belfast par des inconnus circulant à bord d'une camionnette rouge qui a immédiatement disparu. Le véhicule a été retrouvé un peu plus tard abandonné.

On ignore tout des circonstances de la mort des deux adolescents.

Selon une première hypothèse émise par la police, ils auraient pu être victimes d'un règlement de comptes.

Les deux adolescents sont peut-être morts au cours d'un accrochage avec une patrouille britannique. Un porte-parole de la police a en effet annoncé que huit minutes environ avant que les corps des deux adolescents ne soient déposés devant le "Royal Victoria Hospital", des coups de feu avaient été échangés entre des militaires et les occupants d'une camionnette ressemblant à celle signalée devant l'hôpital.

Il faudra sans doute attendre les résultats de l'autopsie des deux victimes pour savoir si cette thèse se confirme.

D'autre part plusieurs patrouilles militaires ont essuyé, hier soir, des coups de feu dans le quartier catholique de Ballymurphy, mais aucun soldat n'a été touché.

A proximité de Belfast une station d'essence a été gravement endommagée par l'explosion d'une bombe. Plusieurs voitures ont été partiellement détruites.

"INTERDICTION DES INTERROGATOIRES EN PROFONDEUR"

Dénoncées comme "mauvais traitements" par la commission Compton, les méthodes d'interrogatoires intensifs auxquels étaient soumis certains détenus d'Irlande du Nord, seront interdites d'ici à quelques jours par le gouvernement britannique, apprend-on dans les milieux informés, à Londres.

Cette décision, qui sera annoncée vraisemblablement dans les jours prochains à la Chambre des communes, aurait été prise mardi, lors d'une réunion restreinte du cabinet consacrée à l'Irlande du Nord, et au cours de laquelle ont été étudiées les conclusions du rapport Parker. Lord Chief Justice of England (magistrat suprême du royaume) le baron Parker of Waddington avait en novembre dernier été chargé par le gouvernement d'enquêter sur les règles appliquées par les forces de l'ordre dans le traitement et les interrogatoires des suspects en Irlande du Nord, à la suite du rapport Compton dont les conclusions avaient suscité un malaise certain sinon dans l'opinion britannique, du moins à l'étranger. Ses recommandations ont été soumises il y a quelques jours au gouvernement qui aurait donc décidé mardi de les accepter.

A cause de la grève des débardeurs

Vingt pour cent du trafic maritime dans les ports américains passerait au Canada

(D'après NYTNS et UPI) — Les grèves des débardeurs qui ont commencé en 1971, aux Etats-Unis, "feront peut-être perdre jusqu'à 20 pour cent du trafic maritime américain au profit du Canada", a déclaré la présidente de la Commission maritime fédérale des Etats-Unis, Mme Hélène Deitch Bentley.

Par ailleurs, les fermiers américains ont perdu un milliard de dollars parce que le président du syndicat des débardeurs américains, M. Harry Bridges, a nul à la conclusion d'une vente de céréales à l'Union soviétique, a déclaré le secrétaire à l'Agriculture, Earl Butz, mardi.

Au cours du sixième séminaire annuel de l'Institut d'administration maritime, Mme Bentley a expliqué ce détournement du trafic vers le Canada en citant le coût élevé de la manutention dans les ports américains par rapport aux ports canadiens, et les taux plus élevés du transport ferroviaire aux Etats-Unis. Elle a dit qu'il en coûtait \$143 par équipe par heure pour la manutention des containers aux Etats-Unis, alors qu'il n'en coûtait que \$49 par équipe par heure, à Montréal.

De son côté, M. Butz, parlant devant le congrès annuel de l'Association coopérative de l'électricité rurale, à Las Vegas, a déclaré que "plus d'un milliard de revenu pour les fermiers avait été perdu à cause d'un dirigeant syndical arrogant et sans cœur qui a dit: "Je ne me préoccupe pas de savoir si vos produits vont se rendre sur les quais ou non".

Un projet de vente important aurait dû être abandonné lorsque les débardeurs de la côte du Pacifique ont quitté le travail sur ordre de M. Bridges, a dit M. Butz.

Cette grève, récemment terminée a été la plus longue et la plus coûteuse de l'histoire des Etats-Unis. Par contre, des rumeurs indiquent que le comité fédéral des salaires pourrait rejeter les salaires indiqués dans le contrat signé par les débardeurs. M. Bridges a dit que si cela survenait, il rappellerait de nouveau les débardeurs.

84% des Israéliens sont partisans des raids contre les Fédâyine

Un réacteur syrien a bombardé hier des positions du Plateau de Golan occupées par Israël en guise de représailles contre les récentes attaques de l'artillerie israélienne sur les repères de guérillas arabes en territoire arabe.

En un deuxième temps, Israël confirmait que non pas un seul mais plusieurs appareils de l'aviation syrienne avaient bombardé un village israélien du Golan.

Un troisième temps: le sondage d'opinion effectué par l'Institut Pori montre que la très grande majorité des Israéliens sont partisans des raids de représailles contre les bases fédâyine. Le résultat de ce sondage est d'autant plus intéressant qu'il a été effectué avant l'opération de représailles entreprise, de vendredi à lundi, par les forces israéliennes au Liban.

Quatre-vingt-quatre pour cent des Israéliens interrogés se sont déclarés partisans de cette politique, qui selon eux, oblige les Fédâyine à reculer leurs bases plus loin des lignes de cessez-le-feu et les contraint à limiter leur action.

EN SYRIE

Au plan des opérations israéliennes, le commandement militaire annonce que trois Fédâyine ont été tués et six blessés, tôt hier, au cours de l'attaque de l'aviation israélienne contre des positions palestiniennes de la région de Deraa, au sud de la Syrie. L'aviation utilisait des roquettes et des mitrailleuses lourdes.

Aucun campement militaire syrien n'a été visé lors du bombardement des bases fédâyine, par l'artillerie, les chars et les forces de l'air israéliennes. Les bases de Fédâyine attaquées, notamment celles des organisations "Al Saika" (sous obédience syrienne, et "Al Fatah" consistaient surtout en campements situés près de villages syriens.

Les bombardements en Syrie ont été déclenchés pour riposter à l'action des Fédâyine qui "ont provoqué treize incidents dans le plateau de Golan, entre le 27 février et le 1er mars", indique-t-on de sources militaires israéliennes. On précise de même source que le but des résistants palestiniens était, de créer une diversion et d'alléger la pression des forces israéliennes sur les fédâyines harcelés dans le "Fatahaland" au Liban.

Les observateurs israéliens, qui rappellent que les représailles contre des unités fédâyine stationnées en Syrie ont toujours été extrêmement rares, estiment que c'est la présence même des Palestiniens sur les lignes nord d'Israël que l'armée veut remettre en question. L'aviation israélienne, en dehors d'un raid contre des positions palestiniennes le 24 janvier 1972, n'était plus intervenue en Syrie depuis février 1969. Alors que depuis près de deux ans les incidents avaient été peu nombreux, la situation, selon le porte-parole militaire israélien, devait s'aggraver à partir de janvier.

Les observateurs israéliens soulignent qu'il n'existe en Syrie un nombre important d'installations et de campements de Fédâyine, certains étant d'anciens camps militaires syriens mis à leur disposition. Des instructeurs syriens, rapportent les observateurs, entraînent ces hommes qui sont habillés, et armés par l'armée syrienne.

CAMP ST-CHARLES

Colonie de vacances dirigée par les Pères Capucins pour garçons et filles. 1 mois ou 15 jours.

Informations et réservation:
Tél.: 529-9041



TROUVEZ-MOI UN NOM
VOIR P. 36

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON!

Concessionnaires demandés

Manufacture de MIDI-PUTT portatifs de 18 trous ayant tous les accessoires, un des plus passionnants à jouer, demande des concessionnaires pour la province. Ces MIDI-PUTT de modèles originaux peuvent vous rapporter de gros profits et vous pouvez les remettre à l'intérieur pour la période hivernale. Ces merveilleux MIDI-PUTT de couleurs attrayantes et pourvus de plusieurs obstacles, procurent du plaisir pour toute la famille. Grandeur de terrain requis: 100 x 100. Nous avons un plan d'échiquier, de location ou de participation sur les profits. Pour toute information, si vous désirez posséder votre propre commerce de MIDI-PUTT, écrivez à l'adresse mentionnée ci-bas, et le représentant passera vous voir sans obligation de votre part.

MIDI-PUTT

101 Ste-Anne, Suite 3
Tél.: 524-5955

CROISIERE DE REVE en Méditerranée et dans les îles grecques

PROFITEZ DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE RESERVEZ SANS TARDER!

POUR RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS:

688-3430

ACCEPTONS FRAIS VIRE POUR RESERVATIONS SEULEMENT.

membre du groupe La Laurentienne

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE

871, chemin St-Louis, Québec 6, P.Q.



AU SERVICE DU PUBLIC DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

Traversée Transatlantique aller et retour à bord du prestigieux S.S. FRANCE. Croisière dans les îles grecques, départ de Cannes à bord du S.S. De Grasse. Vous visiterez le Pirée, Izmir, Rhodes, Delos et Mykonos. Vous séjournez aussi à Paris à l'hôtel Méridien et à Monte Carlo à l'hôtel Hermitage (petits déjeuners inclus).

DEPART DE NEW YORK le 11 avril, retour le 10 mai.
PRIX
U.S. \$888.00 (classe rive gauche) par personne
Taxes de port: U.S. \$22.10 en sus
U.S. \$1,328.00 (1re classe) par personne

Gilly est trouvé coupable du meurtre de Jablonski

WASHINGTON (D'après AP et UPI) — Paul E. Gilly, un homme de main dans l'affaire du meurtre du dirigeant du syndicat des Mineurs unis, Joseph A. Jablonski, de sa femme et de leur fille, a été trouvé coupable de meurtre au premier degré, hier, par un jury du comté de Washington composé de sept hommes et cinq femmes.

Le jury doit maintenant décider si la sentence prendra la forme d'une condamnation à mort ou d'un emprisonnement à vie.

L'Etat avait accusé Gilly, qui selon toutes apparences agissait selon les instructions d'un bailleur de fonds mystérieux, connu seulement sous le nom de Tony, d'avoir organisé les meurtres.

Un autre individu, Claude E. Vealy, a déjà plaidé coupable.

L'Etat a accusé Gilly, 38 ans, Vealy, 29 ans et Aubran W. Martin, 22 ans, d'avoir tué Jablonski, sa femme et sa fille, le 31 décembre 1969, trois semaines après que Jablonski eut perdu l'élection pour la présidence du syndicat des Mineurs unis, au profit de W.A. "Tony" Boyle.

Vealy a dit que Gilly avait reçu \$5,000 pour effectuer les meurtres.

- ROTI FILET DE PORC - 63
- STEAK HACHE - 69 ET 1¹⁰
- FESSE d'AGNEAU 5 A 5 1/2 LB 79
- ROTI DE VEAU SANS OS 1²⁵
- STEAK DE RONDE 1⁴⁵
- STEAK MINUTE - 2⁰⁰
- SAUCISSÉS - 69 FUMÉES 65
- LARD SALE ENTRELARDE 59 MAIGRE 69
- SPARE RIBS DE PORC 79
- PETIT CUIT JAMBON DE 1 A 2 1/2 LB 2²⁰
- JAMBON EPAULE - 69 SANS OS 79

W.E. BÉGIN

520 rue de la Salle à St-Roch et aussi par 535 rue de la Reine, 529-1331

500 rue St-Jean, au coin de la Côte Ste-Claire, 524-5271

à québec aujourd'hui

Les Arts

Arts contemporains, canadiens : Exposition permanente à la Galerie Joliet, Place Royale.

Art contemporain du Québec : Peintures, sculptures, gravures, tapisseries au Musée du Québec.

Art traditionnel du Québec : Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Atelier-libre "La Découverte" : Exposition permanente des travaux des membres, 42 Côte de la Fabrique.

Boutique La Forge : Exposition permanente de sculpture de métal, artisanat québécois, poterie, etc. au 82 1-2 Côte de la Montagne.

Boutique Sir Le Roy (A la Cour, 1117 1-3 St-Jean) : Exposition des meubles anciens québécois, poterie, objets d'époque, artisanat paysan.

Chevalet Enr. (Le) Galerie d'Art : Exposition permanente, 3400 Chemin des Quatre bourgeois (Centre d'Arts Chats Naviles et Place Laurier). Claude Picher, A.R.C.A., Albert Rousseau, Marie Laberge, Georges St-Pierre, J.-Halpin, Hélène Beck, Claude Dufour, Ugh John Barrett, Roger Cantin, Lorraine Bénic, Lorraine Bellerose.

Foyer du Palais Montcalm : Hélène Beck.

Galerie d'Art "Les gens de mon pays" : 955 ave de Bourgoigne, Ste-Foy. Exposition permanente de Basque, Michel Champagne, Jacques Barbeau, Michel Labbé, Nicole Tremblay, Lebon, Paul Dumât, Doyon, Edith Martin et autres.

Galerie d'Art V : Exposition permanente de peintures canadiennes, 2750 Chemin Ste-Foy.

Galerie l'Atelier : Peintures, gravures, céramiques canadiennes, arts esculptaux 46 Côte de la Montagne.

Galerie 40 : Exposition de lithographies originales, 40 Côte de la Fabrique.

Galerie Sous le Cap : (145 rue St-Paul). "La petite poule d'eau" vue par Jean-Paul Lemieux; multiples à grand tirage; originaux de Paul Lacroix; reproduction de peintures canadiennes.

Galerie Zanetti : Exposition permanente avec les artistes de la Galerie : Carrière, East, Dumblay, Pilon, Gagnon, Parent, Giunta, Jourdain, Lacroix, Laporte, Mercier, Paradis, Parent, Richard, Ringuet, St-Jean, St-Pierre, Tremblay, Vanier, Yvan.

Peintres traditionnels de la Galerie : A la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Salon des artistes français : Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

Caisse Populaire St-Pascal de Malzeret : Oeuvres de la Société Artistique de Ste-

Foy, 1650 La Canardière. Lundi au jeudi de 10h. à 15 h. et 20 h. à 22 h. Ven. de 10 h. à 20 h. Sam. et dim. de 14 h. à 16 h.

Cinéma

Ciné-midi : "Caprice en couleurs" (McLaren), "La belle vie", "Biborn" et "Jeux d'eau" à l'Office National du Film, 100 Place d'Youville de 12h.25 à 12h.25.

Ciné après-midi : "L'homme du lac", "Voi Miami" et "Boulevard St-Laurent" à l'Office National du Film, 100 Place d'Youville de 14h. à 16h.

Ciné-Musée : "Dentelles de métal", "Marc Chagall", "Le Musée de Colmar", "Vallée intérieure du Nil" et "Les forestiers" au Musée du Québec à 14h.30.

Concert

L'Ensemble Renaissance de Québec : A l'Auditorium Notre-Dame de Foy (Cap-Rouge) à 20h.30.

Théâtre

Le Babour "Bébé chômeur" : Comédie en deux actes de Félicien Marceau, présenté par le Théâtre de Dix Heures à la Salle Champlain, Hôtel Victoria à 22h.

Variétés

Les Grands Ballets Canadiens : Au Grand Théâtre de Québec, salle Louis-Frédéric à 20h.30.

Convocations

Semaine des sciences forestières : Organisée par l'Association générale des étudiants en foresterie et géologie à l'Université Laval. Faculté de foresterie et de géologie. Thème: "Le génie forestier, ça mène à quoi?"

Cabarets

Auberge de la Colline : Danse ce soir avec le trio "The Hill Top 3" de 9h. p.m. à 2h. a.m.

Au complexe de la Porte St-Jean : Le temple, discothèque à 11h. Danseuses: La Mousse Spatheque, Sons et

Maurice Clavel cinéaste

Messieurs les censeurs, bonsoir!

PARIS (AFP) — Un film susceptible de battre les records du succès en raison des polémiques qu'il a provoquées, a été présenté mardi à Paris: il s'agit de "Soulèvement de la vie", le court-métrage que Maurice Clavel avait conçu pour l'émission de télévision en direct "à armes égales" et dont la censure avait provoqué un incident spectaculaire. Son auteur avait en effet quitté le plateau sur ces mots: "messieurs les censeurs, bonsoir" et l'émission avait dû être interrompue.

Le thème de "à armes égales", "la liberté des moeurs", "dans un effet très illustré, selon la formule de l'émission, par deux films d'une quinzaine de minutes chacun, exprimant le point de vue des deux protagonistes. Le court-métrage de Maurice Clavel était un violent réquisitoire contre la

société de consommation, seule responsable, à ses yeux, du déshantement des individus alors que dans une société plus juste et moins matérialiste, la liberté des moeurs devrait être chose naturelle. En revanche, son adversaire, M. Jean Royer, Maire de Tours, s'était fait le défenseur de la morale.

L'incident avait été provoqué par la suppression d'un mot dans le texte de M. Clavel se référant à une déclaration de M. Georges Pompidou.

Le "Soulèvement de la vie", qui avait été confisqué par l'O.R.T.F., a été réfilmé par le célèbre polémiste de gauche. Il inaugurerait la semaine prochaine le premier Festival International du Film de Court-Métrage à Grenoble. Maurice Clavel se propose d'ailleurs de réaliser d'autres films du même genre.

Auditions à l'École Nationale de Ballet

L'École Nationale de Ballet

Prix Orange à perpétuité

MONTREAL (PC)—Pour rendre hommage à l'acteur Olivier Guimond, décédé récemment, l'organisation du concours des Prix Orange et Citron a décidé de nommer le célèbre comédien Prix Orange à perpétuité.

Les journalistes membres du jury auront à choisir des candidats dans chacune des catégories au cours des prochains jours.

Ce scrutin préliminaire sera dépeillé dans les locaux de l'Union des artistes de Montréal, le 14 mars prochain et le scrutin final sera dépeillé le 10 avril.

annonce que des auditions d'entrée à l'école seront tenues à Québec, samedi le 8 avril prochain. Le lieu reste à déterminer. Ces auditions permettront aux jeunes garçons et filles de la région de faire valoir leurs ambitions de danseurs et de se mériter une place dans la classe de première de l'école. Ils doivent être âgés approximativement de dix ans, et les parents doivent accepter qu'ils étudient à Toronto, où se trouve l'ENB.

Fondée en 1959, l'ENB offre un programme complet de formation générale, académique et musicale propre à former des danseurs qui pourront faire carrière dans toutes les sphères de la danse sans souffrir d'un manque de culture. Le programme rencontre toutes les exigences

du ministère de l'Éducation de l'Ontario, et ses conditions spéciales d'enseignement et d'entraînement à la danse permettent de petites classes, un rapport professeur-élève favorable, et une organisation des loisirs très spécialisée. L'école compte actuellement quelque 125 étudiants en tout qui viennent de toutes les parties du Canada. Une assistance financière peut être obtenue dans des cas exceptionnels.

Les élèves sont présentés au public au spectacle annuel de Noël, et ils peuvent en outre apparaître dans des spectacles scolaires ou des émissions de télévision. Cette année, une vingtaine d'écoles de la région de Toronto recevront les élèves de l'école pour des spectacles à l'intention des étudiants.

Les films que l'on tourne

NEW YORK (NYTNS) — Richard Burton, qui a récemment tenu les rôles du maréchal Tito et de Léon Trosky à l'écran, tiendra prochainement celui de Mussolini dans un film qui s'intitulera justement "LES DERNIERS JOURS DE BENITO MUSSOLINI".

Le rôle de Claretta Petacci, la maîtresse du dictateur, sera tenu par son épouse, l'actrice Elizabeth Taylor.

On se souvient que c'est en 1963 que Richard Burton et Elizabeth Taylor ont tourné ensemble, pour la première fois, dans "Cléopâtre". Depuis, ils ont tourné ensemble neuf films, dont deux films inédits à ce jour: "Under Milk Wood" et "Hammersmith Is Out".

"Les derniers jours de Benito Mussolini" sera tourné, en anglais, sous la direction du metteur en scène Carlo Cott, à partir de cet automne. Son scénario est dû à Mario Soldati et à Cesare Garboli.

Sammy Davis Jr. va tourner prochainement "The Glass Heart" l'histoire d'un artiste de cabaret noir qui essaie de renouer avec sa fille âgée de neuf ans, née de son mariage (qui s'est terminé par un divorce) avec une blanche. Le film sera tourné, cet automne, à Londres et à Las Vegas.

Jean-Claude Brialy, qui vient de tourner son premier film, "Eglantine", se trouve actuellement à New York. Au cours d'une interview, il a dit: "La plupart des acteurs, à mon avis, ont toujours envie de tourner un film. Ce qui les en empêche, c'est leur manque de courage. Il faut dire à mon actif que j'avais une certaine expérience dans ce domaine: j'ai aidé le metteur en scène Eric Rohmer lors du tournage du "Genou de Claire". Cela m'a permis de tourner "Eglantine".

Jean-Claude Brialy a tenu à rappeler, au cours de l'interview, qu'il est, avant tout, acteur. Il vient, en effet, de tourner dans "une saison en enfer" où il tient le rôle de Verlaine, l'acteur anglais Terence Stamp personnifiant Rimbaud.

le cinéma

A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Saint-Jean.

— Quand il y a lieu, la covenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

- CANADIEN :** "Les damnés" (3) 6h05; 8h45.
- CANARDIERE :** "Ostia" (3) Couleur à 1h20; 4h30; 7h45. "Viva la Muerte" (version française) (—) Couleur à 3h00; 6h10; 9h20. FIN: 11h.
- CAPITOL :** "L'homme orchestre" (A-4) Couleur à 2h50, 6h10, 9h40. "Sibérie terre de la violence" (—) Couleur à 1h00, 4h15, 7h40.
- CARTIER :** "The Devils" (4) Couleur à 7h00; 9h00.
- CINEMA DE PARIS :** "IXE-13" (—) Couleur à 12h45; 3h00; 6h00; 7h00; 9h30. Dernière représentation complète à 9h10.
- EMPIRE :** "Le cercle rouge" (2) Couleur à 1h00; 3h30; 6h00; 8h20.
- LAIRET :** "Marchands de femmes" (7) 7h35. "Venus interdites" (7) 6h30; 9h30. FIN: 11h00.
- LE BRIOU :** "Il était une fois dans l'ouest" (—) Couleur à 6h00; 9h00.
- LAURIER :** "Le comte Porno" (6) Couleur à 6h30; 9h35. "Sous les caresses du vent nu" (8) Couleur à 8h05. FIN: 11h05.
- LIDO :** "Bandolero" (4) Couleur à 7h30. "Les belles années de Miss Brodie" (—) Couleur à 9h20.
- MIDI-MINUIT :** "Aime-moi vite, le jour se lève" (6) 12h15; 3h30; 6h45; 10h00. "Le labyrinthe du sexe" (6) 1h50; 5h10; 8h25.
- ODEON — SALLE FRONTENAC :** "La fille de Ryan" (—) Couleur à 12h50, 4h30, 8h10.
- ODEON — SALLE LE DAUPHIN :** "Le messager" (A-2) Couleur à 3h40, 7h45. "Le cavalier" (—) Couleur à 1h40, 5h45, 9h50.
- FIGALLE :** Actualités: 1h00; 5h05. "Des garçons et des filles" (—) Couleur (98 min.) à 1h15; 4h35; 8h15. "Mon oncle Antoine" (3) Couleur (105 min.) à 2h55; 6h10; 9h30.
- ST-FOY — SALLE ALOUETTE :** "Variations amoureuses" (—) Couleur à 9h30. "Aime-

CINEMA LIDO
Maggie Smith dans "LES BELLES ANNEES DE MISS BRODIE"
2e FILM COULEUR
Un Western 3 étoiles
"BANDOLERO!"
avec James Stewart • Dean Martin • Raquel Welch • George Kennedy

CINEMA LAURIER
296 QUÉBEC, ST-VALIER
Nouvelle administration
523-6234
18 ANS
2 GRANDS FILMS DE SEXE - COULEUR
"LE COMTE PORN" ET
"SOUS LES CARESSES DU VENT NU"

CINEMA ST-ROMUALD
37 rue de l'Église • Téléphone 839-6553
À l'affiche cette semaine — POUR TOUS
"LE CLAN DES SICILIENS"
(Alain Delon - Irina Demick)
LES FLEURS DU SOLEIL
(Sophia Loren - Marcello Mastroianni)

LE PIGALLE
MON ONCLE ANTOINE
POUR TOUS
Jacques Gagnon • Jean Duceppe
Claude Jutra
Aussi: Des Garçons et des Filles - En couleurs

CINEMA DE PARIS
A L'AFFICHE
POUR TOUS
Un film de Godbout et Dompierre
Pour rire en musique!
Louise Forestier
Les Cyniques
Les moins de 14 ans \$1.00

2 EXCELLENTS FILMS! GRANDS REALISATEURS!
18 ANS Adultes
VIVA LA MUERTE
en couleurs
réalisateur: FERNANDO Arrabal
Aussi: CAIN ET ABEL VUS par PASOLINI!
avec LAURENT TERZIEFF
LES GALERIES CANARDIERE — 461-8575
STATIONNEMENT GRATUIT

GRAND NORD
POUR TOUS
Aventure et divertissement pour toute la famille!
A RAINBOW ADVENTURE FILM
© 1971 AMERICAN NATIONAL ENTERPRISES INC.
COMMENCEMENT DEMAIN
UNE SEULE SEMAINE
LAIRET CARTIER
LUN. - VEN.: 7:00 - 9:00.
SAM. et DIM.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00.
SEULEMENT 5 JOURS
REX
Beauport
LUN. - VEN.: 7:30 - 9:30
SAM. & DIM.: 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00.
Laisser-passer et cartes de l'Age d'Or non valides.

CINEMAS UNIS

LES PETITES FILLES MODELES
EN COULEURS
Michelle Girard
Bella Davri
3e FILM
CHALEURS
en couleur
CHAMPLAIN
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 856-0592
18 ANS
HORAIRE:
Les Petites... à 6:45 et 9:40; "Chaleurs" à 8:10. Mer. dès 1h p.m. Der. rep. compl. à 8:10 p.m.

L'AMOUR SE FAIT DE PLUSIEURS FAÇONS!
Grâce à la Visite du Forgeron, le Village de Montclair, pour une Surprise!
2e film au cinéma MIDI MINUIT
AIME MOI VITE
LE LABYRINTHE DU SEXE
2e film au cinéma ALOUETTE
VARIATIONS AMOUREUSES
HORAIRE: "Aime-moi..." à 12-15-30-6-45-10-00; "Le Labyrinthe..." à 1-50-5-10-8-25 p.m.
3e SEM. p.s. Cartes de l'Age d'Or acceptées
HORAIRE: "Aime-moi..." à 6:30-9:30; "Variations..." à 8:00 p.m.
MIDI-MINUIT
ALOUETTE
252 est. rue St-Joseph, 522-2828
PLACE STE-FOY, 656-0592

Nouvelle escalade du film policier!
La plus sauvage poursuite de voitures qu'on ait vue au cinéma!
POINT LIMITE ZERO
2 FILMS EN COULEUR
Dès demain!
CAPITOL
972, ST-JEAN, 522-6300
18 ANS
et puis
Je fume!
Comment faire pour ne pas mourir en fumant?
PÉTITE JAGGER • JOANNA CAGAN • BARRY NEWMAN • DEAN JAGGER • CLEAVON LITTLE • JOANNA BARRIS
Der. jour: "L'homme orchestre" et "Sibérie..." (Joué)

UN TRÈS BEAU FILM D'AMOUR D'UNE INFINIE TENDRESSE...
Un film de Serge Leroy
LE CIEL EST BLEU
Commençant Demain!
EMPIRE
24, DE LA FABRIQUE, 524-2880
Dernier Jour: "Le Cercle Rouge" (Tous)

TRIOMPHE AU FESTIVAL DE VENISE
POUR TOUS
SMIC SMAC SMOC
Un film de CLAUDE LELOUCH
CATHERINE ALLEGRET • AMDOU • JEAN COLLOMB • CHARLES GERARD • FRANCIS LAI
DES DEMAIN!
CANADIEN
2700, BOUL. LAURIER, PLACE LAURIER, 656-9922
Dernier Jour "Les Damnés" (14 ans)

musique continue



2 ORCHESTRES
FRITZ PEREIRA
ET SON QUARTET
ANDRE MIRON
(BIBI LA CREME)
ET SON TRIO

LA VINO THEQUE

Pour réservation 656-1632
En haut du restaurant La Nouvelle Orléans

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

- (4) Québec CFQM-TV
- (5) Québec CKMI-TV
- (11) Québec CBVT
- (3) Burlington WCAX-TV
- (7) Sherbrooke CHLT-TV
- (8) Mt. Washington WMTW-TV
- (10) Montréal CFMT-TV
- (12) Montréal CFCF-TV
- (13) Trois-Rivières CKTM-TV

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet le lendemain.
(c) Émission couleur

LE JEUDI 2 MARS 1972

- animée par Jose Camero, directeur de Berlitz, Québec.
- 6.00 P. M.
 - (7) (10) Madame est servie c
 - (3) Channel 3 news hour c
 - (5) Rollin' on the river c
 - (11) Le gourmet farleu c
 - (12) Pulse c
 - 6.25 (4) Nouvelles du sport c
 - 6.30 (4) Panoramide c
 - (8) Hogan's heroes c
 - (11) Téléjournal
 - (13) Le 13 vous informe (TCQ) Jasette. Émission d'information. — Thème: La communication.
 - 6.50 (11) Nouvelles du sport c
 - 7.00 (3) News c
 - (4) Madame est servie c
 - (5) Dataline c
 - (7) Symphonien c
 - (8) Safari to adventure c
 - (10) Le 10 vous informe c
 - (11) Format 30
 - (12) Me and the chimp c
 - (13) Ce soir, Jean-Pierre... c (TCQ) Québec Arts. Les activités artistiques du Québec métropolitain
 - 7.25 (10) Les commentaires de Me Marcel Faribault
 - 7.30 (3) Get Smart c
 - (3) In the Mood c
 - (7) (11) (13) Les grands films: "Le génie du mal"
 - (8) High school quiz c
 - (10) Cinéma Kraft: "Les détraqués"
 - (12) Longstreet c
 - (TCQ) Cours d'Espagnol. Une émission des Ecoles Berlitz, langues vivantes,
 - 7.45 (3) News c
 - (12) Montreal bulletin board — Morning news
 - 7.50 (4) Dessins animés c
 - 7.55 (12) University of the air c
 - 7.57 (8) Morning report
 - 7.58 (4) Nouvelles c
 - 8.00 (3) Captain Kangaroo c
 - (4) Les tannants de chez nous c
 - (7) 7 aujourd'hui c
 - (8) Farm and home c
 - 8.05 (12) The Lucille Rivers show
 - 8.15 (12) Rupert Bear c
 - 8.30 (8) Cartoon Carousel c
 - (10) Bienvenue CFTM c
 - (12) Hercules
 - (11) Le Point Cardinal c
 - 8.31 (10) Les p'tits bonshommes
 - 8.45 (4) Bonne journée c
 - (13) Bonjour CKTM
 - 9.00 (3) The David Frost show c
 - (12) Magic Tom c
 - (4) Au bout du fil c
 - (7) Leçons de beauté c
 - (10) Le 10 vous informe c
 - (11) (13) En mouvement
 - 9.15 (7) (11) (13) Les Oralliens
 - (10) Les tannants de chez nous
 - 9.30 (5) Quebec School Telecast
 - (7) (11) (13) Education physique
 - (8) Morning movie: "Dark mirror"
 - (12) Yoga c
 - 9.50 (7) (11) (13) Court métrage
 - 10.00 (3) The Lucy show c
 - (4) (10) Pour vous mesdames c
 - (12) The A.M. show c
 - 10.15 (7) (11) (13) Au Jardin de Pierrot
 - 10.30 (3) My three sons c
 - (5) Friendly Giant c
 - (7) Filmation
 - (7) "Rock 'N' Roll"
 - (11) (13) Pépinot
 - (12) Green acres c
 - 10.45 (10) Ciné-Vendredi: "Les insatisfaites"
 - 1.30 (3) As the world turns c
 - (3) The galloping gourmet c
 - (8) Let's make a deal c
 - (11) Cinéma: "Docteur Folamour"
 - (13) Rue principale
 - 11.00 (12) Thursday movie: "The second best secret agent in the whole wide world"
 - 11.30 (8) Morning movie: "Dark mirror"
 - (7) Cinéma 7: "Les demi-sais"
 - (11) Filmation: "Rock 'N' Roll"
 - (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 11.35 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 11.40 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 11.45 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 11.50 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 11.55 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.00 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.05 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.10 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.15 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.20 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.25 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.30 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.35 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.40 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.45 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.50 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 12.55 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
 - 13.00 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"

LE VENDREDI 3 MARS 1972

- 2.00 (3) Love is a many splendored thing c
- (5) Paul Bernard, psychiatrist c
- (7) (13) Four vous mesdames c
- (8) The newlywed game c
- 2.30 (3) The guiding light c
- (5) Today's music c
- (7) Doigts de fée c
- (8) The dating game c
- (12) What's the good word c
- 3.00 (3) The secret storm c
- (5) Take 30
- (7) (11) (13) Femme d'aujourd'hui
- (8) General Hospital c
- (10) Banco Banco c
- (12) Another world c
- 3.30 (3) (5) The edge of night
- (8) One life to live c
- (10) Super heroes c
- (12) Anything you can do c
- 4.00 (3) Gomer Pyle USMC c
- (4) Super héros c
- (5) Family court c
- (7) (11) (13) Robino c
- (8) Love American style c
- (10) Le cirque du capitaine c
- (12) The Dick Van Dyke show
- 4.30 (4) Les sentinelles de l'air c
- (5) Drop-In c
- (3) The wild, wild west c
- (7) (11) (13) Télé-croque
- (8) McHale's Navy
- (12) Lassie
- 5.00 (4) Cinéma: "Le sabre et la fliche"
- (5) Peyton Place c
- (7) Bonanza c
- (8) Gilligan's Island c
- (10) Patrouille du cosmos c
- (11) Tarzan c
- (12) Truth or consequences c
- (13) Cinéma de 5 heures: "L'évadé du camp No 1"
- 5.30 (5) Get Smart c
- (3) Hogan's heroes c
- (8) News circle c
- (10) Studio 10 c
- (12) Beat the clock c
- 6.00 P.M.
- (3) Channel 3 news hour c
- (5) News c
- (7) C'est mon opinion c
- (8) News c
- (11) Ce soir, Jean-Pierre... c
- (10) La couleur du temps c
- (13) Le 13 vous informe c
- 11.00 (5) Edition sportive c
- 11.10 (13) Personnalité féminine
- 11.15 (4) Heure exquise: "Les insurgés"
- (7) Cinéma 7: "Les demi-sais"
- (10) En pantoufles: "Du sang dans le soleil" c
- 11.18 (13) Pulse c
- 11.20 (3) Channel 3 night beat c
- 11.22 (5) Viewpoint c
- 11.25 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein"
- 11.30 (5) After eleven: "The warrior express"
- (8) The Dick Cavett show c
- (11) Les enchanteurs c
- 11.50 (3) Late movie: "The law and Jake Wade" c.
- 12.00 A. M.
- (11) Cinéma: "L'histoire du don"
- (12) Thursday movie: "The second best secret agent in the whole wide world"
- 12.45 (10) Dernière édition

Opinion

V'la l'bon vent et le changement

NDLR — Au lendemain du concert de la chorale V'la l'bon vent, un amateur enthousiaste nous faisait parvenir cette opinion en écho à la réussite du concert.

La chorale V'la l'bon vent, des hommes et des femmes remplis d'un enthousiasme qu'ils veulent nous faire partager. Viens avec nous, nous reconstruirons le monde pour en faire un monde d'humains; viens, la tâche est grande et l'effort de tous réclamé: "C'est le début d'un temps nouveau."

Délaissés les vieux fantômes puisque la lumière existe. Il faudra beaucoup de ta patience et de ton amour pour guérir les êtres meurtris et transformer en confiance cette méfiance acquise au long des jours. Mais tout est possible, tout est permis, travaillons à rebâtir le monde qui se meurt sans amour, préparons le monde de la VIE.

Tel est le message que nous avons pu entendre en assistant au concert de dimanche soir. Mais allons-nous nous laisser convaincre par ceux qui croient en l'impossible L'amour, l'amitié, la liberté pour ses membres, son corps et son esprit, c'est quoi au juste? Oserons-nous encore y croire? L'aube est pourtant de promesse et le soleil nous invite à un voyage amoureux. Les membres de la chorale ont senti cet espoir et tenté, par leur chant, de nous redonner — si nous l'avons perdu — cette foi en l'amour.

Ce début d'un temps nouveau chanté tout au long de la soirée était lui-même préfiguré par la chorale nouvelle manière pourrions-nous dire. Non pas que l'esprit soit changé mais la manière de présenter le chant, la place qu'on a tenté de donner à la chanson dans la vie — non pas la chanson d'agrément mais la chanson vie réelle enracinée dans l'homme et tout particulièrement l'homme d'ici — étaient nouvelles. Non plus la chanson pour plaire seulement et agréer l'existence mais la chanson pour vivre plus et vivre mieux. Tout cela sans rien négliger de la beauté des toilettes, la justesse du décor et de la chorégraphie.

C'est le début d'un temps nouveau, la chorale V'la l'bon vent n'a pas fini de nous étonner et de nous charmer.

Jean-Noël PONTBRIAND



Une scène de "Nijinsky, clown de Dieu", un ballet de Maurice Béjart.

Maurice Béjart à Jeune Afrique

La danse est le langage pur

NDLR — Dans une entrevue exclusive accordée à Catherine Ruello, de JET-NE AFRIQUE (no 329), Maurice Béjart qualifie l'Afrique de source de la danse. Nous reproduisons ici cette courte entrevue intégralement.

Maurice Béjart: La danse est le langage pur. Et il faut remonter à sa source; or c'est en Afrique qu'elle se trouve. Si l'art africain est si puissant, c'est parce qu'il est resté en contact avec la terre. Ce qui est curieux, c'est que lorsque l'on cherche le sens chorégraphique, on le retrouve, par cercles allant s'élargissant de l'Europe à l'Afrique.

A l'origine, tous les peuples dansaient. Or, on dirait que les facultés intellectuelles dites "créatives" ont tué le génie créateur des peuples. En effet, les pays que l'on dit "cultivés", par exemple l'Europe du Marché commun, ont complètement oublié la danse. Lorsqu'on élargit le cercle à la France européenne, je pense à l'Espagne, à la Grèce, à l'Union Soviétique, on retrouve le sens de la danse. Mais lorsqu'on veut voir de vrais danseurs, alors il faut aller en Afrique. C'est là que l'on découvre des gens nés avec l'essence de la danse...!

Jeune Afrique: Êtes-vous souvent allé en Afrique?

Maurice Béjart: J'y suis allé deux fois. Au Festival des arts nègres à Dakar (1966). C'était un rassemblement extraordinaire! Et l'année dernière je suis allé au Zaïre, pour y voir des danses, encore des danses.

Jeune Afrique: Etiez-vous un simple touriste en promenade ou un chorégraphe à la recherche d'éléments chorégraphiques?

Maurice Béjart: Je ne peux pas me débarrasser de moi-même! J'y suis allé d'abord parce que j'aime l'Afrique, ensuite parce que le chorégraphe que je suis est intéressé par les mani-

festations chorégraphiques. J'y ai appris beaucoup.

Jeune Afrique: Qu'est-ce qui vous attire dans l'Afrique, au fond?

Maurice Béjart: Peut-être mes ancêtres... Vous savez, mon père a vécu à Dakar quelque temps, mais il est né à Saint-Louis - du - Sénégal d'une famille qui a résidé là-bas très longtemps. D'ailleurs, j'ai même une grand-mère africaine. Donc, j'aime l'Afrique un peu par avatisme.

Jeune Afrique: Est-ce que le fait de voir des ballets africains vous permet de retrouver, ou de découvrir certaines expressions corporelles?

Maurice Béjart: Inconsciemment oui, certainement, car on ne se rend pas très bien compte des emprunts que l'on fait. Mais il y a quand même une chose étrange. A une époque où je n'étais pas encore allé en Afrique, un ami noir qui avait vu la "Messe pour le temps présent" presque à sa création m'a dit: "C'est étonnant, c'est vraiment un ballet inspiré par l'Afrique!" Alors vous voyez...! Il y a quelquefois des choses qui se font inconsciemment!

Jeune Afrique: Vous aviez des danseurs noirs, dans "Messe pour le temps présent". Et aujourd'hui?

Maurice Béjart: Actuellement j'ai une danseuse qui est extraordinaire. C'est une Noire américaine, Diane Gray. Elle joue la mort dans le ballet "Ni-

jinsky". Elle est aussi professeur de danse moderne dans la troupe.

Jeune Afrique: Quelles sont les qualités spécifiques des danseurs noirs, des Africains à votre avis?

Maurice Béjart: D'abord ils ont une morphologie différente des Blancs; ils bougent différemment. Il n'est pas douteux que les Noirs en matière de danse, lorsqu'ils travaillent, sont très en avance sur nous...

Ce qui me frappe dans les ballets africains, c'est la vérité. C'est l'intégration totale de l'être à ce qu'il fait. Ce ne sont pas des gens qui travaillent pour devenir autre chose. Ce sont des êtres qui s'expriment parfaitement et intensément dans la chorégraphie et la danse. Dans ce domaine, ils ont vraiment beaucoup de choses à nous apprendre...



MOTEL Voyageur
2250 boul. Ste-Anne, Québec 3 - Tél. 661-7701
ou
"Bar le Rendez-vous"
DANSE
7 soirs par semaine avec le trio
★ RICHARD ST-PIERRE
GRATUIT
Entrée gratuite même le samedi.
Coupés et hors-d'œuvre de bord au vendredi de 5h à 6h-30.

LE VENDREDI SOIR
à la
"SALLE MAILLOUX"
au Motel Le Voyageur
DANSE avec un deuxième ORCHESTRE
★ **LES GALAXIES**
ENTREE LIBRE!

tout un Western... EN PRIMEUR

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE PIERRE MORIN
LE DIMANCHE 12 MARS
A 16 HEURES
Au programme
Divertimento K.334 Mozart
Sinfonia op. 52 Roussel
Scherzo (1960) A. Prévert
Sonate en do Rossini
Location: \$2.00
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8181

MUSIQUE DE NOTRE SIÈCLE
JEANNE LANDRY-ANDRÉ MORIN
ROBERT WEISS-SENÈGE LATFLAMME
DEUX PIANOS. BAROK
PERCUSSION
DEUX PIANOS
POULET
STRAVINSKY

BURT LANCASTER dans
"VALDEZ"
Cinéma **LE BIJOU**
18 CHEMIN ST-ROUY 322-9554
HORAIRE: semaine: 7h. et 9h. som. et dim.: 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h.
Dernier jour: "Il était une fois dans l'Ouest" (14 ans)

MEILLEUR SPECTACLE EN VILLE
"LE BABOUR"
THEATRE DE DIX HEURES
JEU. VEN. SAM. 626-1308

Salle de danse
LE MOULIN INC.
1008, 3e AVENUE - QUÉBEC
maintenant licencié pour les 18 ans et plus
danse cette semaine avec
LES HOP TONES
du mercredi soir au dimanche soir, de 8h.30 à 3h.
ENTREE GRATUITE SAUF LE SAMEDI

du
Soirées du Maurier
LES GRANDS BALLETS CANADIENS
UN AUTRE PROGRAMME
ROCK
ON EST 00016 POUR ASSURER VOTRE CONFORT
ROCK
CEREMONIE
Un ballet de musique rock et électronique de Pierre Henry et Gary Wright
ROCK
TROIS SPECTACLES SEULEMENT
2-3-4 mars
20h.30
BILLETS: \$2.50 — \$3.50 — \$4.00 — \$4.50 — \$5.00
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

petite histoire des longs-métrages

JEUDI, 2 MARS 1972 P.M.
7.30 (7) (11) (13) Les grands films: "Le génie du mal". Drame psychologique une réalisation de R. Fellischer en 1959 avec Jean Stockwell, Orson Welles, Diane Varsi et Bradford Dillman. — Accusés de viol, deux étudiants doivent aller en cour.
7.30 (10) Cinéma Kraft: "Les détraqués". Comédie dramatique réalisée en 1967 par E. Silverstein en 1967 avec Anthony Quinn, George Maharis et Michael Parks. — Un ancien bandit est enlevé par des jeunes et leur montre les véritables méthodes du crime.
8.00 (4) Cinéma Kraft: "Brigade anti-gangs". Drame policier réalisé en 1966 par B. Bordier avec Robert Hossein et Raymond Pellegrin. — Un jeune vaurien enlève le frère d'un policier.
11.15 (4) Heure exquise: "Les insurgés". Drame historique réalisé en 1949 par J. Huston avec Jennifer Jones et John Garfield. — Des révoltés veulent assassiner les chefs du gouvernement cubain.
11.15 (7) Cinéma 7: "Les demi-sais". Drame une réalisation de G. Tressler en 1956 avec Horst Buchholz et Karin Baal. — Un adolescent dirige un groupe de délinquants.
11.15 (10) En pantoufles: "Du sang dans le soleil". Drame réalisé en 1955 par M. Monicelli avec Mel Ferrer et Amedeo Nazzari. — Un prêtre veut empêcher une vendetta dans un village de Sardaigne.
11.25 (13) Ciné-soir: "Le crime de David Levinstein". Drame psychologique réalisé et inter-

prété par André Charpak en 1968 avec Béatrice Dautin. — Un Juif sorti d'un camp de concentration part à la recherche des bourreaux nazis qui ont tué ses parents.
11.30 (5) After eleven: "The warrior express". 1960, aventures de P. Francisci avec Kerwin Mathews et Tina Louise. — Un jeune chef de rebelles tombe amoureux de la nièce d'un roi.
12.00 (11) Cinéma: "L'histoire du don". Drame de guerre de S. Pettine en 1965 avec Evgueni Leonov et Lioudmila Tchoussina. — Une espionne se mêle dans un groupe de Cosaques qui se battent contre les partisans du Tsar.
12.00 (12) Thursday movie: "The second best secret agent in the whole wide world". Film d'espionnage une réalisation de L. Shonteff en 1965 avec Tom Adams et Karel Stepanek. — Un agent secret doit veiller à ce qu'un savant ne soit pas enlevé.
VENDREDI 3 MARS 1972 P.M.
9.30 (8) Morning movie: "Dark mirror". Drame psychologique une réalisation de R. Siodmak en 1945 avec Olivia de Havilland et Lew Ayres. — Un psychiatre essaie de savoir laquelle des deux jumelles serait coupable d'un assassinat.
10.30 (7) Filmation: "Rock 'N' Roll". Comédie musicale réalisée en 1955 par F.-S. Sears avec Johnny Johnson et Lisa Gaye. — Un manager dans la misère lance un nouveau rythme musical qui est un grand succès.
12.30 P.M.
(12) Matinée with Joe Van: "The sea wolf". Drame mari-

time une réalisation de M. Curtiz en 1941 avec Edward G. Robinson et Ida Lupino. — Un pirate sur son bateau sème l'épouvante.
1.00 (4) Deux dans un: Programme double: "La vie passionnée de Clémenceau". Documentaire biographique réalisé en 1954 par G. Proutaux. — La vie du célèbre homme politique français. — "On aime à tout âge". Comédie une réalisation d'A. Hall en 1950 avec Ronald Reagan et Charles Coburn. — Une fringante sexagénaire désire gagner le cœur d'un vieil épicier.
1.20 (10) Ciné-vendredi: "Les insatisfaites". Drame: une réalisation d'I.-F. Iquino en 1961 avec Emmanuel Gil et Colette Descombes. — Le fils d'un commissaire est soupçonné de l'assassinat d'une jeune fille de milieu louché.
1.30 (11) Cinéma: "Docteur Folamour". Comédie satirique réalisée en 1963 par S. Kubrick avec Peter Sellers et George C. Scott. — Persuadé que les communistes ont l'intention d'empoisonner les eaux du globe, un officier américain donne l'ordre d'ouvrir une attaque nucléaire sur la Russie.
5.00 (4) Cinéma: "Le sabre et la fliche". Western une réalisation d'A. de Toth en 1952 avec Broderick Crawford et Barbara Hale. — Quelques hommes doivent traverser un territoire indien afin de regagner leur fort.
5.00 (13) Cinéma de 5 heures: "L'évadé du camp no 1". Drame de guerre réalisé en 1953 par R. Baker avec Hardy Kruger et Michael Goodliffe. — Prisonnier de guerre, un pilote allemand essaie à plusieurs reprises de s'évader.



L'ORCHESTRE DE CHAMBRE PIERRE MORIN
LE DIMANCHE 12 MARS
A 16 HEURES
Au programme
Divertimento K.334 Mozart
Sinfonia op. 52 Roussel
Scherzo (1960) A. Prévert
Sonate en do Rossini
Location: \$2.00
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8181

MUSIQUE DE NOTRE SIÈCLE
JEANNE LANDRY-ANDRÉ MORIN
ROBERT WEISS-SENÈGE LATFLAMME
DEUX PIANOS. BAROK
PERCUSSION
DEUX PIANOS
POULET
STRAVINSKY

BURT LANCASTER dans
"VALDEZ"
Cinéma **LE BIJOU**
18 CHEMIN ST-ROUY 322-9554
HORAIRE: semaine: 7h. et 9h. som. et dim.: 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h.
Dernier jour: "Il était une fois dans l'Ouest" (14 ans)

Entrée en vigueur de la nouvelle table pour la déduction à la source de l'impôt provincial

par Jacques BARBEAU

Depuis hier, les employeurs ont commencé à déduire l'impôt sur le revenu des particuliers selon les nouvelles tables provinciales. Le régime fédéral est entré en vigueur le premier janvier dernier et les provinces ont eu besoin d'un certain laps de temps pour ajuster leurs propres régimes.

L'ancienne table de l'impôt québécois sur le revenu des particuliers est égale à 50 pour cent des taux de l'impôt de base fédéral. Cela est dû au fait que le Québec bénéficie d'un dégrèvement de 28 pour cent commun à toutes les provinces et d'un crédit additionnel de 22 pour cent en raison de son retrait de certains programmes à frais partagés. De plus, il faut ajouter à l'impôt québécois, une surtaxe de 6 pour cent.

La nouvelle table a été dressée en tenant compte des éléments suivants: l'impôt uniforme de 30,5 pour cent, commun à toutes les provinces qui remplace le dégrèvement antérieur de 28 pour cent; la compensation de 24 pour cent pour le retrait des programmes à frais partagés qui remplace le dégrèvement de 22 pour cent; et enfin, l'inclusion à l'échelle des taux d'une surtaxe de 3,5 pour cent qui est l'équivalent de la surtaxe précédente de 6 pour cent de l'impôt provincial.

Les nouvelles tables représentent donc environ 58 pour cent (30,5, 24, 3,5) des taux du nouvel impôt fédéral. Selon les fiscalistes québécois, il doit en être ainsi pour que le Québec puisse bénéficier de la garantie offerte par le gouvernement fédéral à l'effet que les recettes fiscales obtenues du nouveau régime, pour chacune des cinq prochaines années, ne soient pas inférieures à ce qu'elles auraient été sous l'ancien régime.

Il est à noter que les nouveaux taux sont un peu différents. Ils sont moins élevés dans les bas échelons de revenu et plus abrupts dans les tranches supérieures.

LES DEDUCTIONS

Le régime québécois s'est complètement harmonisé avec celui du gouvernement fédéral puisqu'il en a adopté toutes les modalités à quelques virgules près. On maintient l'exonération complète pour les célibataires dont le revenu net ne dépasse pas \$2,000, et pour les personnes mariées dont le revenu net ne dépasse pas \$4,000.

Les exemptions sont portées de \$1,000 à \$1,500 pour les célibataires et de \$2,000 à \$2,850 pour les personnes mariées. L'exemption supplémentaire pour les personnes âgées de 65 ans et plus est portée de \$500 à \$650. Enfin, l'existence du régime d'allocation familiales remplace toutes les formes d'exemptions fiscales, sauf pour les dépendants de 18 ans et plus qui continueront de bénéficier de l'exemption de \$550.

Comme pour le régime fédéral, le Québec taxera les gains de capital dans une proportion de 50 pour cent, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise. La loi sera plus sévère à l'endroit des entreprises et des professionnels quant à la déduction de certaines dépenses à caractère plutôt personnel ou de relations publiques. Elle accorde les mêmes déductions (\$150) pour les frais professionnels (achats d'outils, vêtements spéciaux nécessaires au travail) les frais de déménagement pour rapprocher un contribuable de son travail et les frais de garde d'enfants dans le cas des mères de familles travaillant hors le foyer.

Enfin, selon les années et les revenus en cause, la loi permet d'étaler les pertes et les revenus sur une certaine période afin de les amortir.

TABLE DE L'IMPOT PROVINCIAL

Revenu imposable \$2,000 ou moins	Impôt 10%	Revenu imposable \$2,000 plus	Impôt 11% sur les \$1,000 suivants
\$2,000	\$200	\$3,000	\$310 plus 12%
\$3,000	\$310	\$4,000	\$550 plus 14%
\$4,000	\$550	\$5,000	\$830 plus 16%
\$5,000	\$830	\$6,000	\$1,150 plus 18%
\$6,000	\$1,150	\$7,000	\$1,510 plus 20%
\$7,000	\$1,510	\$8,000	\$2,110 plus 22%
\$8,000	\$2,110	\$9,000	\$4,310 plus 24%
\$9,000	\$4,310	\$10,000	\$7,910 plus 26%
\$10,000	\$7,910	\$11,000	\$13,370 plus 28%
\$11,000	\$13,370		du reste

Nouvelles brèves des sociétés

Hausse de 23.7% de l'actif de la Banque Canadienne Nationale

L'actif total de la Banque au 31 janvier 1972 s'établissait à \$2,482,531,000, par rapport à \$2,007,463,000 pour la période correspondante l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 23,7 p.c.

Dans son rapport trimestriel intermédiaire envoyé à ses actionnaires, la Banque Canadienne Nationale rapporte un bénéfice net de \$2,108,951, soit l'équivalent de 30,1 cents l'action, à rapprocher de \$1,576,906 ou 26,2 cents l'action pour la même période l'an dernier.

En présentant ce rapport, le président de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert, a signalé que le solde des revenus du premier trimestre, qui est en progression de 23,3 p.c. sur celui de la même période de l'an dernier, laisse prévoir une augmentation sensible pour l'exercice en cours.

Le total des revenus, qui se chiffre à \$41,451,020 pour les trois mois écoulés, a augmenté de \$2,948,448 par rapport à la même période l'an dernier. Les revenus des valeurs sont passés de \$8,626,606 en 1971 à \$11,322,736 en 1972, tandis que les revenus des prêts s'établissent à \$25,589,848 à comparer à \$26,116,188 et les autres revenus d'exploitation s'élevèrent à \$4,538,436, à rapprocher de \$3,750,778 l'an dernier.

Le total des dépenses, y inclus l'intérêt versé sur les dépôts au montant de \$20,771,577, en rapport de \$20,182,126 l'an dernier, s'éleva à \$35,622,007 à rapprocher de \$33,406 l'an passé.

Le virement aux réserves pour pertes a été estimé à \$1,750,000 comparativement à \$1,500,000 l'an dernier. A noter que le montant définitif de ce virement, y compris l'impôt y afférent, est déterminé à la fin de l'année financière seulement.

Le montant des dividendes versés aux actionnaires s'éleva, pour le trimestre, à \$1,325,250, à rapprocher de \$1,080,000, compte tenu de l'augmentation du capital actions et du fait que le montant des dividendes a été augmenté de 1 cent l'action.

Emission record annoncée par Trans Canada PipeLines

TORONTO (PC) — Trans Canada PipeLines Ltd. a annoncé hier une nouvelle émission d'actions totalisant \$125,000,000, montant que l'on croit être la plus considérable émission d'actions dans l'histoire de l'industrie canadienne.

La compagnie a dit qu'elle projette d'offrir en vente 2,500,000 actions de second privilège, séries A, convertibles, rachetables, à dividende de \$2,65 cumulatif, d'une valeur au pair de \$50, chacune.

Les actions seront vendues au public à \$50 l'unité et seront convertibles en actions ordinaires à \$45,45 en tout temps avant le 1er mai 1982.

La compagnie a révélé que le produit de cette offre sera utilisé à court terme, contracté pour l'exécution du vaste programme de construction actuellement en cours.

Les Mines Madeleine Ltée a fait moins de profits

Les Mines Madeleine Ltée rapporte un profit net de \$1,678,532 pour l'exercice 1971, soit l'équivalent de 36 cents par action. Ces chiffres sont à comparer à des bénéfices nets de \$2,331,300 ou 50 cents par action en 1970. La réduction des bénéfices l'an dernier est surtout attribuable à la baisse des prix du cuivre, souligne le rapport préliminaire de la compagnie.

La somme de \$3,850,000 a été mise de côté pour rembourser les obligations à revenu de la compagnie, en mars 1972 (ce mois-ci). Après ce paiement, la principale dette restera à \$3,500,000.

Les Mines Madeleine est un producteur de cuivre de la région de Gaspé.

The New Brunswick Telephone lance une émission d'actions

Un groupe dirigé par Pitfield, Mackay Ross & Company Limited, Richardson Securities of Canada et Merrill Lynch, Royal Securities Limited offrira prochainement 400,000 actions privilégiées, rachetables, à dividende cumulatif de \$1,37, d'une valeur au pair de \$20,00 chacune, de The New Brunswick Telephone Company, Limited. Les actions privilégiées seront offertes au prix de \$20 par action et à un taux de rendement de 6,85 pour cent. Le produit net de cette émission sera utilisé pour retirer des prêts bancaires en cours pour rencontrer des dépenses d'immobilisations faites en 1971 et jusqu'à ce jour en 1972, et le reste du produit de l'émission sera employé pour poursuivre ce programme durant la balance de l'année 1972.

The New Brunswick Telephone est la quatrième plus importante compagnie de téléphone publique au Canada; elle dessert une population de quelque 628,000 habitants, au Nouveau-Brunswick.

Ventes et profits record de The Stanley Works Co.

The Stanley Works Co., de New Britain, au Connecticut, a rapporté des ventes et des bénéfices record pour 1971. Les bénéfices consolidés de l'an passé ont atteint un nouveau sommet de \$15,303,742 soit une augmentation de \$2,872,014 ou 23 pour cent par rapport à des bénéfices de \$12,431,728 en 1970. Les profits par action en 1971 ont été de \$2,10 comparativement à \$1,75 en 1970 après ajustement tenant compte d'un fractionnement des actions à deux pour une.

Les ventes nettes consolidées en 1971 ont totalisé \$303,719,400 ce qui a représenté une augmentation de 18 pour cent ou \$46,116,994 par rapport au chiffre de \$257,602,406 rapporté en 1970.

The Stanley Works Co., dont les actions sont transigées à la Bourse de New York, est un important manufacturier d'outils manuels et d'accessoires de construction.

Maple Leaf Mills Ltd. Les bénéfices consolidés de Maple Leaf Mills Ltd. avant les

postes extraordinaires, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, ont été de \$1,737,000 soit \$1,02 par action ordinaire, en comparaison de \$2,225,000 ou \$1,33 l'action ordinaire en 1970.

Après les postes extraordinaires, les bénéfices nets de 1971 se sont élevés à \$2,566,000 soit \$1,54 par action. Il n'y a pas eu de postes extraordinaires en 1970.

Les ventes nettes consolidées de 1971 ont totalisé \$202,154,000 comparativement à \$201,681,000 en 1970.

Nouveau président de MLW-Worthington Ltd.

MONTREAL (PC) — MLW-Worthington Ltd. a annoncé que M. Robert L. Grassby, de Montréal, a été élu président et directeur principal de la compagnie.

M. Grassby demeurera président et directeur général de la principale division de la compagnie, soit MLW Industries.

Hudson Bay Mining and Smelting emboite le pas

TORONTO (PC) — Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd., de Toronto, a augmenté son prix domestique pour le cuivre, à 52 5-8 cents (en argent canadien) le livre, à comparer à 50 3-8 cents la livre, à compter d'hier.

Hudson Bay Mining and Smelting emboite ainsi le pas aux autres grands producteurs canadiens de cuivre, qui ont annoncé des hausses semblables dernièrement.

Un tour d'horizon

Les profits nets de Burns Foods Limited, pour l'année 1971, se sont élevés à \$3,133,984 soit \$1,24 par action, sur des ventes nettes de \$359,300,748 en comparaison de profits nets de \$2,401,435 ou \$0,95 par action sur des ventes de \$313,102,732 en 1970.

Les bénéfices nets de Sherritt Gordon Mines Limited pour l'année 1971, ont été de \$7,497,000 soit 62 cents par action, comparativement à \$15,843,000 ou \$1,39 par action en 1970; les ventes l'an dernier ont totalisé la somme de \$73,854,000 une diminution sur les \$90,889,000 de 1970.

Au cours des neuf mois clos le 31 décembre 1971, Multiple Access Limited a subi une perte de \$1,348,409 soit 79 cents par action au regard d'une perte de \$2,107,778 ou \$1,23 par action durant la période correspondante de 1970; au dernier trimestre de 1971, la compagnie a accusé une perte de 25 cents par action par rapport à une perte de 43 cents par action durant les trois mêmes mois de 1970.

La société Gulf Oil Canada annonce que les travaux préliminaires ont commencé sur la construction d'un nouvel édifice de \$670,000 pour les "Services de recherches", qui sera situé au "Centre de Recherche et de Développement" de Gulf Canada, à Sheridan Park, en Ontario; l'entrepreneur est Mullenhaugh Limited, de Toronto. Cybermatics Ltd., de New York, a enregistré des profits nets de \$212,717 soit 20 cents par action pour les derniers mois de 1971, au regard de \$272,904 ou 28 cents un an plus tôt.

Devant la Commission canadienne des transports

Bell Canada présente sa demande pour une nouvelle hausse du tarif mensuel de base

C'était hier que, devant la Commission canadienne des transports, débutait l'audience de la requête de Bell Canada en vue d'une hausse de 9-12% du tarif mensuel du service téléphonique de base.

La majoration, qui aurait produit des revenus additionnels de \$78,1 millions si elle avait été en vigueur toute l'année 1972, accrotrait, dans l'ensemble, le tarif mensuel du service de résidence de 35 à 60 cents, d'après un communiqué d'information, remis par la compagnie.

La société de télécommunications qu'est Bell Canada et dont le siège social est situé à Montréal, exerce son activité au

Québec, en Ontario et dans certaines régions du Labrador et des Territoires du Nord-Ouest. Les trois gouvernements provinciaux en cause comptent parmi les sept intervenants (groupes et particuliers) qui s'opposent à certains aspects de la requête.

Bell Canada estime que les revenus additionnels qu'elle sollicite sont nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs des abonnés et pour assurer aux investisseurs un taux de rendement qui puisse attirer les capitaux considérables dont elle a besoin.

Cette année, la compagnie consacra à son programme de construction plus de \$500 mil-

lions, dont à peu près la moitié seulement pourra être obtenue de source interne.

Dans son communiqué, Bell Canada signale qu'elle a tout fait pour restreindre ses dépenses, sauf réduire la qualité du service. Les dépenses augmentent beaucoup plus rapidement que les revenus assurés par la présente échelle tarifaire; et, comme toutes les autres entreprises, la compagnie a subi les effets marqués de l'inflation.

Si la hausse intégrale sollicitée avait été en vigueur toute l'année, elle aurait assuré un taux de rendement de 8,2% du capital total moyen. Sans une augmentation des tarifs, ce taux

baisserait à environ 7%, cette année, comparativement à 7,4% l'an dernier.

La compagnie a présenté sa requête à la CCT en novembre dernier et, à cause de l'urgence de la situation, elle avait alors demandé une audience de requête de hausse tarifaire "provisoire". La majoration sollicitée, qui serait entrée en vigueur le 1er janvier dernier, consistait surtout en une hausse de 1%, portée au cinq cents le plus près.

Dependant, la CCT a préféré qu'une seule audience soit tenue pour les deux parties de la requête, mais n'a pas rejeté la possibilité d'une hausse provisoire.

En 1968, Bell Canada avait sollicité une hausse tarifaire générale de \$83,6 millions mais la CCT n'avait autorisé qu'une augmentation de \$27,5 millions

qui portait sur les frais d'interurbain, certains frais de service, et prévoyait l'établissement d'un nouveau tarif pour les numéros confidentiels.

La compagnie s'est de nouveau présentée devant la Commission en 1970, et des \$30 millions qu'elle a demandés pour contrebalancer la montée des coûts, elle n'en a obtenu que \$22,5 millions.

En juin dernier, Bell Canada révisait l'échelle des tarifs interurbains, principalement pour abolir la période des appels familiaux qui entraînait la congestion du réseau en période de pointe. Mais, par suite des protestations du public, la compagnie a adopté à la fin de novembre et pour une période d'essai, une nouvelle formule d'appel à tarif réduit s'appliquant le dimanche toute la journée.

Les administrateurs de Kaiser Steel acceptent de rembourser

VANCOUVER (d'après UPI, PC) — Le conseil d'administration de Kaiser Resources Ltd. a fait savoir que les membres (officiers et employés) de la Kaiser Steel Corp. des Etats-Unis, qui avaient effectué des transactions sur les actions de Kaiser Resources, par l'entremise de KRL Investment Ltd, ont accepté volontairement de retourner à la compagnie canadienne les profits qu'ils ont réalisés à la vente d'actions.

En même temps, le conseil a rendu public un rapport rédigé par un comité spécial d'enquête

établi par Kaiser Resources le mois dernier, après que les journaux eurent rapporté l'existence de "transactions par des initiés".

Les nouvelles parues dans les journaux au début de janvier avaient révélé que 36 officiers, directeurs et employés de premier plan de l'empire industriel Kaiser des Etats-Unis avaient mis sur pied la société de gestion de Toronto (KRL Investment Ltd.) et s'en étaient servis pour acheter 63,200 actions de Kaiser Resources Ltd.

Les personnes en question avaient vendu leurs actions à des prix élevés au début de 1970, peu avant qu'il soit révélé que Kaiser Resources éprouvait des difficultés avec sa production de charbon au gisement de charbon du Bassin Crowsnest, en Colombie-Britannique.

Le comité d'investigation, composé des membres les plus importants du conseil d'administration de Kaiser Resources, a déclaré que "comme résultat de la divulgation en retard des transactions secrètes, un tort considérable a été causé à l'image de la compagnie et qu'il n'est pas souhaitable dans les circonstances qu'aucun "opérateur initié" puisse s'en tirer avec un profit sur ses ventes d'actions".

Le comité a donc recommandé que les profits de la vente des actions soient remis volontairement à Kaiser Resources, même si, a dit le comité "selon les résultats de notre investigation et de l'avis de notre conseil spécial, il n'y a pas de responsabilité à la faire". Cette recommandation a été acceptée.

L'an dernier au Canada

La Métropolitaine a vendu pour plus de \$1 milliard d'assurance-vie

Les nouveaux contrats d'assurance-vie émis, au Canada en 1971, par La Métropolitaine, compagnie d'assurance-vie, ont dépassé pour la première fois, 1 milliard de dollars. C'est ce que vient d'annoncer M. Philip Briggs, directeur général, chargé des opérations canadiennes de La Métropolitaine.

L'annonce du montant inégalé de \$1,036,882,598 en nouveaux contrats coïncide avec le centenaire de La Métropolitaine au Canada.

L'assurance-vie individuelle émise au Canada s'est élevée à \$716,724,904 et l'assurance-décès de groupe, à \$320,157,694. Le total combiné constitue une augmentation de 8 pour cent, par rapport à 1970.

M. Briggs a également annoncé que la compagnie a versé un montant sans précédent de \$167,633,145 à ses assurés et à leurs bénéficiaires au Canada en 1971.

A la fin de 1971, l'assurance-vie en cours et que détenaient les assurés canadiens de La Métropolitaine s'élevait à \$9,227,533,414, dont \$5,939,982,472 sous forme d'assurance-vie individuelle et \$3,287,550,942 sous forme d'assurance-décès de groupe. Les primes et les capitaux constitutifs de rentes provenant des opérations canadiennes se sont chiffrés par \$196,716,703, en 1971, soit une aug-

mentation de 4 pour cent, par rapport à 1970.

Selon M. Briggs, le nombre de personnes couvertes par un genre quelconque d'assurance de La Métropolitaine est d'environ 3,900,000 au Canada.

Toujours selon M. Briggs, les placements de La Métropolitaine au Canada s'élevaient à 120 millions de dollars en nouveaux investissements en 1971. D'ajouter M. Briggs, il s'agit là du placement le plus élevé en dollars canadiens que la compagnie ait jamais fait au cours de la même année au Canada.

RESULTATS D'ENSEMBLE

Le président du conseil, M. Gilbert W. Fitzhugh, avait déjà annoncé à New York que l'émission par la compagnie, de nouveaux contrats d'assurance-vie, en 1971, avait atteint un nouveau sommet de \$17,139,000,000, ce qui a porté l'en-cours d'assurance-vie à \$177,014,000,000 pour l'ensemble de la compagnie.

Pour l'ensemble des opérations de La Métropolitaine en 1971, c'est-à-dire au Canada et aux Etats-Unis, les primes et les capitaux constitutifs de rentes se sont élevés à \$3,976,000,000, a fait remarquer M. Fitzhugh. L'actif total de la compagnie a été porté à \$29,163,000,000, soit un gain de \$1,297,000,000, et l'augmentation la plus élevée en dollars que la compagnie ait connue quant à son actif.

Le recul se poursuit à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) — Les cours ont continué de se replier, hier, à la Bourse de Londres.

La même tendance a caractérisé les valeurs canadiennes. Les titres bancaires ont cédé du terrain, notamment la Banque de Nouvelle-Ecosse.

Hiram Walker, Power Corp. et Algoma ont reculé, tandis que Canadian Pacific, Brascan et Massey-Ferguson progressaient. Les valeurs pétrolières ont monté, notamment Bow Valley, tandis que les valeurs minières fléchissaient.

BILAN

Pour les actionnaires, qui ont tenu mardi dernier leur réunion annuelle à Montréal, les dividendes par action sont passés à \$1,10, au lieu de \$0,975 l'année précédente, alors que la valeur des actions passait de \$16,50 au moment de la fusion à \$25,50 en 1971.

Les dépôts garantis se sont accrues de plus de \$13 millions, pour atteindre \$221,000,000, ce qui a permis à la compagnie de disposer de fonds accrues pour ses services de prêts hypothécaires. Rappelons qu'un tel mouvement est prévisible à chaque fois que les taux d'intérêt enregistrent une tendance à la baisse, et que les déposants recherchent de préférence les "dépôts à long terme".

Les liquidités de la compagnie ont atteint pendant ce temps 21% de l'actif global, soit \$50 millions.

Les biens sous gestion ont pour leur part atteint \$1,315 millions, ce qui place largement le Trust Général en tête de toutes les entreprises canadiennes-françaises dans ce domaine.

L'AVENIR

Pour M. Jussauve, l'avenir du Trust Général apparaît donc des plus brillants. L'entreprise entend étendre son rayon d'action, et augmenter les services offerts à la clientèle. Le président s'abstient cependant d'évaluer les répercussions que peuvent avoir les récentes réformes fiscales, sur les activités futures de la compagnie. C'est cependant sur les dispositions testamentaires que les changements risquent d'être les plus importants.

Investir... Ça nous connaît!

\$45,000,000 d'actifs

25,000 participants

100 représentants licenciés au Québec

4 fonds mutuels

Pour plus de renseignements:

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

2860 Chemin des Quatre Bourgeois, Ste-Foy, Québec 10 (418) 651-3174

Une institution du Mouvement des Caisses Populaires Desjardins

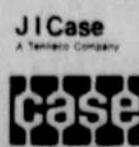


UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE DE DEVENIR CONCESSIONNAIRE

L'Amérique découvre que l'entretien de terrains peut être agréable... et constituer un soulagement bienvenu à la tension de notre mode de vie moderne. Et les tracteurs de porter et de jardin Case sont la clé de ce nouveau monde de plaisir d'extérieur.

En vendant les tracteurs compacts Case, vous vendez et faites le service d'un produit qui a fait ses preuves et qui comporte la même fabrication de précision, la même performance, la même durabilité et offre le même service que les gros tracteurs Case pour la ferme et la construction. Vous vendez en toute confiance en étant appuyé par la compagnie Case, valant plus de \$400,000,000, une filiale de Tenneco.

La puissance des moteurs va de 7 à 14 cv pour plaire à un vaste éventail de clients, particuliers ou commerciaux. Des accessoires 4 saisons, de la tondeuse à la soufflerie à neige, vous permettent de vendre à l'année longue.



bourse de toronto

bourse de new york

bourse de montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Toronto, including columns for TITRES, VENTES, HAUTS, BAS, and PERM. CHANG. Lists various companies like Alcan, Bell Canada, and various banks.

Cours transmis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for New York, including columns for TITRES, VENTES, HAUTS, BAS, and PERM. CHANG. Lists various companies like IBM, General Electric, and various banks.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including columns for TITRES, VENTES, HAUTS, BAS, and PERM. CHANG. Lists various companies like Bell Canada, Alcan, and various banks.

Cours transmis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including columns for TITRES, VENTES, HAUTS, BAS, and PERM. CHANG. Lists various companies like Bell Canada, Alcan, and various banks.

bourse canadienne

bourse américaine

Baisse du prix du blé et du soja

CHICAGO (PA) — Un excédent de l'offre sur la demande a fait fortement fléchir les prix du blé et du soja, hier, à la Bourse des céréales de Chicago.

à la c.ôture, le blé et le soja fléchissent, tandis que le maïs et l'avoine progressent.

Des hommes d'affaires américains se rendront à la foire de Canton

WASHINGTON (AFP et Reuter) — Des hommes d'affaires américains vont pouvoir participer cette année, pour la première fois, à la foire industrielle et commerciale de Canton, a annoncé hier, le département d'Etat.

Au cours des entretiens qu'ils ont eus la semaine dernière à Pékin, le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Chi Peng Fei, a informé le secrétaire d'Etat William Rogers que le gouvernement chinois "envisagera probablement" les demandes de participation à la foire de Canton présentées par des hommes d'affaires américains.

Par contre, le département d'Etat n'est pas encore à même de donner aucune précision sur les premières mesures d'échanges culturels ou scientifiques avec la Chine populaire ni sur l'admission à titre permanent de représentants de la presse américaine à Pékin.

Il n'existe pas actuellement de relations commerciales directes entre la Chine et les Etats-Unis, bien que certains produits alimentaires américains parviennent en Chine par l'intermédiaire de pays tiers, mais on croit savoir que l'un des principaux objectifs du président Nixon lors de sa récente visite à Pékin a été l'établissement de telles relations.

On pense toutefois que le développement des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et la Chine suppose l'établissement d'un contact diplomatique entre les deux pays et que, dans ces conditions, la participation américaine à la Foire de Canton

ne pourrait être que restreinte.

Par ailleurs, le secrétaire au Trésor, John Connally a averti les milieux d'affaires et les parlementaires qu'il ne fallait pas s'attendre à un développement spectaculaire du commerce entre les Etats-Unis et la Chine Populaire, à la suite de la visite du président Nixon dans ce pays.

Déposant devant la commission bancaire de la Chambre sur la ratification de la dévaluation du dollar, M. Connally a certifié les espoirs nourris par certains "d'une corne d'abondance" résultant du commerce avec la Chine, de "fantaisie".

APPEL D'OFFRES

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE SPORTIF A VILLE DE LA POCAITIERE CTE DE KAMOURASKA.

PROPRIETAIRE: VILLE DE LA POCAITIERE, Cte de Kamouraska, a.s. M. Claude Crete, Greffier, Québec, P.Q.

ARCHITECTE: LA ROCHE RITCHOT DERY, 47, Boulevard Champlain, Québec, P.Q.

INGENIEUR EN CHARPENTE ET SERVICES EXTERIEURS: BERNIER & BOIS, 475, Avenue, Québec, P.Q.

INGENIEUR EN MECANIQUE: GILBERT, BOURASSA, GAGNE, MORIN & ASSOCIES, 2300, Rue, Québec, P.Q.

ENTREPRENEUR GENERAL: Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les gens ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, ci-dessus mentionné, à compter de Jeudi le 2 mars 1972, de 10 heures à 17 heures. Le tout contre un dépôt de cent dollars (100.00) qui sera remboursé au soumissionnaire (entrepreneur-général) s'il remet les plans et devis en bon état et à la satisfaction de l'architecte, dans les trente (30) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée, soit d'un cautionnement de soumission au montant de cinquante mille dollars (50,000.00) et validé pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, soit d'un cheque visé d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire au montant de cinquante mille dollars (50,000.00). Ce cautionnement ou ce cheque visé sera fait à l'ordre de Ville de la Pocatière.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au greffier de Ville de la Pocatière, Cte de Kamouraska, P.Q. seront reçues pas plus tard que le mardi 21 mars 1972, soit avant 20 heures (heure de vigile locale), pour être ouvertes publiquement à l'Hôtel de Ville, le même jour à 20 heures (heure de vigile locale).

Il appartient aux entrepreneurs-généralistes soumissionnaires de décider de la validité des documents de soumission des sous-traitants.

La Ville de la Pocatière ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les sous-traitants en Plomberie-Chauffage et en Réfrigération (chauffage) en Electricité, devront fournir, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement de services, chacun soit de 10% du prix du contrat de la spécialité.

Copie des plans et devis en mécanique et/ou en électricité pourra être obtenue au bureau de l'ingénieur en mécanique contre un dépôt fait au nom de l'ingénieur.

Copie des plans et devis en charpente pourra être obtenue au bureau de l'ingénieur en charpente, contre un dépôt fait au nom de l'ingénieur, suivant avis téléphonique.

Ces dépôts seront remboursés sur remise des documents en bon état au plus tard trente (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Des séries complètes de plans et devis seront à la disposition des sous-entrepreneurs et fournisseurs aux fins de consultations aux bureaux de L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, 675 rue Marguerite-Bourgeois, Québec, P.Q., Tél.: 1-418-681-0216.

L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DU BAS ST-LAURENT, 56, Est de l'Évêché, Rimouski, P.Q.

Monsieur CLAUDE CRETE, Greffier, Donné à La Pocatière, ce 28e jour de février 1972.

M. Simon LEVESQUE, Sec.-Trés.

CARRIERES et PROFESSIONS

SECRETARE LEGALE
demandée
Salaire suivant expérience.
Envoyez curriculum vitae, à:
Boite Postale 493
Haute-Ville, Québec

REPRESENTANT
ayant suivi cours sur les valeurs mobilières (IDA)
demandé
Revenu illimité pour personne qualifiée.
Ecrire DEPT 4526, LE SOLEIL

CLUB de CHASSE et PECHE
demande
GARDIEN
région Lac Beauport
Bon salaire. Bonnes conditions de travail.
S.V.P. Ecrire:
CASE POSTALE 5065,
BEAUPORT,
QUEBEC 5

SECRETARE DEMANDEE
Sténodactylo bilingue.
S'adresser à:
LA BANQUE TORONTO DOMINION
3400, DES QUATRE-BORGEAIS
PLACE NAVIGES
STE-FOY, QUEBEC. 653-8393

SECRETARE
demandée
Sténodactylo bilingue, expérience minimum 1 an.
529-2933

VENDEUR DEMANDE
Chance d'avenir pour jeune homme dynamique entre 22 et 30 ans. Location et vente d'équipement lourd. Expérience préférable mais non nécessaire. Prendre rendez-vous:
658-0704

Le Conseil provisoire de la commission scolaire nouvelle Manicouagan recherche un
PSYCHOLOGUE SCOLAIRE
pour travail auprès des élèves de l'élémentaire du territoire de la future commission scolaire nouvelle Manicouagan à compter du 1er juillet 1972.
Les personnes intéressées pourront communiquer avec:
Claude Philibert, directeur général
275, boulevard Lasalle, Baie Comeau.

UNE OPPORTUNITE
A tout homme sérieux désireux de s'établir en affaires dans un gas bar, ou station de service déjà établi. Veuillez communiquer au numéro de téléphone:
872-7842, R. Blanchet

RECEPTIONNISTE-DACTYLO
Demandée
On demande les services d'une réceptionniste-dactylo avec expérience pour un restaurant prestigieux de Québec. Bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé indispensable. Travail de mardi à samedi. Bonnes conditions de travail. Salaire à discuter.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Centre Bois-Fontaine Inc.,
a.s de l'administrateur,
880, Chemin Ste-Foy,
Québec 6.

PUBLICITAIRE
— Pour Ensemble! Journal d'information coopérative. Tirage: 20,000 exemplaires.
— Le siège social est situé à Québec mais le publicitaire travaillera surtout à Montréal. Le candidat devra, de préférence, posséder une automobile.
— QUALIFICATIONS: au moins deux ans d'expérience dans la vente de l'annonce.
— REMUNERATION: selon expérience et rendement.
— Excellente occasion pour jeune homme dynamique de se faire une carrière et de travailler à la promotion coopérative.
— Faire parvenir curriculum vitae et photo, à:
Les Editions Solidarité Inc.
2030, boul. Père-Lelievre
Québec 8

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA PENINSULE
recherche du
PERSONNEL ENSEIGNANT
Physique (P.S.S.C.), selon secondaire V
Mathématiques modernes secondaire I
QUALIFICATIONS: 1) être légalement qualifié de préférence.
2) les candidats non légalement qualifiés sont aussi invités à soumettre leur candidature.
CONDITIONS DE TRAVAIL: selon les termes de l'entente provinciale régissant les enseignants.
Les personnes intéressées sont priées de communiquer sans tarder avec:
M. MICHAEL SHEEHAN
Directeur services au personnel
C.S.R. de la Péninsule
C.P. 2003, Gaspé, P.Q.
Tél.: (418) 368-3365

REPRESENTANTS
Pour comté Portneuf, Montmorency et Charlevoix.
NOUS EXIGEONS:
21 ans et plus, auto, bonnes références, 11e année minimum.
NOUS OFFRONS:
Entraînement théorique et pratique, excellent revenu, sécurité d'emploi, bénéfices marginaux usuels incluant indemnité de salaire.
Se présenter ou écrire à:
FONDATION UNIVERSITAS DU CANADA
2050 ouest, BOUL ST-CYRILLE
QUEBEC 6.

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
secteur de l'assurance générale
recherche
UN COMMIS COMPTABLE
EXIGENCES:
12 ans et plus de scolarité, poursuivre actuellement des études en vue de l'obtention d'un C.G.A. ou R.I.A., 2 ans et plus d'expérience, aptitudes et goût pour les chiffres.
RESPONSABILITES:
Sous l'autorité du comptable divisionnaire, s'occupe des transactions bancaires, fait les entrées aux livres, vérifie les comptes, prépare les rapports comptables, effectue tout travail connexe.
Prière d'envoyer le curriculum vitae à l'adresse suivante:
GROUPE LA LAURENTIENNE
secteur de l'assurance générale
Service du personnel
Case postale 5600, Québec 2
Toute réponse sera traitée confidentiellement.

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS
demandés pour
ASSORTIMENT COMPLET DE PISCINES DE LUXE ET ACCESSOIRES POUR LA VILLE DE QUEBEC
Nos produits sont de qualité ultra de luxe et offrent une marge de profit généreuse tout en étant à des prix très compétitifs.
Les demandes d'informations devraient être adressées à:
Convertible Pool Products International Limited
1990 ELLESMERE ROAD,
SCARBOROUGH, ONTARIO
(416) 291-4488

Entreprise canadienne-française
jeune, dynamique et en plein essor
est à la recherche, pour la région de Québec,
D'UN REPRESENTANT
avec expérience
pour vente dans les quincailleries, grossistes en alimentation, magasins de pièces d'autos, etc.
Excellente rémunération: salaire plus commissions, auto fournie et toutes dépenses payées.
Faire parvenir curriculum vitae à:
M. Pierre Guindon
vice-président ventes
NASOLCO INC.
10740, 6e Rue, Montréal 477

CONSEIL PROVISOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE DE BAIE ST-PAUL CTE CHARLEVOIX OFFRE D'EMPLOI
POSTE: DIRECTEUR GENERAL
au sens de l'article 204 de la loi de l'Instruction Publique, tel que modifié par la loi # 27-1971, article 44.
Critères d'admissibilité:
1 - Une formation universitaire (diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent) exigent au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
2 - Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
3 - Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 de cadre (directeur de service) ou l'équivalent.
Salaire: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae", pour le 8 mars 1972 (cachet de la poste) à:
SECRETARE INTERIMAIRE DU CONSEIL PROVISOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE DE BAIE ST-PAUL
21, ST-JEAN BAPTISTE
C.P. 340
BAIE ST-PAUL

Le Cegep de Rimouski requiert les services d'un professeur en
"Techniques infirmières"
POSTE:
Professeur à temps plein en techniques infirmières à l'Éducation permanente.
QUALIFICATIONS:
Baccalauréat en sciences infirmières ou infirmière licenciée.
TRAITEMENT:
Selon les normes du ministère de l'Éducation. Bénéfices sociaux usuels.
Les réponses avec curriculum vitae devront parvenir, le plus tôt possible à l'adresse suivante:
Bureau du secrétaire général Collège de Rimouski, 60 ouest, de l'Évêché, RIMOUSKI.

REPRESENTANT
VENTE ET MISE EN MARCHÉ
LE POSTE:
Compagnie d'envergure nationale recherche un représentant pour couvrir la région du Bas du Fleuve, Gaspésie et la Côte Nord.
LE CANDIDAT:
Devra être bilingue et résident de la région, expérience dans la vente auprès des grossistes et détaillants, avoir une connaissance complète du territoire.
LE TRAITEMENT:
Poste permanent et salaire selon qualifications et expérience, automobile fournie ainsi que frais de voyages et autres avantages sociaux usuels.
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande par écrit, accompagnée du "Curriculum Vitae" le ou avant le 17 mars 1972 afin d'obtenir une entrevue que nous ferons à Rimouski dans les semaines qui suivront.
WM. WRIGLEY JR. COMPAGNIE LTEE
PAUL VIEN, Gérant de district,
1 Place Ville Marie, Suite 1940,
Montréal 113, Québec.

HMR Hôpital Maisonneuve-Rosemont
PAVILLON MAISONNEUVE
INFIRMIERES AUTORISEES
MEDECINE-CHIRURGIE-URGENCE
Horaires de rotation au
Horaires fixes de soirée et de nuit
incluant une fin de semaine par quinzaine
INFIRMIERES AUTORISEES
Temps partiel, intégré aux équipes régulières
2 jours par semaine et disponibilité
d'une fin de semaine par quinzaine
GARDES-MALADES AUXILIAIRES GRADUEES
MEDECINE - CHIRURGIE
Horaires de rotation au
Horaires fixes de soirée et de nuit
incluant une fin de semaine par quinzaine
PAVILLON ROSEMONT
INFIRMIERES AUTORISEES
MEDECINE-CHIRURGIE-URGENCE
SOINS INTENSIFS
Postes à temps complet et
temps partiel sur horaires fixes
GARDES-MALADES AUXILIAIRES GRADUEES
MEDECINE
Postes à temps complet sur horaires fixes
Communiquer pour rendez-vous:
Service de Recrutement et de Placement
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Pavillon Maisonneuve
5415, Boulevard l'Assomption Montréal 410, Qué.
Tél.: 254-8241 poste 443.

l'union régionale des
caisses populaires des jardins
du district de Québec
ADJOINT AU PREPOSE A L'ENTRETIEN
LA FONCTION:
Assister son supérieur dans l'entretien des immeubles de l'Union régionale. Veille, notamment, par des travaux de surveillance, d'inspection, de vérification, de nettoyage et de réparation, au bon fonctionnement des systèmes de climatisation, de ventilation et de chauffage. Exécute toute autre tâche, demandée par son supérieur, relative à l'entretien des locaux, de l'équipement et du matériel. Remplace, à l'occasion, son supérieur.
LES EXIGENCES:
Le candidat recherché est diplômé d'une école technique et spécialisée en climatisation, réfrigération ou possède une expérience pertinente dans l'installation ou l'entretien de tels systèmes.
LES CONDITIONS:
Le salaire sera en relation avec l'expérience et les qualifications.
Poste à Lévis.
Plan complet d'avantages sociaux.
Les candidats qualifiés et intéressés sont invités à écrire ou appeler à:
SERVICE DU PERSONNEL
EDIFICE DESJARDINS
59, avenue Bégin, Lévis
835-2413

Le Service de l'Éducation Permanente du Collège de Rimouski
requiert les services d'un
RESPONSABLE DE LA SPECIALITE TECHNIQUES D'ASSISTANCE SOCIALE
FONCTIONS:
Sous la responsabilité du coordonnateur de l'éducation permanente, il doit:
a) coordonner l'enseignement des diverses disciplines, appartenant au programme de la technique;
b) agir comme consultant auprès des étudiants sur le plan de leur orientation et de leur formation professionnelle;
c) établir périodiquement l'évaluation de chaque étudiant, tant sur le plan académique que sur le plan personnel;
d) faire l'examen des dossiers des futurs étudiants en assistance sociale.
QUALIFICATIONS:
— Détenir un diplôme de premier cycle universitaire en service social ou l'équivalent;
— Connaissance du milieu collégial et de la spécialité;
— Expérience comme travailleur social professionnel, plus particulièrement dans la région.
TRAITEMENT:
Selon les normes du ministère de l'Éducation. Bénéfices sociaux usuels.
Les réponses avec le curriculum vitae doivent parvenir à:
Bureau du secrétaire général Collège de Rimouski 60 de l'Évêché ouest RIMOUSKI

VILLE DE ST-PASCAL
APPEL D'OFFRES
Avis est par les présentes donné que la Ville de St-Pascal, comté de Kamouraska, se recrute pour la construction de projet ci-dessus mentionné. L'heure, date et endroit et conformément aux conditions ci-dessus énumérées.
PROJET: "SERVICES INDUSTRIELS BOUCHER"
Le dit projet consiste à la mise en place de: Conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, Fondation de rues, etc...
CONSULTAITS:
Rochette, Rochefort & Pincou Ltée,
1008, Route de l'Église,
Ste-Foy, Québec 10.
CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION:
Tous les entrepreneurs avant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission à l'endroit suivant:
Rochette, Rochefort & Pincou Ltée,
1008 Route de l'Église,
Ste-Foy, Québec 10.
Les documents complets de soumission seront disponibles à partir de Jeudi, le 2 mars 1972, contre un dépôt fait au nom des Consultants au montant de \$100.00.
Les dépôts seront remboursés sur remise des documents. Le dépôt sera considéré si un Entrepreneur néglige de remettre les documents dans un délai de quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions, ou s'il remet des documents incomplets et en mauvais état, ou s'il ne présente pas de soumission.
CONDITIONS DE SOUMISSIONS:
Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission de cinquante mille dollars (\$50,000.00), sous forme de cheque visé avec lettre d'intention ou de cautionnement fait au nom du Propriétaire.
Les soumissions seront remises dans une enveloppe scellée portant mention: "SOUMISSION POUR PROJET No 2-1966-06 avant 20 heures le 15 mars 1972.
Pour être considérée, toute soumission devra être conforme aux documents de soumission et être accompagnée des documents requis.
La Ville de St-Pascal ne s'engage à respecter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Tout soumissionnaire est invité à assister à l'ouverture des soumissions à une session convoquée à cette fin, le 15 mars 1972, à 20 heures, à l'Hôtel de Ville de St-Pascal.
Donné à St-Pascal, ce 24 février 1972.
M. Simon LEVESQUE,
Sec.-Trés.

la ville de Québec

AVIS PUBLIC
PROGRAMME DETAILLE DE RENOVATION AIRE 10 - ZONE 1
MODIFICATION AU PROGRAMME
Conformément aux articles 33 et 34 de la loi de la Société d'Habitation du Québec (Chap. 55 des lois 1966-67), AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le Conseil municipal de la ville de Québec a adopté, lors d'une assemblée régulière tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, à l'Hôtel de Ville de Québec, le 26 janvier 1972, le règlement 1979 pour modifier le programme détaillé de rénovation concernant le territoire de l'Aire 10, zone 1, décrété "zone de rénovation" et délimité comme suit:
Secteur A: par les rues Notre-Dame-des-Anges, Caron, Charest, et St-Anselme;
Secteur B: par les rues Dorchester, St-François, Caron et de la Salle;
Secteur C: par les rues de la Chapelle, St-François, de l'Eglise et du Roi.
Les principales modifications consistent:
1 - En l'addition d'un paragraphe au chapitre 4 du dit programme détaillé pour autoriser la Commission d'Urbanisme sur recommandation du service d'Urbanisme de la ville de Québec à recommander au comité exécutif, nonobstant les dispositions prévues au règlement de zonage s'appliquant à la zone, tout projet démontrant une nette contribution à la revalorisation du voisinage.
2 - A diminuer la marge de recul de construction exigée sur la rue St-François dans le secteur "C" de 25 pieds à 15 pieds.
Les intéressés pourront se procurer une copie du règlement de modification 1979 en s'adressant aux heures normales d'ouverture des bureaux, au Greffier de la ville de Québec, chambre 313, Hôtel de Ville, rue Desjardins, Québec 4.
Enfin, les intéressés peuvent transmettre par écrit leurs objections au règlement à la Société d'Habitation du Québec, 1995 ouest, boulevard Charest, Ste-Foy, Québec et ce, au plus tard le 14ème jour d'avril 1972.
Donné à Québec, ce 18ème jour de février 1972.
Pierre F. Côté, avocat
Greffier de la ville de Québec.

LES ANNONCES CLASSEES

LE SOLEIL 8 LIGNES DIRECTES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI

Voire annonce remise avant 8h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

529-9231

Index des rubriques des annonces classées

Table listing various categories of classified ads such as Services, Immobilier, Automobiles, etc., with corresponding page numbers.

Services

104 ARGENT A PRETER
Affaire spéciale pour les propriétaires
Renseignez-vous chez Associés sur les prêts spéciaux aux propriétaires.

133 PERSONNELS-NON RESPONSABLES

ALCOOLIQUES anonymes. Revez secourables. Postale 1861 Québec, 324-6108.

135 ENSEIGNEMENT-COURS

AMELIOREZ VOTRE SITUATION DACTYLO
75 mots à la minute
STENOPIQUE INTERNATIONALE
200 mots à la minute

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

RESTAURANT ORLEANS
2441 boulevard St-Anne
RESTAURANT LUCY GARZA metis chinois, canadien, service livraison.

162 PHOTOGRAPHES

PHOTOGRAPHIE pour votre mariage, pour baptême, photo d'identité, etc.

202 MEUBLES

ENCHERES MARCEAU ENR.
ACHETONS, échangeons, vendons, meubles neufs et usagés, de toutes sortes.

209 PIANOS-ORGUES

PIANO Schubert, à vendre, 626-0772.
PIANO à véter, bonne condition, 426-4180.

253 BICYCLETTES

BICYCLETTE de course, 10 vitesses, état neuf, 661-8032.

LE PRET HYPOTHECAIRE C'EST NOTRE AFFAIRE

SPECIALISTE lère ou 2e HYPOTHEQUE.
ACHAT DE CREANCES TAUX BANCOUVERTISSE.

144 CHAUFFAGE

PLUMBRIERIE chauffage, électricité, service 24 heures, estimés gratuits.

146 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

MONTCLAM Express Inc. déménagement de Québec et Lévis dans toute la province.

202 MEUBLES

GRETEAU LTEE 525-8155
175 EST ST-JOSEPH
CENTRE D'ECONOMIE

209 ANIMAUX

TONTE de caniche, lère rue, soit seulement, 694-1035.

253 BICYCLETTES

AMPLIFICATEUR 100 watts, avec haut parleur, 325-1101.

275 DIVERS

AMEUBLEMENT EN GROS
AMEUBLEMENT en gros, neuf, 3 pièces, Futuriste, Colonial, Espagnol.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Table showing advertising rates: 2 lignes (10 mots) 3 jours - \$2.00

TARIF D'ABONNEMENT

Table showing subscription rates for 'Le Soleil' newspaper.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

MONTREAL
6 LETTRES LE MOT CLEF - LA CAPITALE DU CANADA

EXPLICATION DU JEU

Pour découvrir le mot mystère, procédez de la façon suivante:

Word search grid with letters and a key word 'MONTREAL'.

Explication of the word search game rules and hints.

275 DIVERS

FLANCIER liquidation ameublement maison...
COLLECTION NEUF ancien radio...
CAISSE enregistreuse avec 4 ventilateurs...

MARGARINE Crèmeux ou Golden, 35 cts...
RAYAVERNE bagages à partir de \$15...
MACHINES à écrire, additionneuses, calcu-

REPRISE FINANCE
PHOTOGRAPHIE Pitaval Bros...
HARIT pour garçon, arandeur 12 ans...

MAGNETOPHONE, set de salon, hi-fi...
TELEVISION noir et blanc, 21"...
LAVAGE-vaisselle Westinghouse, portable...

ACHETONS vélos, échangeons, menuisier...
BOULE 220 COMBINE A L'HUILE...
DINETTE style moderne, table ovale...

CONGELATEUR 18 pieds cubes, réfrigération...
CARABINE 20-30 Savage, neuve...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

275 DIVERS

REPRISE FINANCE
PHOTOGRAPHIE Pitaval Bros...
HARIT pour garçon, arandeur 12 ans...

MAGNETOPHONE, set de salon, hi-fi...
TELEVISION noir et blanc, 21"...
LAVAGE-vaisselle Westinghouse, portable...

ACHETONS vélos, échangeons, menuisier...
BOULE 220 COMBINE A L'HUILE...
DINETTE style moderne, table ovale...

CONGELATEUR 18 pieds cubes, réfrigération...
CARABINE 20-30 Savage, neuve...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...
ROBE mariée, bleu pâle, chapelain...

340 HOMMES ET FEMMES 344 COUPLES DEMANDES

RESTAURANT RIVIERA
SERVIEURS et cuisiniers d'expérience...
FEMMES-FILLES DEMANDEES
FEMMES-FILLES DEMANDEES

STENO-DACTYLOGRAPHIE
LE SOLEIL, le plus important de l'est du Québec...
FONCTIONS: - sous la direction de la coordinatrice...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

HOMME VOULANT REUSSIR
OPPORTUNITÉ avec compagnie renommée...
CHAUSSURES
WELTER, poseur de chaussures d'exportation...

411 LIMOILLOU

ST-PASCAL
3-4 PIÈCES près Hôpital Enfant-Jésus...
LIBRES IMMÉDIATEMENT
1-2 MEUBLES, tapis, armoire...

LE FLANDRES
FACE Hôpital St-François d'Assise, 3-4...
STE-ODILE
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

LIBRE MAI
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
2-3 NEUFS
MEUBLES, éclairés, chauffage, stationnement...

ESCOMPTE SI ACQUITTE
4 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
L'IMMÉDIATEMENT OU MAI
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ODILE
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
3 PIÈCES, MEUBLE, 1233
STYLE Colonial, banquette, armoire...

STE-ODILE, REDUIT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...
STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

411 LIMOILLOU

PLACE
DES SEIGNEURS
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 PIÈCES
-piscine, tennis, badminton...

LIBRES IMMÉDIATEMENT
1-2 MEUBLES, tapis, armoire...

LE FLANDRES
FACE Hôpital St-François d'Assise, 3-4...

STE-ODILE
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

LIBRE MAI
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

2-3 NEUFS
MEUBLES, éclairés, chauffage, stationnement...

ESCOMPTE SI ACQUITTE
4 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

L'IMMÉDIATEMENT OU MAI
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ODILE
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

3 PIÈCES, MEUBLE, 1233
STYLE Colonial, banquette, armoire...

STE-ODILE, REDUIT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

STE-ALBERT
2-3 PIÈCES, eau chaude, chauffage...

419 STE-FOY 419 STE-FOY

POUR VOTRE CONFORT UN APPARTEMENT COULLARD ENT.

★ IMMEUBLE DES SEIGNEURS PLACE DE BOURGOGNE JARDIN DES SEIGNEURS DEVELOPPEMENT PASTEUR CARREFOUR 4 BOURGEOIS

Choix de 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 et 6 pièces. Meubles si désiré.

TEL.: 653-5291

PISCINE TENNIS SAUTIA GARAGE

RUE DUCHESNEAU

LIBRE ter mal, un 3 et 4 pièces, chauffage, eau chaude, stationnement, piscine intérieure, concierge, Jacques Gosselin, 685-2100, Morin Assoc., courtiers.

3385, MARICOURT

LIBRES immédiatement, 2, 1-2, 3-1/2, 4-1/2 pièces, magnifiques, cuisine équipée, chauffage, eau chaude fournie, buanderie, eau chaude, stationnement, concierge, Jacques Gosselin, 685-2100, Morin Assoc., courtiers.

PARC NEILSON

LIBRE immédiatement ou mal, 4 pièces, piscine intérieure, chauffage, câble, 1066 Dixon, 651-9667, quo-13

LE CHATEL

RUE McCARTNEY 3 et 4 1/2 pièces, piscine intérieure, sauna, buanderie, Tel. 653-2310, quo-12

PARC NEILSON

3 1/2 MEUBLE 3124 3 1/2 meuble 1156 4 1/2 non meuble, 1150, piscine extérieure, près école, garage, centre d'achat, autobus, 684-5358, quo-16

3047, LE CHASSEUR

LIBRE ter mal, 4 pièces, 810 et 811 stationnement, concierge, Jacques Gosselin, 685-2100, Morin Assoc., courtiers.

2016, MUIR

LIBRES ter mal, 3 et 4 pièces, chauffés, buanderie, air-sauvage, stationnement, chauffage, eau chaude, concierge, Jacques Gosselin, 685-2100, Morin Assoc., courtiers.

QUATRE-BORGEAIS

4 1/2 LIBRE, 3-1/2, 1-2, 2, 3, 4 pièces, chauffage, stationnement, concierge, 651-3110, quo-14

2682 CHATEAUFORT

1-2, 3-1/2, 4-1/2 MEUBLES, 4 1/2 semi-meuble libre immédiatement, ter mal, près hôpital Laval, Plaza Laval, concierge, buanderie, stationnement, Tel. 653-2310, quo-12

RUE L'HEUREUX

1-2, 3-1/2 MEUBLE ou non, chauffés, éclairés, concierge, stationnement, piscine extérieure, tennis, badminton, 653-2310, quo-12

QUADRUPEX

6 GRANDES pièces, prêt, immédiatement ou mal, 161, 653-7222, 656-0328, quo-20

LE FRONTENAC

LOGEMENT-STUDI, un 5 et 6 pièces, chauffage, 1093 PIE XII, 651-3300, 7572.

POUR MAL, grand 1-2, 3-1/2, 4-1/2 semi-meuble, prêt université, et C&EP de Mal, près Université, 2359 Chemin Ste-Foy, 681-9872.

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

PLACE VERSAILLES

2, 3, 4, 5 PIÈCES, meubles si désiré, eau chaude, chauffage, concierge, 653-2310, quo-12

3040 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE St-Louis de France, 3 1/2, 4, 1-2, 3-1/2 chauffés, à l'électrique, piscine intérieure et extérieure, ascenseur, piscine, sauna, buanderie, chauffage, épave du feu, stationnement intérieur, 651-8344, quo-25

PLACE PHILIPPE

LIBRE ter mal, 6-8 pièces, chauffés, buanderie, 321-1233, quo-13

LOGEMENTS NEUFS, MAI

3444, CARRE de Tilly, grand Maricourt, endroit tranquille, choix de 1-2, 3-1/2, 4-1/2 et 5-1/2 pièces, chauffage, eau chaude, service électrique, compris, piscine, stationnement, concierge, 653-2310, quo-12

419 STE-FOY

PLACE Laurin, 2 1/2 et 3 1/2, meuble ou non, piscine, chauffage, stationnement, électricité, inclus, 840 rue Laurin, Tel. 651-9371, quo-28

IMMEDIATEMENT ou ter mal, Loretteville, 2 1/2 pièces, meuble ou semi-meuble, 145 St-Joseph, 651-9371, quo-28

soit et fin semaine 842-1434, 653-5746

4 PIÈCES, insonorisé, tranquille, intercom, buanderie, concierge, 656-9445, quo-28

DÉP. MICHÈRE, ter mal, 3 1/2 dans duplex, eau chaude, tapis, chauffage, stationnement, près autobus, centre d'achat, 657-0000, soit 650-0880, quo-28

MARICOURT, 3 1/2, 4-1/2, 3-1/2, 1-2, 2 1/2, meuble si désiré, chauffage électrique, buanderie, piscine intérieure, stationnement, concierge, 909 Bignon apt. 622-8002, quo-17

NOYER, magnifique 4, propre, poêle, réfrigérateur désiré, immédiatement ou mal, 651-2878, quo-28

606 HIRABANT, 4 pièces, moderne, 818 chauffage électrique, eau chaude, sèche-linge, libre mal, 657-3444, quo-28

PARC NEILSON, 3186, grand 3 1/2, 4 1/2, 5 pièces, 653-8903, quo-20

PARC NEILSON, 1180, grand 3 1/2, 4 1/2, 5 pièces, 653-8903, quo-20

PARC NEILSON, 1180, grand 3 1/2, 4 1/2, 5 pièces, 653-8903, quo-20

LIBRES ter mal, deux 1 1/2 pièces, meuble, air-sauvage, ascenseur, piscine, parcé St-Thomas d'Aquin, 681-7167, quo-28

3111 BOULEVARD NELSON, 4 1/2 pièces, chauffés, électricité, stationnement, 653-8903, quo-20

4 2 1/2 PIÈCES, meubles ou non, situé près école, école, terrain jeu, chauffage, eau chaude, piscine, stationnement de concierge, stationnement, ascenseur, 653-8903, quo-20

PLACE Beauvef, 3 1/2 moderne, premier plancher, 8150, ter mal, 653-0177, quo-28

PLACE Philippe, 2 chambres, incluant chauffage, entrée lavée, sèche-linge, eau chaude, concierge, 161, 653-2310, quo-22

CHOIX de 3 à 5 pièces, rue LeChasseur, 653-8903, 653-8903, quo-22

JUMELLE, 8 pièces, 1 1/2 salle bain, chauffage, eau chaude, piscine, 653-8903, 653-8903, quo-22

NOTRE-DAME DE LA PAIX, meuble, cuisine, piscine, 653-8903, quo-22

3 PIÈCES, libre immédiatement ou ter mal, 653-8903, 653-8903, quo-22

TER MAL, 4 1/2 non meuble, aussi 3 1/2 meuble, 653-8903, 653-8903, quo-22

IMMEDIATEMENT ou ter mal, deux 1 1/2 pièces, 653-8903, 653-8903, quo-22

TER MAL, 4 1/2 non meuble, aussi 3 1/2 meuble, 653-8903, 653-8903, quo-22

TER MAL, 4 1/2 non meuble, aussi 3 1/2 meuble, 653-8903, 653-8903, quo-22

TER MAL, 4 1/2 non meuble, aussi 3 1/2 meuble, 653-8903, 653-8903, quo-22

420 BANLIEUE

PIÈCES du Boulevard Duplessis, 3 pièces, électricité, four, 810, 523-3400, quo-28

6 PIÈCES, chauffés, 8150, 906 St-Castin, 653-8903, lundi 653-2400, quo-28

LOGEMENT 3 pièces, 3260, Villiers, 653-8903, quo-28

6 PIÈCES, 8150, 674 Dalquier, avec chauffage, 821-1663, quo-28

JUMELLE, 2 chambres, chauffés, sous-sol, 8200, 1003 Duchesneau, 653-2568, quo-28

MYRAND, 4 pièces, 8125, chauffé, libre ter mal, 657-7870, quo-28

1 1/2 MEUBLE, sous-louer, mal, 336 Maricourt, appartement, 5, 658-3008, quo-4

PIÈCES du Boulevard Duplessis, 3 pièces, électricité, four, 810, 523-3400, quo-28

6 PIÈCES, chauffés, 8150, 906 St-Castin, 653-8903, lundi 653-2400, quo-28

LOGEMENT 3 pièces, 3260, Villiers, 653-8903, quo-28

6 PIÈCES, 8150, 674 Dalquier, avec chauffage, 821-1663, quo-28

JUMELLE, 2 chambres, chauffés, sous-sol, 8200, 1003 Duchesneau, 653-2568, quo-28

MYRAND, 4 pièces, 8125, chauffé, libre ter mal, 657-7870, quo-28

420 BANLIEUE

POURQUOI PAYER DAVANTAGE? Logement de 3 pièces à \$102

AUSI 2, 3 ET 4 PIÈCES (MEUBLEES SI DESIRE) \$95 ET PLUS

A PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE ET DE VALCARTIER

★ EAU CHAUDE ★ CONTRÔLE INDIVIDUEL DU CHAUFFAGE ★ CUISINE SPACIEUSE ★ BALCON ET PARC ★ PRISE DE COURANT POUR LAUTO ★ ESPACE DE RANGEMENT.

OCCUPATION IMMEDIATE OU TER MAL

PARC L'ORMIERE

1117, boulevard Couture, 3, Neufchâtel 842-9996 - 527-9677

420 BANLIEUE

ORAINVILLE

PLACE DES ROSES

1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2 MODERNE, 1 1/2 meuble, tapis, intercom, ascenseur, chauffage, eau chaude, piscine, badminton, ensemble payagé, près école, école autobus, centre d'achat, stationnement, 100%, libre immédiatement et ter mal, 653-8903, 653-8903, quo-24

PLACE de la CONCORDE

3, 4, 5 PIÈCES

★ Spacieux

★ Piscine intérieure

★ Sonnas Télécable

★ Incinérateur Garage

★ Intercom Ascenseur

★ Buanderie à l'étage

★ Terrasse B.B.Q. Jardin

★ Près centres d'achat, écoles, églises, arrêt d'autobus

★ Stationnement extérieur

Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.

3180, boulevard Neilson Tel.: 651-4643

420 BANLIEUE

ORAINVILLE

PLACE DES ROSES

1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2 MODERNE, 1 1/2 meuble, tapis, intercom, ascenseur, chauffage, eau chaude, piscine, badminton, ensemble payagé, près école, école autobus, centre d'achat, stationnement, 100%, libre immédiatement et ter mal, 653-8903, 653-8903, quo-24

PLACE de la CONCORDE

3, 4, 5 PIÈCES

★ Spacieux

★ Piscine intérieure

★ Sonnas Télécable

★ Incinérateur Garage

★ Intercom Ascenseur

★ Buanderie à l'étage

★ Terrasse B.B.Q. Jardin

★ Près centres d'achat, écoles, églises, arrêt d'autobus

★ Stationnement extérieur

Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.

3180, boulevard Neilson Tel.: 651-4643

420 BANLIEUE

ORAINVILLE

PLACE DES ROSES

1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2 MODERNE, 1 1/2 meuble, tapis, intercom, ascenseur, chauffage, eau chaude, piscine, badminton, ensemble payagé, près école, école autobus, centre d'achat, stationnement, 100%, libre immédiatement et ter mal, 653-8903, 653-8903, quo-24

PLACE de la CONCORDE

3, 4, 5 PIÈCES

★ Spacieux

★ Piscine intérieure

★ Sonnas Télécable

★ Incinérateur Garage

★ Intercom Ascenseur

★ Buanderie à l'étage

★ Terrasse B.B.Q. Jardin

★ Près centres d'achat, écoles, églises, arrêt d'autobus

★ Stationnement extérieur

Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.

3180, boulevard Neilson Tel.: 651-4643

420 BANLIEUE

ORAINVILLE

PLACE DES ROSES

1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2 MODERNE, 1 1/2 meuble, tapis, intercom, ascenseur, chauffage, eau chaude, piscine, badminton, ensemble payagé, près école, école autobus, centre d'achat, stationnement, 100%, libre immédiatement et ter mal, 653-8903, 653-8903, quo-24

PLACE de la CONCORDE

3, 4, 5 PIÈCES

★ Spacieux

★ Piscine intérieure

★ Sonnas Télécable

★ Incinérateur Garage

★ Intercom Ascenseur

★ Buanderie à l'étage

★ Terrasse B.B.Q. Jardin

★ Près centres d'achat, écoles, églises, arrêt d'autobus

★ Stationnement extérieur

Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.

3180, boulevard Neilson Tel.: 651-4643

420 BANLIEUE

ORAINVILLE

PLACE DES ROSES

1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2 MODERNE, 1 1/2 meuble, tapis, intercom, ascenseur, chauffage, eau chaude, piscine, badminton, ensemble payagé, près école, école autobus, centre d'achat, stationnement, 100%, libre immédiatement et ter mal, 653-8903, 653-8903, quo-24

PLACE de la CONCORDE

3, 4, 5 PIÈCES

★ Spacieux

★ Piscine intérieure

★ Sonnas Télécable

★ Incinérateur Garage

★ Intercom Ascenseur

★ Buanderie à l'étage

★ Terrasse B.B.Q. Jardin

★ Près centres d'achat, écoles, églises, arrêt d'autobus

★ Stationnement extérieur

Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.

3180, boulevard Neilson Tel.: 651-4643

420 BANLIEUE

ORAINVILLE

PLACE DES ROSES

1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2 MODERNE, 1 1/2 meuble, tapis, intercom, ascenseur, chauffage, eau chaude, piscine, badminton, ensemble payagé, près école, école autobus, centre d'achat, stationnement, 100%, libre immédiatement et ter mal, 653-8903, 653-8903, quo-24

PLACE de la CONCORDE

3, 4, 5 PIÈCES

★ Spacieux

★ Piscine intérieure

★ Sonnas Télécable

★ Incinérateur Garage

★ Intercom Ascenseur

★ Buanderie à l'étage

★ Terrasse B.B.Q. Jardin

★ Près centres d'achat, écoles, églises, arrêt d'autobus

★ Stationnement extérieur

Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.

3180, boulevard Neilson Tel.: 651-4643

420 BANLIEUE

ORAINVILLE

PLACE DES ROSES

1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2 MODERNE, 1 1/2 meuble, tapis, intercom, ascenseur, chauffage, eau chaude, piscine, badminton, ensemble payagé, près école, école autobus, centre d'achat, stationnement, 100%, libre immédiatement et ter mal, 653-8903, 653-8903, quo-24

PLACE de la CONCORDE

3, 4, 5 PIÈCES

★ Spacieux

★ Piscine intérieure

★ Sonnas Télécable

★ Incinérateur Garage

★ Intercom Ascenseur

★ Buanderie à l'étage

★ Terrasse B.B.Q. Jardin

★ Près centres d'achat, écoles, églises, arrêt d'autobus

★ Stationnement extérieur

Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.

3180, boulevard Neilson Tel.: 651-4643

420 BANLIEUE

ORAINVILLE

PLACE DES ROSES

1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2 MODERNE, 1 1/2 meuble, tapis, intercom, ascenseur, chauffage, eau chaude, piscine, badminton, ensemble payagé, près école, école autobus, centre d'achat, stationnement, 100%, libre immédiatement et ter mal, 653-8903, 653-8903, quo-24

PLACE de la CONCORDE

3, 4, 5 PIÈCES

★ Spacieux

★ Piscine intérieure

★ Sonnas Télécable

★ Incinérateur Garage

★ Intercom Ascenseur

★ Buanderie à l'étage

★ Terrasse B.B.Q. Jardin

★ Près centres d'achat, écoles, églises, arrêt d'autobus

★ Stationnement extérieur

Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.

3180, boulevard Neilson Tel.: 651-4643

420 BANLIEUE

ORAINVILLE

PLACE DES ROSES

1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2 MODERNE, 1 1/2 meuble, tapis, intercom, ascenseur, chauffage, eau chaude, piscine, badminton, ensemble payagé, près école, école autobus, centre d'achat, stationnement, 100%, libre immédiatement et ter mal, 653-8903, 653-8903, quo-24

PLACE de la CONCORDE

3, 4, 5 PIÈCES

★ Spacieux

★ Piscine intérieure

★ Sonnas Télécable

★ Incinérateur Garage

★ Intercom Ascenseur

★ Buanderie à l'étage

★ Terrasse B.B.Q. Jardin

★ Près centres d'achat, écoles, églises, arrêt d'autobus

★ Stationnement extérieur

Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.

3180, boulevard Neilson Tel.: 651-4643</

INCROYABLE! INCROYABLE! INCROYABLE!

420 BANLIEUE 420 BANLIEUE

DE 4, 5 ET 6 PIÈCES

\$120 - \$130 - \$140

Tout est inclus à ce prix: chauffage à l'électricité, contrôle individuel, eau chaude fournie, tapis mur à mur dans toutes les pièces, système "d'intercom" prise de courant extérieure pour l'auto, piscine extérieure grand balcon avec porte-fenêtre, service de conciergerie, entrée lavée, sècheuse à meubles à désirer, OCCUPATION IMMÉDIATE ET RÉSERVATIONS

PLACE VAUQUELIN

99, BOUL. HONORE-MERCIER, #5, LORETTEVILLE TEL: 842-0597 - 651-7803

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

420 BANLIEUE 421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

421 Meublés

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

444 CHAMBRES ET PENSIONS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

Chambres

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

PARC D'URANCE

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

DEVELOPPEMENT "MARQUIS" 300

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PROMOTIONS RAQUL EMO

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

PAIEMENT INITIAL

BACHELOR DE LUXE

BACHELOR DE LUXE

BACHELOR DE LUXE

BACHELOR DE LUXE

BACHELOR DE LUXE

BACHELOR DE LUXE

BACHELOR DE LUXE

BACHELOR DE LUXE

BACHELOR DE LUXE

BACHELOR DE LUXE

BACHELOR DE LUXE

BACHELOR DE LUXE

LE BRIDGE CONTRAT

LE BRIDGE CONTRAT

LE BRIDGE CONTRAT

LE BRIDGE CONTRAT

LE BRIDGE CONTRAT

LE BRIDGE CONTRAT

LE BRIDGE CONTRAT

LE BRIDGE CONTRAT

LE BRIDGE CONTRAT

LE BRIDGE CONTRAT

LE BRIDGE CONTRAT

LE BRIDGE CONTRAT

Ste-Foy (Neufs)

Ste-Foy (Neufs)

Ste-Foy (Neufs)

Ste-Foy (Neufs)

Ste-Foy (Neufs)

Ste-Foy (Neufs)

Ste-Foy (Neufs)

Ste-Foy (Neufs)

Ste-Foy (Neufs)

Ste-Foy (Neufs)

Ste-Foy (Neufs)

Ste-Foy (Neufs)

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER

QUARTIER LATIN

QUARTIER LATIN

QUARTIER LATIN

QUARTIER LATIN

<

471B LES SAULES, DUBERCQ ET NEUFCHATEL MAISONS A REVENUS

NEUFCHATEL, 3 logements à pièces, construction neuve, moderne et grand terrain, bon financement, comptant 120,000 \$, plus taxes, 324-9110, qu-2

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

JARDINS LAURENTIENS EXTRAORDINAIRE, style canadien 9 pièces, 2 foyers, garage, piscine, grand jardin, Chaudière, courtois, 656-9841, qu-2

Attention Charlesbourg

1963 CHAMONIX, maison exceptionnelle, achèvement prêt pour chambres, Jacques Lapoutre, 651-3791, Morin, qu-2

MAGNIFIQUE

BUNGALOW, style canadien pierre tout le tour, construction remarquable, 6 Montague Gagnon, 656-1514, qu-2

TRANSFERT

COQUET 5 pièces, brève et cède, près Boulevard Chaudière, Paillette Lachapelle, 683-3718, qu-2

ATTENTION MESDAMES

VOTRE revenu 2000 par semaine, garde-robe pour enfants au sous-sol de votre magnifique bungalow, 656-9841, qu-2

Avec piscine \$23,000

TROUVEZ mieux 5 pièces, terrain entièrement paysagé, 6 Montague Gagnon, 656-1514, qu-2

MIEUX QUE NEUF

JARDIN LAURENTIENS, 6 pièces, près de St-Joseph, terrain paysagé, Cora Latreuc, 681-0351, qu-2

ENFIN DIFFERENTE

7 PIÈCES, foyer, style moderne terrain plat 528,000 \$, 656-9841, qu-2

CONSTRUCTION 1971

TRANSFERT, charmant, comptant raisonnable, 2300 tout inclus, Nicole Desjardins, 625-6497, qu-2

21 000 COMPTANT

ORSAINVILLE, Bungalow 5 pièces, 6000 \$, 872-7346, Trust Royal, qu-2

995, 716 RUE EST

TRES jolie chambre, 2 pièces, très propre, Mme Lebrun, 625-7381, qu-2

JARDIN LAURENTIENS

5 MAJOLIQUE, 2 pièces, construction très qualifiée, terrain entièrement paysagé, 656-9841, qu-2

GRAND MAISON avec sous-sol fini

656-9841, qu-2

JARDIN LAURENTIENS

pièces canadiennes, maison neuve, style canadien, 6 pièces, extérieur, 656-9841, qu-2

Pièces, façade 6 pièces, chauffage très moderne, grand terrain

656-9841, qu-2

VENSEZ, voir, magnifique 6 pièces, 3200 \$, 656-9841, qu-2

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES

ST-ETIENNE, 6 milles près Québec, bungalow 3 pièces, grandes fenêtres, 656-9841, qu-2

DUPLEX, maison, Lévis, 4 pièces, 656-9841, qu-2

RIVE-SUD, avec plusieurs bungalows, 656-9841, qu-2

LEVIS, bungalow, 4 pièces, 656-9841, qu-2

ST-LOUIS-DE-FRANCE, 4 pièces, 656-9841, qu-2

A VENDRE, St-Romuald, maison 5 pièces, plus 2 au sous-sol, 656-9841, qu-2

8 PIÈCES, 2 étages, auto, très bien, 656-9841, qu-2

BERNIERES, du propriétaire, 1 1/2 pièces, 656-9841, qu-2

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS

LAUZON 2 logements, 5 pièces, chauffage central, grand terrain, belle vue, 656-9841, qu-2

ST-ROUALD, rue Commerciale, propriété de 2 logements et de 3, fini, 656-9841, qu-2

CHARNY, près Polyvalente, duplex, neuf, 656-9841, qu-2

LAUZON, propriété 2 logements, 656-9841, qu-2

476 SILLERY MAISONS SEULES

BELLES résidences modernes, 8 1/2 pièces, 656-9841, qu-2

SILLERY GARDEN

1481 FITZPATRICK, style moderne, 10 pièces, 656-9841, qu-2

2286 Chemin St-Louis

LUXUEUX BUNGALOW 7 PIÈCES, salle à manger, 656-9841, qu-2

PARC LEMOINE

SPENCER, 24 pièces, nombreuses commodités, 656-9841, qu-2

SILLERY GARDENS

1201 FITZPATRICK, style canadien, 10 pièces, 656-9841, qu-2

ALBERT LOZEUX

SPACIEUX, 2 pièces, 656-9841, qu-2

VUE SUR FLEUVE

BUNGALOW moderne, 12 1/2 pièces, 656-9841, qu-2

VENSEZ, voir, magnifique 6 pièces, 3200 \$, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

7 PIÈCES, 2 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON style variés, 4 à 9 pièces, 656-9841, qu-2

ST-ROUALD, 9 pièces avec 2 logements, 656-9841, qu-2

DIRECTEMENT PROPRIÉTAIRE, 25 x 40, 656-9841, qu-2

BUNGALOW 3 pièces, 656-9841, qu-2

SUPERBE style canadien 8 pièces, 656-9841, qu-2

BUNGALOW 3 pièces, 656-9841, qu-2

478 STE-FOY MAISONS SEULES

ATTENTION POUR MAI LOGEMENT libre pour mai, 656-9841, qu-2

IL FAUT VOIR

PABY, voir à Chaudière, 656-9841, qu-2

\$22,000 TRANSFERT BUNGALOW, 4 pièces, 656-9841, qu-2

3245 TRIPOLI BUNGALOW colonial, 4 chambres, 656-9841, qu-2

ST-LOUIS-DE-FRANCE 2300 VALCOURT, bungalow 30 x 50, 656-9841, qu-2

PLACE GENERAL VANIER GRAND bungalow, 656-9841, qu-2

TRANSFERT ST-YVES, 4 pièces, 656-9841, qu-2

LA PROMENADE 2 ETAGES, 4 pièces, 656-9841, qu-2

NOUVELLE INSCRIPTION ST-BENOIT, 4 pièces, 656-9841, qu-2

POUR GRANDE FAMILLE GRAND bungalow, 656-9841, qu-2

ST-LOUIS-DE-FRANCE SILLERY, 4 pièces, 656-9841, qu-2

UNIQUE VUE SUR FLEUVE IMMERSEES pièces, 656-9841, qu-2

JUMELLE, salon, salle à manger, 656-9841, qu-2

MONTPELIER, 6 pièces, 656-9841, qu-2

ST-GENEVIEVE, bungalow, 656-9841, qu-2

PREZ Centre Archaïs, 3 chambres, 656-9841, qu-2

RUE DUCHESNEAU, maison jumelle, 2 logements, 656-9841, qu-2

PARC LEMOINE, 24 pièces, 656-9841, qu-2

JUMELLE, voir, vue sur fleuve, 656-9841, qu-2

CARRÉ LORRAINE, bungalow, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

BUNGALOW brève et pierre, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

ORSAINVILLE, 3011 Desmarures, 5 pièces, 656-9841, qu-2

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

PARC Nelson, semi jumelle, bachelors, 656-9841, qu-2

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

30 UNITES DE DUPLEX OU RANGÉE les plus près du centre-ville

INTERET 7 1/2% minimum

\$10450 par mois - Cap. Int. Taxes (Ristourne Provinciale)

REALISATION DENIS GAGNON INC. Visitez nos maisons modèles sur rendez-vous 681-0221

PROMOTION A BERNIERES

Gérard Ferland Inc., courtiers DOMAINE DES ROCHERS

Nouveau centre domestique, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

TRES bien situés, location facile, comptant à discuter, 656-9841, qu-2

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

30 UNITES DE DUPLEX OU RANGÉE les plus près du centre-ville

INTERET 7 1/2% minimum

\$10450 par mois - Cap. Int. Taxes (Ristourne Provinciale)

REALISATION DENIS GAGNON INC. Visitez nos maisons modèles sur rendez-vous 681-0221

PROMOTION A BERNIERES

Gérard Ferland Inc., courtiers DOMAINE DES ROCHERS

Nouveau centre domestique, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

LES Saules et Loretteville, maison 5 pièces, 656-9841, qu-2

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

30 UNITES DE DUPLEX OU RANGÉE les plus près du centre-ville

INTERET 7 1/2% minimum

\$10450 par mois - Cap. Int. Taxes (Ristourne Provinciale)

REALISATION DENIS GAGNON INC. Visitez nos maisons modèles sur rendez-vous 681-0221

PROMOTION A BERNIERES

Gérard Ferland Inc., courtiers DOMAINE DES ROCHERS

Nouveau centre domestique, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

MAISON neuve, 5 pièces, 656-9841, qu-2

498 MAISONS DEMANDES

QUI DIT VRAI ? LE prix d'une propriété ne doit pas dépendre des seuls descripteurs du vendeur ou de l'acheteur. C'est le seul moyen d'acheter ou vendre une valeur réelle. 656-9841, qu-2

FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

EDUCIE des Caisses Populaires, Courtiers au service de vos intérêts, 656-9841, qu-2

511 BUREAUX A LOUER

TRUST ROYAL Chemin St-Louis BUREAUX A LOUER

TRUST ROYAL BUREAUX A LOUER

Ultra-moderne Air climatisé Stationnement

Moins d'un plancher à louer

Communiquez immédiatement avec TRUST ROYAL

Opposition syndicale et socio-professionnelle à la tournée de Chaban-Delmas dans le Nord

PARIS (AFP) — L'opposition des syndicats et de certains milieux socio-professionnels a obligé le premier ministre Jacques Chaban-Delmas à modifier le programme de la visite de quarante-huit heures qu'il effectuait actuellement dans le nord de la France. Le premier ministre a dû annuler sa participation à une réunion de la Commission de développement économique régional en raison du refus de responsables politiques de l'opposition, des représentants des syndicats de participer à cette réunion. Le premier ministre recevra les seules personnalités qui ont accepté son invitation.

Il a dû également en raison de la grève des marins, annuler le déjeuner auquel il devait participer dans le port de Dunkerque à bord du car-ferry "Chantilly". L'hostilité que rencontre le projet de voyage du premier ministre est essentiellement due, pour les syndicats, aux difficultés de reconversion des mineurs dans le bassin houiller du nord. Cette hostilité se manifeste par une "opération ville morte" qui frappera les principales villes du bassin pendant la visite du chef du gouvernement.

L'évêque d'Arras a approuvé cette opération et marqué sa solidarité avec les églises du diocèse. Cette attitude a été vivement critiquée par les milieux politiques de droite qui ont estimé que "si c'était là toute la mission de l'évêque, il devrait peut-être s'engager dans l'IRA...".

Le voyage du premier ministre dans le Nord n'a, souligne-t-on dans son entourage, que des objectifs économiques et sociaux. Ce voyage est toutefois considéré comme important sur le plan politique par la plupart des observateurs.

Il se situe au moment où la popularité du premier ministre vient de subir une baisse sensible à la suite d'une campagne politique déclenchée contre la fiscalité et qui par certains côtés visait le premier ministre personnellement puisqu'elle lui reprochait de ne pas avoir payé d'impôts pendant plusieurs années. Ce voyage a lieu un an

environ avant la date des élections législatives dans une région où la représentation parlementaire est en majorité gaulliste alors que les départements du Nord étaient traditionnellement des fiefs socialistes et communistes. Il survient enfin au moment où des rumeurs persistantes font dépendre en partie le maintien en fonctions de l'actuel premier ministre par le président de la République de l'accueil qui sera réservé à M. Jacques Chaban-Delmas dans ce voyage.

Troubles

BANGALORE (AFP) — Une personne a été tuée et dix-sept autres blessées à la suite de manifestations à Gulbarga, dans l'état de Mysore, au sud de l'Inde, a annoncé hier la police de Bangalore.

Un couvre-feu de 24 heures a été imposé à partir d'hier midi dans la ville qui était, précisément de même source, le théâtre d'affrontements entre deux communautés religieuses rivales depuis lundi. La police a ouvert le feu mardi sur des manifestants, faisant au moins sept blessés dont un est mort à l'hôpital.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 12719 du code civil de la Province de Québec, que

AUTO SKI INC.

dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Québec a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 29e jour du mois d'Avril 1970 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Lévis le 19e jour du mois de Mai 1970 sous le numéro 107553.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

9088 Rev. — 87, Québec seulement.

CANADA

Province de Québec

CITE DE LORETTVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le règlement 710 décrétant l'exécution des travaux d'entretien, d'entretien, de réparation et de surface, voirie, dans le projet domiciliaire au nord de la rue Du Boisson, à l'est de la rue Valère, a été approuvé par les personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant le citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, jeudi le 24 février 1972.

Le dit règlement est maintenant déposé au bureau de la Corporation 276 rue Radin, Loretteville où les intéressés pourront en prendre connaissance. Ce règlement entrera en vigueur suivant la Loi.

Donné à Loretteville, ce 28ième jour de février 1972.

Gilles MARTEL, Secrétaire-Trésorier

AVIS PUBLIC

CONSEIL PROVISOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE D'ORSAINVILLE N.-D. DES LAURENTIDES COMTE DE CHATELAIN

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une session régulière des membres du Conseil provisoire de la nouvelle commission scolaire d'Orsainville - N.-D. des Laurentides, tenue le 20 janvier 1972, le territoire de la nouvelle commission scolaire a été divisé conformément à la loi en quinze (15) quartiers électoraux comme suit:

- Municipalité scolaire d'Orsainville: — neuf (9) quartiers; (1 à 9 incl.)
- Municipalité scolaire Notre-Dame des Laurentides: — trois (3) quartiers; (10 à 12 incl.)
- Municipalité scolaire de Lae St-Charles: — un (1) quartier; (13)
- Municipalité scolaire de Stoneham: — un (1) quartier (14)
- Municipalité scolaire de St-Dunstan du Lac Beauport: — un (1) quartier (15)

Les informations nécessaires concernant les limites de chaque quartier, peuvent être obtenues en s'adressant au sous-secrétaire-trésorier Intermédiaire du dit Conseil Provisoire.

Donné à Orsainville, ce vingt-huitième jour de février mil neuf cent soixante-douze.

ROGER LARIVIERE.

Sauvetage d'un sous-marin soviétique par avion

WASHINGTON (d'après AFP et UPI) — Deux avions soviétiques à long rayon d'action ont parachuté des pièces de rechange et autres fournitures, hier, à un sous-marin nucléaire soviétique désemparé dans l'Atlantique nord qui est en train d'être remorqué par un bâtiment battant également pavillon de l'URSS.

Le Pentagone a annoncé de Washington, que le sous-marin, armé de trois missiles, se trouvait actuellement à 900 milles environ au nord-est de Terre-Neuve et qu'il était apparemment en train d'être remorqué vers un port de la mer Baltique.

Des porte-parole des Forces armées canadiennes ont dit qu'à cause d'une mer très agitée, entre le Labrador et le Groenland, le remorqueur ne pouvait avancer à plus de trois ou cinq nœuds, ou environ 100 à 120 milles par jour.

"A ce rythme-là il leur faudra pas mal de temps avant d'arriver à leur port d'attache, a dit un porte-parole des Forces armées des Etats-Unis. "Puisque le sous-marin ne semble avoir aucune force motrice, nous pensons que le problème est d'ordre mécanique".

Le sous-marin avait fait surface vendredi dernier après être tombé en panne. Il avait été repéré peu après par un avion de la Marine américaine opérant à partir de Keflavik, en Islande. Plusieurs bâtiments soviétiques et une vedette des Gardes côtes américains s'étaient alors portés à son secours. Le sous-marin avait toutefois refusé l'aide des Gardes côtes.

Il y a environ un an, un autre sous-marin soviétique en difficulté fut repéré à la surface de l'Atlantique est. Il a disparu au bout de quelques jours et on pense qu'il a coulé.

Les Etats-Unis ont perdu deux sous-marins nucléaires au cours des derniers dix ans. Le USS Thresher a disparu dans l'Atlantique en avril 1963 avec 129 hommes à bord, tandis que le USS Scorpion a coulé en mai 1968, entraînant 99 hommes avec lui. Les deux sous-marins disparurent alors qu'ils étaient submergés.

Les Américains lancent un super-satellite espion

CAP KENNEDY, Floride (D'après AFP et UPI) — L'Armée de l'air américaine a réussi à placer sur orbite un super-satellite espion, hier matin, mais des vents violents à haute altitude ont empêché le lancement du vaisseau spatial "Pionnier-10".

Le satellite perfectionné de l'Armée de l'air doit détecter les missiles terrestres ou sous-marins lancés par l'URSS et la Chine.

L'engin pèse environ 2,000 livres. Son lancement s'est effectué à l'aide d'une fusée Titan-3-C. Il appartient à une série de satellites placés sur orbites synchronisées de telle manière qu'ils semblent immobiles au-dessus du Pacifique. Ces satellites constituent un système d'avertissement pour les Etats-Unis. Ils peuvent détecter, selon des sources informées, des lancements de missiles effectués à terre ou en mer. Le département de la Défense s'intéresse particulièrement aux lancements prévus à partir de sous-marins soviétiques.

Il existe déjà un satellite de cette série au-dessus du Pacifique; un autre se trouve sur une mauvaise orbite mais on croit qu'il est tout de même en partie utilisable.

L'Armée de l'air a tenté de lancer le satellite secret mais celle-ci fut découverte lorsqu'un conflit surgit avec le lancement du "Pionnier-10" en direction de Jupiter.

Quant à Pionnier-10, le premier vaisseau destiné à passer près de la planète Jupiter, son lancement est maintenant annoncé pour jeudi, à 20h45.

Les autorités militaires américaines au Japon, se sont quant à elles refusées à tout commentaire.

De son côté, le secrétaire du chef de cabinet du gouvernement japonais, M. Noboru Takeshita a déclaré qu'il ne pensait pas que des armes nucléaires aient été envoyées par les Etats-Unis au Japon et à Okinawa.

Le porte-parole a souligné qu'aux termes du traité de sécurité mutuelle signé entre Tokyo et Washington, les Etats-Unis devaient consulter le Japon avant de prendre une telle décision. Or, a-t-il ajouté, le gouvernement japonais n'a été saisi d'aucune demande.

D'autre part, le ministre japonais des Affaires étrangères a demandé, ce matin, aux autorités américaines d'ordonner une enquête sur les révélations du sergent américain.

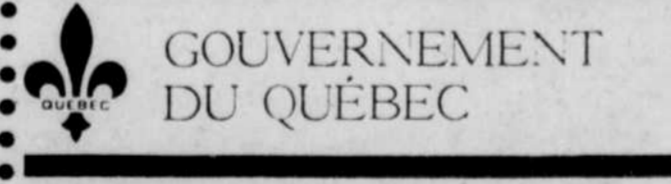


Appel d'offres

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

- Projet 320-2305-1.
- Construction d'un pont et de deux (2) rampes en béton précontraint, au-dessus de la rivière Saint-Charles, sur l'Autoroute Duferin-Montmorency, Echangeur des Capucins, tronçon 3.0, dans la ville de Québec, comté de Limoilou.
- Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.
- Un versement de \$100.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
- Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$300,000.00 ou chèque certifié: \$150,000.00.
- Cloture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 28 mars 1972.
- Les sous-traitants pour le béton précontraint et la vibroflottation devront présenter leurs soumissions au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour le 21 mars 1972 avant 15 heures (h.n.e.).
- Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à 15 heures (h.n.e.), le 23 mars 1972.

Le Sous-ministre, Claude Rouleau, ing.



Woolco

Toujours le premier pour ses bas prix!

de qualité, maigre et frais tranché comme vous l'aimez!

.99 lb

Cafeteria MOISON D'OR

GIFFARD LEVIS

CENTRE STE ANNE 2960 Boul. STE ANNE

8C ROND-PT. ÉVIS

Woolco

VOIR P. 36

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



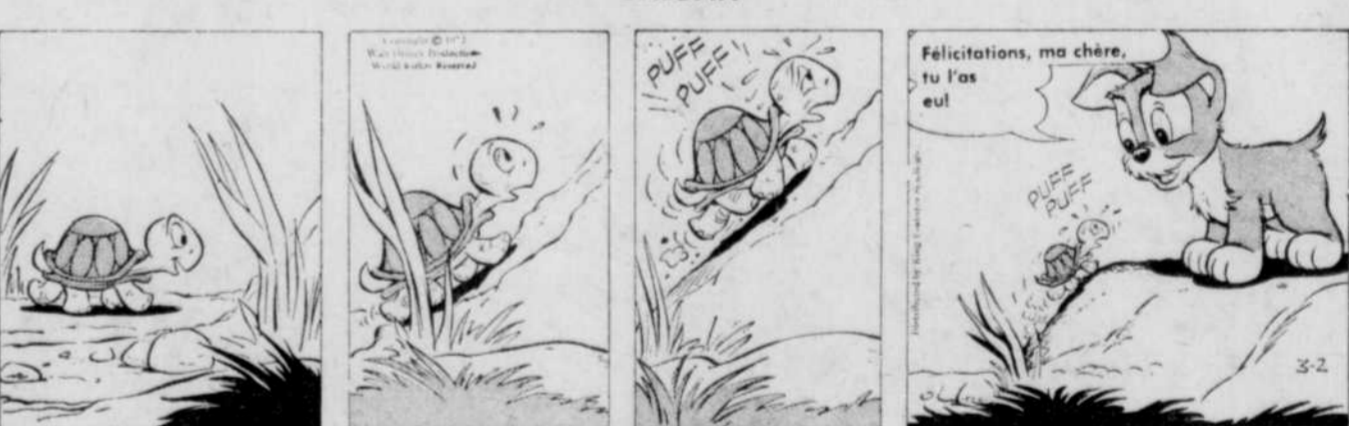
MANDRAKE, LE MAGICIEN



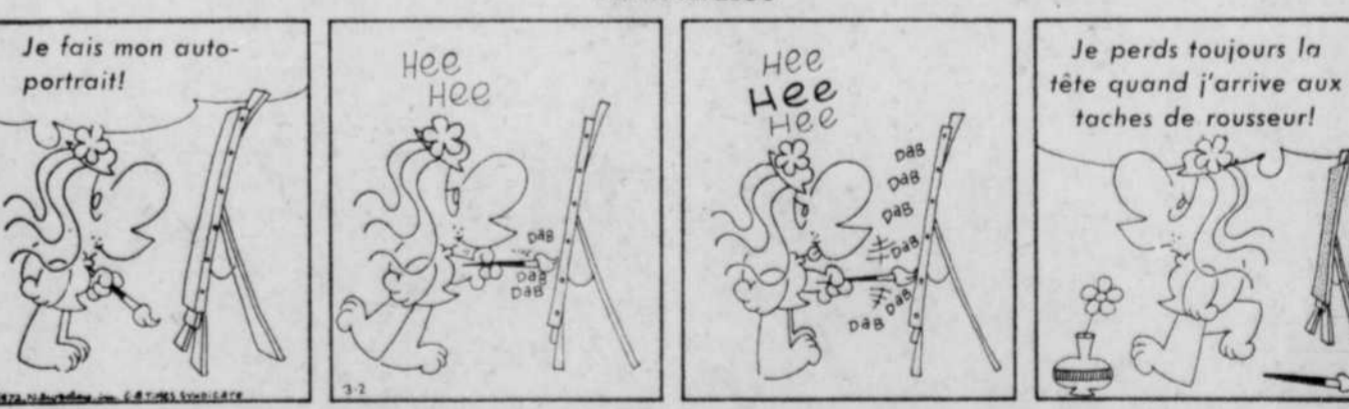
MUTT et JEFF



GALOPIN



LES FARFELUS



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN





Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER
Le printemps vous sourit



Donnons donc



sans compter !

Panorama de l'élégance

Le prêt-à-porter compte des styles contemporains aux découpes seyantes. Ces créations printanières réalisées en faille de laine vous offrent le raffinement des tons de pastel en vogue.

A-Ensemble de charme en faille beige ou bleu pâle. Manteau à revers arrondis et au dos, ajustement souple par deux plis ouverts et martingale marquant la taille. Robe démunie de manches avec découpes arrondies. 8 à 18. **\$150**

B-Superbe costume en faille de laine blanche avec piqûres au col tailleur et aux rabats. Chaîne en métal or. Jupe avec plis plats. Tailles: 8 à 18. **\$135**

Manteaux, rayon 4, 2e étage, Centre-Ville et, 804, niveau 2, Place Laurier.

En collaboration avec
PAQUET INC.

Grand défilé
de mode
au Centre Mgr Marcoux

le mercredi 8 mars
à 20.30 heures
Prix de présence et goûter
Adm.: \$3.50
Réservation par téléphone:
663-6651

Rêverie... Claudel lingerie

Au fil des nuits, les rêveuses optent pour le confort et la fraîcheur du fortrel et coton sans oublier les coupes romantiques avec petits volants et fines dentelles.

A gauche: Pyjama 'petite bergère' avec corsage enjolivé de dentelles et volants formant plastron. Jambes évasées avec dentelles superposées. Bleu, rose, vert, lilas. P.M.G. **\$12**

Au centre: Robe de nuit et peignoir long avec empiècement fait d'un volant et garni de dentelle. Bleu, rose tendre, lilas. TP.P.M.G. **\$25**

A droite: Retenu à la taille par un élastique, cet ensemble se rehausse d'une dentelle florale avec volant. Col droit. Bleu, rose doux, menthe. TP.P.M. **\$25**

Lingerie, rayon 6, 2e étage, Centre-Ville et, 806, niveau 2, Place Laurier.

Le Canada: lieu de contact entre Pékin et Washington

TOKYO (AFP) — Les Etats-Unis envisagent de choisir le Canada comme lieu de contact entre Pékin et Washington, a déclaré aujourd'hui M. Takeo Fukuda, ministre des Affaires Etrangères, devant 2 commissions du Parti libéral démocrate spécialisées dans les affaires diplomatiques et chinoises.

Les indications du ministre sont fondées sur le compte-rendu du sommet Nixon-Chou en Lai qui lui a fait M. Marshall Green, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires de l'Est asiatique et du Pacifique lors de son passage à Tokyo.

M. Fukuda a en outre donné les précisions suivantes: les Etats-Unis n'ont pas l'intention

pour l'instant de créer une mission commerciale à Pékin mais pourront à tout moment opportun envoyer un haut fonctionnaire américain.

Taiwan: il est entendu par Pékin que les engagements passés des Etats-Unis envers leurs alliés restent intacts. Il est probable que les forces américaines à Taiwan soient modifiées dans l'immédiat.

Evoquant la récente déclaration du premier ministre Eisaku Sato à la Diète selon laquelle

Taiwan est le territoire du gouvernement de Pékin, M. Fukuda a souligné que le contenu de ces propos était "plus politique que juridique". Les membres du

gouvernement, a-t-il ajouté, devraient s'exprimer "avec plus de prudence" sur un sujet aussi délicat du point de vue légal.

Ce genre de remontrance, notent les observateurs politiques, illustre bien la confusion engendrée par les multiples déclarations ambiguës ou contradictoires faites par le gouvernement japonais depuis le sommet de Pékin.

Le gouvernement doit définir officiellement sa position sur le statut de Taiwan demain vendredi, a annoncé aujourd'hui M. Noboru Takeshita, premier secrétaire du cabinet.

Jamais la collaboration américaine n'a été aussi étroite (Trudeau)



TORONTO (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré, hier soir, que jamais la collaboration canado-américaine n'a été aussi étroite qu'actuellement, et que son gouvernement, bien que l'opposition dirige M. Stanfield prétende le contraire, a réussi à faire du Canada "le meilleur pays où vivre".

Le premier ministre, qui s'adressait à un dîner groupant des militants libéraux à Toronto, a notamment eu recours à des opinions et jugements étrangers pour démontrer les succès qu'a connus le Canada au cours des quatre dernières années de régime libéral.

M. Trudeau a dit que les objectifs qu'a poursuivis son gouvernement consistaient notamment en un partage équitable des ressources du pays et en la reconnaissance de la dignité de chaque citoyen.

"Voilà les objectifs que le gouvernement cherche à réaliser de plus en plus, ce sont les objectifs qui continueront à poursuivre".

M. Trudeau, qui n'a pas ménagé ses attaques contre le chef conservateur Robert Stanfield, lui a notamment reproché de manquer de logique dans sa critique de la politique gouvernementale vis-à-vis des Etats-Unis.

Tantôt les conservateurs nous reprochent de manquer de fermeté vis-à-vis des Américains et tantôt ils nous accusent de rigidité, a résumé M. Trudeau.

Chaque année, depuis 1968, notre taux de croissance est supérieur à celui des Etats-Unis, a-t-il dit. Et, d'ajouter le premier ministre, lorsque les derniers chiffres de 1971 seront publiés, ils révéleront sans doute que notre taux de croissance dépasse tous ceux des autres grandes nations industrielles occidentales, et même celui du Japon.

Quant au revenu de la main-d'œuvre, il a augmenté de 11,4 pour cent au cours du troisième trimestre de 1971. Les bénéfices des entreprises, avant déduction de l'impôt, se sont élevés de 14,3 pour cent par rapport à l'année précédente.

M. Trudeau a dit que ses adversaires ne mentionnent jamais ces chiffres.

Le premier ministre a admis qu'il y avait un problème de chômage au Canada. Toutefois,

a-t-il dit, entre 1965 et 1970, plus d'un million d'emplois ont été créés au Canada, soit plus que la somme de tous les nouveaux emplois créés en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni; ces sept pays dont la population totale est 12 fois celle du Canada.

M. Trudeau a souligné que le Financial Times de Londres et le London Economist ("un des magazines les plus cotés au monde") ont à plusieurs reprises décrit l'économie canadienne comme "un exploit sur toute la ligne", comparé à toutes les nations industrialisées du monde.

Par ailleurs, le premier ministre a soutenu que la ne s'est pas arrêtée l'action de son gouvernement, puisqu'il a aussi déployé beaucoup d'efforts à améliorer "la qualité de la vie" au Canada, soit la liberté individuelle, la dignité humaine et la salubrité de l'environnement.

Le premier ministre a sur ce rappelé les commentaires élogieux de London Economist sur "la qualité supérieure de la vie" au Canada.

D'autre part, M. Trudeau a souligné que son gouvernement avait affronté "deux crises extrêmement graves" qui ont menacé le Canada au cours des 18 derniers mois, soit celle provoquée par les agissements du FLQ, en octobre 1970, et celle découlant des mesures économiques américaines, en août 1971.

"Aucune de ces crises n'aurait pu être surmontée, et le Canada n'en serait pas sorti chaque fois plus fort et plus confiant en lui-même, si les Canadiens n'avaient eu, d'une part, une grande foi dans leurs possibilités, et, d'autre part, un gouvernement prêt à agir sans crainte ni hésitation dans l'intérêt du peuple, lorsque le besoin s'en faisait sentir".

Toutes ces années sont néanmoins qualifiées par les chefs de l'Opposition d'"années perdues", a souligné le premier ministre, ajoutant que l'Opposition "se sert de cette expression trompeuse parce qu'elle ne possède ni politique de rechange ni preuves concrètes".

Des notes du discours de M. Trudeau avaient été distribuées plus tôt, à Ottawa.

Les détails de l'accord de réunification du Soudan

ADDIS ABEDA (AFP) — M. Mohammed Sahnoun, secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'Unité africaine, a confirmé hier à Addis Abeda, que la ratification de l'accord conclu dimanche entre le gouvernement de Khartoum et les dissidents du Sud Soudanais, aura lieu le 12 mars dans la capitale éthiopienne.

Le chef d'Etat de 43 ans, père de huit enfants, a remplacé le chef sortant de l'exécutif Jorge Pacheco Areco pendant que des troupes fortement armées protégeaient le palais présidentiel.

Hier soir, des manifestants brûlaient une voiture appartenant à l'ambassade belge et lançaient des pierres à la façade de l'immeuble de la General Electric en guise de protestation contre l'accession au pouvoir de Juan Maria Bordaberry. La manifestation fut de courte durée et personne n'a été arrêté.

Le président Bordaberry, ne dispose pas de la majorité au Parlement. L'Opposition — le parti "BLANCO" de droite et le "FRONT ELARGI" de gauche — compte 75 députés, pour 55 seulement au parti "COLORADO". Il a donc demandé solennellement au parti "BLANCO" de collaborer à son gouvernement pour l'aider à faire face à la lutte contre les Tupamaros et à la crise économique.

Dans son discours de prestation de serment, le président Bordaberry a défini certains objectifs prioritaires. Tout d'abord, il veut arriver à lever l'état d'exception, qui dure depuis 4 ans, ce retour à la normale lui est réclamé par le parti "BLANCO" comme préliminaire à une éventuelle collaboration. Pour y parvenir, le président va proposer trois lois au Parlement, sur la lutte antieuropéenne, l'enseignement et la presse.

Les deux autres objectifs du gouvernement seront la répartition équitable du revenu national et la socialisation de la médecine, cette dernière tâche ayant été confiée, à la surprise générale, à un militant socialiste d'extrême-gauche M. Pablo Burriel, qui détient le portefeuille de la Santé publique.

L'ANGLAIS: LANGUE DE TRAVAIL. L'accord prévoit enfin que

l'anglais sera reconnu comme langue de travail dans le sud, l'arabe restant la langue nationale du Soudan. Le sud conservateur a son droit de représentation à l'Assemblée nationale soudanaise selon le système de représentation proportionnelle à la population prévue par la constitution du pays. Les dernières statistiques font état d'une population de 4 millions d'habitants pour les trois provinces du sud pour un total de 15 millions pour l'ensemble du Soudan.

Sur le plan militaire, l'accord prévoit l'incorporation des 6,000 hommes de "Anyanya" au sein de l'armée nationale pendant une période transitoire de cinq ans ou ils représenteront 50 pour cent des effectifs du sud et le réexamen du problème de la sécurité dans le sud par l'Assemblée nationale et le gouvernement central au bout de cette période. Les autorités sud soudanaises auront, d'autre part, la haute main sur la police dans la région.

M. Sahnoun a lancé, au cours de sa conférence de presse, un appel à la communauté internationale pour qu'elle participe à l'élaboration d'un programme de redressement économique du Sud Soudan. L'O.U.A., a-t-il révélé, a déjà adressé un télégramme à ce propos à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'O.N.U. Le rapatriement des réfugiés et leur reclassement sera confié à une commission spéciale composée de représentants du gouvernement de Khartoum, du Sud Soudan et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés cette commission travaillera en étroite collaboration avec un autre organisme purement soudanais formé de représentants du Nord et du Sud.



GAGNON (Raymond) — Samedi, le 4 mars 72, à 4 h. p.m., en l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus, sera chanté le service anniversaire de Mlle Bertha Cloutier, fille de M. et Mme Albert Cloutier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. qu-2



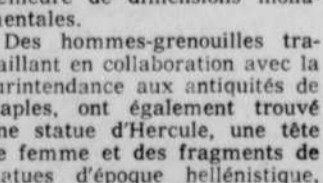
GUAY (Jeanne) — Samedi, le 4 mars, à 11 heures, en l'église des Saints-Martyrs Canadiens, sera chanté le service anniversaire de Mlle Jeanne Guay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. qu-2



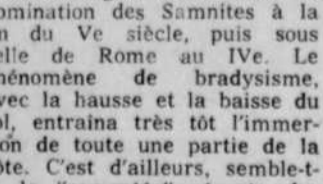
LAFLAMME (Jacques) — Samedi, le 4 mars, à 4 heures p.m., en l'église de Saint-Joseph de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Jacques Laflamme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. qu-2



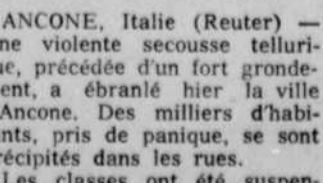
Remerciement à Jean XXIII, pour faveur obtenue avec promesse de publier. AA. qu-2



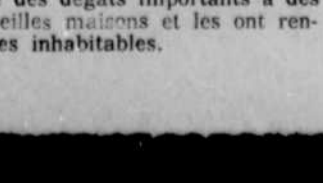
Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. Mme B. A. D. qu-2



Décès et Avis Divers Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées.



529-9231 Le tarif des avis est de .10 du mot (minimum \$5.00). Photo \$15.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.



Assermentation du nouveau président d'Uruguay

INTERETS LIES Il me semble de bonne guerre de demander aux conservateurs quelle politique ils auraient adoptée si leur parti avait été au pouvoir, a dit le premier ministre.

"Aurait-il refusé d'agir pour protéger l'Arctique canadien et son environnement? Aurait-il accepté une réévaluation forcée du dollar canadien même si elle flottait librement à un taux raisonnable? Libre-

Palais antique sous les eaux de Pouzzoles

NAPLES (AFP) — Les vestiges d'un grand palais ont été découverts sous les eaux par deux pêcheurs près des côtes de Pouzzoles (l'antique Puteoli), au nord de Naples. Il s'agit de parois recouvertes de marbres et de pavements de mosaïques précieuses, appartenant à une demeure de dimensions monumentales.

Des hommes-grenouilles travaillant en collaboration avec la Surintendance aux antiquités de Naples, ont également trouvé une statue d'Hercule, une tête de femme et des fragments de statues d'époque hellénistique, ainsi qu'un énorme pied en marbre qui devait appartenir à une statue colossale.

Fondée par des Grecs de Samos vers 529 avant Jésus-Christ, Puteoli "la pauvre" — du fait des gaz sulfureux dégagés dans la région tomba sous la domination des Samnites à la fin du Ve siècle, puis sous celle de Rome au IVe. Le phénomène de bradysisme, avec la hausse et la baisse du sol, entraîna très tôt l'immersion de toute une partie de la côte. C'est d'ailleurs, semble-t-il, la "remontée" récente des fonds marins qui a ramené l'antique palais plus près de la surface et a permis sa découverte.

Autre tremblement de terre à Ancone

ANCONE, Italie (Reuter) — Une violente secousse tellurique, précédée d'un fort grondement, a ébranlé hier la ville d'Ancone. Des milliers d'habitants, pris de panique, se sont précipités dans les rues.

Les classes ont été suspendues dans les écoles et collèges de la ville, tandis que la population se dispersait dans les rues.

Ces derniers semaines, Ancone a été ébranlée par des centaines de secousses, qui ont causé des dégâts importants à des vieilles maisons et les ont rendues inhabitables.

705 AVIS DE DECES

BERGERON (Guy) — A Mont-Claire le 29 février 1972, à l'âge de 16 ans est décédé Monsieur Guy Bergeron. Il demeurait au 1203, d'Argenteuil, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi le 4 mars à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025, route de l'Eglise, Ste-Foy.

BOISSONNEAU (Joseph) — A Ste-Foy, le 28 février 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph Boissonneault, ex-employé de Nazaire Fortier, époux de Mme Alice Turner. Il demeurait au 876 Pierre-Maury, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures a.m. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier.

FORTIN (Jude) — Dans l'avis du décès de M. Julien Fortin, on a omis de mentionner ex-navigateur et laisse dans le deuil son fils, Denis Fortin, de la Ville des Saules. Funérailles sous la direction de la maison Lacoursière Ltée, de St-Casimir.

FORTIN (Gérard) — A l'hôpital Ste-Anne, le 28 février 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé Gérard Fortin, employé de l'Abitibi Ste-Anne Paper, époux de Lucienne Cauchon. Il demeurait au 1191, ave St-Joseph, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 1124, rue Royale, Ste-Foy.

BOUCHER (Alexandre) — A Courville, le 1er mars 1972, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Alexandre Boucher, époux de feu Mme Gabrielle Giroux. Les funérailles auront lieu samedi, le 4, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire F.-X Bouchard Inc., 2290, ave Royale.

DESCHATELETS (Jean-Paul) — A Québec, le 28 février 1972, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Jean-Paul Deschatelets, menuisier, époux de Mme Carmen Vézina. Il demeurait au 275, rue Bagin. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ du domicile funéraire Lépine Ltée, 290, ave Beaucauge, Québec.

DESROSIERS (Joseph) — A Charlebourg, le 29 février 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph Desrosiers, ex-chef de police et de pompier de la Ville de Charlebourg, époux de Mme Antoinette Drolet. Il demeurait au 423, 82e Rue Ouest, Charlebourg.

GAUTHIER (Albert) — A Montmagny, le 1er mars 1972, à l'âge de 77 ans, est décédé accidentellement Monsieur Albert Gauthier, ex-industriel et hôtelier de Rivière-à-Pierre, époux de Mme Thérèse O'Leary. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 mars, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire J.-P. Morin & Fils Enr., 12h 45, pour l'église St-Joseph de la Rivière-à-Pierre et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles et gendres: M. et Mme Albert Cyr (Bibiane), de Caribou, Maine, M. et Mme Louis-P. Couture (Betty), de Ste-Foy, M. et Mme Roger Bernatchez (Huguette), de Rimouski, M. et Mme Laurent Emond (Louise), de Sully, M. et Mme Paul Demers (Denyse), de Rivière-à-Pierre, et M. et Mme

Mme André Desrosiers (Huguette Amyot), M. et Mme Marcel Desrosiers (Francine Boutin), M. et Mme Jean-Marcel Desrosiers (Denise Laprise); son frère, Elzéar; ses sœurs, Mme Ovide Petticlerc (Laura), Mme Albert Massicotte (Alpha); ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Florido Emond (Emérentienne Drolet), M. Ovide Drolet et plusieurs neveux et nièces et petits-enfants. qu-2

son frère, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Jos Gauthier (Maria Monrain), M. et Mme Marc-Aurèle Michaud (Alice), de Montréal, Mme Albert Tardif (Marie), de Waterville, Maine, Mme Arthur Gauthier (Albertine Nadon), de Kénogami, Mme Alfred Gauthier (Blanche Thibault), M. Charles Hubert, Mme Mathias Gauthier (Jeannette Caouette), du 2501, St-J., M. et Mme Jim O'Leary, M. et Mme Edmond O'Leary, M. et Mme Ernest O'Leary, Mmes Gérard Couture, Philippe Girard et Marie-Claude Girard, tous de nombreux petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

HUDON (Alma) — A Québec, le 28 février 1972, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Alma Villeneuve, épouse de feu M. Honoré Hudon. Elle demeurait au 785, 21e Rue, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 mars 1972, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, Québec.

à 9 45 heures pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, belles-sœurs: M. Emile Drolet, Mlle Yvonne Drolet, Mme Oscar Drolet, M. et Mme Olivier Hudon (Gabrielle Audet), M. et Mme Henri Hudon (Marie-Rose Barril), M. et Mme Lucie Hudon (Jeanne Simard), M. et Mme Gaston Hudon (Lucille Simard), et Mme Viateur Bertrand (Marguerite), M. René Hudon (Gérard), M. et Mme Marcel Hudon (Candide Tessier), M. et Mme Léo Hudon (Colette Giguère-Rochefort); ses frères et sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs, M. Héloïse Villeneuve, M. et Mme Ludger Villeneuve, M. et Mme Camille Dallaire (Geneviève), Mme Rosaire Villeneuve, ainsi que plusieurs neveux et nièces, ainsi que plusieurs petits-enfants. qu-2

MENARD (Israël) — A St-Jenn Port-Joli, le 1er mars 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé Israël Ménard, époux de Lucia Bélanger. Il demeurait à L'Islet-sur-Mer. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Kirouac & Fils, à 1h 50, pour l'église de L'Islet-sur-Mer et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Louis Perron (Rose-Aimée Marsault), M. et Mme Perron (Blainville Beupré), M. et Mme André Perron (Agnès), M. et Mme Laurent Perron (Yvonne), M. et Mme Azarie Bourassa (Françoise), M. et Mme André Bureau (Jeanne), M. et Mme Gérard Perron (Agnès), Mme Lacasse (Yvonne), M. et Mme Bruno Bureau (Thérèse). Sa sœur: M. et Mme S.S.C.M. (Marie Alain); sa belle-sœur: Mme Evariste Alain (Jeanne Drouin), et M. et Mme Jérôme; de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. qu-2

TURGEON (Alphonse) — A St-David, le 1er mars 1972, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédé M. Alphonse Turgeon, époux de feu Mme Elmire Blanchette. Il demeurait au 43 rue Bernier, St-David. Les funérailles auront lieu samedi à 3:00 heures. Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée 6 rue Perreault, Lévis.

MARCOITTE (Claude) — A Québec, le 1er mars 1972, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Claude Marcotte, époux de dame Angèle Dionne. Il demeurait au 330 St-André, Donnacona. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, Notre-Dame, Donnacona.

à 10 h 45, pour l'église de Donnacona et de là au cimetière de Cap-Saint-Jacques. Le deuil est tenu par ses enfants: Claude (Bibiane LaVoie), Rita (Mme Léopold Paquet), Bibiane (Mme Jean-Paul Linteau), Thérèse (Mme Raymond Drolet), Clothilde (Mme Magella Lapierre), Dolores (Mme Dolores Bridges), Claire (Mme Jacques Bailly). Ses frères et sœurs: Armand, Joseph, Georgianna (Mme Donat Trudel), Berthe (Mme Théophile Chastagny). qu-3

NADEAU (Mélina) — A St-Sylvestre de Lotbinière, le 1er mars 1972, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Mélina Nadeau, épouse de feu M. Gérard Nadeau. Elle demeurait chez sa fille, Mme Edgar Filion. Les funérailles auront lieu samedi, le 4, à 10 heures. Départ du salon funéraire Wellie St-Hilaire, de St-Sylvestre.

à 9 h 45, pour l'église St-Sylvestre et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa fille: Rita (Mme Edgar Filion); ses petites-filles: Denise (Mme André Bernier) et Jeannine (Mme Paul Delisle), de Québec. qu-2

RACINE (Gérald) — A Québec, le 28 février 1972, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Gérald Racine, D. Sc., professeur à l'Université Laval, époux de Mme Germaine Gagné. Il demeurait au 2679 Châteaufort. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 mars, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy.

à 9 45 heures pour l'église St-Jean-Baptiste de la Salle et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Michel Robert, Paul, Suzanne, Philippe et Christian Racine; sa mère, Mme Emile Racine (Mary Chertier); sa belle-mère, Mme Thomas Gagné (Angèle Bisson); ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Wilfrid Racine (Maysie McCauley), M. et Mme Bernard Racine (Georgette Cheaney), Mme Walter Champagne (Murielle), Mme Gordon Chartier (Lorraine), M. et Mme Jean Lefebvre, M. et Mme E. Roy, Mlle Annette Gagné, M. et Mme Germaine Ratté, M. et Mme Gabriel Bourbeau. qu-2

ROBILTAILE (Léopold) — Au Centre Hospitalier, le 29 février 1972, à l'âge de 60 ans et 2 mois, est décédé Léopold Robiltaire, camionneur, époux de Mme Juliette Gauthier. Il demeurait au 126, rue St-Hubert, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 mars, à 10 heures. Départ du foyer funéraire de Roland G. Cantin, rue St-Joseph.

à 9 h 45, pour l'église St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Paul Demers (Denyse), de Rivière-à-Pierre, et M. et Mme

THIBAUT (Béatrice) — A St-Casimir, cté Portneuf, le 1er mars 1972, à l'âge de 85 ans et 9 mois, est décédée Béatrice Thibaut, épouse en premières noces de feu Rodolphe Perron et en secondes noces de feu Ernest Thibault. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 mars, à 3 heures. Départ du centre funéraire Raymond Paré, 138, rue St-Jacques, Québec.

à 2 h 45, pour l'église de St-Ubald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Louis Perron (Rose-Aimée Marsault), M. et Mme Perron (Blainville Beupré), M. et Mme André Perron (Agnès), M. et Mme Laurent Perron (Yvonne), M. et Mme Azarie Bourassa (Françoise), M. et Mme André Bureau (Jeanne), M. et Mme Gérard Perron (Agnès), Mme Lacasse (Yvonne), M. et Mme Bruno Bureau (Thérèse). Sa sœur: M. et Mme S.S.C.M. (Marie Alain); sa belle-sœur: Mme Evariste Alain (Jeanne Drouin), et M. et Mme Jérôme; de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. qu-2

TURGEON (Alphonse) — A St-David, le 1er mars 1972, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédé M. Alphonse Turgeon, époux de feu Mme Elmire Blanchette. Il demeurait au 43 rue Bernier, St-David. Les funérailles auront lieu samedi à 3:00 heures. Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée 6 rue Perreault, Lévis.

à 2 40 heures pour l'église de St-David, Lévis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. qu-2

LAFLAMME (Jacques) — Samedi, le 4 mars, à 4 heures p.m., en l'église de Saint-Joseph de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Jacques Laflamme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. qu-2

les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Flore Fortin, épouse de M. Arthur Patry, soit par des offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. qu-2

TURCOTTE (Sœur Antoinette) — A Québec, le 29 février 1972, à l'âge de 85 ans, est décédée Sœur Antoinette Turcotte, Marie-Sœur des Filles du Cœur de Marie. Elle demeurait au 19 Ste-Ursule. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 mars à 9 hres. Départ de la résidence des Filles du Cœur de Marie, 19 Ste-Ursule, Québec.

à 8 hres 45 pour la Basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison Lépine Ltée, 715 St-Vallier Est. Elle était la fille de feu Georges Turcotte, ancien portier au Séminaire de Québec. Elle laisse dans le deuil, sa sœur, Mme Léo Pelland (Bernadette). qu-2

THIBAUT (Béatrice) — A St-Casimir, cté Portneuf, le 1er mars 1972, à l'âge de 85 ans et 9 mois, est décédée Béatrice Thibaut, épouse en premières noces de feu Rodolphe Perron et en secondes noces de feu Ernest Thibault. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 mars, à 3 heures. Départ du centre funéraire Raymond Paré, 138, rue St-Jacques, Québec.

à 2 h 45, pour l'église de St-Ubald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Louis Perron (Rose-Aimée Marsault), M. et Mme Perron (Blainville Beupré), M. et Mme André Perron (Agnès), M. et Mme Laurent Perron (Yvonne), M. et Mme Azarie Bourassa (Françoise), M. et Mme André Bureau (Jeanne), M. et Mme Gérard Perron (Agnès), Mme Lacasse (Yvonne), M. et Mme Bruno Bureau (Thérèse). Sa sœur: M. et Mme S.S.C.M. (Marie Alain); sa belle-sœur: Mme Evariste Alain (Jeanne Drouin), et M. et Mme Jérôme; de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. qu-2

TURGEON (Alphonse) — A St-David, le 1er mars 1972, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédé M. Alphonse Turgeon, époux de feu Mme Elmire Blanchette. Il demeurait au 43 rue Bernier, St-David. Les funérailles auront lieu samedi à 3:00 heures. Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée 6 rue Perreault, Lévis.

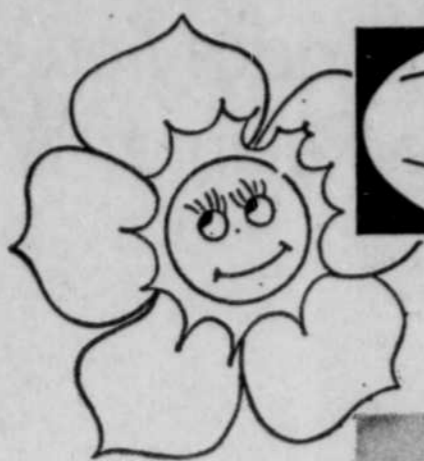
à 2 40 heures pour l'église de St-David, Lévis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. qu-2

LAFLAMME (Jacques) — Samedi, le 4 mars, à 4 heures p.m., en l'église de Saint-Joseph de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Jacques Laflamme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. qu-2

LAFLAMME (Jacques) — Samedi, le 4 mars, à 4 heures p.m., en l'église de Saint-Joseph de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Jacques Laflamme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. qu-2

LAFLAMME (Jacques) — Samedi, le 4 mars, à 4 heures p.m., en l'église de Saint-Joseph de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Jacques Laflamme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. qu-2

LAFLAMME (Jacques) — Samedi, le 4 mars, à 4 heures p.m., en l'église de Saint-Joseph de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Jacques Laflamme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. qu-2



Daquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Le printemps vous sourit



Nous vous invitons à rencontrer la
"REINE DU COTON"

à notre clinique-mode de Place Laurier

le vendredi 3 mars à 2h.30 et à 7h.30 du soir et le samedi 4 mars
à 2h.30 à notre rayon de vêtements sport pour dames, niveau 2.

Mademoiselle Debbie Wright, native du Texas et âgée de 21 ans, fut choisie la 34^e Reine du Coton le 30 décembre 1971. Elle s'est distinguée parmi 19 finalistes représentant 13 états américains vivant de la culture du coton. D'après sa personnalité, sa beauté, sa formation, Mlle Debbie Wright s'est révélée l'ambassadrice de charme qui fera connaître le coton comme produit-mode.

Au Canada, le Conseil Canadien du Coton assume la responsabilité du passage de la 'Reine du Coton'.

Joie de vivre.. *Louben*

Le tricot de coton est le tissu le plus recherché, cet été, pour vivre en fraîcheur et en jeunesse. Deux coloris: vin et marine égayés de géométriques amusants. Une mode libre de vivre.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------|-------|
| A- Chemisier long avec col à pointes. 5 à 15. | 20.00 |
| B- Blouson avec boutons-pression et empiècements aux coudes. 5 à 15. | 20.00 |
| C- Jupe à plis plats avec empiècement contrastant. Glissière au dos. 5 à 15. | 13.00 |
| D- Blouse St-Tropez à manches longues. 5 à 15. | 9.00 |
| E- Pantalon avec boutons à l'avant, jambes très larges. 5 à 15. | 17.00 |

Vêtements sport pour juniors, rayon 45, au 2^e, Centre-Ville et 845, niveau 2, Place Laurier.

HEURES D'AFFAIRES A CENTRE-VILLE ET PLACE LAURIER: lundi, mardi, mercredi de 9 h. 30 à 5 h. 30, jeudi et vendredi de 9 h. 30 à 9 h. du soir et samedi de 9 h. 30 à 5 h. du soir.

TELEPHONE D'AFFAIRES: CENTRE-VILLE 524-5121 — PLACE LAURIER 651-7070.

